This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

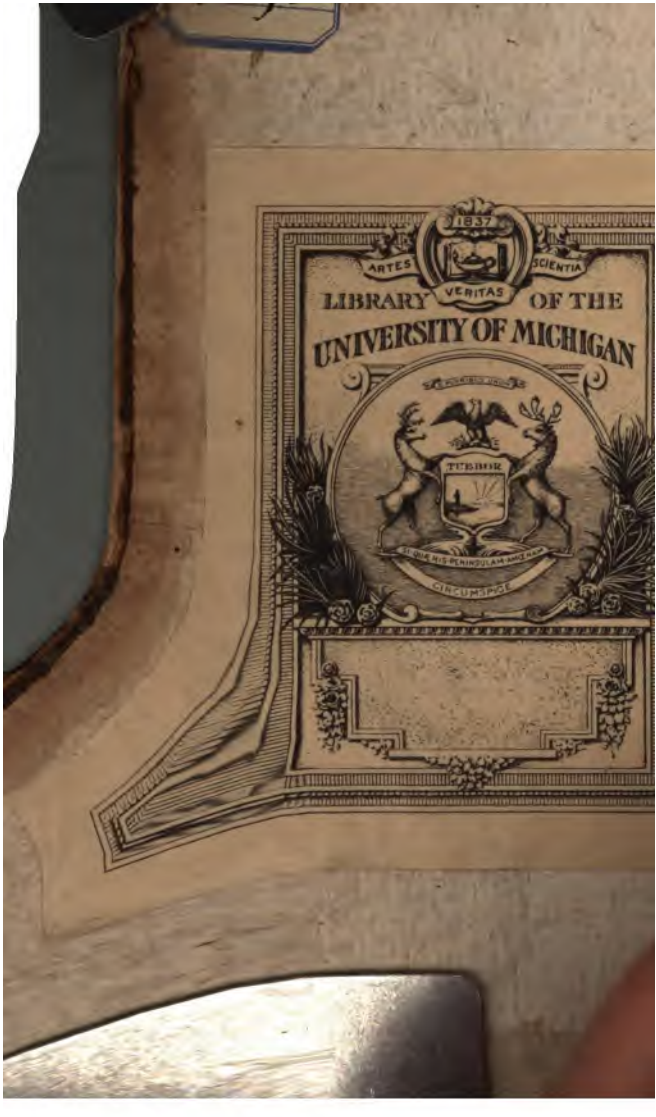
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

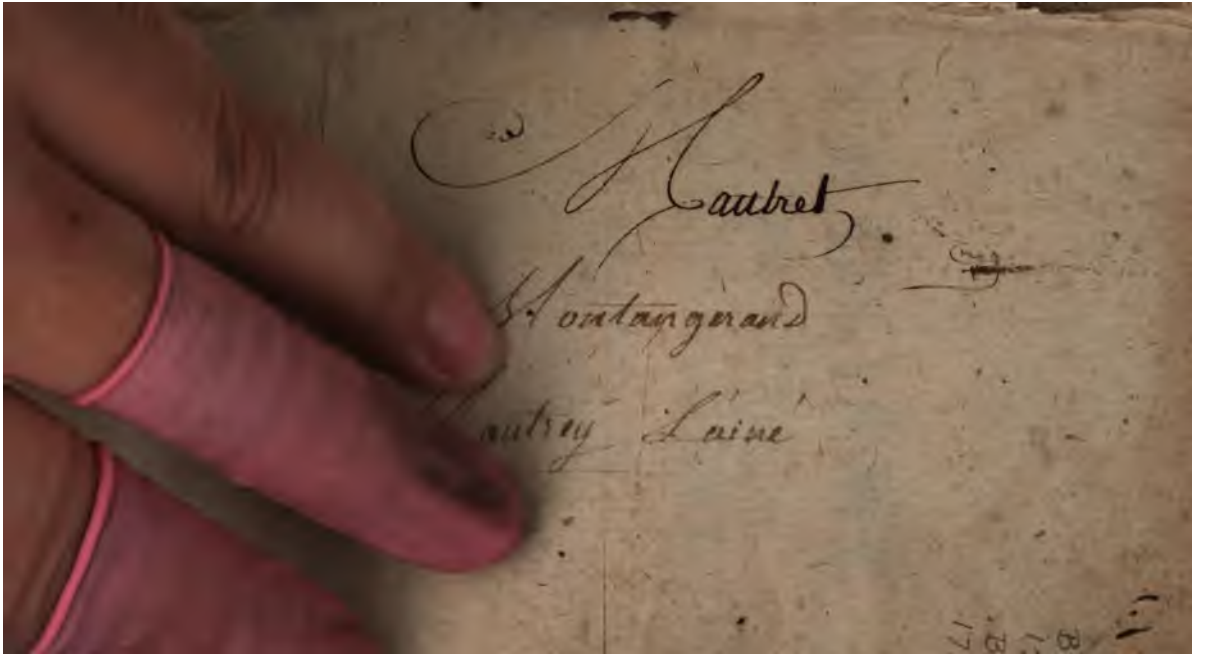
Laubet
Montargeraud
Moutray Loire

LE DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME,
PARTIE I.

LE DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME,
OU

EXAMEN, en forme de Lettres, des principes d'incrédulité répandus dans les divers Ouvrages de M. ROUSSEAU.

Par M. BERGIER, *Docteur en Théologie, Principal du Collège de Besançon, Associé à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la même ville.*

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

A PARIS,
Chez HUMBLOT, Libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & celle des Noyers, près S. Yves.

M. DCC. LXVI.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

Rom. Lang
Print
1-30-29
18664

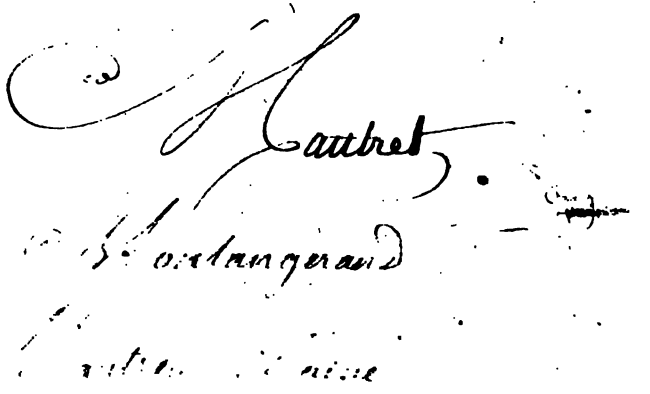

vive & longue diſcuſſion, & entraîné par l'exemple de ſon adverſaire, il lui eſt échappé quelques expreſſions un peu dures, & dont M. Rouſſeau ait lieu d'être choqué, elles ne doivent être imputées qu'à la chaleur polémique, & non à aucun deſſein de l'offenſer perſonnellement, ni de porter atteinte à la haute eſtime qui ſeroit dûe à ſes talens, s'il en faiſoit un meilleur uſage. Quelques perſonnes ont vu avec peine que l'Auteur s'écarte quelquefois du ſentiment commun des Philoſophes & des Théologiens. Il l'a fait ſans vouloir blâmer ni les uns ni les autres. Il a cru ne faire aucun tort à la Religion en ſe rapprochant des principes des Incrédules, ſans les adopter, & en leur accordant plus qu'ils n'ont droit d'exiger. Au reſte il eſt tout prêt à corriger ce qui pourroit encore faire de la peine à quelqu'un.

LE DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME,
PARTIE I.

D-90

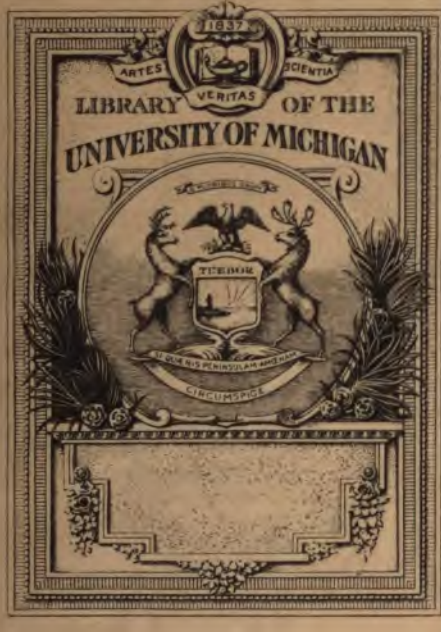
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

LE DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME.

LETTRE PREMIERE.

Sur la poſſibilité d'une Révélation ſurnaturelle.

MONSIEUR,

DANS la cauſe du Souverain, qui eſt celle de l'État, tout ſujet eſt né ſoldat; lorſque la Religion eſt en péril, tout Chrétien eſt obligé de rendre témoignage de ſa foi (*a*); quand l'honneur d'un Corps eſt attaqué, chacun de ſes membres eſt

(*a*) *Petr.* C. 3. ℣. 15.

LE DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME,
PARTIE I.

-90

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

Malheureuſement, vous n'avez pas en moi un adverſaire fort redoutable : c'eſt pour la première fois que j'oſe entrer en lice. Je ſuis peut-être un de ces *cuiſtres en petit collet*, un de ces *chétifs habitués de paroiſſe*, que vous traitez ſi mal. Mais les qualités ſont étrangères au ſujet qui va nous occuper. Fuſſiez-vous cent fois plus grand, & moi cent fois plus petit, vous pourriez par haſard avoir tort, tandis que j'aurois raiſon. Sans avoir autant d'eſprit que vous, on en peut avoir aſſez pour vous faire voir que vous vous trompez. Non, Monſieur, je ne poſsède point le talent dangereux d'éblouir les Lecteurs, de déguiſer le faux ſous les apparences du vrai ; je n'ai point ce ſtyle brillant, nerveux, tanchant, qui vous diſtingue, ni cette intrépidité qui vous fait enviſager de ſang froid les conſéquences abſurdes de vos principes ; je n'ai pour moi que la raiſon & la vérité : ſi elles triomphent par une plume auſſi peu aguerrie que la mienne, elles en auront tout l'honneur.

Pour entrer en matière, commençons par nous tracer un plan ſuivi des queſtions que nous avons à traiter, & qui feront l'objet d'autant de Lettres. Nous examinerons dans la première ce que

LE DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME,
PARTIE I.

voix de Dieu dans des leçons contre la raiſon (*a*). Vous ne ſeriez pas le premier qui auroit cru à la magie ſans croire en Dieu ; mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit. Enfin vous déclarez nettement qu'il eſt impoſſible de croire des myſtères (*b*).

Votre axiome fondamental eſt cette propoſition : *Dieu ne peut nous révéler, & nous ne pouvons croire que ce qui eſt démontré vrai.* Toute votre Lettre à M. l'Archevêque de Paris, toute la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard, dont cette Lettre eſt l'apologie, ne conſiſtent qu'à développer les conſéquences de ce faux principe. Une courte analyſe convaincra le Lecteur de ce fait, qu'il eſt eſſentiel d'établir.

Dieu ne peut nous révéler, & nous ne devons croire que ce qui eſt démontré vrai. Comme la doctrine Catholique ſur la chûte de l'homme & le péché originel effarouche votre raiſon, vous l'avez rejetée pour lui ſubſtituer ce dogme fondamental, *que l'homme eſt un être naturellement bon, aimant la juſtice & l'ordre, & qu'il n'y a point de perverſité originelle dans*

(*a*) Lettre, pag. 106.
(*b*) Émile, tome 2, page 322.

le cœur humain. C'eſt ſur cette maxime que vous avez bâti votre nouveau plan d'éducation ; & vous le déclarez ainſi dans votre Lettre, page 15 & ſuivantes.

Nous ne devons croire que ce qui eſt démontré vrai. Un enfant n'étant pas encore capable de comprendre les démonſtrations ſur leſquelles ſont appuyées la croyance d'un Dieu, d'une vie à venir, & les principes des mœurs, vous avez conclu que l'on ne devoit en parler aux enfans que dans un âge avancé, lorſque le jugement eſt développé, & la raiſon formée ; que l'éducation contraire qu'on leur donne, eſt vicieuſe ; qu'il la faut changer, & ſuivre celle que vous propoſez. Émile, tome 1, page 179, tome 2, page 321. Lettre, page 25 & ſuivantes.

Nous ne devons croire que ce qui eſt démontré vrai. Or la création proprement dite, loin d'être démontrée, eſt inconcevable & ſujette à des difficultés infinies. Auſſi avez-vous travaillé à nous en faire douter. Émile, tome 3, page 86. Lettre, page 45 & ſuivantes.

Nous ne devons croire que ce qui eſt démontré vrai. Conſéquemment vous déclarez dans votre profeſſion de foi, que vous êtes Chrétien ſelon l'Évangile, mais

ſans tourmenter votre raiſon ſur ce qui vous y paroît obſcur, que vous prenez l'Écriture & la raiſon pour les règles de votre croyance. Vous ſoutenez que la foi des Myſtères eſt une hypocriſie, que toutes les Religions qui ſe diſent révélées, ont beaucoup fait de mal à l'humanité. Lettre, page 56 & ſuivantes.

Nous ne ſommes obligés de croire que ce qui eſt démontré vrai. Par conſéquent il y a de l'injuſtice à obliger quelqu'un à croire ce qui ne lui eſt point démontré, & à profeſſer telle Religion plutôt qu'une autre : tout homme eſt en droit de penſer, de dire, d'écrire ſur la Religion tout ce qui lui paroît vrai. De là vous invectivez contre l'intolérance, vous propoſez un traité de paix entre les peuples de différentes Religions ; vous demandez ſur-tout que les Calviniſtes ſoient tolérés en France. Émile, Tome 3, page 172 Lettre, pages 78 & ſuivantes.

Dieu ne peut nous révéler, & nous ne devons croire que ce qui eſt démontré vra
Donc c'eſt par l'examen de la doctr que nous devons nous aſſurer ſi elle révélée ; dès qu'elle paroît choquer raiſon, nous ne ſommes pas obligés la croire. Les miſſions extraordinair

les miracles peuvent être des impoſtures; il n'y a d'autres preuves certaines de la divinité de l'Évangile, que la pureté & la ſublimité de ſa morale, la ſainteté & la ſageſſe de ſon Auteur. Émile, tome 3, page 130 & ſuivantes. Lettre, page 98 & ſuivantes.

Dieu ne peut nous révéler, & nous ne devons croire que ce qui eſt démontré vrai. Une autorité viſible pour nous enſeigner eſt donc fort inutile: celle de l'Égliſe n'eſt prouvée que par des ſophiſmes & des ſuppoſitions. Le peuple n'eſt pas en état d'examiner ces preuves: dans toutes les Religions il eſt obligé de s'en rapporter à ceux qui l'inſtruiſent. Émile, tome 3, page 152. Lettre, page 122 & ſuivantes.

Vous le voyez, Monſieur, par-tout vous faites de cet axiome la baſe de vos raiſonnemens; c'eſt donc à en démontrer la fauſſeté que je dois principalement m'attacher. Ce fondement une fois détruit, l'édifice bizarre de vos idées s'écroulera de lui-même, & ne ſera que jeter un peu de pouſſière aux yeux du Lecteur. Pour le réfuter, il faut y oppoſer d'abord votre propre déclaration, & vous faire voir que, ſelon la méthode familière à nos adverſaires, vous bâtiſſez

toujours d'une main, tandis que vous détruiſez de l'autre.

Après avoir reconnu que les notions que nous avons de l'intelligence, de la puiſſance, de la bonté, de la juſtice de Dieu, ſont très-obſcures & très-imparfaites, vous ajoutez : *Que ſi je viens à découvrir ſucceſſivement ces attributs dont je n'ai nulle idée abſolue, c'eſt par des conſéquences forcées, c'eſt par le bon uſage de ma raiſon : mais je les affirme ſans les comprendre ; & dans le fond, c'eſt n'affirmer rien. J'ai beau me dire, Dieu eſt ainſi, je le ſens, je me le prouve : je n'en conçois pas mieux comment Dieu peut être ainſi* (a).

Il y aura une petite obſervation à faire ſur une de vos expreſſions, mais il n'en eſt pas encore temps.

Enfin, continuez-vous, *plus je m'efforce de contempler ſon eſſence infinie, moins je la conçois ; mais elle eſt, cela me ſuffit ; moins je la conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, & lui dis : Etre des êtres, je ſuis parce que tu es ; c'eſt m'élever à ma ſource que de te méditer ſans ceſſe. Le plus digne uſage de ma raiſon eſt de s'anéantir devant toi.*

(a) Émile, tome 3, page 88. Lettre, page 54.

Rapprochons, je vous prie, cette confeſſion ſi humble & ſi édifiante de ce que vous avez dit ailleurs, & eſſayez, ſi vous pouvez, de vous concilier avec vous-même. D'un côté Dieu eſt enveloppé d'épaiſſes ténèbres : *Son ouvrage ſe montre, mais l'ouvrier ſe cache* (*a*). *Il ſe dérobe également à mes ſens & à mon entendement* (*b*). *Je n'ai de ſes attributs aucune idée abſolue, je les affirme ſans les comprendre ; plus je contemple ſon eſſence, moins je la conçois.* D'un autre côté, *le Dieu que j'adore, n'eſt point un Dieu de ténèbres.* Tantôt, *me dire de ſoumettre ma raiſon, c'eſt outrager ſon Auteur :* ici *le plus digne uſage de ma raiſon eſt de s'anéantir devant lui*

Décidez-nous, Monſieur ; auquel devons-nous croire, à votre confeſſion, ou à votre déſaveu ? A la première, ſans doute. Elle eſt conforme au langage de l'Écriture, qui appelle le Dieu d'Iſraël un Dieu caché, un Dieu qui ſe tient dans *une obſcurité redoutable* (*c*). Elle eſt réfléchie & appuyée ſur un examen profond

(*a*) Émile, tome 2, pag. 214.
(*b*) Tome 3, page 58.
(*c*) Iſaïe, chap. 45, 15. pſeaume 17, 12.

des attributs de Dieu. Ce que vous avez dit contre cette ſaine doctrine, vous eſt ſurement échappé dans des momens de diſtraction : il eſt fâcheux que vous y ſoyiez ſi ſouvent retombé.

De ce témoignage éclatant que vous rendez à la gloire de Dieu, l'on peut tirer un raiſonnement fort ſimple. Selon vous & ſelon la vérité, nous ne pouvons comprendre les attributs de Dieu; il nous les a cependant révélés, l'Écriture ſainte les publie, les célèbre en mille endroits, & jamais les hommes n'en ont eu une juſte idée que depuis que Dieu les a révélés. Dieu peut donc nous révéler ce que nous ne pouvons pas comprendre. Il y a même pluſieurs de ces attributs qu'il nous paroît impoſſible de concilier enſemble, & qui nous ſemblent contradictoires, par exemple, la liberté de Dieu avec ſon immutabilité, ſon unité parfaite (*a*) & ſon immenſité, ſa bonté infinie & ſa juſtice. Dieu nous les a cependant révélés: c'eſt l'Écriture qui nous en a inſtruits; &

(*a*) Les Théologiens l'appellent *ſimplicité*; elle exclud de Dieu toute eſpèce de compoſition; mais ce terme n'eſt pas uſité en ce ſens dans notre langue.

ſur ces objets, les Philoſophes n'ont fait que bégayer. Dieu peut donc nous révéler ce qui paroît contradictoire, ce qui révolte notre raiſon.

Ainſi, Monſieur, pour ſentir le foible de vos opinions, il ſuffit de vous rapprocher de vous-même. C'eſt la méthode que je ſuivrai conſtamment. Je prendrai donc ſouvent la liberté de vous oppoſer votre propre autorité : il n'en eſt point de plus reſpectable à vos yeux.

Ce n'eſt pas aſſez de détruire votre principe par votre propre témoignage, il faut encore l'examiner en lui-même, & démontrer la propoſition contradictoire : *Dieu peut nous révéler & nous obliger à croire des dogmes que nous ne concevons pas & qui nous paroiſſent abſurdes.* Je vous demande pardon, ſi j'emploie dans une Lettre les raiſonnemens ſerrés & concis qui ſemblent ne convenir qu'aux diſputes de l'école. Il ne m'eſt point donné, comme à vous, d'embellir les matières les plus abſtraites, de répandre les grâces ſur des diſcuſſions épineuſes. Ami ſincère de la vérité, vous ne la goûterez pas moins ſous un air ſimple & négligé. Puiſque vous argumentez quelquefois, il m'eſt permis de le faire à mon tour.

Dieu étant infini, & moi borné, je ne puis comprendre tous ſes attributs & leurs rapports, tous ſes ouvrages & leur nature, tous ſes décrets & leurs motifs ; ou, ſi vous voulez, je ne puis concevoir tout ce qu'il eſt, ni comment il l'eſt, tout ce qu'il a fait, ni comment il l'a fait, tout ce qu'il veut, ni pourquoi il le veut. C'eſt votre confeſſion même. Donc, ſi Dieu juge à propos de m'apprendre quelque choſe ſur ſes perfections, ſur ſes œuvres, ſur ſes volontés, refuſer de le croire, parce que je ne le comprends pas, parce que cela contredit mes idées, c'eſt choquer de front la raiſon & le bon ſens.

La ſuppoſition eſt impoſſible, direz-vous ; que pourriez-vous dire autre choſe ? Dieu ne peut pas m'enſeigner ſur ſon être, ſur ſes opérations, ſur ſes décrets, ce que je ne puis concevoir, ce qui révolte ma raiſon. Dieu ne le peut pas ? J'oublie pour un moment que le contraire eſt déjà établi par votre aveu ; ici je me borne à demander la preuve de cette impoſſibilité, & une preuve démonſtrative. La matière eſt ſérieuſe, il s'agit de fixer les droits de Dieu. C'eſt à ce point que la queſtion eſt réduite entre vous & moi, ou plutôt entre les incré-

dules & les croyans ; dès qu'il ſera décidé, nous nous accorderons aiſément ſur le reſte.

Je demande donc, & je demanderai toujours la preuve de cette propoſition fondamentale : *Dieu ne peut m'enſeigner ce que je ne puis comprendre, ce qui contredit mes idées, ce qui me paroît abſurde.* Aurez-vous recours à la maxime triviale, *C'eſt Dieu qui m'a donné la raiſon?* D'accord. *Il me l'a donnée pour être mon guide.* Cela eſt certain. Mais m'a-t-il promis qu'avec ce guide je verrois clair par-tout, que jamais je n'aurois beſoin d'un autre flambeau ? a-t-il ainſi renoncé au droit de m'enſeigner des choſes où ma raiſon ne voit qu'obſcurité & qui lui paroiſſent abſurdes ? C'eſt ce que, ni vous, Monſieur, ni tous les partiſans de l'incrédulité, n'avez point encore prouvé : il ſeroit temps d'y penſer. En attendant que vous y parveniez, je vais démontrer le contraire.

Dans les choſes même naturelles, où Dieu nous a donné la raiſon pour guide unique, il y a des circonſtances où nous ne pouvons ſenſément refuſer de croire ce que nous ne comprenons pas, ce qui nous paroit abſurde, ce qui ſemble ren-

fermer contradiction. Donc à plus forte raiſon dans les choſes ſurnaturelles, dans les choſes de Dieu, nous ſommes obligés de faire la même choſe. Dieu peut donc exiger que nous le faſſions.

La première propoſition devient évidente par l'exemple d'un aveugle né. Peut-il ſans folie refuſer de croire ce qu'il entend dire des couleurs & de leurs propriétés ? Cependant il n'a aucune idée claire des couleurs ; loin de concevoir ce qu'on lui en dit, ces diſcours lui ſemblent autant d'abſurdités. Selon lui une perſpective renferme contradiction. Quelle ridiculité de ſoutenir qu'une ſuperficie plate produiſe une ſenſation de profondeur ! Mettons dans la bouche de cet aveugle vos grandes maximes, elles y auront une grâce admirable. *L'on ne peut autoriſer une abſurdité ſur le témoignage des hommes..... Ce ſeroit ſoumettre à l'autorité des hommes l'autorité de Dieu parlant à ma raiſon* (*a*). *Je croirois plutôt à la magie, que de croire des choſes contre la raiſon* (*b*). Qu'en penſez-vous, Monſieur ? S'il croit

(*a*) Émile, tome 3, page 143 & 145.
(*b*) Lettre, page 106.

ſur la parole de tous les hommes, malgré la répugnance de ſa raiſon, eſt-il pour cela un imbécille, un fanatique?

Ne vous ſcandaliſez pas de cet exemple; malgré la bonne opinion que vous pouvez avoir de votre raiſon & de la pénétration de vos lumières, quand il s'agit de juger de Dieu, de ce qu'il a fait, de ce qu'il doit faire, vous & moi ſommes-nous autre choſe que des aveugles? Quand nous voulons lui preſcrire un plan de conduite, il ſemble voir les Quinze-vingts aſſemblés pour tracer des règles de preſpective. Si, convaincus de la foibleſſe de notre eſprit, nous baiſſons humblement la tête, en croyant ſur la parole de Dieu, n'eſt-ce pas la raiſon elle-même qui nous invite à rendre à Dieu ce juſte hommage, malgré les difficultés qui la révoltent?

Vous répliquerez peut-être que le ſalut d'un aveugle n'eſt pas attaché à la croyance des couleurs. Qu'importe? Dieu peut attacher notre ſalut à une docilité ſage & que la raiſon nous preſcrit: le nierez-vous? Or croire à la parole de Dieu, lors même qu'il nous enſeigne des choſes que nous ne comprenons pas, qui ſont contraires à nos

idées, c'eſt une docilité raiſonnable & pleine de bon ſens : cela eſt démontré par la comparaiſon de l'aveugle. Donc Dieu peut, ſans déroger aux droits de la raiſon, attacher notre ſalut à la foi, je dis à la foi des myſtères, à la foi de pluſieurs dogmes que nous ne comprenons pas, & qui ne s'accordent point avec nos lumières naturelles.

En vain ferez-vous une diſtinction ſubtile entre ce qui eſt incompréhenſible & ce qui paroît abſurde, entre ce qui paſſe notre raiſon & ce qui la révolte ; l'exemple cité fait ſentir la nullité de cette réponſe. Pourquoi un aveugle né apperçoit-il des contradictions palpables dans ce qu'on dit des couleurs ? pourquoi une perſpective eſt-elle une abſurdité ſelon ſes idées ? Parce qu'il n'en a que des notions confuſes, parce qu'il en juge par le rapport infidèle des ſens différens de la vue. Plat & profond, ſont deux idées clairement contradictoires au jugement du tact ; cependant ces deux idées ſont étroitement liées dans la notion d'une perſpective : celle-ci doit donc paroître à un aveugle renfermer contradiction. Donnez-lui des yeux ; la confuſion des idées & la contradiction

prétendue diſparoîtront en même temps. Appliquez la même règle à nos myſteres ; ils nous paroiſſent contradictoires, quand nous en jugeons comme l'aveugle des couleurs, quand nous les comparons aux idées que nous avons des choſes naturelles, idées bornées & imparfaites, dont nous faiſons alors une fauſſe application.

Prenons pour exemple le myſtère de la ſainte Trinité : *Un ſeul Dieu en trois perſonnes.* Si nous voulons concevoir la nature & les perſonnes divines, comme nous concevons la nature & les perſonnes humaines, il eſt certain que le myſtère nous préſentera des abſurdités palpables. Mais voilà juſtement l'abus. Commençons par reconnoître que nous n'avons pas une idée claire de la nature ni des perſonnes divines, alors le myſtère n'eſt plus qu'une obſcurité. Nous ne pouvons plus affirmer qu'il renferme contradiction, puiſque nous ne pouvons y appercevoir deux idées claires évidemment oppoſées l'une à l'autre. Dès que Dieu l'a révélé, nous devons conclure que ce qui nous y paroît abſurde & contradictoire, ne l'eſt pas en effet ; tout comme l'aveugle conclud, ſur le témoignage des hommes,

que la notion d'une perſpective n'eſt abſurde & contradictoire qu'en apparence.

Je ne crains point de bleſſer votre délicateſſe, en répétant plus d'une fois cette comparaiſon ; elle eſt exactement ſemblable à celle d'un ſourd dont vous vous êtes ſervi avec ſuccès pour montrer aux Matérialiſtes le faux & le ridicule de leurs raiſonnemens (*a*). Elle ſemble d'ailleurs conſacrée par l'uſage que Jeſus-Chriſt en a fait dans l'Évangile (*b*).

On y oppoſe cependant une objection ; il faut l'examiner. L'état de l'aveugle, dit-on, eſt un cas particulier qui ne tire point à conſéquence pour le reſte des hommes : il eſt réduit à croire, ſur la parole d'autrui, des choſes qui lui ſemblent abſurdes, parce qu'il manque de l'organe néceſſaire pour en appercevoir la vérité ; mais il ne manque aux hommes, doués de raiſon & de bon ſens, aucune faculté néceſſaire pour juger de la vérité ou de la fauſſeté d'une propoſition.

(*a*) Émile, tome 3, page 66.
(*b*) *Joann.* 9, 39.

L'exemple de l'aveugle eſt un cas particulier ſans doute ; mais, 1.° chez un peuple entier d'aveugles, peuple très-poſſible, le cas ſeroit général, & le même pour tous les hommes. 2.° L'hypothèſe d'une révélation ſurnaturelle peut auſſi être réduite à un cas particulier. On peut reſtreindre la queſtion à demander ſi Dieu peut révéler à moi en particulier, à moi aveugle né, une propoſition qui me paroiſſe auſſi contradictoire que l'idée d'une perſpective ; & ſi dans ce cas je ne ſerois pas obligé de la croire, comme je crois l'exiſtence d'une perſpective ſur le témoignage des autres hommes. Si Dieu le peut à mon égard, pourquoi ne le pourroit-il pas à l'égard des autres ? 3.° De même que l'aveugle manque de la faculté néceſſaire pour ſentir la vérité de ce que l'on dit des couleurs, ainſi l'homme, néceſſairement borné dans ſes connoiſſances, manque des lumières ſuffiſantes pour juger des vérités ſurnaturelles. 4.° Il eſt abſolument faux que la raiſon & le bon ſens ſuffiſent pour connoître la vérité ou la fauſſeté de toute propoſition quelconque. Souvent ils ont beſoin d'un nouveau ſecours. Avec toute la raiſon & le bon ſens poſſibles on n'a

point apperçu d'abord la vérité de cette propoſition, *il y a des Antipodes ;* il a fallu recourir au témoignage des voyageurs. Les Philoſophes, avec tous leurs raiſonnemens, n'auroient jamais découvert la compatibilité des perfections de Dieu, ſi la révélation n'étoit venue à leur ſecours.

Cette difficulté, loin d'affoiblir ma preuve, achève d'en démontrer la ſolidité.

Jugez, Monſieur, de ce que l'on doit penſer de cette maxime tant rebattue qui eſt la baſe de tout le ſyſtème de l'incrédulité : *Dieu m'a donné ma raiſon pour me guider ; s'il m'obligeoit de la contredire, il ſe contrediroit lui-même.* La raiſon elle-même, ſans ſe contredire, peut m'obliger à croire ſur le témoignage des hommes ce qui me paroît abſurde ; c'eſt le cas où ſe trouve l'aveugle. Donc, à plus forte raiſon, Dieu, ſans ſe contredire, peut m'obliger à croire la même choſe ſur ſon propre témoignage. En croyant alors, je ne contredis point ma raiſon, j'obéis au contraire à ſa voix & à la loi qu'elle m'impoſe ; c'eſt elle-même qui m'enſeigne que je dois me fier plutôt au témoignage de Dieu qu'à mes foibles lumières.

Loin

Loin de m'interdire ainſi l'uſage de mon entendement, *j'en fais*, ſelon vous-même, *le plus digne uſage* qu'il ſoit poſſible d'en faire.

Lorſque vous demandez : *A qui croirai-je par préférence, de Dieu qui m'apprend par la raiſon les vérités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de ſa part une abſurdité ?..... De quel genre ſeront vos preuves, pour me convaincre qu'il eſt plus certain que Dieu me parle par votre bouche, que par l'entendement qu'il m'a donné* (*a*) ? Je vous réponds qu'il eſt faux d'abord, que je vous annonce des abſurdités, que mes preuves ſont des faits plus certains que vos raiſonnemens. Nous le verrons dans la troiſième Lettre.

Ne penſez pas que j'aie cité le ſeul cas où le rapport des ſens & le témoignage des hommes doivent prévaloir ſur l'évidence prétendue de nos connoiſſances & les ſpécieuſes démonſtrations des Philoſophes. Zénon fait pluſieurs argumens auxquels je n'ai rien à répondre, pour prouver que le mouvement eſt impoſſible (*b*). Je fais du mouvement ou j'en

(*a*) Émile, tome 3, page 140.
(*b*) Voyez Bayle, Dict. Crit. art. Zénon.

que nous ne comprenons pas, & qu'il nous paroît impoſſible de concilier entre eux l'unité de Dieu avec ſon immenſité, &c. 2.° Par le ſentiment intérieur; par-là vous prouvez très-ſolidement aux Matérialiſtes l'exiſtence, la ſpiritualité, les opérations de notre ame (*a*), malgré les difficultés inſolubles que l'on y peut oppoſer. 3.° Par l'expérience ou par le rapport de nos ſens; par cette voie nous ſommes perſuadés de l'exiſtence des corps, du mouvement, de l'eſpace, ou de l'étendue, quoiqu'on puiſſe faire contre ces vérités des raiſonnemens très-capables d'ébranler cette perſuaſion. 4.° Enfin par des témoignages extérieurs; ainſi un aveugle né croit, ſur le témoignage des hommes, l'exiſtence des couleurs & leurs propriétés, quoiqu'elles lui paroiſſent renfermer des abſurdités; ainſi encore, nous croyons, ſur le témoignage de Dieu, pluſieurs myſtères que nous ne comprenons pas, & qui nous paroiſſent contradictoires, quand nous les comparons avec les idées que nous avons des choſes naturelles.

(*a*) Émile, tome 3, pag. 41 & 45.

Dans les deux premiers cas, l'évidence eſt intrinsèque, tirée du fond même de l'objet que nous enviſageons ; c'eſt ce que l'on appelle certitude ou évidence métaphyſique. Dans les deux derniers, l'évidence eſt extrinsèque ; celle qui vient de nos ſens, eſt l'évidence phyſique ; celle qui porte ſur le témoignage des hommes, eſt l'évidence morale. Mais dans aucun de ces cas l'évidence ne peut entièrement diſſiper le fond d'obſcurité qui demeure toujours dans la nature ou dans la manière d'être de l'objet. Cela n'empêche pas de dire que l'objet eſt démontré dans le premier, par des principes évidens ; dans le ſecond, par le ſentiment intérieur ; dans le troiſième, par le rapport de nos ſens ; dans le dernier, par l'infaillibilité des témoignages.

C'eſt dans celui-ci ſeulement que la foi peut avoir lieu. Admettre ce qui nous eſt évident & démontré, ou en lui-même, ou par nos ſens, ce n'eſt pas croire dans la rigueur du terme, c'eſt voir ; au lieu que la foi, ſelon S. Paul, eſt la conviction de ce qu'on ne voit pas : *Argumentum non apparentium* (*a*).

(*a*) Hébr. 31. 1.

Il eſt néceſſaire de diſtinguer exactement toutes ces idées. La plupart des objections des incrédules ne ſont fondées que ſur la confuſion qu'ils en font & ſur l'abus des termes. Si l'on pouvoit obtenir des Lecteurs qu'ils commençaſſent par ſe mettre au fait du langage, avant que de lire les ſophiſmes qu'on leur préſente, ils en ſeroient moins éblouis. Mais ces ſortes de diſcuſſions ennuient; il n'y a que ceux qui cherchent ſincèrement le vrai, qui aient le courage de les ſoutenir.

Trouvez bon, Monſieur, que j'ajoute ici le témoignage d'un Écrivain qui ne doit point vous paroître ſuſpect quand il parle en faveur de la Religion. C'eſt Bayle, dont voici les paroles. « En un » certain ſens, il n'y a point de foi » mieux établie ſur la raiſon, que celle » qui eſt établie ſur les ruines de la rai» ſon. Je m'explique: il n'y a point de » vérité plus certaine que celle-ci: *Le* » *témoignage de Dieu eſt préférable à celui* » *des hommes.* Si l'on en conclud, *il n'y* » *a donc rien de plus raiſonnable que de* » *croire plutôt ce que Dieu dit, que ce que* » *la lumière naturelle dicte, il faut donc* » *abandonner ce qu'elle dicte, qui ne s'ac*» *corde point avec l'Écriture ſainte.* N'éta-

» blit-on pas ſon Chriſtianiſme ſur l'une » des plus évidentes maximes de la rai- » ſon ? Qu'on foule aux pieds, tant que » l'on voudra, s'il eſt néceſſaire, toutes » les autres maximes de la raiſon, s'en- » ſuivra-t-il que l'on établit ſa foi ſur les » ruines de la raiſon ? Et ſi l'on veut » accorder cette conſéquence afin de ne » ſe point rendre difficile ſur les termes, » ne pourra-t-on pas ſoutenir qu'un » Chriſtianiſme établi en ce ſens-là ſur » les ruines de la raiſon, eſt le véritable » Chriſtianiſme, le Chriſtianiſme le plus » raiſonnable (*a*) ?

Selon la méthode de Bayle, je ne me rends point difficile ſur les termes. Je ne blâme point la délicateſſe de quelques Théologiens qui, en avouant que nos myſtères ſont *au-deſſus de la raiſon*, ne veulent point convenir qu'ils paroiſſent *contraires à la raiſon*. Mais je crois avoir montré, par l'exemple de l'aveugle, qu'un dogme obſcur, impénétrable à la raiſon, ou qui eſt au-deſſus de la raiſon, doit néceſſairement nous paroître con-

(*a*) Réponſes aux Queſtions d'un Provincial, tome 3, chapitre 161.

traire à la raiſon, c'eſt-à-dire à nos idées naturelles.

Car enfin, qu'eſt-ce que la raiſon ? C'eſt la faculté de juger des objets. Nous n'en pouvons juger que ſuivant les idées que nous en avons, & notre jugement n'eſt certain qu'autant que nos idées ſont claires. Or nos idées naturelles étant obſcures, bornées, ſouvent fautives, elles ne peuvent nous ſervir de règle pour juger certainement de la vérité ou de la fauſſeté d'un dogme incompréhenſible. Il faut donc recourir à une autre règle, à un jugement de réflexion, que la raiſon elle-même nous enſeigne à former ainſi : Dieu ne peut, ni ſe tromper, ni nous jeter dans l'erreur ; donc tout ce qu'il a révélé, eſt néceſſairement vrai : or il a révélé tel myſtère ; donc ce myſtère eſt une vérité. C'eſt préciſément le procédé de l'aveugle. La foi des myſtères n'eſt donc jamais contre la raiſon ; c'eſt au contraire la raiſon qui nous preſcrit cette ſoumiſſion à l'autorité divine, & c'eſt le mot de S. Paul : *Rationabile obſequium* (*a*).

(*a*) Rom. 12, 1.

Vous prétendez prouver le contraire, il eſt juſte d'écouter vos objections. Vous ne m'accuſerez pas de paſſer ſur cet article, *comme ſur des charbons ardens ;* nous y marcherons, Monſieur, auſſi lentement qu'il vous plaira : *ſi la ſituation eſt douloureuſe*, j'eſpère que ce ſera pour vous, & non pas pour moi.

M. l'Archevêque de Paris vous avoit dit : *Si la raiſon & la révélation étoient oppoſées l'une à l'autre, il eſt conſtant que Dieu ſeroit en contradiction avec lui-même* (*a*). Vous ajoutez d'abord : *Voilà un grand aveu que vous nous faites là ; car il eſt sûr que Dieu ne ſe contredit point.* Après quoi vous lui adreſſez cet argument : *Vous conviendrez bien, je penſe, qu'une de ces vérités éternelles qui ſervent d'élémens à la raiſon, eſt que la partie eſt moindre que le tout. Or, ſelon votre doctrine de la tranſubſtantiation, lorſque Jeſus fit la derniere Cène avec ſes Diſciples, & qu'ayant rompu le pain, il donna ſon corps à chacun d'eux, il eſt clair qu'il tint ſon corps entier dans ſa main ; & s'il mangea lui-même du pain*

(*a*) Lettre, page 120.

conſacré, comme il pût le faire, il mit ſa tête dans ſa bouche.

Voilà donc bien clairement, bien préciſément la partie plus grande que le tout, & le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, Monſeigneur?

Je réponds pour Monſeigneur, ſans en avoir aucune commiſſion, ou que vous êtes mauvais Théologien, ou que vous démentez votre caractère. L'abſurdité prétendue que vous nous oppoſez, ne ſuit point du dogme de la tranſubſtantiation, mais de celui de la préſence réelle, deux dogmes fort différens. Que le corps de Jeſus-Chriſt ſoit dans l'Euchariſtie par impanation, comme l'ont enſeigné autrefois les Luthériens; qu'il y ſoit par ubiquité, comme ils le prétendent aujourd'hui; qu'il y ſoit par tranſubſtantiation, comme nous le ſoutenons, cela eſt égal, votre argument demeure le même. Si vous n'avez pas ſenti cela, vous êtes mauvais Théologien.

Mais vous pouvez avoir eu vos raiſons. En argumentant contre la tranſubſtantiation, vous n'attaquez que l'Égliſe Romaine, avec laquelle vous n'avez rien à ménager; en combattant

contre la préſence réelle, vous bleſſeriez les Luthériens & l'Égliſe Anglicane, cela ne ſeroit pas prudent : on ne ſait de qui l'on peut avoir beſoin. Ici vous démentez votre caractère : un homme auſſi intrépide que vous, Monſieur, ne doit point avoir de reſpect humain.

Oſerois-je vous demander pourquoi vous n'avez pas fait une objection ſemblable contre le myſtère de la ſainte Trinité ? Cette propoſition, *un n'eſt pas trois, & trois ne ſont pas un*, eſt auſſi claire, auſſi inconteſtable que ce principe, *la partie eſt moindre que le tout ;* la conſéquence étoit claire : donc trois perſonnes ne ſauroient être un ſeul Dieu. Vous auriez eu la ſatisfaction de retenir plus long-temps M. l'Archevêque de Paris *ſur les charbons ardens ;* vous euſſiez mieux gouté le plaiſir de ſon embarras. Mais *par diſcrétion vous avez abrégé le momene ;* vous euſſiez pu ſcandaliſer le bon peuple de Mouthier-Travers, qui eſt peut-être aſſez Chrétien pour croire la Trinité ; & vous vous êtes fait *une loi de ne point ſcandaliſer le troupeau dont vous êtes membre, ni par vos ſentimens, ni par votre con-*

duite (*a*). Cela eſt édifiant, Monſieur; ſacrifier le plaiſir de la vengeance à la crainte de ſcandaliſer, eſt un acte héroïque de vertu.

Revenons à votre difficulté. Vous comprenez ſans doute que ce principe, *le tout eſt plus grand que la partie, la partie eſt moindre que le tout*, a pour objet les propriétés des corps; & ſuppoſe leur étendue: rien ne peut être plus grand ou moindre ſans étendue. Si donc le corps de Jeſus-Chriſt eſt dans l'Euchariſtie ſans étendue, & par conſéquent ſans parties ſéparables, peut-on en raiſonner ſelon le principe qui ſuppoſe l'étendue? Votre argument porte donc ſur une fauſſe ſuppoſition; ce n'eſt qu'un ſophiſme, & ce que vous faites dire à votre inſpiré (*b*), eſt une extravagance.

Comment, direz-vous, un corps peut-il être ſans étendue? cela ne ſe conçoit pas. Non aſſurément; ſi on pouvoit le concevoir, ce ne ſeroit plus un myſtère. Je ne comprends pas mieux

(*a*) Lettre, page 58.
(*b*) Émile, tome 3, page 139.

comment Jeſus-Chriſt eſt dans l'Euchariſtie, que comment trois perſonnes ſont un ſeul Dieu ; l'un & l'autre myſtère comparé aux idées que nous avons des choſes naturelles, ſemblent renfermer des contradictions palpables ; mais d'un autre côté, il eſt clair que cette comparaiſon eſt fautive. Nous ne devons pas juger de ce que Dieu fait par une puiſſance ſurnaturelle, ſelon les idées que l'expérience nous donne du cours de la nature. Dès que Dieu a clairement révélé que la choſe eſt, nous ne devons pas nier qu'elle ſoit, préciſément parce que nous ne concevons pas comment elle peut être.

Vous-même, Monſieur, concevez-vous que votre ame puiſſe être dans votre corps & en animer toutes les parties, ſans être étendue ? Quand un raiſonneur importun s'efforcera de vous prouver que cela ne peut être, vous lui répondrez : Je ſuis convaincu par le ſentiment intérieur, que je penſe ; & il m'eſt démontré que ce qui penſe, eſt indiviſible, & non étendu. Je ſens que mon ame eſt ce *moi* qui eſt le principe de toutes les opérations, qui penſe, qui veut, qui remue toutes les parties de

mon corps ; & je ne conçois pas qu'elle puiſſe les remuer, ſi elle ne leur eſt intimement unie. Il y a, j'en conviens, une eſpèce de contradiction à ſoutenir que mon ame ſoit toute entière dans mon pied, & que mon pied puiſſe être coupé, ſans que mon ame perde rien d'elle-même. N'importe, cette contradiction apparente ne détruira jamais en moi la conviction qui vient du ſentiment intérieur (*a*).

Ce que le ſentiment intérieur fait ſur vous pour vous perſuader l'exiſtence & les opérations de votre ame, quoique vous ne compreniez pas ſa manière d'être, le témoignage de Dieu le fait ſur moi pour me perſuader l'Euchariſtie, la Trinité, l'Incarnation, & tout autre myſtère révélé que je ne conçois pas; ai-je plus de tort que vous?

Vainement objecterez-vous que l'étendue eſt l'eſſence même du corps, qu'il eſt donc abſurde & impoſſible que le corps de Jeſus-Chriſt ſoit dans l'Euchariſtie ſans étude. Je vous nie tranchément votre propoſition & la conſéquence que vous en tirez. Si l'étendue étoit l'eſſence

(*a*) Voyez Émile, tome 3, page 41 & 45.

du corps, tout espace étendu seroit corps; ce qui est faux. Je soutiens que nous ne connoissons point clairement l'essence des corps, mais seulement leurs propriétés. Nous concevons très-bien que l'étendue actuelle est une propriété des corps, sans laquelle ils ne peuvent naturellement exister; mais il est faux que nous concevions clairement que Dieu ne peut pas les dépouiller de cette propriété par miracle, & les faire subsister à la manière des esprits, manière qui est encore un mystère pour nous. Dieu seul connoît l'essence des choses, parce que c'est lui qui les a faites; nous n'en connoissons que les propriétés, parce que nous n'avons pas besoin d'en savoir davantage.

Enfin, pour achever de vous faire sentir le foible de votre objection, permettez que je rappelle encore une fois la comparaison de l'aveugle né. Cette proposition, *un corps ne peut être sans étendue, corps non étendu sont deux idées contradictoires*, lui est-elle plus évidente que celle-ci? *Une superficie platte ne sauroit paroître profonde; plat & profond sont deux idées contradictoires; une perspective renferme donc contradiction.* Cependant

l'aveugle eſt réduit à nier la ſeconde ſur le témoignage des hommes, & ſa foi eſt raiſonnable : donc nous ſommes obligés de nier la première ſur le témoignage de Dieu, & notre foi eſt encore plus raiſonnable. De même que l'aveugle juge ſur la parole des hommes, que ſa raiſon ſe trompe, que la contradiction n'eſt qu'apparente, nous devons faire la même choſe ſur la parole de Dieu ou ſur la révélation. Imaginez tant de contradictions qu'il vous plaira ſur chacun de nos myſtères, j'oſe vous défier d'en citer une ſeule que cette comparaiſon ne faſſe diſparoître.

Toute doctrine qui vient de Dieu, dites-vous, *doit porter le ſacré caractère de la divinité ; non-ſeulement elle doit nous éclaircir les idées confuſes que le raiſonnement en trace dans notre eſprit, mais elle doit auſſi nous propoſer un culte, une morale & des maximes convenables aux attributs par leſquels ſeuls nous concevons ſon eſſence* (*a*).

Voilà, Monſieur, en termes pompeux une déciſion inintelligible. Qu'appelez-vous d'abord *le ſacré caractère de la divinité ?* & quelle doit être une doctrine,

(*a*) Émile, tome 3, page 137.

pour avoir ce caractère ? Vous entendez probablement qu'elle doit être claire & évidente. Dans ce cas-là, ce que Dieu nous apprend ſur ſes attributs, doit être fort ſuſpect, puiſque, ſelon vous-même, il s'en faut beaucoup que nous les concevions clairement. Et comment des attributs dont nous avons une idée ſi imparfaite, peuvent-ils ſervir de règle pour juger du culte, de la morale, des maximes que nous devons admettre ?

Selon ce même principe, les vérités de la Religion naturelle ne ſauroient être des dogmes divins, ils renferment des obſcurités ; *les objections inſolubles ſont communes à tous les ſyſtèmes* (*a*).

Si donc cette doctrine, continuez-vous, *ne nous apprenoit que des choſes abſurdes & ſans raiſon, ſi elle ne nous inſpiroit que des ſentimens d'averſion pour nos ſemblables, & de frayeur pour nous-mêmes ; ſi elle ne peignoit qu'un Dieu colère, jaloux, vengeur, partial, haïſſant les hommes, un Dieu de la guerre & des combats, toujours prêt à détruire & à foudroyer, toujours parlant de tour-*

(*a*) Émile, tome 3, page 30.

mens, de peines, & ſe vantant de punir même les innocens, mon cœur ne ſeroit point attiré vers ce Dieu terrible, & je me garderois de quitter la Religion naturelle pour embraſſer celle-là (*a*).

Rien n'eſt ſi commode, pour éviter d'être convaincu de calomnie, que de s'envelopper dans des imputations vagues dont on ſe réſerve la liberté de faire quelle application l'on juge à propos. Nous ne connoiſſons aucune doctrine à laquelle le portrait que vous faites puiſſe convenir. Il ne repréſente certainement pas la Doctrine Chrétienne, & il défigure la Religion Judaïque. Jamais elle n'a cru un Dieu colère, partial, haïſſant les hommes. L'Écriture, à la vérité, appelle le Dieu d'Iſraël, un *Dieu jaloux*, mais jaloux du culte qui lui eſt dû, & qui ne ſouffre point impunément qu'on le rende à de fauſſes Divinités. Il eſt *vengeur* du crime, parce qu'il le punit : ces deux titres n'annoncent autre choſe que ſa ſainteté & ſa juſtice. Si les Iſraëlites le nomment quelquefois *le Dieu des armées*, ils entendent ſous ce nom le Dieu

(*a*) Émile, tome 3, page 137.

qui les protège dans les combats, & duquel ſeul ils attendent la victoire, & non pas un Dieu qui aime la guerre & le carnage. Non-ſeulement Dieu ne ſe vante point de punir les innocens, mais il ſe plaint au contraire par ſes Prophètes de ce que les Juifs avoient l'impiété de lui faire ce reproche (*a*).

Quand même il ſe trouveroit dans l'ancien Teſtament quelques manières de parler qui ſemblent trop dures & peu conformes à l'idée que nous devons avoir des perfections de Dieu, l'équité demande, 1.° que l'on faſſe attention au caractère particulier du peuple à qui l'on parloit, 2.° qu'on les confronte avec d'autres expreſſions qui les expliquent, qui nous annoncent la bonté infinie de Dieu, ſes miſéricordes, ſa tendreſſe paternelle pour ſes créatures. Mais tout eſt ſcandale pour quiconque veut ſe ſcandaliſer.

Au reſte, il n'a jamais été néceſſaire de quitter la Religion naturelle pour embraſſer la loi de Moyſe; celle-ci étoit

(*a*) Jérém. 31. 29. Ézech. 18. 2. Voyez dans la ſeptième Lettre, en quel ſens Dieu punit les enfans du péché de leur père.

faite pour les Juifs ſeuls, & loin d'altérer les préceptes de la Religion naturelle, elle les faiſoit ſouvent obſerver ſous des peines affligtives.

Votre Dieu n'eſt pas le nôtre, dirois-je à ſes ſectateurs ; celui qui commence par ſe choiſir un ſeul peuple, & proſcrire le reſte du genre humain, n'eſt pas le père commun des hommes ; celui qui deſtine au ſupplice éternel le plus grand nombre de ſes créatures, n'eſt pas le Dieu clément & bon que ma raiſon m'a montré.

C'eſt encore ici deux imputations fauſſes. Dieu, en ſe choiſiſſant un peuple, n'a point proſcrit le reſte du genre humain. Pendant tout le temps qu'a duré la Religion des Juifs, les autres Nations ont pu ſe ſauver en obſervant la loi de nature ; & l'Écriture, loin de nous faire douter de cette vérité, fait mention de quelques ſaints hommes qui ne paroiſſent point avoir été ſoumis à la loi de Moyſe, témoin l'Hiſtoire de Job, qui eſt appelé *ſaint* dans le Livre de Tobie, & auquel l'Égliſe Chrétienne rend encore aujourd'hui un culte religieux.

Où eſt-il écrit que Dieu deſtine au ſupplice éternel le plus grand nombre de ſes créatures ? Ce dogme affreux ne peut

être attribué qu'aux ſectateurs rigides de Calvin; jamais l'Égliſe Catholique ne l'a enſeigné. En violant les loix de la vérité & de la juſtice, vous me forcez, Monſieur, de manquer à celles de la politeſſe. Il eſt mortifiant pour moi d'être à tout moment obligé de vous démentir.

A l'égard des dogmes, la raiſon me dit qu'ils doivent être clairs, lumineux, frappans par leur évidence. J'ai prouvé le contraire, malgré ce prétendu arrêt de la raiſon; j'ai montré que la raiſon elle-même nous invite ſouvent à croire des dogmes obſcurs & inintelligibles.

Remarquez, je vous en conjure, qu'en rejetant les myſtères à cauſe de leur obſcurité & des contradictions que vous croyez y appercevoir, vous renverſez, par cette manière de raiſonner, tout ce que vous avez enſeigné ſur la Religion naturelle, que vous rendez aux Athées & aux Matérialiſtes les armes que vous avez voulu leur ôter. Ils ſoutiennent, comme vous, que l'on ne doit point admettre ce que l'on ne peut comprendre, & qui ſemble renfermer contradiction. Or je ne comprends point, dit un Athée, cet être éternel & infini que l'on appelle Dieu; les qualités qu'on

vérités auxquelles la raiſon oppoſe des difficultés inſolubles ; faites-y attention, je vous prie. En cela vous agiſſez très-ſenſément ; *& ma règle*, ajoutez-vous, *de me livrer au ſentiment plus qu'à la raiſon, eſt confirmée par la raiſon même* (*a*). Rien de mieux. Selon la même méthode, convaincus, comme vous, non-ſeulement des erreurs de la raiſon, mais encore de l'illuſion qu'elle peut faire au ſentiment intérieur, nous établiſſons ſur la parole de Dieu les vérités de la Religion révélée; *& notre règle*, diſons-nous, *de nous fier au témoignage de Dieu plus qu'à la raiſon, eſt confirmée par la raiſon même.* En quoi notre procédé eſt-il différent du vôtre ?

Je dis que la raiſon peut faire illuſion au ſentiment intérieur ; car vous vous ſouvenez que c'eſt toujours *la raiſon qui ſert d'arbitre entre le ſentiment intérieur & l'opinion* (*b*). Par conſéquent le ſentiment intérieur n'eſt sûr qu'autant que la raiſon eſt droite, & vous n'ignorez pas combien les paſſions peuvent affoiblir le ſentiment intérieur.

Ce que vous faites répliquer à votre

(*a*) Émile, tome 3, page 39.
(*b*) Tome 4, page 92.

raiſonneur,

raiſonneur, eſt curieux : *M'apprendre que ma raiſon me trompe, n'eſt-ce pas refuſer ce qu'elle m'aura dit pour vous ? Quiconque veut récuſer la raiſon, doit convaincre ſans ſe ſervir d'elle. Car, ſuppoſons qu'en raiſonnant vous m'ayiez convaincu, comment ſaurai-je ſi ce n'eſt point ma raiſon corrompue par le péché qui me fait acquieſcer à ce que vous dites ? D'ailleurs, quelle preuve, quelle démonſtration pourrez-vous employer plus évidente que l'axiome qu'elle doit détruire ? Il eſt tout auſſi croyable qu'un bon ſyllogiſme eſt un menſonge, qu'il l'eſt que la partie eſt plus grande que le tout* (*a*).

Vous voulez bien, Monſieur, qu'en mettant votre réponſe dans la bouche d'un Athée, je vous la renvoie preſque mot pour mot. M'apprendre que *trop ſouvent la raiſon nous trompe, que nous n'avons que trop acquis le droit de la récuſer*, n'eſt-ce pas réfuter ce qu'elle m'aura dit pour vous, quand vous me prouvez la Religion naturelle par des raiſonnemens ? Quiconque veut récuſer la raiſon, doit convaincre ſans ſe ſervir d'elle. Car, ſuppoſons qu'en raiſonnant, vous m'ayiez

(*a*) Émile, tome 3, page 142.

convaincu, comment ſaurai-je ſi ce n'eſt point ma raiſon abuſée qui me fait acquieſcer à ce que vous dites? D'ailleurs, quelle preuve, quelle démonſtration pourrez-vous jamais employer plus évidente que les axiomes que je vous oppoſe? Il eſt tout auſſi croyable que vos ſyllogiſmes, pour prouver l'exiſtence de Dieu, ſont des menſonges, qu'il l'eſt que mes objections ſont des ſophiſmes.

Si, au lieu du *langage plein de bile & de déraiſon* (*a*) que vous prêtez à l'inſpiré, vous lui aviez ſuggéré cette réponſe, convenez que ce n'eſt pas lui qui auroit joué le perſonnage le plus ridicule, & que votre raiſonneur auroit pu ſe trouver embarraſſé.

Si les vérités éternelles que mon eſprit conçoit, pouvoient ſouffrir quelque atteinte, il n'y auroit plus pour moi nulle eſpèce de certitude (*b*). Cela eſt vrai; auſſi vous ai-je montré que ces vérités éternelles ne reçoivent aucune atteinte par la croyance de nos myſtères; qu'il eſt faux, par exemple, que celui de l'Euchariſtie ſoit contraire à cette vérité: *le tout eſt plus grand*

(*a*) Lettre, page 120.
(*b*) Émile, tome 3, page 145.

que la partie. La propoſition contradictoire que vous mettez dans la bouche de l'inſpiré, eſt un langage inſenſé.

Avant que de finir, éclairciſſons les termes une fois pour toutes ; car vous en abuſez étrangement. *La raiſon* peut ſe prendre en deux ſens ; ou pour *la raiſon en général*, c'eſt-à-dire pour l'univerſalité des principes dont nous ſentons l'évidence ; ou pour *la raiſon en particulier*, c'eſt à-dire pour quelqu'un de ces principes clairs & évidens. La foi n'eſt jamais contraire à la raiſon priſe en général, puiſqu'elle eſt toujours conforme à ce principe inconteſtable, qu'*il eſt plus sûr de croire à la parole de Dieu, qu'à nos propres lumières.* Mais ce que la foi propoſe peut paroître contraire à quelqu'un des principes particuliers qui nous ſemblent évidens ; & cela ne doit pas nous étonner, puiſqu'en les prenant en détail, il eſt aſſez ordinaire de ne pouvoir les concilier enſemble. C'eſt ce que l'on éprouve quand l'on examine, par exemple, s'il y a quelque choſe d'éternel, ſi la matière eſt diviſible à l'infini, &c. Il y a pour & contre des raiſonnemens auxquels on ne peut rien répondre de ſatisfaiſant : vous conve-

nez vous-même de cet embarras (*a*). Alors c'eſt à la raiſon à faire le diſcernement des principes auxquels on doit s'en tenir par préférence ; ainſi vous jugez qu'il eſt plus sûr de vous livrer au ſentiment intérieur qu'à la raiſon ; ainſi nous concluons qu'il vaut mieux s'en fier à la révélation établie par des faits palpables, qu'à des raiſonnemens où il eſt dangereux de ſe tromper, & que l'on ne doit pas nier un dogme certainement révélé, parce qu'il renferme des difficultés.

Nous ne pouvons croire que ce qui eſt démontré vrai, ou en lui-même, ou par des preuves extérieures : ce principe eſt inconteſtable. Il faut des motifs pour croire, &, comme vous dites, *il me faut des raiſons pour ſoumettre ma raiſon* (*b*). Une foi deſtituée de preuves ſeroit un entêtement & un fanatiſme. *Nous ne pouvons croire que ce qui eſt démontré vrai* en lui-même par une évidence intrinsèque & métaphyſique. Le principe eſt très-faux en ce ſens : il s'enſuivroit que

(*a*) Émile, tome 3., page 30.
(*b*) *Ibid.* page 129.

nous ne devons ajouter foi, ni au témoignage de nos ſens, ni à ceux d'autrui.

Nous ne pouvons croire, & Dieu ne peut nous révéler ce qui eſt incompréhenſible. Autre principe faux. Ce qui eſt incompréhenſible peut cependant être démontré, ou par des principes évidens, ou par le ſentiment intérieur, ou par le rapport de nos ſens, ou par des témoignages irrécuſables, comme nous l'avons obſervé.

Dieu ne peut pas nous révéler ce qui répugne réellement à la raiſon. Mais il peut révéler ce qui y *répugne en apparence* c'eſt-à-dire, ce qui paroît contraire à quelqu'un des axiomes que la raiſon nous enſeigne. Dès qu'un dogme eſt certainement révélé, quoiqu'il ſemble contredire la raiſon, il eſt cependant certain qu'il ne la contredit pas, & que c'eſt notre raiſon qui ſe trompe. Il eſt beaucoup plus aiſé de nous aſſurer qu'un dogme eſt révélé, que de voir certainement s'il eſt vrai ou faux en lui-même. Nous le verrons dans la troiſième Lettre.

Dieu ne peut pas nous révéler ce qui nous paroît abſurde & contradictoire. Cette propoſition eſt encore fauſſe : Dieu peut même nous l'enſeigner par les ſeules

lumières de la raiſon ; & déjà nous l'avons prouvé. La droite raiſon, qui eſt la voix de Dieu, nous découvre en lui des attributs qui ſemblent oppoſés & contradictoires, l'unité & l'immenſité, la liberté & l'immutabilité. Donc la révélation, qui eſt auſſi la voix de Dieu, peut nous découvrir en lui d'autres attributs qui ſemblent oppoſés & contradictoires, l'unité de nature, & la trinité des perſonnes.

Une fois convaincus par des raiſonnemens certains, que Dieu eſt tout à la fois ſouverainement libre & immuable, parfaitement ſimple & préſent par-tout, nous concluons que l'impoſſibilité d'accorder ces perfections, vient de la foibleſſe de nos lumières, & non de la nature de l'objet. Donc, pour raiſonner conſéquemment, une fois convaincus par une révélation certaine, que Dieu eſt un en nature, & trois en perſonnes, nous devons conclure que l'impoſſibilité de concilier ces attributs vient de la foibleſſe de nos lumières, & non de la nature de l'objet.

Je crois, Monſieur, être venu à bout de trois choſes qu'il étoit indiſpenſable de faire avant que de paſſer à de nouvelles queſtions. 1.° J'ai montré quel eſt

le principe ſur lequel vous avez conſtamment raiſonné. 2.° J'ai fait voir que vous ne pouvez le ſuivre, ſans vous contredire, & ſans donner atteinte aux vérités les plus eſſentielles de la Religion naturelle. 3.° J'ai prouvé la fauſſeté de ce principe, par l'examen des différentes eſpèces de certitude, par des exemples ſenſibles, par une réponſe ſolide à vos objections. Cette fauſſeté deviendra plus évidente encore par la preuve de fait qui doit être le ſujet de ma troiſième Lettre. Nous verrons que Dieu a révélé effectivement des dogmes incompréhenſibles, qui vous paroiſſent abſurdes & contradictoires, parce que vous en jugez ſelon vos idées naturelles; que cette révélation eſt revêtue de tous les caractères d'évidence dont un fait peut être ſuſceptible. Si Dieu l'a fait, il a donc pu le faire : ſi Dieu a révélé des myſtères, nous pouvons donc, & nous devons les croire; Dieu ne les a pas révélés en vain. Il ne peut pas nous être permis de rejeter ou de révoquer en doute ce que Dieu a révélé.

Dès-à-préſent, & ſans attendre cette nouvelle preuve, il eſt déjà clair que votre principe étant faux, toute la doc-

trine à laquelle il ſert de baſe, ne ſauroit être vraie ; que votre ſyſtème eſt bâti en l'air ; que plus vous avez raiſonné conſéquemment, plus vous vous êtes égaré.

Je ſuis, &c.

LETTRE II.

Sur la néceſſité d'une Révélation ſurnaturelle.

IL y auroit, Monſieur, de la témérité d'examiner la manière dont Dieu peut & doit enſeigner l'homme, ſi nous prétendions régler ſa conduite ſur nos raiſonnemens, au lieu d'appuyer nos raiſonnemens ſur ſa conduite. Ce n'eſt point à notre foible intelligence, dont vous reconnoiſſez vous-même les bornes étroites, qu'il appartient de meſurer la puiſſance, la ſageſſe, les deſſeins de l'Etre ſuprême, & l'étendue de ſes droits ſur les créatures. Mais lorſque Dieu a daigné nous apprendre ce qu'il a fait, nous pouvons hardiment conclure qu'il a pu & qu'il a dû le faire. Cette manière de

procéder eſt la ſeule qui puiſſe s'accorder avec le reſpect que nous devons à la Divinité. Ce n'eſt point néanmoins celle de nos adverſaires, ni la vôtre. Vous commencez par tracer à Dieu le plan qu'il peut & qu'il doit ſuivre, & vous en concluez qu'il l'a ſuivi. Nous aurons ſouvent occaſion de remarquer le faux & l'irrégularité de cette méthode.

Quand nous diſons qu'une révélation ſurnaturelle étoit néceſſaire, vous comprenez qu'il n'eſt pas queſtion d'une néceſſité abſolue à laquelle Dieu ait été aſſujetti. Il lui étoit parfaitement libre de laiſſer l'homme dans l'état purement naturel, ſans autre lumière que la raiſon, ſans autre loi que la conſcience, & de lui deſtiner des peines & des récompenſes proportionnées au bon ou au mauvais uſage qu'il auroit fait de ſes facultés. En ſuppoſant même que la nature humaine ait été créée dans un état plus parfait, élevée à une béatitude ſurnaturelle, & qu'elle en ſoit déchue par le péché, Dieu n'étoit pas obligé pour cela de la rétablir dans ſes droits par le miniſtère d'un médiateur, de lui apprendre la grandeur de ſa deſtinée, de lui impoſer de nouveaux devoirs, ni par

conſéquent de les lui révéler.

Dieu pouvoit ſans doute pardonner par pure miſéricorde le péché de notre premier père, il pouvoit ne le punir que par les misères de cette vie, il pouvoit ſe contenter de donner à la raiſon une connoiſſance plus diſtincte des attributs de la Divinité & des devoirs de la loi naturelle, il pouvoit aſſurer la béatitude éternelle à l'homme qui voudroit profiter de ce nouveau ſecours. Quand il s'agit de la puiſſance abſolue de Dieu, qui oſera lui preſcrire des bornes, ou en fixer l'étendue ?

Mais ſi Dieu a pu ſuivre ce plan, il a pu auſſi s'en former un autre, & même pluſieurs dont nous n'avons pas ſeulement l'idée. Il a pu ne recevoir l'homme en grâce qu'en vue des mérites d'un Rédempteur Dieu & homme, il a pu attacher l'application de ces mérites à certaines pratiques qu'il a daigné preſcrire, & il eſt clair que dans cette hypothèſe il falloit abſolument une révélation expreſſe des deſſeins de Dieu, pour nous faire connoître les nouvelles conditions qu'il mettoit à ſon alliance.

Nous n'entrerons pas dans la diſcuſſion de ce ſyſtème divin, ſi je puis uſer

de ce terme ; nous n'examinerons pas s'il eſt plus digne de Dieu, plus utile à l'homme, que tous ceux que l'on pourroit imaginer : des ſpéculations ſi ſublimes ſont au-deſſus de ma portée. Il faut ſimplifier la queſtion autant qu'il eſt poſſible. Nous nous bornerons donc à demander, ſi, en conſidérant l'état où l'homme étoit réduit lorſque la révélation fut annoncée, on doit juger qu'elle eſt conforme à ſes beſoins ? Il me paroît que cela ſuffit pour établir la néceſſité d'une révélation, & que nous ne ſommes pas obligés de chercher ailleurs que dans vos écrits les preuves de cette néceſſité.

Après avoir expoſé ſommairement les vérités de la Religion naturelle, vous ajoutez : *Il eſt bien étrange qu'il en faille une autre ; par où connoîtrai-je cette néceſſité* (*a*) ? La réponſe eſt fort ſimple : Vous la connoîtrez par votre propre expérience, & par les aveux que vous avez été forcé d'en faire.

On ne peut pas enſeigner plus hautement que vous faites l'inſuffiſance de la

(*a*) Émile, tome 3, page 122.

raiſon & les ténèbres dont elle eſt environnée. *L'Etre incompréhenſible qui embraſſe tout, qui donne le mouvement au monde, & forme tout le ſyſtème des êtres, n'eſt ni viſible à nos yeux, ni palpable à nos mains; il échappe à tous nos ſens. L'ouvrage ſe montre, mais l'ouvrier ſe cache. Ce n'eſt pas une petite affaire de connoître enfin qu'il exiſte, & quand nous ſommes parvenus là, quand nous nous demandons, quel eſt-il? où eſt-il? notre eſprit ſe confond, s'égare, & nous ne ſavons plus que penſer* (a). *Il ſe dérobe également à mes ſens & à mon entendement: plus j'y penſe, plus je me confonds* (b).

S'il eſt ſi difficile de connoître par les ſeules lumières de la raiſon l'exiſtence de Dieu, & encore plus ſon eſſence, l'homme avoit donc beſoin d'un autre ſecours pour y parvenir. Il étoit de la bonté de Dieu, qui veut être connu, & dont la connoiſſance nous eſt ſi néceſſaire, de ſe manifeſter par une autre voie.

On a beau vouloir établir la vertu par

(a) Émile, tome 2, page 313.
(b) Tome 3, page 58.

la raiſon ſeule ; quelle ſolide baſe peut-on lui donner (*a*) ? *Philoſophe, tes loix morales ſont fort belles, mais montre-m'en, de grâce, la ſanction.*

Si la raiſon n'eſt pas capable d'établir la vertu & les règles de nos devoirs ſur des fondemens ſolides, ſi elle ne nous montre les loix morales que comme une belle ſpéculation, ſans fournir aucun motif aſſez puiſſant pour nous y rendre fidèles, il n'y avoit donc rien de plus digne de la ſageſſe & de la bonté de Dieu, que de nous donner une loi plus expreſſe, & de nous engager à l'accomplir par la crainte d'une peine éternelle, & par l'eſpoir d'une récompenſe infinie.

Vous reconnoiſſez votre ignorance ſur l'économie de la vie à venir. Vous ne ſavez *s'il y aura d'autres ſources de bonheur & de peines, que la volupté pure qui naît du contentement de ſoi-même, & le regret amer de s'être avili* (*b*). Et il faut avouer que la raiſon ſeule ne peut dévoiler ce myſtère. Mais convenez auſſi, Monſieur, que ce ſont là de bien foibles mobiles

(*a*) Émile, tome 3, page 187.
(*b*) *Ibid.* page 82.

pour entraîner le commun des hommes. Si Dieu, par la révélation, ne nous eût rien découvert de plus après la mort, il ſeroit fort dangereux que le nombre des méchans ne s'accrût encore, que le vice ne perdît par la multitude des exemples une partie de l'aviliſſement où il nous réduit, que la volupté pure, dont la vertu remplit une ame bien faite, ne fût bien-tôt regardée comme une belle chimère.

Tout le monde n'eſt pas ſuſceptible de cet enthouſiaſme dont vous êtes ſaiſi en étalant les beautés de la vertu; pour ébranler la multitude, il faut frapper l'imagination. Le Maître divin qui nous a donné l'Évangile, a mieux connu que vous les reſſorts de notre ame; la crainte d'un feu éternel doit faire un tout autre effet que le regret de s'être avili: & vous auriez pu dire de l'enfer à plus juſte titre, ce que vous dites du *Poul-Serrho* des Mahométans (*a*). Voilà la véritable ſanction des loix morales que la raiſon ſeule ne pouvoit découvrir.

Bien-tôt, oubliant votre propre doc-

(*a*) Émile, tome 3, page 186.

trine, vous prétendez que la raiſon nous ſuffit. *Les plus grandes idées de la Divinité nous viennent par la raiſon ſeule. Voyez le ſpectacle de la nature, écoutez la voix intérieure. Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conſcience, à notre jugement* (*a*) ?

Sans relever ici vos contradictions, auxquelles il faut déſormais nous accoutumer, nous vous répondons par vos propres termes. *L'ordre de l'univers, tout admirable qu'il eſt, ne frappe pas également tous les yeux. Le peuple y fait peu d'attention, manquant des connoiſſances qui rendent cet ordre ſenſible, & n'ayant point appris à réfléchir ſur ce qu'il apperçoit. Ce n'eſt ni endurciſſement, ni mauvaiſe volonté ; c'eſt ignorance, engourdiſſement d'eſprit. La moindre méditation fatigue ces gens-là, comme le moindre travail des bras fatigue les gens de cabinet. Ils ont ouï parler des œuvres de Dieu & des merveilles de la nature. Ils répètent les mêmes mots, ſans y joindre les mêmes idées, & ils ſont peu touchés de tout ce qui peut élever le ſage à ſon Créateur. Or ſi parmi nous le peuple, à portée de tant d'inſtructions, eſt encore ſi*

(*a*) Émile, tome 3, page 122.

ſtupide, que ſeront ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes dès leur enfance, & qui n'ont jamais rien appris d'autrui? Croyez-vous qu'un Caffre ou un Lapon philoſophe beaucoup ſur la marche du monde & ſur la génération des choſes (*a*)? Le livre de la nature, quoique ouvert à tous les yeux, ne ſuffit donc pas pour inſtruire tous les hommes; la plupart ont beſoin d'un autre maître.

Le peuple, abandonné à lui-même, écoutera-t-il mieux *la voix intérieure de la conſcience?* Cette voix, ſi ſouvent étouffée par les paſſions, par le mauvais exemple, par le préjugé, par la ſtupidité, par l'indolence, eſt-elle aſſez forte pour ſoutenir l'homme dans les ſentiers pénibles de la vertu, pour le roidir contre les répugnances de la nature? *Rien n'eſt plus aimable que la vertu*, comme vous le remarquez très-bien; *mais il en faut jouir pour la trouver telle. Quand on la veut embraſſer, ſemblable au Protée de la fable, elle prend d'abord mille formes effrayantes, & ne ſe montre enfin ſous la ſienne qu'à ceux qui n'ont point lâché priſe* (*b*). C'eſt pour en-

(*a*) Lettre, page 41.
(*b*) Émile, tome 3, page 109.

courager l'homme à vaincre ces obſtacles, que la révélation lui met ſous les yeux de grandes leçons, de grands exemples, une grande récompenſe : heureux encore, ſi avec de ſi puiſſans ſecours il peut triompher de ſa foibleſſe !

Ainſi, en ſoutenant l'inutilité de la révélation, perſonne n'a travaillé plus puiſſamment que vous à nous en faire ſentir la néceſſité. Loin de voir dans les ouvrages de Dieu l'unique objet digne de leur culte, les hommes, ſelon vous, n'y ont trouvé qu'un piège pour tomber dans l'idolâtrie. Enviſageant d'abord tous les êtres comme animés, ils ont dû ſe les repréſenter comme doués d'une puiſſance ſupérieure, comme autant de Dieux ſenſibles. *Ils n'ont pu reconnoître un ſeul Dieu que quand généraliſant de plus en plus leurs idées, ils ont été en état de remonter à une première cauſe, de réunir le ſyſtème total des êtres ſous une ſeule idée, & de donner un ſens au mot* ſubſtance, *lequel eſt au fond la plus grande abſtraction.* Vous concluez que *le polythéiſme a été la première Religion, & l'idolâtrie le premier culte* (*a*).

(*a*) Émile, tome 2, page 316.

Le fait eſt certainement faux, & contraire à l'hiſtoire authentique des origines du monde. Vous nous citez, pour premier monument de l'idolâtrie, *les Marmouzets de Laban*, ſans faire attention que vous paſſez d'un plein ſaut à l'an 2256 depuis la création.

Suppoſons votre principe vrai; voilà donc les hommes néceſſairement idolâtres pendant des milliers d'années, à moins que Dieu n'ait daigné le révéler à eux dès le commencement du monde. L'Écriture nous apprend qu'il l'a fait; il n'a pas attendu que les hommes fuſſent devenus Philoſophes pour le connoître; il a parlé à notre premier père, & lui a donné des loix. L'idolâtrie n'a pris naiſſance que lorſque les peuples ont eu perdu de vue cette première révélation.

Que dis-je, *devenus Philoſophes?* la philoſophie a-t-elle fait connoître Dieu? Vous convenez que non: elle n'a fait que ſubſtituer l'erreur à l'ignorance; il a fallu eſſuyer tous *les bizarres ſyſtèmes de forces, de chances, de fatalité, de néceſſité, d'atomes, de monde animé, de matière vivante, de matérialiſme de toute eſpèce.* Il a fallu attendre ſix mille ans, juſqu'à ce que *l'illuſtre Clarke, éclairant le monde,*

annonçât enfin l'Etre des Etres & le diſpenſateur des choſes (*a*). Or Clarke eſt un catéchiſme fort à portée des ignorans. S'ils n'en avoient point d'autre, ils ſeroient en danger de ne connoître Dieu de long-temps.

Il ne faut aux hommes que la Religion naturelle. Mais eſt-il aiſé de la leur inſpirer? Non, & vous en avertiſſez : *Ce n'eſt pas une petite affaire de ſavoir ſeulement s'il y a un Dieu* (*b*). Pour cette entrepriſe, on a beſoin de longs préparatifs & de matériaux rares. Il vous faut d'abord un élève de vingt ans, dont on ait perfectionné les organes, aiguiſé l'eſprit, étendu les connoiſſances, formé le jugement par tous les moyens que la ſagacité la plus induſtrieuſe ait pu ſuggérer, qui poſsède déjà les élémens de toutes les ſciences, les principes de tous les arts, qui ſache tout, excepté qu'il y a un Dieu ; un jeune homme que l'on ait ſoigneuſement écarté du vice, en qui l'on ait empêché les paſſions de ſe faire ſentir, qui ſoit en état de ſuivre

(*a*) Émile, tome 3, page 30.
(*b*) Tome 2, page 314.

le fil de plusieurs démonstrations très-subtiles & très-abstraites, de comparer le système qu'on lui propose avec celui des Athées, des Spinosistes, des Matérialistes, des Sceptiques, des Pyrrhoniens, des mécréans de toutes les sectes. Enfin l'on parvient à lui donner une Religion, que l'on appelle la *Religion naturelle ;* & le miracle opéré, l'on conclud d'un air de triomphe : donc il ne faut point de Religion révélée. C'est une dérision. L'on concluroit beaucoup mieux : donc il en faut une. Des prodiges tels que votre Émile ne seront jamais communs parmi les hommes. Si l'on ne peut acquérir une Religion à moins de frais, les trois quarts & demi du genre humain sont très-légitimement dispensés d'en avoir. Ainsi, prodiges pour prodiges, nous préférons ceux que Dieu a faits à ceux que vous voulez faire.

Ne pensez pas, Monsieur, que j'abuse du terme, en appelant prodige un homme persuadé de la Religion naturelle par votre méthode. Si j'avois toute la fécondité de votre éloquence, je vous rendrois avec usure tout ce que vous avez débité avec tant d'emphase sur la difficulté de discuter les preuves de la révélation.

Pour tout ſymbole, vous prouvez trois vérités, que vous appelez vos trois articles de foi ; la première, qu'une volonté meut l'univers & anime la nature ; la ſeconde, que la matière mûe ſelon de certaines loix, nous montre une intelligence ; la troiſième, que l'homme a une ame libre & maîtreſſe d'elle-même. *De ces trois*, ajoutez-vous, *l'on déduit aiſément tous les autres* (*a*). Pas ſi aiſément ; à peine le quart de vos Lecteurs ſera-t-il en état de faire cette opération métaphyſique. Le reſte prendra de la Religion naturelle ce qu'il pourra, ou plutôt le très-grand nombre remportera pour fruit de ſa lecture, l'unique conſéquence qu'il cherchoit, que l'on peut ſe paſſer de Religion. Voilà l'important ſervice que vos livres rendent au genre humain.

Mais ſuppoſons que vous nous ayiez donné un ſyſtème de Religion complet, auquel il ne manque rien, une morale auſſi pure, auſſi parfaite que celle de l'Évangile : Je demande, 1.° pourquoi aucun des anciens Philoſophes n'eſt parvenu à en faire autant ? pourquoi il

(*a*) Émile, tome 3, page 71.

a fallu attendre ſix mille ans depuis la création, pour ſavoir enfin de quoi la raiſon humaine étoit capable ? Je vous fais, 2.° la même invitation que vous faites au Philoſophe : *Vos loix morales ſont fort belles, mais montrez-nous-en la ſanction ; ceſſez de battre la campagne, & dites-nous nettement ce que vous mettez à la place du feu éternel* (*a*). Nous eſtimerons enſuite l'effet que cela pourra faire ſur le genre humain, ou plutôt nous l'avons déjà vu. Je vous ſupplie, 3.° de me dire par quelle voie le peuple, les ignorans, les barbares, recevront une inſtruction ſi néceſſaire, quel eſt le motif que vous ſaurez mettre à leur portée pour les ranger ſous vos loix. Vous le ſavez, c'eſt ici l'écueil de la philoſophie, c'eſt où je vous attends; vous n'avez eu garde d'en laiſſer échapper un ſeul mot dans tous vos livres.

Suppoſons encore, car on ne riſque rien de multiplier les ſuppoſitions à votre gré, ſuppoſons que la raiſon puiſſe aujourd'hui vous ſuffire pour vous former une Religion pure, pour vous engager à

(*a*) Émile, tome 3, page 187.

la ſuivre, quelle conſéquence en réſultera-t-il contre la néceſſité d'une révélation ? C'eſt à cette révélation même que vous êtes redevable de vos lumières. Si vous n'aviez pas lu l'Évangile, raiſonneriez-vous auſſi juſte ſur les attributs de Dieu, ſur la règle des mœurs ? Après avoir été élevé à cette école divine, vous inſultez à votre Maître, vous dites que l'on pouvoit ſe paſſer de ſes leçons. Eſt-ce dans un Chrétien, inſtruit par Jeſus-Chriſt, & infidèle à ſon baptême, qu'il faut examiner la portée de la lumière naturelle ? C'eſt dans un Payen, dans celui qui n'a eu d'autre ſecours que des enſeignemens humains, que les préceptes de la philoſophie. J'en appelle à vous-même, pour décider des connoiſſances qu'il peut acquérir ſur la Religion.

Quand il s'agit de ſavoir ce que l'homme peut faire, la règle la plus sûre eſt de conſidérer ce qu'il a fait. Or, qu'étoit devenue chez tous les peuples la Religion naturelle, lorſque Dieu leur envoya un Maître pour les inſtruire ? Que n'ai-je ici toute la vivacité de votre pinceau, pour peindre les erreurs & les vices qui infectoient le genre humain ! A ce défaut, j'emprunterai celui d'un grand maître :

le Lecteur me ſaura gré de lui avoir préſenté un tableau parfait, au lieu de la foible ébauche que je pourrois faire.

« Les Nations les plus éclairées & les » plus ſages, les Chaldéens, les Égyp- » tiens, les Phéniciens, les Grecs, les » Romains, étoient les plus ignorans & » les plus aveugles ſur la Religion : tant » il eſt vrai qu'il faut y être élevé par » grâce particulière, & par ſageſſe plus » qu'humaine. Qui oſeroit raconter les » cérémonies des Dieux immortels & » leurs myſtères impurs ? Leurs amours, » leurs cruautés, leurs jalouſies & tous » leurs autres excès étoient le ſujet de » leurs fêtes, de leurs ſacrifices, des » hymnes qu'on leur chantoit, & des » peintures que l'on conſacroit dans leurs » Temples. Ainſi le crime étoit adoré & » reconnu néceſſaire au culte des Dieux. » Le plus grave des Philoſophes défend » de boire avec excès, ſi ce n'étoit dans » les fêtes de Bacchus, & à l'honneur de » ce Dieu. Un autre, après avoir ſévè- » rement blâmé toutes les images mal- » honnêtes, en excepte celles des Dieux » qui vouloient être honorés par ces in- » famies. On ne peut lire ſans étonne- » ment les honneurs qu'il falloit rendre

» à

» à Vénus, les proſtitutions qui étoient » établies pour l'adorer. La Grèce, toute » polie & toute ſage qu'elle étoit, avoit » reçu ces myſtères abominables. Dans » les affaires preſſantes, les particuliers » & les Républiques vouoient à Vénus » des Courtiſannes, & la Grèce ne rou- » giſſoit pas d'attribuer ſon ſalut aux » prières qu'elles faiſoient à leur Déeſſe. » Après la défaite de Xerxès & de ſes » formidables armées, on mit dans le » Temple un tableau où étoient repré- » ſentés leurs vœux & leurs proceſſions, » avec cette inſcription de Simonides, » Poëte fameux : *Celles-ci ont prié la* » *Déeſſe Vénus, qui, pour l'amour d'el-* » *les, a ſauvé la Grèce.*

» S'il falloit adorer l'amour, ce devoit » être du moins l'amour honnête ; mais » il n'en étoit pas ainſi. Solon, qui le » pourroit croire, & qui attendroit d'un » ſi grand nom une ſi grande infamie ? » Solon, dis-je, établit à Athènes le » Temple de Vénus la proſtituée, ou de » l'amour impudique. Toute la Grèce » étoit pleine de Temples conſacrés à ce » Dieu, & l'amour conjugal n'en avoit » pas un dans tout le pays.

» Cependant ils déteſtoient l'adultère

» dans les hommes & dans les femmes : » la ſociété conjugale étoit ſacrée parmi » eux. Mais quand ils s'appliquoient à la » Religion, ils paroiſſoient comme poſ- » ſédés par un eſprit étranger, & leur » lumière naturelle les abandonnoit.

» La gravité Romaine n'a pas traité la » Religion plus ſérieuſement, puiſqu'elle » conſacroit à l'honneur des Dieux les » impuretés du théâtre & les ſanglans » ſpectacles des Gladiateurs, c'eſt-à-dire » tout ce qu'on pouvoit imaginer de plus » corrompu & de plus barbare.

» Mais je ne ſais ſi les folies ridicules » que l'on mêloit dans la Religion, n'é- » toient pas encore plus pernicieuſes, » puiſqu'elles lui attiroient tant de mé- » pris. Pouvoit-on garder le reſpect qui » eſt dû aux choſes divines, au milieu » des impertinences que contoient les » fables, dont la repréſentation ou le » ſouvenir faiſoit une ſi grande partie du » culte divin ? Tout le ſervice public » n'étoit qu'une continuelle profanation, » ou plutôt une dériſion du nom de Dieu; » & il falloit bien qu'il y eût quelque » puiſſance ennemie de ce nom ſacré, » qui ayant entrepris de le ravilir, pouſ- » ſât les hommes à l'employer dans des

» choſes ſi mépriſables, & même à le
» prodiguer à des ſujets ſi indignes.
» Il eſt vrai que les Philoſophes avoient
» à la fin reconnu qu'il y avoit un autre
» Dieu que ceux que le vulgaire adoroit;
» mais ils n'oſoient l'avouer. Au con-
» traire, Socrate donnoit pour maxime,
» qu'il falloit que chacun ſuivît la Reli-
» gion de ſon pays. Platon, ſon diſci-
» ple, qui voyoit la Grèce & tous les
» pays du monde remplis d'un culte in-
» ſenſé & ſcandaleux, ne laiſſe pas de
» poſer comme un fondement de ſa Ré-
» publique, qu'*il ne faut jamais rien chan-*
» *ger dans la Religion qu'on trouve établie,*
» *& que c'eſt avoir perdu le ſens que d'y*
» *penſer.* Des Philoſophes ſi graves, &
» qui ont dit de ſi belles choſes ſur la
» nature divine, n'ont oſé s'oppoſer à
» l'erreur publique, & ont déſeſpéré de
» la pouvoir vaincre. Quand Socrate fut
» accuſé de nier les Dieux que le public
» adoroit, il s'en défendit comme d'un
» crime; & Platon, en parlant du Dieu
» qui avoit formé l'univers, dit qu'il eſt
» difficile de le trouver, & qu'il eſt dé-
» fendu de le déclarer au peuple. Il pro-
» teſte de n'en parler jamais qu'en énig-
» me, de peur d'expoſer une ſi grande
» vérité à la moquerie.

» Dans quel abyme étoit le genre humain, qui ne pouvoit ſupporter la » moindre idée du vrai Dieu ! Athènes, » la plus polie & la plus ſavante de tou» tes les villes Grecques, prenoit pour » Athées ceux qui parloient des choſes » intellectuelles, & c'eſt une des raiſons » qui avoit fait condamner Socrate. Si » quelques Philoſophes oſoient enſeigner » que les ſtatues n'étoient pas des Dieux, » comme l'entendoit le vulgaire, ils ſe » voyoient contraints de s'en dédire: » encore, après cela, étoient-ils bannis » comme des impies, par ſentence de » l'Aréopage. Toute la terre étoit poſſé» dée de la même erreur : la vérité n'y » oſoit paroître. Le Dieu, créateur du » monde, n'avoit de temple ni de culte » qu'en Jéruſalem. Quand les Gentils y » envoyoient leurs offrandes, ils ne fai» ſoient autre honneur au Dieu d'Iſraël, » que de le joindre aux autres Dieux. La » ſeule Judée connoiſſoit ſa ſainte & ſé» vère jalouſie, & ſavoit que partager » la Religion entre lui & les autres » Dieux, étoit la détruire (a) ».

(a) Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle, deuxième Partie, chapitre 16, page 277.

Croyez-vous, Monſieur, qu'il fût avantageux au genre humain de demeurer plus long-temps dans un état ſi déplorable ? peut-il aſſez bénir la providence de l'en avoir tiré par la révélation ?

Vous oppoſerez peut-être à cette peinture des déſordres du Paganiſme, ce que vous avez dit, que la croyance des Payens influoit peu ſur leurs mœurs : *Jetez les yeux ſur toutes les Nations du monde, parcourez toutes les hiſtoires ; parmi tant de cultes inhumains & bizarres, parmi cette prodigieuſe diverſité de mœurs & de caractères, vous trouverez par-tout les mêmes idées de juſtice & d'honnêteté, par-tout les mêmes notions du bien & du mal. L'ancien Paganiſme enfanta des Dieux abominables, qu'on eût puni ici-bas comme des ſcélérats, & qui n'offroient pour tableau du bonheur ſuprême, que des forfaits à commettre, & des paſſions à contenter. Mais le vice, armé d'une autorité ſacrée, deſcendoit en vain du ſéjour éternel, l'inſtinct moral le repouſſoit du cœur des humains. En célébrant les débauches de Jupiter, on admiroit la continence de Xénocrate ; la chaſte Lucrèce adoroit l'impudique Vénus ; l'intrépide Romain ſacrifioit à la Peur, il invoquoit le Dieu qui mutila ſon*

père, & mouroit ſans murmure de la main du ſien : les plus mépriſables Divinités furent ſervies par les plus grand hommes. La ſainte voix de la nature, plus forte que celle des Dieux, ſe faiſoit reſpecter ſur la terre, & ſembloit reléguer dans le ciel le crime avec les coupables (*a*).

Ces réflexions prouvent très-bien ce dont il eſt queſtion dans cet endroit, que les ſuperſtitions payennes n'ont pu étouffer entièrement les principes de la loi naturelle ; qu'il s'eſt trouvé de temps en temps des cœurs droits, dont la conduite réclamoit contre l'erreur publique; mais la multitude en étoit-elle moins vicieuſe, le crime moins autoriſé par la Religion, les déſordres moins fréquens? Je ne rapporterai pas ceux que les Apologiſtes du Chriſtianiſme ont reproché aux Payens, comme des uſages publics & journaliers. Ce témoignage vous ſeroit ſuſpect ; celui des Auteurs profanes ne le ſera pas. Vous avez lu dans Tacite, dans Suétone, dans Amien Marcellin, les terribles effets des ſpectacles barbares de l'Amphithéâtre ; dans Ovide, dans

(*a*) Émile, tome 3, page 98.

Juvenal, l'influence qu'avoient ſur les mœurs les obſcénités des Comédiens & des Pantomimes; dans Térence & dans Lucien, les impreſſions funeſtes que faiſoient les ſtatues & les tableaux déshonnêtes; dans Ovide, les prières criminelles que les Payens adreſſoient à leurs Dieux.

Voilà, Monſieur, des déſordres qu'il eſt impoſſible de révoquer en doute, & qui n'ont ceſſé qu'à la prédication de l'Évangile. Sans cette doctrine ſalutaire, ils règneroient encore. C'eſt l'Évangile qui a fait tomber tous les Dieux l'un après l'autre, qui a diſſipé les craintes que l'on avoit par-tout de ces êtres imaginaires, qui a ſupprimé l'exécrable coutume de les appaiſer par des ſacrifices inhumains, par des combats de Gladiadiateurs, par le ſang des enfans le plus tendrement aimés. C'eſt l'Évangile qui a décrédité par-tout les oracles, les ſortilèges & tous les genres de divination, au grand dépit & au grand étonnement de la philoſophie, qui les mettoit ſous ſa protection. Il a ſupprimé ou adouci l'eſclavage, humaniſé les nations, reſſerré les liens de la ſociété, rendu les gouvernemens moins ſanguinaires. Il a retran-

chés les dévotions licencieuſes, plus chères aux idolâtres que leurs Dieux, ces fêtes uniquement propres à ruiner impunément les obligations du mariage, & à dégrader l'humanité. Il a éclairé également tous les hommes ; il a mis la vérité à portée des peuples les plus groſſiers & de l'âge le plus tendre : un enfant de douze ans, médiocrement inſtruit de ſa Religion, en ſait plus ſur les perfections de Dieu, ſur ſa propre deſtinée, ſur ſes devoirs, que le plus vanté des Philoſophes de l'antiquité.

A cette preuve de fait, qui ne ſouffre point de réplique, ajoutons l'aveu des Philoſophes mêmes. Si la ſeule lumière naturelle étoit ſuffiſante pour faire connoître à l'homme tout ce qu'il lui importe de ſavoir, ces anciens Sages, ſi appliqués à la recherche de la vérité, y ſeroient ſans doute parvenus. Ils reconnoiſſent eux-mêmes l'inutilité de leurs tentatives, & le beſoin d'une révélation divine. Perſonne n'ignore l'humble aveu qu'en a fait l'un des plus grands génies de la Grèce. Platon, déſeſpère de connoître jamais l'origine & la deſtinée de l'homme, *à moins*, dit-il, *qu'on ne nous donne une voie plus sûre, comme quelque*

promeſſe ou révélation divine, afin que ſur elle, comme ſur un vaiſſeau qui ne court aucun danger, nous achevions heureuſement le voyage de notre vie. Si cette lumière ſurnaturelle a été néceſſaire aux Savans & aux Sages, combien étoit-elle plus néceſſaire au peuple & aux eſprits bornés ?

Vous voyez, Monſieur, que les preuves de la néceſſité d'une révélation ſont pas auſſi légères que vous de le perſuader ; que vous les fou vous-même, en affectant de ne pa voir. Notre raiſon eſt bornée ; elle n connoît qu'à grande peine les vérités qu'il lui importe le plus il falloit une révélation p lumières. Notre raiſon aux dogmes les plus éviden des difficultés inſolubles : il fa révélation pour diſſiper ſes doutes. raiſon eſt lente dans ſes progrès ; beſoin d'étude, de méditations cherches ; fort peu d'homm capables, preſque tous ſont d d'autres ſoins : il falloit que la tion mît la vérité à portée de tout monde, parce que tout le monde eſt également intéreſſé à la connoître. Notre

raiſon eſt foible dans ſes efforts ; quoiqu'elle ſente les avantages de la vertu, elle en eſt détournée par les paſſions : il falloit y engager l'homme par un puiſſant intérêt, par la crainte des peines & l'eſpoir d'une récompenſe. La révélation étoit donc néceſſaire pour rendre la connoiſſance de la vérité plus claire, plus étendue, plus certaine, plus commune, plus efficace.

Elle l'étoit encore pour nous apprendre le culte que Dieu exige de nous, pour rendre la Religion uniforme, & en faire un lien de ſociété. Cette raiſon ſera miſe dans un plus grand jour par les réponſes que je dois donner à vos objections.

Si la Religion naturelle eſt inſuffiſante, dites-vous, *c'eſt par les obſcurités qu'elle laiſſe dans les grandes vérités qu'elle nous enſeigne : c'eſt à la révélation de nous enſeigner ces vérités d'une manière ſenſible à l'eſprit de l'homme, de les mettre à ſa portée, de les lui faire concevoir afin qu'il les croie. La foi s'aſſure & s'affermit par l'entendement. La meilleure de toutes les Religions eſt infailliblement la plus claire* (*a*).

(*a*) Émile, tome 3, page 138.

J'avoue d'abord que je ne conçois pas ces paroles : *La foi s'assure & s'affermit par l'entendement*. La foi changée en évidence, n'eſt plus *foi*, comme je l'ai déjà obſervé. Mais allons au fait.

Voici, ce me ſemble, votre raiſonnement : Selon nous, la révélation eſt néceſſaire pour ſuppléer à la Religion naturelle ; elle en doit donc diſſiper les obſcurités. Or celle que nous citons, loin de diſſiper ces obſcurités, les augmente, en nous enſeignant des myſtères ; ce n'eſt donc pas celle dont nous avions beſoin.

Je conviens, Monſieur, que la révélation doit diſſiper les obſcurités de la Religion naturelle, autant qu'il eſt poſſible de le faire, & autant qu'une raiſon, eſſentiellement bornée comme la nôtre, peut le comporter ; mais je ſoutiens qu'il eſt impoſſible qu'aucune révélation les diſſipe entièrement : je le montrerai tout à l'heure. J'ajoute encore qu'une connoiſſance des vérités éternelles, auſſi claire que vous la demandez, eſt incompatible avec l'état d'épreuve dans lequel nous devons être ſur la terre. Il ſeroit auſſi injuſte d'exiger ici-bas une vue ſans nuage de la Divinité & de ſes deſſeins,

que de vouloir y jouir des récompenſes de la vertu & d'un parfait empire ſur nous-mêmes : vous reconnoiſſez l'injuſtice de ce déſir (*a*). La foi doit être un hommage libre & volontaire de notre eſprit à la ſouveraine autorité de Dieu : la connoiſſance claire & parfaite de ſes attributs & de ſes œuvres ne laiſſeroit plus aucun lieu au mérite ; elle ne convient tout au plus qu'à l'état de béatitude & à l'ame dégagée des liens du corps.

Mais falloit-il des myſtères ? Voilà la pierre de ſcandale. Oui, Monſieur, il en falloit ; & cela ne pouvoit être autrement. Il falloit nous faire mieux connoître la nature divine. Or cette nature eſt eſſentiellement incompréhenſible, parce qu'elle eſt infinie : *Notre entendement borné ne conçoit rien ſans bornes, tout ce qu'on appelle infini nous échappe* (*b*). C'eſt votre propre réflexion. La révélation la plus claire ne peut donc abſolument nous faire concevoir parfaitement tous les attributs divins. Fuſſions-nous des Anges,

(*a*) Émile, tome 3, page 78.
(*b*) *Ibid.* page 80.

nous ne comprendrions pas encore la nature divine. Dieu ſeul peut ſe comprendre lui-même.

Il falloit nous développer l'économie de la providence & de la vie à venir, c'eſt-à-dire les décrets de la ſainteté & de la juſtice de Dieu. Si ces attributs ſont eux-mêmes incompréhenſibles, comment la révélation peut-elle nous mettre en état de pénétrer les loix qui doivent en émaner ? Ne faudra-t-il pas toujours s'écrier avec vous : *O Etre clément & bon ! quels que ſoient tes décrets, je les adore ; ſi tu punis les méchans, j'anéantis ma foible raiſon devant ta juſtice* (*a*) ?

Il falloit nous apprendre à rendre à Dieu un culte digne de lui : ce culte ne peut être que l'hommage parfait de toutes nos facultés, & par conſéquent de notre raiſon. Vous reconnoiſſez que *le plus digne uſage que nous puiſſions en faire eſt de l'anéantir devant Dieu* (*b*). Il falloit donc que Dieu nous rendît cet anéantiſſement néceſſaire, en nous révélant des vérités incompréhenſibles.

(*a*) Émile, tome 3, page 84.
(*b*) *Ibid.* page 88.

Il falloit nous empêcher de nous égarer de nouveau ; quelqu'éclairée que la raiſon pût être, elle ne ſeroit jamais infaillible : les plus grands génies ont donné dans les plus grandes erreurs. Il falloit donc nous mettre dans la néceſſité de nous repoſer entièrement ſur l'autorité divine, en nous obligeant à croire des dogmes dont elle ſeule pût nous garantir la vérité.

Il falloit nous intéreſſer par le ſentiment, nous attacher à Dieu par amour & par reconnoiſſance ; & y a-t-il un ſeul de nos myſtères qui n'opère cet effet ? Trois perſonnes divines occupées de notre ſalut ; un Dieu revêtu de notre nature & immolé pour nous ; un Dieu qui ſe donne à nous, & devient notre nourriture : voilà ce qui a fait des Saints. La philoſophie endurcit le cœur, vous en convenez (*a*), il falloit l'amollir par la foi.

Pour tout dire en un mot, Dieu a révélé des myſtères ; donc il en falloit.

Qu'ils vous ſcandaliſent ou non, voici où la queſtion eſt réduite. La révélation chrétienne n'a-t-elle pas été utile au

(*a*) Émile, tome 3, page 183. Note.

genre humain ? n'a-t-elle pas mis dans un plus grand jour toutes les vérités eſſentielles de la Religion naturelle ? Chez les Nations qui la ſuivent, le peuple n'eſt-il pas communément moins ignorant, moins vicieux qu'il ne l'étoit autrefois, & qu'il ne l'eſt encore chez les barbares & les infidèles ? Si vous en diſconveniez, il ne ſeroit pas difficile de le prouver par vos propres aveux. La révélation chrétienne a donc opéré les deux grands effets pour leſquels elle étoit néceſſaire ; elle a diſſipé l'ignorance, elle a infiniment diminué les erreurs & les vices. Pourriez-vous en dire autant du Mahométiſme ? La révelation chrétienne eſt par conſéquent celle dont le genre humain avoit beſoin, & que Dieu devoit donner. Les prétendus inconvéniens que vous y trouvez encore, ne prouvent point que cette révélation ne ſoit véritable.

Par où connoîtrai-je cette néceſſité de la révélation ? *De quoi puis-je être coupable en ſervant Dieu ſelon les lumières qu'il donne à mon eſprit, & ſelon les ſentimens qu'il inſpire à mon cœur* (*a*) ? L'homme ne

(*a*) Émile, tome 3, page 122.

ſe ſeroit pas rendu coupable, s'il avoit ſuivi les lumières de la raiſon & les ſentimens de la nature; mais oſerez-vous ſoutenir qu'il ne s'en ſoit pas écarté? Au lieu de ſervir Dieu, il l'a oublié & méconnu; au lieu d'obſerver les loix de la morale, il s'eſt plongé dans les plus affreux déſordres. Pour le ramener à ſes devoirs, il a fallu la lumière plus vive, la voix plus éclatante de la révélation. Celui qui s'obſtine aujourd'hui à rejeter ce ſecours, eſt coupable d'orgueil, puiſqu'il ſe flatte de pouvoir faire de ſa raiſon un meilleur uſage que n'en a fait le reſte du genre humain; il eſt coupable d'ingratitude & de déſobéiſſance, puiſqu'il refuſe d'uſer des bienfaits de Dieu, & de ſe ſoumettre à ſes ordres.

Quelle pureté de morale, quel dogme utile à l'homme & honorable à ſon Auteur, puis-je tirer d'une doctrine poſitive, que je ne puiſſe tirer ſans elle du bon uſage de mes facultés (a)?

Suppoſons pour un moment que la morale de l'Évangile ne ſoit ni plus pure ni plus parfaite que celle que les

(a) Émile, tome 3, page 122.

anciens Sages ont tirée du bon uſage de leurs facultés, pourquoi n'ont-ils pu engager perſonne à la ſuivre, tandis que de pauvres pêcheurs ont aſſujetti des peuples innombrables à la morale chrétienne ? pourquoi, convaincus de l'unité de Dieu, dogme certainement utile à l'homme & honorable à ſon Auteur, n'ont-ils eu, ni le courage de l'enſeigner, ni le talent de le perſuader, tandis que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres ont fait de ce dogme eſſentiel la baſe de leurs inſtructions ? Il étoit donc néceſſaire de donner ce dogme & cette morale, comme une doctrine poſitive deſcendue du ciel, & le prouver par des ſignes ſurnaturels, puiſque les hommes n'avoient pu ſe réſoudre à l'embraſſer, tant qu'ils ne l'avoient enviſagé que comme une doctrine humaine fondée ſur le raiſonnement.

Montrez-moi ce qu'on peut ajouter pour la gloire de Dieu, pour le bien de la ſociété, & pour mon propre avantage aux devoirs de la loi naturelle, & quelle vertu vous ferez naître d'un nouveau culte qui ne ſoit pas une conſéquence du mien (*a*).

(*a*) Émile, tome 3, page 122.

Du moins conviendrez vous que la foi, telle que l'Évangile nous la commande, n'eſt, ni un devoir que vous regardiez comme impoſé par la loi naturelle, ni une vertu qui ſoit une conſéquence du culte que vous admettez. Or la foi rend à Dieu la gloire qui lui eſt dûe, puiſque par la foi nous l'adorons comme vérité ſouveraine, à laquelle nous devons croire plutôt qu'à nos foibles lumières; elle procure notre propre avantage, puiſqu'elle nous exempte de la recherche pénible & périlleuſe de ce qu'il nous importe le plus de ſavoir : recherche qui eſt hors de la portée des trois quarts du genre humain. Elle fait le bien de la ſociété, parce que, réuniſſant les eſprits par la même croyance, elle rapproche par là même les cœurs & les ſentimens. Telle eſt l'idée que S. Paul nous a donnée des effets de la foi, & vous ſemblez l'avoir adoptée, lorſque vous avez dit que *ſans la foi nulle véritable vertu n'exiſte* (*a*).

J'ajoute encore que, par le nouveau culte enſeigné dans l'Évangile, l'eſpé-

(*a*) Émile, tome 3, page 181.

rance eſt plus ferme, parce qu'elle eſt appuyée ſur la parole expreſſe de Dieu; la charité plus vive & plus ſincère, parce qu'elle eſt animée par un motif plus touchant; l'obéiſſance plus facile, parce qu'elle eſt formée ſur un modèle plus parfait, ſur l'exemple d'un Homme-Dieu. Je pourrois en dire autant de toutes les autres vertus.

Dieu n'a-t-il pas tout dit à nos yeux, à notre conſcience, à notre jugement (*b*)? Non, Monſieur: il s'étoit réſervé bien des choſes que la raiſon ne pouvoit pas nous dire. L'Évangile nous a donné de la puiſſance, de la ſageſſe, de la bonté de Dieu, des idées infiniment ſupérieures à celles que nous pouvions puiſer dans la contemplation de la nature; il nous a fait connoître notre origine & notre deſtinée, ſur leſquelles la raiſon ne pouvoit ſuffiſamment nous inſtruire; il nous a dévoilé les myſtères de la vie future, où la lumière naturelle étoit incapable de pénétrer.

Quand il auroit tout dit, les hommes ne l'ont pas entendu; il a fallu leur ré-

(*a*) Émile, tome 3, page 122.

péter les mêmes leçons par une voix plus puiſſante, faire parler par des prodiges les élémens & les créatures inanimées, pour réveiller les hommes engourdis & ſourds aux cris de la nature. C'eſt la réponſe de S. Paul (*a*).

Qu'eſt-ce que les hommes nous diront de plus ? Leurs révélations ne font que dégrader Dieu, en lui donnant les paſſions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Etre, je vois que les dogmes particuliers les embrouillent ; que loin de les ennoblir, il les aviliſſent ; qu'aux myſtères inconcevables qui l'environnent, ils ajoutent des contradictions abſurdes ; qu'ils rendent l'homme orgueilleux, intolérant, cruel ; qu'au lieu d'établir la paix ſur la terre, ils y portent le fer & le feu (*b*).

Je conviens que les hommes ne nous ſauroient rien dire de plus que ce que la raiſon nous apprend, que les révélations humaines ne font que dégrader Dieu, témoin la prétendue révélation de Mahomet, & ces ridicules oracles dont ſe vantoient autrefois les Payens;

(*a*) 1. Cor. 1. 2
(*b*) Émile, t.

mais il n'en eſt pas de même des révélations divines. Je vous ai déjà montré que les accuſations que vous formez, ne peuvent tomber ſur la révélation faite à Moyſe; & ſi vous avez en vue la révélation chrétienne, outre la fauſſeté de l'application, c'eſt encore une contradiction formelle avec ce que vous avez dit ailleurs (*a*).

En avouant que les notions du grand Etre ſont environnées de *myſtères inconcevables*, vous établiſſez, ſans y penſer, la néceſſité de la révélation & de la foi. Quand vous prétendez qu'à ces myſtères on ajoute des contradictions abſurdes, vous ne comprenez pas ce que je vous ai démontré dans la première Lettre, que toute doctrine inconcevable doit néceſſairement nous paroître abſurde & contradictoire, dès que nous la comparons à nos idées naturelles. Ainſi, puiſque vous admettez des myſtères, on vous aura bien-tôt prouvé, par vos propres raiſonnemens, que vous admettez des contradictions.

Quant à ce que vous ſoutenez, que

(*a*) 168.

les révélations rendent l'homme orgueilleux & cruel, nous remettrons, ſi vous l'agréez, cette diſcuſſion à la ſixième Lettre, où nous parlerons des abus & des maux que vous imputez au Chriſtianiſme.

Mais il eſt étrange que vous ayiez daigné répéter une objection uſée à force d'être rebattue. *Il vaudroit mieux n'avoir aucune idée de la Divinité, que d'en avoir des idées baſſes, fantaſtiques, injurieuſes, indignes d'elle; c'eſt un moindre mal de la méconnoître, que de l'outrager. J'aimerois mieux, dit le bon Plutarque, qu'on crût qu'il n'y a point de Plutarque au monde, que ſi l'on diſoit que Plutarque eſt injuſte, envieux, jaloux, & ſi tyran, qu'il exige plus qu'il ne laiſſe le pouvoir de faire.* (a).

1.° L'application de cette penſée de Plutarque porte à faux; jamais perſonne, à moins qu'il ne fût idolâtre ou inſenſé, n'a eu de Dieu ces idées baſſes & injurieuſes. Celles que le Chriſtianiſme nous donne, y ſont directement oppoſées. Il nous repréſente Dieu ſous les titres de Bienfaiteur, de Père, de Sau-

(a) Émile, tome 2, page 326.

veur, de Rémunerateur : idées touchantes, propres à inſpirer aux plus groſſiers l'amour, la reconnoiſſance, la piété, le reſpect envers Dieu.

2.° Cette objection n'eſt qu'un ſophiſme, comme le remarque l'Auteur de l'Eſprit des Loix. *Il n'eſt d'aucune utilité au genre humain, que l'on croie qu'un certain homme exiſte, au lieu qu'il eſt très-utile que l'on croie que Dieu eſt. De l'idée qu'il n'eſt pas, ſuit notre indépendance, ou, ſi nous ne pouvons pas avoir cette idée, celle de notre révolte* (*a*). Quand donc il ſeroit vrai que nier l'exiſtence de Dieu, c'eſt lui faire une moindre injure que d'en avoir une fauſſe idée, c'eſt du moins un plus grand malheur pour la ſociété. Or Dieu déſapprouve, non ſeulement ce qui lui fait déshonneur, mais encore ce qui eſt pernicieux au genre humain.

Une des plus graves accuſations que vous intentez contre le Chriſtianiſme, eſt de nous preſcrire une morale peu proportionnée aux forces de l'humanité : *A force d'outrer tous les devoirs, il les*

(*a*) Eſprit des Loix, livre 24, chapitre 2.

rend impraticables & vains
auroit mérité de bonnes pr
vous n'en alléguez point d'au
ſévérité avec laquelle de rigi
teurs interdiſent aux jeunes
le chant, la danſe, la cultu
lens agréables, & les amuſ
conviennent à cet âge.

Il y a de l'injuſtice d'impute
tianiſme les travers de quelq
mélancoliques. Il eſt faux qu
terdiſe les amuſemens du mo
néral ; on n'en blâme que l'e
abus, contre leſquels vous
vous-même avec raiſon. On
point aux jeunes filles le chan
ſe, la gaieté, pourvû qu'el
livrent qu'avec les perſonne
ſexe ; mais permettre les
confuſes des jeunes gens, les
ſpectacles, les courſes noctur
une licence que vous n'appro
rement pas. On défend encore
femmes la culture des talens
pourvu qu'elles n'en faſſent uſa
me vous le ſouhaitez, que p

(a) Émile, tome 4, page 62.

ſement de leurs époux. Perſonne qui n'applaudiſſe de grand cœur à tout ce que vous dites ſur un article ſi important, & ſi capable de contribuer à la réforme de nos mœurs. Plût au ciel que l'on ſuivît par-tout le véritable eſprit du Chriſtianiſme ! Tant de bons avis que vous donnez, & qui ne ſont que trop néceſſaires, ſe trouveroient ſuperflus. Mais il ne falloit pas y mêler des imputations fauſſes & odieuſes : cela empêche tous les bons effets qu'ils pourroient produire.

On me dit qu'il falloit une révélation pour apprendre aux hommes la manière dont Dieu vouloit être ſervi ; on aſſigne en preuve la diverſité des cultes bizarres qu'ils ont inſtitués, & l'on ne voit pas que cette diverſité même vient de la fantaiſie des révélations. Dès que les peuples ſe ſont aviſés de faire parler Dieu, chacun l'a fait parler à ſa mode, & lui a fait dire ce qu'il a voulu. Si l'on n'eût écouté que ce que Dieu dit au cœur de l'homme, il n'y auroit jamais eu qu'une Religion ſur la terre (a).

Dites mieux, Monſieur, il n'y en au-

(a) Émile, tome 3, page 123.

roit point eu du tout. Dieu ne dit point au cœur de l'homme quelles ſont les pratiques extérieures qui peuvent lui plaire. Or, ſans culte extérieur, public & uniforme, la Religion ne ſauroit ſubſiſter long-temps parmi les hommes. Nous ne ſommes point de purs eſprits, la ſociété ne ſe maintient point par des penſées & par des ſentimens, mais par des actions & des pratiques; ſi quelque ſpectacle ou cérémonie ne frappe les ſens & ne réveille les ſentimens de Religion, bien-tôt le culte de l'eſprit & du cœur s'évanouira, le genre humain retombera dans la barbarie, dont les inſtitutions religieuſes l'ont fait ſortir. Dès la naiſſance du monde les hommes ſe ſont raſſemblés pour rendre en commun leurs hommages & leurs vœux au Seigneur; ils ont eu des pratiques communes & des ſignes extérieurs pour témoigner leurs ſentimens & les inſpirer à leurs ſemblables. L'uſage de ces ſignes n'a jamais été abandonné au caprice des particuliers, mais toujours fixé par la tradition, & tranſmis des pères aux enfans. Sans cette précaution, la Religion ne peut, ni ſe perpétuer, ni réunir le genre humain.

Vous vous ſouviendrez, s'il vous plaît, que la néceſſité de fixer le culte eſt en effet une des raiſons qui font ſentir le beſoin de la révélation ; mais ce n'eſt ni l'unique ni la principale : nous avons vu qu'il y en a d'autres qui ſont pour le moins auſſi frappantes.

Il n'eſt rien moins que prouvé que la diverſité des cultes ſoit venue *de la fantaiſie des révélations.* Tout Inſtituteur d'un nouveau culte s'eſt ſervi de révélations vraies ou fauſſes pour le faire adopter, parce qu'il comprenoit fort bien qu'il n'appartient qu'à Dieu ſeul de décider de quelle manière il veut être ſervi : & cette conduite uniforme de tous les Légiſlateurs eſt une preuve convaincante que la néceſſité d'une révélation eſt une idée puiſée dans la nature.

Selon vous, l'homme a été néceſſairement idolâtre pendant des milliers d'années, & c'eſt par le polythéiſme que la Religion a dû commencer. Or l'idolâtrie n'a jamais pu être un culte uniforme, parce que c'eſt un culte de pure fantaiſie ; & chaque peuple, chaque particulier même a la ſienne. Sans qu'il fût queſtion de révélation, le culte, ſelon vos principes, ne pouvoit être le

même chez les différens peuples (*a*).

Il falloit un culte uniforme, je le veux bien ; mais ce point étoit-il donc ſi important, qu'il fallût tout l'appareil de la puiſſance divine pour l'établir (*b*) ?

Oui, Monſieur, ce point étoit important, puiſqu'il s'agiſſoit de rendre les ſentimens de Religion durables, univerſels, & d'en faire le lien de la ſociété. Sans l'appareil de la puiſſance divine les hommes n'ont pu ſavoir ſi Dieu exigeoit tel culte particulier, & n'ont pu être obligés à l'adopter. Sans ce même appareil Dieu ne pouvoit perſuader les dogmes incompréhenſibles qu'il lui plaiſoit de révéler. Dès qu'il a fallu des myſtères, comme cela eſt prouvé, il a fallu des moyens ſurnaturels pour en établir la foi, une miſſion extraordinaire & des prodiges pour la conſtater, il a fallu une autorité toujours vivante pour enſeigner. Tout cela ſe ſuit. Nous le verrons dans les Lettres ſuivantes.

Ne confondons point le cérémonial de la Religion avec la Religion. Le culte que Dieu

(*a*) Voyez la neuvième Lettre.
(*b*) Émile, tome 3, page 123.

demande eſt celui du cœur; & celui-là, quand il eſt ſincère, eſt toujours uniforme (*a*).

La Religion demande néceſſairement un cérémonial; & quoiqu'il n'en ſoit pas le plus eſſentiel, ſans lui elle ne ſauroit ſubſiſter long-temps. C'eſt parce que Dieu demande le culte du cœur, qu'il exige auſſi celui des ſens: l'un ne doit point être ſéparé de l'autre. Un cœur ſincèrement touché ne peut renfermer ſes tranſports au-dedans de lui-même; il les fait éclater, & les inſpire ainſi à ſes ſemblables. Se borner au culte extérieur, c'eſt une hypocriſie; ne prêcher que le culte intérieur, c'eſt un faux zèle, c'eſt laiſſer chacun le maître d'avoir de la Religion, ou de n'en point avoir; & voilà tout ce que les libertins demandent, plus hypocrites en cela que ceux auxquels ils reprochent ce défaut.

En quel ſens, je vous prie, le culte du cœur, le culte purement intérieur, peut-il être uniforme, tant qu'il ne ſe montre au-dehors ſous aucune forme? Vous vous jouez ici des termes, & vous abuſez du langage.

(*a*) Émile, tome 3, page 124.

C'eſt avoir une vanité bien folle de s'imaginer que Dieu prenne un ſi grand intérêt à la forme de l'habit du Prêtre, à l'ordre des mots qu'il prononce, aux geſtes qu'il fait à l'Autel, & à toutes ſes genuflexions .... Dieu veut être adoré en eſprit & en vérité ; ce devoir eſt de toutes les Religions, de tous les pays, de tous les hommes. Quant au culte extérieur, s'il doit être uniforme pour le bon ordre, c'eſt purement une affaire de police ; il ne faut point de révélation pour cela (*a*).

Vous convenez donc que le cérémonial de la Religion doit être réglé au moins par une loi de police. Dès qu'il l'eſt, il n'eſt plus permis aux particuliers de le négliger ou de le changer. Ce ſeroit déſobéir à une loi établie pour le bon ordre, & vous reconnoiſſez que *quiconque déſobéit aux loix, déſobéit à Dieu* (*b*). Il eſt donc vrai que Dieu prend intérêt à l'obſervation du cérémonial ainſi réglé, & ce n'eſt plus une vanité folle de l'imaginer. Auſſi le Vicaire Savoyard, quoique perſuadé de

(*a*) Émile, tome 3, page 124.
(*b*) Lettre, page 86.

l'indifférence des Religions, ſe fait un devoir de remplir toutes les fonctions d'un Eccléſiaſtique : *Sa conſcience lui reprocheroit d'y manquer volontairement en quelque point* (*a*). Il eſt vrai que l'on ne conçoit pas trop bien comment l'on peut ſe faire un devoir de conſcience d'obſerver exactement ce qui eſt indifférent, & à quoi Dieu ne prend aucun intérêt. On conçoit encore moins comment ce Vicaire, qui dit la meſſe, qui récite ſon bréviaire, qui porte à l'Etre ſuprême les *vœux du peuple ſous une forme preſcrite* (*b*), peut dire ailleurs, *qu'il ne prie pas Dieu* (*c*). Mais ce ſont là les myſtères qu'il faut croire dans la Religion naturelle. Perſonne n'a jamais enſeigné, avec autant de zèle que vous, cette maxime, que l'on ne doit rien croire que ce que l'on peut concevoir, & jamais perſonne n'a écrit tant de choſes inconcevables.

Dieu veut être adoré en eſprit & en vérité, c'eſt-à-dire que le culte extérieur,

(*a*) Émile, tome 3, page 170.
(*b*) *Ibid.* page 171.
(*c*) *Ibid.* page 116.

pour être agréable à Dieu, doit être accompagné du culte de l'esprit & du cœur ; & c'est ce que Jesus-Christ n'a cessé de prêcher aux Juifs, qui faisoient consister toute leur Religion en cérémonies, sans s'embarasser de la pratique des vertus. Mais cet abus du culte extérieur, trop commun dans toutes les Religions, ne prouve pas qu'il soit inutile, & jamais Jesus-Christ ne l'a enseigné. Il a même prouvé le contraire par son exemple, puisqu'il a soigneusement observé le rit extérieur prescrit par la loi de Moyse : en blâmant les Pharisiens de ce qu'ils donnoient la préférence aux pratiques d'appareil, sur les vertus les plus nécessaires, il a dit en termes exprès, qu'il falloit être fidèle aux unes, & ne pas négliger les autres (*a*).

Le culte extérieur est *une affaire de police* sans doute, mais de police Ecclésiastique, & non pas de police purement civile : & quand vous dites ailleurs que *c'est au Souverain à régler la police dans ses États* (*b*), c'est-à-dire à y établir quelle Religion il lui plaît, [illegible]

(*a*)
(

tiſme, le Judaïſme, ou l'idolâtrie, s'il le juge à propos, vous confondez toutes les notions, & vons abuſez des termes. Les Apôtres ont chargé les Paſteurs de régler la forme du culte & la police de l'Égliſe, & non pas de la recevoir des Magiſtrats ſéculiers (*a*). Tous les peuples ont ſenti qu'il y avoit une différence à faire entre les divers objets de la police extérieure, que celle de la Religion doit appartenir à ſes Miniſtres, & celle des affaires civiles aux Officiers du Prince. Dès que l'on voudra donner atteinte à une diſtinction ſi ſage, l'on ne manquera jamais de produire en même temps deux effets pernicieux, d'anéantir la Religion, & d'ébranler l'État. Nous reprendrons cette matière dans la neuvième Lettre.

Nous convenons qu'il n'eſt pas beſoin d'une révélation expreſſe pour régler le rit extérieur de la Religion & la diſcipline Eccléſiaſtique ; mais nous ſoutenons que dès qu'ils ſont une fois établis par les Paſteurs légitimes, il n'eſt plus permis à perſonne de s'en diſpenſer, ni d'y donner atteinte ; & nous diſons avec

(*a*) Act. 20. 28. Tit. 1. 5.

vous, que *quiconque déſobéit aux loix, déſobéit à Dieu.*

Par une nouvelle conſéquence de vos principes, vous prétendez que dans la Religion les dogmes ne ſont pas plus eſſentiels que les cérémonies. *Qu'une Vierge ſoit la mère de ſon Créateur; qu'elle ait enfanté Dieu, ou ſeulement un homme auquel Dieu s'eſt joint; que la ſubſtance du Père & du Fils ſoit la même, ou ne ſoit que ſemblable; que l'eſprit procède de l'un des deux qui ſont le même, ou de tous deux conjointement; je ne vois pas que la déciſion de ces queſtions, en apparence eſſentielles, importe plus à l'eſpèce humaine, que de ſavoir quel jour de la lune on doit célébrer la pâque, s'il faut dire le chapelet, jeûner, faire maigre, parler Latin ou François à l'Égliſe, orner les murs d'images, dire ou entendre la meſſe, &c.* (a).

Vous vous arrêtez en beau chemin, Monſieur; pourquoi ne pas pouſſer le principe juſqu'où il peut aller? Que Jeſus-Chriſt ſoit l'envoyé de Dieu, ou que ce ſoit Mahomet; qu'il ſoit le Meſſie attendu par les Juifs, ou que ce ſoit un

(a) Émile, tome 4, page 86.

impoſteur ; que l'Évangile ou l'Alcoran ſoit un livre divin ; qu'il faille être baptiſé, ou circoncis ; que l'on croie un ſeul Dieu, ou que l'on admette des Divinités ſubalternes, qu'eſt-ce que cela importe à l'eſpèce humaine ? Le même homme peut être, ſans conſéquence pour les mœurs, Catholique à Rome, & Calviniſte à Génève, Turc à Conſtantinople, & Juif en Hollande, Idolâtre à Pekin, & Chrétien à Paris.

Avec ce principe on ſe trouve fort au large en matière de religion. Que Dieu ait enſeigné telle doctrine, qu'il ait preſcrit telle pratique, que nous importe ? Nous ne ſommes obligés, ni de croire à ſa parole, ni d'être ſoumis à ſes ordres. Obéiſſons à notre raiſon, & tout eſt bien. Voilà la ſeule prétention des Athées, des Matérialiſtes, des impies de toute eſpèce : dès qu'ils ne troublent point la ſociété, perſonne n'a droit de s'informer de ce qu'ils croient, on leur doit laiſſer pleine liberté.

Ils nous renvoient ſans ceſſe à la morale ; on croiroit que cette morale leur tient fort au cœur. Nous verrons dans la ſuite ce qu'il en faut penſer, & les conſéquences qui découlent de leur méthode.

Ce n'eſt point à nous, Monſieur, de juger quelles ſont les vérités eſſentielles, quels ſont les dogmes indifférens. Tout ce que Dieu a révélé eſt eſſentiel dans ce ſens, qu'il n'eſt jamais permis de le rejeter ou d'en douter. La ſeule queſtion ſenſée & raiſonnable, en fait de Religion, eſt de ſavoir ſi Dieu a effectivement enſeigné & commandé quelque choſe. Elle fera le ſujet de la Lettre ſuivante, & nous l'examinerons, s'il vous plaît, avec une attention particulière.

Je ſuis, &c.

LETTRE III.

Sur l'exiſtence & les preuves d'une Révélation.

Nous entrons, Monſieur, dans l'examen de la plus importante des queſtions que nous ayions à traiter, l'exiſtence d'une révélation : vous l'adm
quelque choſe, vous l'aſſure
je l'admets d
fondemens b

d'abord votre ſyſtème, nous lui oppoſerons enſuite celui du Chriſtianiſme, & nous verrons lequel eſt le mieux lié, le plus ſuivi, lequel s'accorde mieux avec les idées de la bonté & de la ſageſſe de l'Etre ſuprême.

Je tiens, dites-vous, *pour révélée, toute doctrine où je reconnois l'eſprit de Dieu* (*a*). *Je la reconnois* (l'authenticité de l'Évangile) *en conſéquence de l'Évangile & de la ſublimité que j'y vois, ſans qu'on me l'atteſte..... L'Evangile eſt la pièce qui décide, & cette pièce eſt entre mes mains. De quelque manière qu'elle y ſoit venue, & quelque Auteur qui l'ait écrite, j'y reconnois l'Eſprit divin* (*b*). Le Vicaire Savoyard *propoſe des doutes & des difficultés ſur les révélations en général, donnant pourtant à la nôtre ſa véritable certitude dans la pureté, la ſainteté de ſa doctrine, & dans la ſublimité toute divine de celui qui en fut l'Auteur* (*c*).

Voilà vos preuves. Vous les développez dans le magnifique témoignage que vous rendez à la divinité de Jeſus-Chriſt

(*a*) Lettre, page 108.
(*b*) *Ibid.* page 112.
(*c*) *Ibid.* page 116.

& de ſon Évangile. Je le tranſcrirai tout entier, quoiqu'il ſoit déjà imprimé dans trois ouvrages différens, non-ſeulement parce que je voudrois pouvoir le graver dans tous les eſprits & dans tous les cœurs, mais encore parce qu'il faut le confronter avec ce que vous dites ailleurs. Jugez par là, Monſieur, de la ſincérité avec laquelle j'applaudis à ce qu'il y a de beau, de vrai, de ſolide dans vos écrits.

« Je vous avoue que la majeſté des » Écritures m'étonne ; la ſainteté de l'É- » vangile parle à mon cœur. Voyez les » livres des Philoſophes avec toute leur » pompe ; qu'ils ſont petits près de cela ! » Se peut-il qu'un livre, à la fois ſi ſu- » blime & ſi ſimple, ſoit l'ouvrage des » hommes ? ſe peut-il que celui dont il » fait l'hiſtoire, ne ſoit qu'un homme » lui-même ? Eſt-ce là le ton d'un en- » thouſiaſte ou d'un ambitieux ſectaire ? » Quelle douceur, quelle pureté dans ſes » mœurs ! quelle grâce touchante dans » ſes inſtructions ! quelle élévation dans » ſes maximes ! quelle profonde ſageſſe » dans ſes diſcours ! quelle préſence d'eſ- » prit, quelle fineſſe & quelle juſteſſe » dans ſes réponſes ! quel empire ſur ſes

» paſſions ! Où eſt l'homme, où eſt le
» ſage qui ſait agir, ſouffrir & mourir
» ſans foibleſſe & ſans oſtentation? Quand
» Platon peint ſon juſte imaginaire, cou-
» vert de tout l'opprobre du crime, &
» digne de tous les prix de la vertu, il
» peint trait pour trait Jeſus-Chriſt : la
» reſſemblance eſt ſi frappante que tous
» les Pères l'ont ſentie, & il n'eſt pas
» poſſible de s'y tromper. Quels préju-
» gés, quel aveuglement ne faut-il point
» avoir pour oſer comparer le fils de
» Sophroniſque au fils de Marie ? Quelle
» diſtance de l'un à l'autre ! Socrate mou-
» rant ſans douleur, ſans ignominie, ſou-
» tint aiſément juſqu'au bout ſon per-
» ſonnage ; & ſi cette facile mort n'eût
» honoré ſa vie, on douteroit ſi Socrate,
» avec tout ſon eſprit, fût toute autre
» choſe qu'un ſophiſte. Il inventa, dit-
» on, la morale. D'autres avant lui l'a-
» voient miſe en pratique ; il ne fit que
» dire ce qu'ils avoient fait, il ne fit que
» mettre en leçons leurs exemples. Ariſ-
» tide avoit été juſte avant que Socrate
» eût dit ce que c'étoit que juſtice ; Léo-
» nidas étoit mort pour ſon pays avant
» que Socrate eût fait un devoir d'aimer
» la patrie ; Sparte étoit ſobre avant que

» Socrate eût loué la ſobriété; avant qu'il
» eût défini la vertu, la Grèce abondoit
» en hommes vertueux. Mais où Jeſus
» avoit-il pris chez les ſiens cette morale
» élevée & pure dont lui ſeul a donné les
» leçons & l'exemple ? Du ſein du plus
» furieux fanatiſme, la plus haute ſageſſe
» ſe fit entendre, & la ſimplicité des plus
» héroïques vertus honora le plus vil de
» tous les peuples. La mort de Socrate
» philoſophant tranquillement avec ſes
» amis, eſt la plus douce qu'on puiſſe
» déſirer; celle de Jeſus expirant dans
» les tourmens, injurié, raillé, maudit
» de tout un peuple, eſt la plus horrible
» qu'on puiſſe craindre. Socrate prenant
» la coupe empoiſonnée, bénit celui qui
» la lui préſente & qui pleure; Jeſus au
» milieu d'un ſupplice affreux, prie pour
» ſes bourreaux acharnés. Oui, ſi la vie
» & la mort de Socrate ſont d'un ſage,
» la vie & la mort de Jeſus ſont d'un
» Dieu. Dirons-nous que l'hiſtoire de
» l'Évangile eſt inventée à plaiſir ? Ce
» n'eſt pas ainſi qu'on invente, & les
» faits de Socrate, dont perſonne ne
» doute, ſont moins atteſtés que ceux
» de Jeſus-Chriſt. Au fond, c'eſt reculer
» la difficulté ſans la détruire; il ſeroit

» plus inconcevable que pluſieurs hom-
» mes d'accord euſſent fabriqué ce livre,
» qu'il ne l'eſt qu'un ſeul en ait fourni le
» ſujet. Jamais des Auteurs Juifs n'euſſent
» trouvé, ni ce ton, ni cette morale,
» & l'Évangile a des caractères de vérité
» ſi grands, ſi frappans, ſi parfaitement
» inimitables, que l'inventeur en ſeroit
» plus étonnant que le héros (*a*).

Rien de ſi beau, Monſieur, rien de ſi éloquent que ce témoignage, rien de plus glorieux à Jeſus-Chriſt & à ſon Évangile. Quel dommage que vous ayiez détruit, par vos contradictions, toute l'impreſſion qu'il étoit capable de faire! Nous le verrons bien-tôt. Écoutons ce que vous ajoutez.

« Avec tout cela ce même Évangile eſt
» plein de choſes incroyables, de choſes
» qui répugnent à la raiſon, & qu'il
» eſt impoſſible à tout homme ſenſé de
» concevoir ni d'admettre. Que faire au
» milieu de ces contradictions? Etre tou-
» jours modeſte & circonſpect, reſpecter
» en ſilence ce qu'on ne ſauroit ni rejeter

(*a*) Émile, tome 3, page 165, & Lettre, page 108.

» ni comprendre, & s'humilier devant » le grand Etre qui ſeul ſait la vérité. » Voilà le ſcepticiſme involontaire où je » ſuis reſté (*a*).

Permettez-moi de vous demander l'explication de ces dernières paroles. Quel eſt ici l'objet de votre ſcepticiſme, & de quoi doutez-vous ? eſt-ce de cette doctrine que vous ne comprenez pas, ou de l'exiſtence même de la révélation ? Ces deux doutes ſont fort différens. Il me paroît que vous doutez de l'exiſtence de la révélation. Voici mon raiſonnement. Autant il eſt inconteſtable, ſelon vous, que la morale pure & ſublime de l'Évangile vient de Dieu, autant il eſt certain, ſelon vous, que les dogmes abſurdes qu'il contient, n'en viennent pas : *Je croirois plutôt à la magie, que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raiſon.* Ce ſont vos paroles (*b*). Donc autant la morale prouve que l'Évangile eſt une révélation de Dieu, autant les dogmes prouvent que ce n'en eſt pas une. Dieu,

(*a*) Émile, tome 3, page 165, & Lettre, page 108.
(*b*) Lettre, page 106.

qui eſt la ſageſſe & la vérité même, pouvoit-il nous révéler un mélange de vrai & de faux, de raiſon & d'abſurdité ? Vous n'admettez donc pas la révélation : vous en doutez, vous n'en avez aucune conviction. L'égalité de raiſons pour & contre vous a laiſſé dans un *ſcepticiſme involontaire*. Auſſi vous déclarez que la révélation n'eſt pas démontrée à vos yeux (*a*), que vous ne l'admettez ni ne la rejetez (*b*).

Par le même principe vous devez douter encore de la miſſion de Jeſus-Chriſt. Si, d'un côté, il eſt impoſſible qu'un homme ait été capable de prêcher une morale ſi pure & ſi ſublime, de l'autre, il n'eſt pas moins impoſſible, ſelon vous, qu'un envoyé de Dieu ait pu enſeigner des dogmes auſſi abſurdes. Conſéquemment, dans le parallèle que vous faites des trois plus célèbres Légiſlateurs, Moyſe, Jeſus-Chriſt & Mahomet, vous laiſſez la queſtion indéciſe : *Ils ſe ſont dits les envoyés de Dieu ; cela peut être, & n'être pas* (*c*).

(*a*) Lettre, page 62.
(*b*) Émile, tome 3, page 164.
(*c*) Lettre, page 84.

Mais il faut opter, ou Jeſus-Chriſt a été un impoſteur, ou ç'a été un fou. Vous prenez le dernier parti, comme le moins odieux. *Mais quand cela ne ſeroit pas, il ne faut point les traiter ſi légèrement d'impoſteurs. Qui ſait juſqu'où les méditations ſur la Divinité, juſqu'où l'enthouſiaſme de la vertu ont pu dans leurs ſublimes ames troubler l'ordre didactique & rampant des idées vulgaires? Dans une trop grande élévation, la tête tourne, & l'on ne voit plus les choſes comme elles ſont* (*a*). On ne peut pas le dire plus poliment, ni en plus beau ſtyle: Jeſus-Chriſt fut un fou ſublime, un vertueux enthouſiaſte; dans ſes méditations ſur la Divinité la tête lui a tourné. Ici, un autre que moi crieroit au blaſphème; mais vous m'y avez accoutumé, Monſieur, & Jeſus-Chriſt me pardonnera ma patience: il ſera vengé dans un moment.

Remarquez d'abord la contradiction entre vos divers ſentimens ſur Jeſus-Chriſt: vous avez dit qu'il n'a point *le ton d'un enthouſiaſte, ni d'un ambitieux ſectaire*, & vous le faites paſſer pour un

(*a*) Lettre, page 84.

cerveau troublé par l'*enthouſiaſme de la vertu.* Ailleurs vous avez reconnu en lui *la plus haute ſageſſe ;* ici c'eſt un homme qui ne *voit plus les choſes comme elles ſont.*

Voici donc où vous en êtes réduit, à croire des myſtères plus abſurdes que celui de l'Incarnation, & que tous ceux que vous rejetez. Je le prouve. Comme je ne conçois pas ce que c'eſt que la nature & la perſonne divine, je ne comprends pas non plus ſi la divinité & l'humanité ont pu ou n'ont pas pu être unies à la même perſonne ; & cela n'eſt qu'obſcur. Mais je conçois très-clairement ce que c'eſt que la ſageſſe & la folie, je comprends parfaitement qu'une ſageſſe conſommée ne peut pas ſubſiſter dans la même tête avec une folie complette,

de l'autre, des dogmes qu'il eſt impoſſible de concevoir ni d'admettre. A-t-il du moins laiſſé la liberté de croire l'une, & de ne pas croire les autres ? Non ; il a dit en termes exprès à ſes Apôtres : *Prêchez l'Évangile à toute créature ; celui qui croira, ſera ſauvé ; celui qui ne croira pas, ſera condamné* (*a*). Point d'exception. Nous voilà dans la cruelle alternative, ou de croire ce qu'il eſt impoſſible de croire, ou d'être damnés. Bonté ſouveraine, eſt-ce ainſi que vous vous jouez des foibles humains ? Nouveau myſtère, mais myſtère d'iniquité. C'eſt bien ici le cas de dire : je croirois plutôt à la magie que d'admettre une pareille abſurdité.

Dès que Dieu nous donnoit une révélation, il falloit qu'elle fût prouvée. Et quelle preuve en a-t-il donnée ? un livre, l'Évangile : *C'eſt la pièce qui décide* (*b*). Mais les livres ſont des ſources intariſſables de diſputes : les peuples qui n'ont point de livres, ne diſputent point (*c*). Auſſi, ſelon vous, ce livre

(*a*) Marc, 16. 15.
(*b*) Lettre, page 112.
(*c*) *Ibid.* page 75.

énigmatique ;

énigmatique, vraie pomme de diſcorde, a-t-il été la ſource des maux du genre humain. A peine fut-il connu, que l'on commença à diſputer ſur ce qu'il contenoit. On ſe querella, on ſe battit, on ſe tua, & l'on continue encore. Croirons-nous, ſuivant ce ſyſtème, que Dieu vouloit le bien de l'humanité, en lui donnant ce monument unique, ce ſeul organe de la révélation? Non: il vouloit plutôt ſe donner le plaiſir de voir du haut du ciel les hommes s'*entr'égorger pour des logogryphes* (*a*); & c'eſt ainſi qu'il s'amuſe depuis dix-ſept cents ans.

Mais ſi Dieu a établi une nouvelle Religion, ſans doute il a voulu qu'elle fût reçue de tout le monde? Il eſt vrai que ceux qui l'ont annoncée, le déclarent ainſi; ils ſe ſont dits envoyés pour la prêcher à toutes les nations. Cependant Dieu lui a imprimé, ſelon vous, un caractère de réprobation: *Elle eſt fondée ſur l'erreur & le menſonge* (*b*). *Elle s'eſt établie par le fanatiſme, & ſe maintient par l'hy-*

(*a*) Lettre, page 80.

(*b*) Du Contrat ſocial, livre 4, chapitre 8, page 345.

pocriſie (*a*). Auſſi chaque peuple eſt fort le maître de demeurer dans ſa croyance, & de ne point s'embarraſſer de ce que penſent les autres.

Le ſublime de tous ces myſtères, c'eſt qu'en nous donnant ces idées de la Divinité, vous êtes le défenſeur de la cauſe de Dieu & de l'humanité, au lieu que ceux qui tâchent de juſtifier ſa conduite, ſont d'exécrables Prêtres qu'il faudroit brûler.

Vous avez dit, Monſieur, que vous n'aviez pas *une foi robuſte* (*b*). En vérité, vous êtes trop modeſte; je rends hommage à votre foi, elle eſt plus robuſte que la mienne. Jugez à préſent de quel côté eſt le fanatiſme.

N'eſt-il donc pas poſſible d'éviter toutes ces abſurdités, de trouver un ſyſtème raiſonnable? Il eſt tout trouvé, & Dieu l'a ſuivi: vous voulez bien que j'entreprenne ici l'apologie de mon ſouverain Maître. Remontons, s'il vous plaît, au principe que nous avons diſcuté dans la première Lettre: *Dieu peut nous révéler & nous obliger à croire des dogmes incom-*

(*a*) Lettre, page 76.
(*b*) *Ibid.* page 88.

préhenſibles, qui paroiſſent ne point s'accorder avec nos idées naturelles. Je l'ai démontré. S'il le peut, ſuppoſons qu'il l'ait fait. Dans cette hypothèſe, eſt-ce par des raiſonnemens ou par des témoignages ? eſt-ce par l'examen de la doctrine révélée, ou par des faits, que cette révélation doit ſe prouver ? Je ſoutiens, contre vous, que c'eſt par des témoignages, & non par des raiſonnemens.

Exiger des hommes la croyance de pluſieurs dogmes incompréhenſibles, eſt un acte libre de la volonté de Dieu ; il pouvoit l'exiger ou ne pas l'exiger. C'eſt le principe d'où nous ſommes partis. Or un acte libre ne ſe prouve point par des raiſonnemens, mais par le témoignage de celui dont il eſt émané. Il n'y a point de relation néceſſaire entre nos idées & la volonté libre de Dieu. Donc Dieu doit alors prouver ſa volonté par des témoignages, & non par des raiſonnemens.

Un dogme incompréhenſible eſt celui dont la raiſon humaine ne peut découvrir évidemment la vérité ni la fauſſeté, qui doit même lui paroître abſurde, dès qu'elle le compare à ſes autres idées. Donc, ſi Dieu le révèle, nous ne ſommes

pas en droit de le rejeter, parce qu'il nous paroît faux; donc ce n'eſt point l'examen de la doctrine qui doit décider de la vérité ou de la fauſſeté de la révélation.

La révélation eſt un fait. Or un fait ne ſe prouve point par des raiſonnemens, mais par la dépoſition des témoins, par ſes ſuites, par les monumens qui en reſtent. Donc la révélation doit ſe prouver de même.

Si Dieu a parlé aux hommes, s'il leur a donné une Religion, elle doit être faite pour tout le monde, ſe prouver par des motifs qui ſoient à portée de tout le monde. Or une Religion qui ſe prouve par des raiſonnemens, par des démonſtrations, par l'examen de la doctrine, peut être bonne pour des Philoſophes, & non pas pour le peuple. Donc une Religion révélée doit ſe prouver par des faits, parce que les faits ſe vérifiant par les ſens, ſont une preuve qui frappe tout le monde.

Avec des raiſonnemens & des démonſtrations les Philoſophes d'autrefois n'ont éclairé perſonne, & n'ont enſeigné qu'une Religion monſtrueuſe; ceux d'aujourd'hui, avec la même méthode, ne nous

débitent que des abſurdités. Au contraire, douze pêcheurs, avec des faits, ont converti, éclairé, ſanctifié l'univers. Il convenoit donc que la Religion fût prouvée par des faits, & non par des raiſonnemens.

Voilà nos preuves, Monſieur; ſi elles ſont fauſſes, vous nous ferez plaiſir de le montrer; nous vous aurons obligation de nous avoir tirés de l'erreur.

Nous avons du moins ſur vous un avantage. C'eſt que ces raiſonnemens ſe trouvent exactement conformes à la conduite de Dieu & à l'hiſtoire de notre Religion. Jeſus-Chriſt, dont vous reconnoiſſez quelquefois la haute ſageſſe, n'a point argumenté comme vous. Pour prouver ſa miſſion divine, il a dit aux Juifs: *Si vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres .... Les œuvres que je fais au nom de mon Père, rendent témoignage de moi* (*a*). *Si je n'avois pas fait des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils n'auroient point de péché* (*b*).

Quand il a envoyé ſes Apôtres, il ne

(*a*) *Joann.* 10, 25 & 38.
(*b*) *Ibid.* 15, 24.

leur a pas dit, *faites examiner votre doctrine*, les Payens ne s'en ſeroient pas donné la peine, & ils n'étoient pas en état de le faire ; mais il leur a dit : *Allez prêcher, & dites que le royaume des cieux eſt proche : guériſſez les malades, reſſuſcitez les morts, purifiez les lépreux, chaſſez les démons* (*a*). *Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront la foi ; ils chaſſeront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues, ils prendront les ſerpens avec la main ; & s'ils boivent quelque poiſon mortel, il ne leur ſera point de mal ; ils impoſeront les mains ſur les malades, & les malades ſeront guéris* (*b*).

Pour prouver la divinité de leur Maître, les Apôtres renvoient à ſes miracles. *Vous ſavez*, diſent-ils aux Juifs, *que Jeſus de Nazareth a été un homme autoriſé de Dieu parmi vous, par les guériſons, les prodiges & les merveilles que Dieu a opérés par ſon miniſtère au milieu de vous* (*c*).

A ſon exemple, *ils prêchent par-tout, le Seigneur agiſſant avec eux, & confirmant*

(*a*) Matth. 10. 7.
(*b*) Marc. 16. 17.
(*c*) Act. 2. 22.

ſa parole par les miracles qui l'accompagnent (*a*). Loin d'inviter leurs auditeurs à examiner la vérité & l'évidence de leur doctrine, ils déclarent au contraire que la ſageſſe & le raiſonnement n'ayant ſervi qu'à égarer les hommes, *il a plu à Dieu de ſauver les croyans par la folie de la prédication* (*b*).

Les œuvres ſurnaturelles ſont le ſeul genre de preuves auquel les hommes aient été ſenſibles. L'Évangile nous atteſte que ce ſont les miracles de Jeſus-Chriſt qui lui ont attiré des Diſciples. Dans les Actes des Apôtres nous voyons les peuples croire à l'Évangile, à la vue des prodiges. Ils ont eu tort ſans doute, ſi l'on veut s'en rapporter à vous, Dieu a trompé le monde, & le monde s'eſt laiſſé ſéduire.

Point du tout, répondez-vous : *Dieu vous doit-il compte des tromperies d'un impoſteur ? Quand vous vous laiſſez duper, c'eſt votre faute, & non la ſienne* (*c*). Oui, Monſieur, Dieu me doit compte des

(*a*) Matth. 15. 20.
(*b*) 1. Cor. 1. 21.
(*c*) Lettre, page 99.

tromperies d'un impoſteur, ſi cet impoſteur prétendu ſe trouve revêtu d'un caractère de ſainteté, de ſageſſe, de divinité ſi éclatant & ſi marqué, qu'il ſoit impoſſible de ne pas s'y rendre. Si Dieu a permis qu'un tel homme annonçât des erreurs, je ſuis en droit de dire avec un pieux Auteur: Seigneur, ſi je ſuis trompé, c'eſt à vous que je dois m'en prendre: *Domine, ſi error eſt, à te decepti ſumus* (*a*). Dieu, ſans bleſſer ſa bonté, ſa ſageſſe, ſa juſtice, n'a pu permettre qu'un Légiſlateur auſſi divin que l'a été Jeſus-Chriſt, de votre propre aveu, enſeignât autre choſe que la vérité, ou abusât ſes auditeurs par des preſtiges. S'il l'a permis, il n'y a plus de providence, c'eſt le haſard qui conduit l'univers.

Remarquez, Monſieur, que la conduite que nous attribuons à Dieu, eſt un plan ſuivi, & qui ne dément point ſa ſageſſe: celle que vous lui prêtez, eſt une vraie comédie; l'établiſſement de la plus ſainte Religion qui fut jamais, eſt un chaos & une extravagance. Si on eût ſuivi vos idées, jamais il n'y auroit eu

(*a*) Richard de S. Victor.

un Chrétien dans le monde. Dans notre ſyſtème, nous ſommes obligés de croire des myſtères; mais nous les croyons ſur le témoignage de Dieu : la raiſon elle-même nous invite à préférer ce flambeau à nos foibles lumières. Dans le vôtre, on rejette les myſtères que l'on ne conçoit pas, pour admettre des abſurdités cent fois plus inconcevables. Chez vous, c'eſt l'enthouſiaſme ſeul qui décide : l'Évangile vous paroît un livre divin. Aux yeux d'un Juif, l'Évangile eſt une fable, & le Talmud vient de Dieu. Selon le jugement d'un Mahométan, l'Évangile n'enſeigne qu'une doctrine imparfaite : c'eſt l'Alcoran qui eſt deſcendu du ciel. Quels principes pourront ſervir à vuider la conteſtation? Chez nous, il eſt queſtion d'abord de prouver la miſſion du Prédicateur, & de la prouver par des ſignes dont le Juif, le Mahométan, l'idolâtre, le ſavant & l'ignorant ſoient également touchés. Ce point unique une fois vérifié, tout eſt décidé.

Remarquez encore, je vous prie, que la preuve que vous donnez de la divinité de l'Évangile, qui eſt ſi frappante & ſi lumineuſe pour tout homme inſtruit, eſt nulle pour un ignorant. Celui qui ne ſait

pas lire, eſt-il en état de comparer la morale de Jeſus-Chriſt avec celle des Philoſophes, le ton modeſte & inſinuant de ſes diſcours avec la pompe faſtueuſe de leur éloquence ? eſt-il capable de faire le parallèle entre la vie & la mort de Jeſus & celle de Socrate ? connoit-il aſſez la groſſièreté de l'eſprit & des mœurs Judaïques, pour ſentir les vues ſupérieures qu'a eues la providence, en faiſant éclore la révélation chez un peuple ſi mépriſable ? en ſait-il aſſez pour comprendre par l'enchaînement des dogmes, des préceptes, des faits de l'Évangile, que cette hiſtoire n'a pu être compoſée par un impoſteur, & ſur-tout par des Auteurs Juifs ? Cette preuve dont vous vous ſavez ſi bon gré, eſt donc défectueuſe ; elle ne peut faire impreſſion ſur les trois quarts du genre humain. Ce n'eſt point celle qui a converti le monde, & dont Dieu a voulu ſe ſervir.

Pourquoi vous y bornez-vous, Monſieur ? Vous convenez *qu'à rejeter* la révélation, *les difficultés ne ſont pas moindres* qu'à l'admettre (*a*). L'aveu eſt

(*a*) Lettre, page 62.

remarquable ; mais vous n'avez pas pris la peine d'expoſer ces difficultés. Vous avez raſſemblé avec grand ſoin toutes les objections que l'on peut faire contre elle, & pas un mot des preuves qui l'établiſſent, pas un mot des inconvéniens où l'on tombe en la rejetant. Eſt-ce là inſtruire de bonne foi, & mettre le Lecteur en état de balancer également de part & d'autre les raiſons & les difficultés ? Il m'a donc fallu ſuppléer à votre ſilence, mais la vérité y perd ; vous euſſiez fait ſentir avec plus de force & d'éloquence que moi les abſurdités qu'il faut dévorer en rejetant la révélation, & cette ſincérité vous eût fait honneur.

Mais c'eſt à faire des objections que vous triomphez ; vous n'en avez omis aucune : votre livre ſera déſormais le recueil des incrédules. Je tâcherai, en y répondant, d'y mettre un peu plus d'ordre, & je m'engage à vous convaincre de trois choſes ; 1.° que comme en rejetant les myſtères, vous êtes forcé d'en admettre plus que nous, de même en refuſant de croire aux miracles, vous les multipliez ; 2.° que la plupart de vos difficultés contre la Religion révélée ſont

tout auſſi fortes contre la Religion naturelle, & que vous êtes obligé d'y répondre auſſi-bien que nous; 3.° que pluſieurs ſont une rétractation formelle de l'hommage que vous avez rendu à l'Évangile. Je vous en avertis d'avance, afin que vous y regardiez de plus près. Déjà j'ai répondu à ce que vous avez dit pour prouver l'impoſſibilité & l'inutilité de la révélation; nous n'y reviendrons plus.

Dieu lui-même a parlé aux hommes; pourquoi donc n'en ai-je rien entendu ? Il a chargé d'autres hommes de vous rendre ſa parole. J'entends : ce ſont des hommes qui vont me dire ce que Dieu a dit. J'aimerois mieux avoir entendu Dieu lui-même ; il ne lui en auroit pas coûté davantage, & j'aurois été à l'abri de la ſéduction (*a*).

Voilà en vérité, Monſieur, une façon ſingulière de raiſonner. Dieu pouvoit me parler à moi-même, il ne l'a pas fait ? donc, je ne dois pas le croire, lorſqu'il me parle par d'autres. J'aimerois mieux avoir entendu Dieu lui-même : donc il devoit me parler lui-même. Ajoutez, pour rendre l'argument complet, *parce*

(*a*) Émile, tome 3, page 130.

que Dieu doit faire ce que j'aime le mieux.

Il ne lui en auroit pas coûté davantage. Nous verrons tout-à-l'heure le contraire.

J'aurois été a l'abri de la ſéduction. Je me flatte de vous montrer que quand Dieu vous parle par d'autres hommes, vous êtes autant à l'abri de la ſéduction, que s'il vous parloit à vous-même. Allons par ordre, s'il vous plaît.

Pourquoi faut-il des intermédiaires entre Dieu & moi (*a*)? Parce que Dieu m'ayant révélé une doctrine incompréhenſible dans pluſieurs points, l'examen de cette doctrine ne ſuffit pas pour me faire connoître ſi elle vient de Dieu, ou ſi elle n'en vient pas. Tous les examens poſſibles ne la rendront point claire; ils ne me mettront point en état de juger ſi elle eſt vraie ou fauſſe. Il faut donc que Dieu me prouve par des ſignes extérieurs que c'eſt lui qui parle, & qu'il veut que je me ſoumette. Or ces ſignes extérieurs ne peuvent être conſtatés que par la dépoſition ou l'atteſtation des ſens. Ainſi, quand ce ſeroit à moi-même que Dieu auroit parlé, mes ſens ſeroient néceſſai-

(*a*) Lettre, page 101.

rement intermédiaires entre Dieu & ma raiſon. S'il a parlé & donné ces ſignes à d'autres, il faut que ces autres ſoient les témoins ou les intermédiaires entre Dieu & moi.

Mais enfin vous voulez que Dieu vous parle à vous même ; j'y conſens, Monſieur. S'il vous révèle une doctrine incompréhenſible, je vous demande de quels ſignes il pourra ſe ſervir pour vous faire connoître qu'il veut que vous la croyiez, ſinon des miracles ? S'il faut que vous les voyiez vous-même, & qu'ils ſoient faits pour vous ſeul, Dieu eſt donc obligé de les renouveler autant de fois qu'il y aura d'hommes à inſtruire. Au lieu que dans notre ſyſtème un ſeul miracle bien avéré ſuffit pour convaincre tout l'univers, il faut dans le vôtre que Dieu les multiplie à l'infini. *Il en coûteroit donc davantage* à Dieu pour vous parler à vous-même, que pour vous parler par d'autres hommes. L'indécence de cette expreſſion ne doit pas m'être imputée.

Vainement conteſterez-vous cette ſuppoſition, que Dieu vous révèle une doctrine incompréhenſible ; elle eſt prouvée d'avance, & je vous ai averti que tout ce que nous avons à dire en eſt une ſuite néceſſaire.

Ce que Dieu veut qu'un homme faſſe, dites-vous, *il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit lui-même, il l'écrit au fond de ſon cœur* (*a*). Je le veux encore pour un moment. Sera-t-il donc défendu d'aller inſtruire ces peuples ſauvages, ces hommes abrutis, auxquels Dieu n'a rien dit juſqu'ici, du moins qui n'ont pas entendu ſa voix, qui n'ont point encore ſu lire les préceptes de la loi naturelle au fond de leur cœur ? Lorſque vous direz à l'un d'entr'eux que ces préceptes ſont gravés dans le cœur de tous les hommes, & que Dieu leur parle par la raiſon pour les leur enſeigner, s'il vous demande bruſquement, *pourquoi donc n'en ai-je rien entendu ?* que lui répondrez-vous ? Selon vos principes, ces malheureux ſont très-bien fondés à rejeter toute inſtruction, & à ne point vouloir admettre la Religion naturelle. Ce que Dieu veut que je faſſe, vous répondront-ils, il me le dira lui-même au fond de mon cœur ; je n'ai pas beſoin des leçons d'un homme, il me faut celles de Dieu.

(*a*) Émile, tome 2, page 162.

Et comment Dieu lui-même inſtruira-t-il immédiatement des hommes ſourds à la voix de la nature, ſinon par une voix plus puiſſante que la nature ? comment ouvrira-t'il des yeux fermés aux lueurs de la raiſon, ſinon par l'éclat plus vif d'une lumière ſurnaturelle ? Voilà donc autant d'aveugles & de ſourds qu'il faut guérir par miracles, puiſque les hommes ne doivent pas s'en mêler. Ainſi, pour épargner les prodiges, nous allons encore les multiplier. C'eſt le premier inconvénient dont je vous ai averti.

Mais vous l'avez prévenu, & votre expédient eſt admirable : *Ou l'homme apprendra ſes devoirs de lui-même, ou il eſt diſpenſé de les ſavoir* (*a*). Par conſéquent, dès qu'il eſt une fois devenu ſauvage & barbare, Dieu doit plutôt le laiſſer tel, que de lui envoyer quelqu'un pour l'enſeigner, ou de faire un miracle pour l'éclairer. Si l'homme doit apprendre ſes devoirs de lui-même, par quelle autorité prétendez-vous enſeigner la Religion naturelle à votre élève ?

Vous êtes cependant bien ſatisfait de

(*a*) Émile, tome 3, page 151.

votre objection, vous la répétez, vous l'étendez, vous la tournez de cent façons : *Ce ſont toujours des hommes qui nous atteſtent la parole de Dieu, & qui nous l'atteſtent en des langues qui nous ſont inconnues* (*a*). Il ſeroit plus aiſé de comprendre ce que vous voulez dire, ſi vous parliez plus exactement. Ce ſont des hommes qui nous annoncent la parole de Dieu, & c'eſt Dieu qui atteſte que c'eſt ſa parole, & qu'ils ſont ſes envoyés, par le pouvoir qu'il leur accorde de faire des œuvres ſurnaturelles. *Ils nous l'atteſtent en des langues qui nous ſont inconnues.* Point du tout. Quand Moyſe & Jeſus-Chriſt ont parlé aux Juifs de la part de Dieu, ils leur ont parlé dans la langue des Juifs ; quand les Apôtres ont parlé ou écrit aux différens peuples qu'ils vouloient inſtruire, ils ſe ſont ſervis de la langue de ces peuples, & ſouvent par miracle, ſans l'avoir appriſe; quand les Apôtres ont chargé leurs ſucceſſeurs de prêcher après eux, ils ne leur ont pas commandé de le faire dans des langues étrangères à leurs auditeurs.

(*a*) Émile, tome 3, page 130. Lettre, page 98.

C'eſt que vous vouliez faire une jolie antithèſe, & pour y réuſſir, il a fallu abuſer du langage : *Ce ſont des hommes qui nous atteſtent la parole de Dieu ; ſouvent au contraire, nous aurions beſoin que Dieu nous atteſtât la parole des hommes.* Auſſi l'a-t-il fait ; mais vous rejetez cette atteſtation, parce qu'il ne vous plaît pas de la trouver ſuffiſante. En vain Dieu a fait des miracles pour atteſter que Jeſus-Chriſt & les Apôtres annonçoient ſa parole ; dès que la doctrine ne s'accorde pas avec vos idées, vous ne daignez pas ſeulement examiner l'atteſtation.

Mais il reſte toujours une queſtion à réſoudre : Dieu peut-il atteſter ſa parole aux peuples groſſiers, aux ignorans ? S'il le peut, de quel moyen doit-il ſe ſervir pour le faire ? Voilà la difficulté dont vous ne nous tirez point.

Il eſt bien sûr au moins que Dieu eût pu nous donner ſa parole, ſans ſe ſervir d'organes ſi ſuſpects (*a*). Appelez-vous Jeſus-Chriſt & les Apôtres des organes ſuſpects ? S'il eſt sûr que Dieu pouvoit nous parler autrement, il n'eſt pas auſſi

(*a*) Lettre, page 99.

sûr qu'il le devoit ; & puiſqu'il a daigné ſe ſervir de tels organes, j'en conclus que cela convenoit. Dieu a créé les hommes ſociables ; il a voulu que la Religion fût le lien de cette ſociété. Conſéquemment il a réglé que les hommes apprendroient par d'autres hommes les devoirs de Religion, comme ils apprennent les autres devoirs de la vie ſociale, comme vous voulez leur apprendre vous-même les vérités de la Religion naturelle. A cela nul inconvénient. Il y en a un très-grand au contraire à vouloir que Dieu parle à chaque homme en particulier : outre que chaque particulier ſera toujours auſſi libre de rejeter la parole divine, ſi elle contredit ſes idées, la Religion de chaque particulier ne ſera plus la Religion de la ſociété, & chacun s'en formera une à ſa mode.

Vous voulez que Dieu ne parle aux hommes que par l'organe de leur raiſon. C'eſt ainſi qu'il leur a parlé à tous depuis le commencement du monde juſqu'à Jeſus-Chriſt. Vous ſavez comment ils ont été dociles à cette voix, & en quel état la Religion étoit réduite chez les peuples les plus éclairés & les plus ſages. Eſt-il ſurprenant que les hommes n'ayant pas

profité de ce moyen, Dieu, par un nouveau trait de bonté, ait voulu en employer un autre?

Vous vous obſtinez à n'enviſager la Religion que comme un ſyſtême de philoſophie que l'on peut apprendre tout ſeul. Ce n'eſt point cela, Monſieur, c'eſt une nouvelle alliance de Dieu avec les hommes. Telle eſt l'idée que nous en donnent Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres (*a*). Dieu n'a point voulu faire cette alliance avec vous en particulier, mais avec le genre humain : il la fait traiter par un corps d'Ambaſſadeurs, & leur donne des caractères pour ſe faire reconnoître. Vous ne voulez point de l'ambaſſade, vous voulez que votre Chriſtianiſme ſoit de votre cru, & qu'il n'ait rien de commun avec celui du peuple. Vous pouvez être ſectateur de la morale chrétienne, à la bonne heure; mais pour être Chrétien, vous ne l'êtes ſurement pas. On eſt Chrétien par la foi, par le baptême, par la ſoumiſſion à l'Égliſe.

Le Vicaire ſe plaint qu'il faille tant de

(*a*) Matth. 26. 28. &c 1. Cor. 11. 25. 2. Cor. 3. 6. Hebr. 7. 22. &c.

témoignages humains pour certifier la parole divine : que d'hommes, dit-il, *entre Dieu & moi* (*a*) ! Tant mieux, peut-on lui répondre ; vous êtes d'autant plus assuré qu'ils n'ont pas pu s'accorder ensemble à vous tromper sur un fait aussi éclatant que la révélation. Vous comprendrez, Monsieur, mieux qu'un autre, la justesse de cette réponse. Vous ne pouvez ignorer les principes établis dans la *Dissertation sur la certitude des faits* insérée dans l'Encyclopédie, & composée par un de vos anciens associés. Vous me permettrez de vous les rappeler à mesure que vous m'en fournirez l'occasion.

Lorsque Dieu, maître du choix de ses moyens, en choisit par préférence qui exigent de notre part tant de savoir & de si profondes discussions, le Vicaire a-t-il tort de dire, voyons toutefois, examinons, comparons, vérifions ? O si Dieu eût daigné me dispenser de tout ce travail, l'en aurois-je servi de moins bon cœur (*b*) ?

Oui, Monsieur, le Vicaire a tort, parce qu'il suppose une fausseté. Ce n'est

---

(*a*) Lettre, pag. 99. Émile, tome 3, pag. 130.
(*b*) Lettre, page 99.

point notre manière d'examiner la révélation qui exige beaucoup de ſavoir & de profondes diſcuſſions, c'eſt la vôtre. Selon vous, il faut examiner les différentes doctrines que l'on dit révélées, les comparer, vérifier qu'elle eſt la plus digne de Dieu : voilà ce qui exige du travail, du ſavoir, des diſcuſſions, dont très-peu d'hommes ſont capables. Selon nous, il n'eſt queſtion que de s'aſſurer de ces deux faits : ſi Jeſus-Chriſt & les Apôtres ont prêché, s'ils ont fait des miracles pour atteſter leur miſſion.

Faut il être ſavant pour ſe convaincre du premier, dont tous les peuples, Juifs, Mahométans, Chrétiens, dépoſent de concert, dont parlent les Hiſtoriens, même Payens, dont on trouve ſous ſes yeux, même ſans ſavoir lire, autant de monumens qu'il y a d'Égliſes, d'Autels, de Croix, de Fêtes, de Cérémonies dans toute l'étendue du monde chrétien? Jamais perſonne, de quelque nation qu'il ait été, quelque Religion qu'il ait profeſſée, dans quelque ſiècle qu'il ait vécu, n'a nié cette prédication. Y a-t-il un ſeul fait de l'hiſtoire profane, auſſi unanimement, auſſi conſtamment, auſſi univerſellement atteſté? Vous l'avez

remarqué vous-même : *Les faits de Socrate, dont perſonne ne doute, ſont moins atteſtés que ceux de Jeſus-Chriſt* (*a*).

Le ſecond fait, que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres ont fait des miracles pour prouver leur miſſion, ſe démontre par les mêmes atteſtations que le premier. Ces miracles ont été avoués par les Juifs, par les Payens, par les Mahométans ; & ſi vous doutez de cet aveu, vous pourrez le voir dans *l'Hiſtoire de l'établiſſement du Chriſtianiſme, tirée des ſeuls Auteurs Juifs & Payens*, imprimée récemment. Ces miracles ſont rapportés par mille témoins oculaires qui ont répandu leur ſang pour atteſter qu'ils les avoient vus ; les tombeaux, les cendres de ces témoins exiſtent parmi nous. Ici les pierres parlent, Monſieur ; nous n'avons pas beſoin de livres, comme vous le ſuppoſez, pour nous apprendre les prodiges opérés à l'établiſſement de l'Évangile. A moins qu'un déluge univerſel ne bouleverſe de nouveau la face de la terre, les monumens de la révélation ne pourront jamais être méconnus. L'univers changé par les

(*a*) Lettre, page 99.

Apôtres & leurs ſucceſſeurs ; voilà le livre des ignorans, & c'eſt le mien.

Voulez-vous une preuve plus déciſive, à mon avis, c'eſt votre propre témoignage. Après avoir fait les plus grands efforts pour nous faire douter de ces prodiges contre tous vos principes, malgré l'intérêt de ſyſtème, en dépit de vos préjugés, la force de la vérité en a arraché l'aveu de votre bouche, vous convenez qu'il eſt impoſſible que l'*hiſtoire de l'Évangile ſoit inventée à plaiſir.* Voilà le ſeul témoignage que j'oppoſe déſormais à l'incrédulité. Au lieu de dire comme Dioclès, jamais Jupiter ne m'a paru plus grand que depuis que je vois Épicure à ſes pieds, je dis : jamais les miracles de Jeſus-Chriſt ne m'ont paru mieux prouvés, que depuis que Jean-Jacques Rouſſeau a été forcé d'en convenir.

Étoit-ce à vous, Monſieur, qu'il convenoit de nous objecter la difficulté de conſtater la révélation, vous qui avez fait de la Religion naturelle un myſtère dont il eſt donné à ſi peu de gens de ſonder les profondeurs ? Si, à la vue de vos démonſtrations métaphyſiques & de tous les ſophiſmes qu'on peut leur oppoſer, votre élève s'aviſoit de dire : *O ſi Dieu eût*

eût daigné me diſpenſer de toutes ces diſcuſſions l'en aurois-je ſervi de moins bon cœur? quelle ſeroit votre réponſe ?

Pour être sûr d'un miracle, il faut ſavoir, dites-vous, *quels faits ſont dans l'ordre de la nature, & quels autres faits n'y ſont pas ; pour dire juſqu'à quel point un homme adroit peut faſciner les yeux des ſimples, peut étonner même les gens éclairés ; chercher de quelle eſpèce doit être un prodige, & quelle authenticité il doit avoir, non-ſeulement pour être cru, mais pour qu'on ſoit puniſſable d'en douter ; comparer les preuves des vrais & des faux prodiges, & trouver des règles ſures pour les diſcerner* (a).

Point du tout ; il n'eſt pas néceſſaire d'entrer dans tout ce détail, pour ſavoir que la réſurrection d'un mort eſt un miracle ; quand nous n'aurions, pour prouver le Chriſtianiſme, d'autre prodige que la réſurrection de Jeſus-Chriſt, il n'en faudroit pas davantage. Bien-tôt je vous montrerai que, pour établir ce fait, il ne faut pas une authenticité plus grande que pour certifier tout autre fait ſenſible. Ce n'eſt point *un ſigne particulier fait*

(a) Émile, tome 3, page 132.

devant peu de gens obſcurs, & dont tout le reſte des hommes ne ſaura jamais rien que par ouï-dire (*a*). C'eſt un fait vu par plus de cinq cents témoins à la fois, qui en ont dépoſé comme témoins oculaires, qui l'ont ſoutenu en face aux Juifs, dans le temps qu'il eût été facile de les démentir, ſi le fait eût été faux, qui ont donné leur vie pour ſureté de leur dépoſition. De pareils témoignages ne ſont point des ouï-dires.

Il ne ſert à rien d'oppoſer à un événement auſſi éclatant *les prodiges que le peuple & les ſimples diſent avoir vus* (*b*). Des faits qui manquent de preuves, n'ébranlent point la certitude de ceux qui ſont ſolidement appuyés.

Quand on vous dit que le fait de la révélation eſt atteſté comme tous les faits hiſtoriques, comme l'exiſtence de Sparte ou de Rome, vous feignez d'abord de vouloir plaiſanter; & voici ce que vous répondez. *Conſidérez donc, de grâce, qu'il eſt tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains ſoient atteſtés par des témoignages*

(*b*) Émile, tome 3, page 133.
(*b*) *Ibid.* page 134.

humains. Ils ne peuvent l'être par aucune autre voie ; je ne puis ſavoir que Sparte & Rome ont exiſté, que parce que des Auteurs contemporains me le diſent, & entre moi & un autre homme qui a vécu loin de moi, il faut néceſſairement des intermédiaires. Mais pourquoi en faut-il entre Dieu & moi ? & pourquoi en faut-il d'auſſi éloignés qui en ont beſoin de tant d'autres ? Eſt-il ſimple, eſt-il naturel que Dieu ait été chercher Moyſe pour parler à Jean-Jacques Rouſſeau (a) ?

Oſerois-je vous demander, Monſieur, pourquoi, au lieu de Moyſe, vous n'avez pas parlé de Jeſus-Chriſt ? *Eſt-il ſimple, eſt-il naturel que Dieu ait été chercher Jeſus-Chriſt pour parler à Jean-Jacques Rouſſeau ?* Car enfin la raiſon eſt égale. Mais alors vous euſſiez révolté tout le monde ; on vous eût accuſé de ne pas croire même à Jeſus-Chriſt, tandis que vous proteſtez le contraire. Il s'agit bien clairement de la révélation chrétienne, dans l'endroit que vous voulez réfuter, & vous nous renvoyez à Moyſe. C'eſt une petite ſupercherie de votre part ; je vous demande pardon, ſi j'ai l'indiſcrétion de la dévoiler.

(a) Lettre, page 190.

En voulant plaiſanter, comment n'avez-vous pas vu le ridicule dont vous alliez vous couvrir ? Vous avez fait vous-même la comparaiſon que vous blâmez, en diſant que *les faits de Socrate, dont perſonne ne doute, ſont moins atteſtés que ceux de Jeſus-Chriſt.* Si donc, au lieu de vous parler de Sparte & de Rome, on vous avoit cité les faits de Socrate, qu'auriez-vous répliqué ?

Suppoſons qu'un incrédule profitant de votre réponſe, attaque ainſi la preuve que vous avez donnée de la vérité de l'Évangile. *Conſidérez donc, de grâce, qu'il eſt tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains ſoient atteſtés par des témoignages humains. Ces témoignages ſuffiſent pour me faire croire les faits de Socrate, parce que ce ſont des faits humains ; mais ils ne ſont pas ſuffiſans pour me perſuader les faits de Jeſus-Chriſt, qui ſont des prodiges, des événemens ſurnaturels, ni par conſéquent pour me convaincre de la vérité de l'hiſtoire qui les rapporte.* A cela, Monſieur, que répondriez-vous ? Voilà comme vous êtes conſtant dans vos principes. Ce ſeroit donc à nous de nous égayer à vos dépens ; mais nous laiſſons les railleries à ceux qui n'ont rien de meilleur à dire.

La remarque de l'incrédule ſeroit auſſi fauſſe que la vôtre; nous le verrons dans un moment.

Il eſt tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains ſoient atteſtés par des témoignages humains ; ils ne peuvent l'être par aucune autre voie. Cela eſt vrai; mais par la même raiſon, il eſt tout-à-fait dans l'ordre qu'un fait public, ſenſible, palpable, comme la prédication & les miracles de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, ſoient atteſtés par le témoignage des ſens, par la dépoſition des témoins oculaires, par leurs effets, par les monumens qui en ſubſiſtent ; & je vous ſoutiens qu'ils ne peuvent l'être par aucune autre voie. Ce ſont des faits ſenſibles, palpables, dont par conſéquent les ſens ſont juges naturels & non récuſables.

D'ailleurs, continuez-vous, *nul n'eſt obligé, ſous peine de damnation, de croire que Sparte ait exiſté ; nul, pour en avoir douté, ne ſera dévoré des flammes éternelles. Tout fait dont nous ne ſommes pas les témoins, n'eſt établi pour nous que ſur des preuves morales, & toute preuve morale eſt ſuſceptible de plus & de moins. Croirai-je que la juſtice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas*

ſu marquer bien exactement le point où une telle preuve devient invincible (*a*) ?

Il n'eſt pas queſtion de marquer exactement ce point ; mais il s'agit de ſavoir ſi la preuve morale étant à ce point, Dieu n'eſt pas en droit d'exiger que je m'y rende, & de punir mon opiniâtreté, ſi je refuſe d'y acquieſcer, tandis que je crois, ſans craindre de me tromper, bien d'autres faits intéreſſans, infiniment moins conſtatés. Il s'agit de ſavoir ſi celui qui ajoute foi ſans répugnance aux faits de Socrate, eſt pardonnable de nier ou de révoquer en doute ceux de Jeſus-Chriſt, qui ſont, de votre aveu, beaucoup mieux atteſtés.

Vous ne pouvez donc, ſans contredire cet aveu, diſconvenir que la miſſion de Jeſus-Chriſt & des Apôtres ne ſoit au plus haut point d'évidence & de certitude dont la preuve morale puiſſe être ſuſceptible. C'eſt l'évidence morale qui nous détermine pour toutes les actions de la vie, pour tous les devoirs de la ſociété, pour nos intérêts les plus chers : pourquoi ne nous détermineroit-

(*a*) Lettre, page 101.

elle pas de même pour les devoirs de Religion ? C'eſt la ſeule eſpèce de preuve qui ſoit également à portée de tout le monde, des ignorans, comme des ſavans, la ſeule ſur laquelle portent tous les liens de la ſociété : n'étoit-il donc pas convenable, néceſſaire même, qu'elle ſervît de fondement à la Religion, qui oblige également tout le monde ?

Par un raiſonnement ſemblable, vous ſauverez de la damnation toutes les eſpèces d'impies qui rejettent même la Religion naturelle. Croirai-je, dit un Athée, que la juſtice divine me précipite à jamais dans l'enfer, uniquement pour n'avoir pas ſu bien exactement ſi une démonſtration métaphyſique de ſon exiſtence doit l'emporter ſur les objections qui la combattent ? Croirai-je, dit un Matérialiſte, que Dieu me damnera préciſément pour n'avoir pas ſu comprendre ſi la matière étoit ou n'étoit pas capable de penſer ?

Vous leur répondrez ſans doute que Dieu ne damnera perſonne pour des erreurs involontaires ; mais qu'il damnera ſurement les libertins & les opiniâtres, parce qu'ils errent de propos délibéré, pour ſe mettre plus à l'aiſe, & ſe déli-

vrer du frein que la Religion oppoſe à leurs paſſions.

La difficulté qui reſte, eſt de ſavoir ſi les preuves qui ſuffiſent pour conſtater un fait naturel, ne ſuffiſent plus pour rendre un miracle croyable : *Qui eſt-ce qui m'oſera dire combien il faut de témoins oculaires pour rendre un prodige digne de foi* (*a*) ? J'oſe vous répondre, Monſieur, avec l'Auteur de la Diſſertation ſur la certitude des faits, qu'il n'en faut pas davantage que pour atteſter tout autre fait ſenſible.

Vous pretendez prouver le contraire. Vous ſuppoſez un homme qui vient annoncer à M. l'Archevêque de Paris qu'il a vu de ſes yeux le Diacre Pâris reſſuſcité, ſur quoi vous faites répondre par le Prélat : *Je ſais que deux ou trois témoins, honnêtes gens & de bon ſens, peuvent atteſter la vie ou la mort d'un homme ; mais je ne ſais pas encore combien il en faut pour conſtater la réſurrection d'un Janſeniſte . . . . D'où je conclus*, ajoutez-vous, *que, ſelon tout homme ſage, les preuves morales ſuffiſantes pour conſtater les faits*

(*a*) Émile, tome 3, page 135.

qui ſont dans l'ordre des poſſibilités morales, ne ſuffiſent plus pour conſtater des faits d'un autre ordre, & purement ſurnaturels (*a*).

Vous avez tort, Monſieur, de prêter à M. l'Archevêque de Paris votre méthode de raiſonner ; elle eſt trop défectueuſe & trop fauſſe pour qu'il l'adopte jamais. Premièrement, ceci eſt une nouvelle contradiction avec la preuve que vous avez donnée de la vérité des faits de Jeſus-Chriſt, en les comparant à ceux de Socrate. En ſecond lieu, on a démontré dans la Diſſertation déjà citée, le principe contradictoire au vôtre, *que les preuves morales ſuffiſantes pour conſtater les faits qui ſont dans l'ordre des poſſibilités morales, ſont également ſuffiſantes pour conſtater les faits d'un ordre ſurnaturel.* Le détail de cette démonſtration ſeroit long ; je n'en prendrai que la ſubſtance. On s'eſt ſervi préciſément de l'exemple que vous apportez, de la réſurrection d'un mort. On a montré que, pour la prouver, il ſuffit de conſtater deux faits ſenſibles, l'un la mort précé-

(*a*) Lettre, page 102 & 104.

dente d'un homme, l'autre ſa vie actuelle. Sur quoi on vous demande : Les mêmes ſens qui ont jugé avec une certitude phyſique que cet homme étoit mort, ne ſont-ils plus ſuffiſans pour juger avec une égale certitude qu'il vit actuellement ? Ces ſens n'ont point changé de nature, & la vie d'un homme n'eſt pas plus difficile à conſtater que ſa mort. Donc le même nombre de témoins qui ſuffiſoit pour prouver ſa mort, doit ſuffire aujourd'hui pour prouver ſa vie. La réſurrection n'eſt qu'une conſéquence néceſſaire de ces deux faits. Elle ſe démontre par ce raiſonnement fort ſimple : *Cet homme étoit mort*, cela eſt phyſiquement certain ; *il vit aujourd'hui*, cela eſt vérifié de même ; *donc il eſt reſſuſcité*, conſéquence auſſi certaine que les prémices.

Ainſi la jolie réponſe que vous attribuez à M. l'Archevêque de Paris, & la concluſion que vous en tirez, ſont également fauſſes. Cela ne nous ſurprend plus ; c'eſt votre méthode ordinaire.

Vous attaquez la certitude des preuves de fait par des exemples. *S'il y a dans le monde une hiſtoire atteſtée, c'eſt celle des Wampirs. Rien n'y manque ; procès-verbaux, certificats de Notables*,

de Chirurgiens, de Curés, de Magiſtrats. La preuve juridique eſt des plus complettes. Avec cela, qui eſt-ce qui croit aux Wampirs? Serons-nous damnés pour n'y avoir pas cru (*a*)?

Je vous nie d'abord que des atteſtations ſoient auſſi authentiques, ni la preuve juridique auſſi complette que vous le prétendez, puiſqu'après des informations exactes, les faits ne ſe ſont pas trouvés ſuffiſamment conſtatés. Quand ils le ſeroient, que prouveroient-ils? qu'il a régné en Hongrie une maladie de cerveau cauſée par la peur, dont pluſieurs perſonnes ont été attaquées; que les malades croyoient voir des eſprits ou des revenans qui leur ſuçoient le ſang; que l'effet de ce délire étoit de les conſumer peu à peu, juſqu'à ce qu'ils en mouruſſent, & qu'effectivement pluſieurs en ſont morts. Voilà les ſeuls faits qui pourroient réſulter de la preuve. Qu'il y eût du ſurnaturel dans tout cela, ce ſeroit une autre queſtion, qui eſt du reſſort de la phyſique, & qui ne ſe décide

(*a*) Lettre, page 101.

point par des atteſtations. L'hiſtoire des Wampirs eſt donc une objection pitoyable contre les miracles de Jeſus-Chriſt & ceux des Apôtres.

Quelque atteſtés que ſoient, dites-vous, *au gré même de l'incrédule Cicéron, pluſieurs des prodiges rapportés par Tite-Live, je les regarde comme autant de fables, & ſurement je ne ſuis pas le ſeul. Mon expérience conſtante, & celle de tous les hommes, eſt plus forte en ceci que le témoignage de quelques-uns* (*a*).

Vous ſuppoſez très-gratuitement que les prodiges rapportés par Tite-Live étoient ſuffiſamment atteſtés, & que Cicéron les a jugé tels. L'un & l'autre ſont également faux. Cicéron les appelle en propres termes *des contes forgés à plaiſir, commentitiis fabulis*. Tous ces prodiges, loin d'être rapportés par des témoins oculaires, ou confirmés par des monumens auſſi anciens que le fait, ne ſont appuyés que ſur des *on dit*. La plupart même ſont des phénomènes très-naturels, comme des pluies de pierres ou de

(*a*) Lettre, page 101.

ſang, des monſtres, &c. Ce n'eſt donc point l'expérience qui décide ici contre des témoignages, ce ſont les témoignages qui manquent dans les uns, & qui ne prouvent point le ſurnaturel dans les autres. Aucune de ces deux exceptions ne peut être appliquée aux miracles qui prouvent la révélation.

Après avoir attaqué la certitude des faits ſurnaturels, vous en conteſtez les conſéquences, vous prétendez qu'ils ne prouvent rien : *Reſte enfin l'examen le plus important dans la doctrine annoncée ; car, puiſque ceux qui diſent que Dieu fait ici-bas des miracles, prétendent que le diable les imite quelquefois, avec les prodiges les mieux conſtatés nous ne ſommes pas plus avancés qu'auparavant ; & puiſque les Magiciens de Pharaon oſoient, en préſence même de Moyſe, faire les mêmes ſignes qu'il faiſoit par l'ordre exprès de Dieu, pourquoi dans ſon abſence n'euſſent-ils pas, aux mêmes titres, prétendu la même autorité ? Ainſi donc, après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la doctrine, de peur de prendre l'œuvre du démon pour l'œuvre de Dieu. Que faire en pareil cas pour éviter le diable ? Une ſeule choſe ; revenir au raiſonnement, & laiſſer là*

les miracles. Mieux eût valu n'y pas recourir (*a*).

Pour éclaircir plus aiſément toutes ces difficultés, il eût fallu les ſéparer; mais vous m'auriez accuſé d'affoiblir vos raiſons. Cette plainte n'aura pas lieu. Reprenons, Monſieur.

Reſte l'examen le plus important dans la doctrine annoncée. Je vous ai prouvé, & même plus d'une fois, que dans le cas où Dieu a révélé une doctrine incompréhenſible, cas non-ſeulement poſſible, mais réel, cas où nous ſommes, de votre propre aveu, l'examen de la doctrine eſt la choſe du monde la plus inutile & la plus ridicule. De quoi peut ſervir un examen dont tout le réſultat doit être de dire, *je n'y comprends rien?* De ce réſultat que conclurai-je? mon ignorance, & rien davantage. Si j'en conclus, *donc cette doctrine eſt fauſſe, donc je ne dois pas la croire*, quelles ſeront les prémices de ces deux concluſions? Voici celles de la première. Je comprends tout, & il n'eſt aucune vérité que je ne com-

(*a*) Émile, tome 3, page 135, & Lettre, page 10.

prenne. Or je ne comprends pas cette doctrine : donc elle eſt fauſſe. L'argument eſt en forme ; je vous laiſſe tout le plaiſir de vous prouver à vous-même la majeure. Pour la ſeconde, le raiſonnement ne ſera pas moins fort. Je ne dois croire que ce que je conçois. Or je ne conçois pas cela : donc je ne dois pas le croire. Vous me forcez de répéter que j'ai démontré la fauſſeté de la première propoſition.

Je vous ai repréſenté auſſi pluſieurs fois que cet *examen de la doctrine annoncée* eſt abſolument impraticable au peuple, c'eſt-à-dire aux trois quarts du genre humain. Si Dieu n'a donné d'autre moyen pour s'aſſurer de la vérité d'une Religion que cet examen, il veut que les trois quarts du genre humain n'en aient aucune, ou qu'ils la reçoivent aveuglément du premier impoſteur qui voudra leur en donner une.

Puiſque le diable imite quelquefois les miracles, avec les prodiges les mieux conſtatés nous ne ſommes pas plus avancés qu'auparavant. Je nie abſolument, Monſieur, que le diable puiſſe imiter aſſez parfaitement les miracles opérés au nom de Dieu, pour que l'on ne puiſſe plus diſtinguer

l'opération divine de l'œuvre du démon; & j'oſe vous défier de me citer un ſeul cas où il l'ait fait. Celui des Magiciens de Pharaon, que vous apportez, prouve pour moi & contre vous. Ils ne purent contrefaire que quelques-uns des miracles de Moyſe. En vain ils voulurent tenter d'imiter les autres, ils furent forcés d'avouer leur impuiſſance, & de faire cette confeſſion humiliante : *Le doigt de Dieu eſt ici* (*a*).

Par la même raiſon je vous nie que dans aucun cas le démon puiſſe faire directement, pour prouver aucune fauſſe doctrine, des miracles tellement apparens, que l'on ne puiſſe en découvrir la fauſſeté. L'erreur ſeroit alors inévitable, & Dieu ne peut pas le permettre. Une preuve de l'impuiſſance du démon, c'eſt qu'il ne l'a jamais fait : ce n'eſt pas ſans doute faute de mauvaiſe volonté. Il n'eſt pas néceſſaire d'examiner juſqu'où peut s'étendre le pouvoir naturel du démon, il ſuffit de ſavoir que Dieu ne lui permettra jamais d'en uſer au point de rendre l'erreur inévitable.

(*a*) Exode 8. 19.

Il eſt donc faux qu'après avoir prouvé la doctrine par le miracle, il faille prouver le miracle par la doctrine : jamais perſonne ne fut aſſez inſenſé pour procéder de cette manière. Si vous prétendez inſinuer que nous le faiſons, c'eſt une imputation calomnieuſe : *Cela eſt formel*, dites-vous, *en mille endroits de l'Écriture* (*a*). Nous allons voir comme vous le prouvez.

Selon le précepte même de Moyſe, qu'on me montre des miracles, & je refuſerai encore de croire une doctrine abſurde & déraiſonnable qu'on voudroit étayer par eux : & vous nous renvoyez au treizième chapitre du Deutéronome (*b*). Je vous proteſte, Monſieur, que jamais Moyſe n'a penſé à donner aux Juifs le précepte que vous lui attribuez. Voici ce qu'il dit, dans l'endroit même que vous citez. Au cas que je falſifie ſon texte, vous me releverez. *S'il s'élève au milieu de vous un Prophète ou quelqu'un qui diſe qu'il a eu un ſonge, & qui vous préſente un ſigne ou un phénomène, ſi ce qu'il a prédit arrive, &*

(*a*) Émile, tome 3, page 136, en note.
(*b*) Lettre, page 106.

qu'il vous dise, allons honorer les Dieux étrangers que vous ne connoissez pas, & leur rendre notre culte, vous n'écouterez point ce Prophète ou ce rêveur . . . . . Ce Prophète ou ce forgeur de songes sera mis à mort (a). Est-il question là de miracles ?

Vous savez que le nom de **Prophète** ne signifie rien autre chose qu'un **homme** qui prédit l'avenir, que dans la **rigueur** du terme on peut le donner à **tout faiseur** de pronostics. Vous savez **encore que** chez les Hébreux on appeloit de **ce nom** tout homme qui parloit en **public, qui** annonçoit quelque chose au **peuple. Il** n'est donc ici question que d'un **Astrologue**, d'un conteur de songes ou de **visions**, qui annonce au peuple un **phénomène**, qui veut faire croire que cette **prédiction** lui est venue par inspiration **divine, &** qui prétend s'en servir pour **engager les** auditeurs à l'idolâtrie. Encore **une fois**, où sont les miracles ?

Mais je suis dans l'usage de **vous accorder** vos suppositions, quelque **fausses** qu'elles soient. Supposons donc **encore**

(a) Deut. 13. ℣. 1.

que Moyſe ait dit ce que vous lui prêtez, voici quel ſeroit alors le ſens de l'avis qu'il donne aux Juifs. Vous avez vu les miracles éclatans que Dieu a faits par mon miniſtère, pour confirmer les loix & la Religion que je vous ai données de ſa part ; ſi donc il venoit dans la ſuite un faux Prophète qui fît des miracles apparens pour vous perſuader l'idolâtrie, n'y croyez pas ; tous ces miracles ne peuvent être que des preſtiges. Dieu ne peut plus faire de miracles pour décréditer des vérités qu'il a établies lui-même par des miracles ; il ſe contrediroit lui-même.

Que pourriez-vous conclure de-là, Monſieur, contre les miracles opérés en faveur de la prédication de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, en faveur du Chriſtianiſme ? Dieu avoit-il fait des miracles éclatans pour confirmer l'idolâtrie ? s'étoit-il ainſi engagé à n'en point faire pour la détruire ?

Le Chriſtianiſme eſt donc maintenu dans le même cas où étoit la Religion des Hébreux ; Dieu a autoriſé ſon établiſſement par des miracles incontestables. Si, aujourd'hui, il s'agiſſoit pour Moyſe nous apporter de pareils

pour prouver une doctrine contraire à celle de l'Égliſe, ne ſommes-nous pas en droit de les rejeter ſans examen, & de lui dire : Dieu a fait des miracles pour établir ſon Égliſe, & lui a promis ſon aſſiſtance juſqu'à la fin des ſiècles; il n'en peut plus faire contre elle, parce qu'il ne peut pas ſe contredire. Conclurez-vous de là, donc dans tous les cas c'eſt la doctrine qui doit prouver les miracles, & non les miracles qui doivent prouver la doctrine ? Telle eſt cependant votre manière de raiſonner.

M. l'Archevêque de Paris vous avoit dit que *quand une doctrine eſt reconnue vraie, divine, fondée ſur une révélation certaine*, par conſéquent ſur des miracles, puiſqu'ils ſont la preuve de la révélation, c'eſt le cas de la Religion des Hébreux & de celle des Chrétiens. Remarquez cette hypothèſe : *Alors on s'en ſert pour juger des miracles, c'eſt-à-dire pour rejeter, ſans autre examen, les prétendus prodiges que des impoſteurs voudroient oppoſer à cette doctrine.* C'eſt ce que l'on a fait à l'égard des miracles, que l'on prétendoit avoir été opérés pour prouver une doctrine contraire à celle de l'Égliſe, qu'*il ne ſe trouve*

là, ni abus du raiſonnement, ni cercle vicieux (*a*).

Le Lecteur en jugera, répondez-vous d'un ton victorieux; *pour moi, je n'ajouterai pas un mot.*

Votre triomphe ne ſera pas long, Monſieur, je vais en démontrer le ridicule. Ce que l'on appelle vulgairement un argument *ad hominem*, eſt-il un abus du raiſonnement, ou un cercle vicieux? J'argumente ainſi contre un partiſan du Diacre Pâris: Vous qui êtes Chrétien, vous croyez que Dieu a fait des miracles éclatans pour fonder ſon Égliſe, & qu'il lui a promis d'être avec elle juſqu'à la conſommation des ſiècles. Donc Dieu ne peut, ſans ſe contredire & ſans manquer à ſa parole, faire aujourd'hui des miracles pour autoriſer une doctrine contraire à celle de ſon Égliſe. Donc, quand vous m'apportez de prétendus miracles pour en faire un pareil abus, je ſuis en droit de les rejeter ſans autre examen. N'eſt-ce pas là un argument *ad hominem*, c'eſt-à-dire un raiſonnement tiré des propres principes de mon adverſaire?

(*a*) Lettre, pages 106 & 107.

Montrez-nous que l'on peut en faire un ſemblable contre Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres; alors vous triompherez à votre aiſe, nous vous cèderons le champ de bataille.

Vous vous contentez de le ſuppoſer; mais vous vous êtes réſervé la preuve. *Quand les Payens*, dites-vous, *mettoient à mort les Apôtres, leur annonçant un Dieu etranger, & prouvant leur miſſion par des prédictions & des miracles, je ne vois pas ce qu'on avoit à leur objecter de ſolide, & qu'ils ne puſſent à l'inſtant rétorquer contre nous* (*a*).

Voyons, Monſieur, ſi, ſelon nos principes, les Payens ont eu raiſon de mettre à mort les Apôtres, & s'ils étoient dans le cas dont parle Moyſe. Cela mérite aſſurément d'être examiné. Il ſeroit bon de ſavoir; 1.° en quel ſens vous appelez *Dieu étranger*, le ſeul Dieu, créateur du ciel & de la terre, que les Apôtres prêchoient aux Juifs & aux Payens, & ſi c'eſt de lui que parle Moyſe quand il défend d'annoncer *des Dieux étrangers*; 2.° quel Dieu pouvoit

(*a*) Émile, tome 3, page 136, en note.

être étranger à l'égard des Payens, qui multiplioient les Divinités ſelon leur caprice, qui adoptoient ſouvent celles de leurs voiſins, qui dreſſoient même des autels *aux Dieux inconnus ;* 3.° quel autre moyen Dieu devoit prendre pour retirer les Payens de l'idolâtrie, que de leur envoyer des hommes capables de s'attirer leur créance par des œuvres ſurnaturelles. Falloit-il leur adreſſer des Philoſophes avec des argumens ? Depuis quatre cents ans, les Philoſophes enſeignoient, argumentoient, diſputoient, & ne convertiſſoient perſonne ; la ſuperſtition & le libertinage alloient leur train.

Cela ne vous embarraſſe guère ; il ne falloit envoyer perſonne : il étoit beaucoup mieux de laiſſer ſubſiſter l'ignorance & les vices. Les Payens ont bien fait de mettre à mort ceux qui vouloient les éclairer.

Cependant, ſelon vous, *c'eſt là du bon ſens le plus ſimple, qu'on n'obſcurcit qu'à force de diſtinctions tout au moins très-ſubtiles. Des ſubtilités dans le Chriſtianiſme ! Mais Jeſus-Chriſt a donc eu tort de promettre le royaume des cieux aux ſimples, Il a donc eu tort de commencer le plus beau*

de ſes diſcours par féliciter les pauvres d'eſprit, s'il faut tant d'eſprit pour entendre ſa doctrine, & pour apprendre à croire en lui (*a*).

Je pourrois vous dire d'abord, que quand vous nous objectez des ſubtilités, on eſt forcé de vous en répondre; que des objections faites avec autant d'eſprit, d'étude, de malignité que les vôtres, ne ſauroient toujours être réſolues par des réflexions ſimples & à portée de tout le monde.

Je pourrois vous repréſenter que vous entendez mal les paroles de Jeſus Chriſt, *bienheureux les pauvres d'eſprit*; qu'il eſt queſtion là de ceux qui ont l'eſprit détaché des biens de ce monde, & non pas de ceux qui ont peu d'eſprit; que dans une ſeule page où vous citez deux fois l'Écriture, deux fois vous le prenez à contre-ſens. Mais il faut vous répondre directement.

Quelle ſubtilité y a-t-il à ſoutenir que Dieu ne peut pas ſe contredire, que quand une fois il a fait des miracles pour établir la vérité, il n'en peut plus faire

(*a*) Émile, tome 3, page 136, en note.

pour

pour la détruire ? Voilà toute notre réponſe.

Il y a plus. Je ſoutiens que ce n'eſt point nous qui prouvons la Religion par des ſubtilités, que c'eſt vous-même. Pour apprendre à croire en Jeſus-Chriſt, nous diſons qu'un ſimple n'a que ce ſeul raiſonnement à faire : Jeſus-Chriſt & les Apôtres ont converti le monde, les ignorans auſſi-bien que les ſavans ; donc ils ont fait & ils ont dû faire des miracles, parce que c'eſt la ſeule preuve proportionnée aux ignorans. Cela n'eſt pas fort ſubtil. Pour croire en Jeſus-Chriſt, ſelon votre méthode, il faut comparer ſa morale avec celle des Philoſophes, ſes diſcours avec les leurs, ſes actions avec celles des plus fameux Sages de l'univers, ſa mort avec celle de tous les héros. Il faut connoître le génie & les mœurs des Juifs, pour ſentir qu'ils n'ont pas pu forger l'Évangile ; il faut en confronter les faits avec les dogmes & les préceptes, pour ſe convaincre que cette hiſtoire ne ſauroit être une fable. Pour croire ſeulement en Dieu, nous avons vu quel appareil & quelle étude il faut apporter. Comptons, Monſieur, combien dans un ſiècle vous pourrez faire de

proſélytes, & puis venez nous dire qu'il faut meſurer nos raiſonnemens à la capacité d'un pauvre d'eſprit.

Vous perſiſtez à ſoutenir que les miracles ne conviennent point pour prouver la révélation : *C'eſt l'ordre inaltérable de la nature qui montre mieux l'Etre ſuprême ; s'il arrivoit beaucoup d'exceptions, je ne ſaurois plus qu'en penſer* (*a*). Oui, ſans doute, cet ordre montre l'Être ſuprême aux yeux qui ſont aſſez clair-voyans & aſſez attentifs pour l'obſerver ; mais vous avez remarqué que le peuple & les hommes groſſiers n'y font point attention. Plus cet ordre eſt inaltérable, plus les exceptions en ſont frappantes, plus elles ſont propres à réveiller des eſprits peſans & ſtupides. Jamais ces exceptions n'ont été aſſez fréquentes pour nous faire douter des loix de la nature ; Dieu n'en a point interrompu le cours, ſans nous en avertir ; c'eſt à lui ſeul qu'il appartient de juger quand eſt-ce qu'il convient d'avoir recours aux prodiges, & il n'a jamais pu le faire pour un ſujet plus grave que pour prouver la révélation.

(*a*) Émile, tome 3, page 134.

La nature, vous en convenez, *n'obéit point aux impoſteurs* (*a*). Puiſqu'elle a obéi à Jeſus-Chriſt & à ſes Apôtres, ſans leur oppoſer jamais de réſiſtance, leur miſſion eſt à l'abri des ſoupçons de l'incrédulité. Ils n'ont point fait leurs miracles *dans des carrefours & des lieux cachés*, mais au milieu des rues & des places publiques, dans le Temple, aux yeux d'un peuple entier; ſi Jeſus-Chriſt en a fait dans le déſert, c'eſt en préſence de cinq ou de ſept mille hommes. Ils ne les ont point opérés à la vue d'un petit nombre de ſpectateurs déjà prévenus & diſpoſés à tout croire, mais ſous les regards des Prêtres, des Phariſiens, des Docteurs de la loi, c'eſt-à-dire des ennemis les plus ſoupçonneux & les plus incrédules.

Après avoir attaqué les miracles, vous rejetez les prophéties. Elles ne font pas autorité pour vous. *Pour qu'elles la fiſſent*, dites-vous, *il faudroit trois choſes dont le concours eſt impoſſible, ſavoir, que j'euſſe été témoin de la prophétie, que je fuſſe témoin de l'événement, & qu'il me fût démontré que*

(*a*) Émile, tome 3, page 130.

cet événement n'a pu quadrer fortuitement avec la prophétie. Car fût-elle plus préciſe, plus claire, plus lumineuſe qu'un axiome de géométrie, puiſque la clarté d'une prédiction faite au haſard n'en rend pas l'accompliſſement impoſſible, cet accompliſſement, quand il a lieu, ne prouve rien à la rigueur pour celui qui l'a prédit.

On ne ſauroit en vérité pouſſer plus loin la prévention. 1.° Il faut que vous ſoyiez témoin de la prophétie & de l'événement, c'eſt-à-dire que vous ne croyiez aucun fait que ceux dont vous êtes témoin vous-même, & que malgré la profeſſion que vous avez faite d'admettre la preuve morale & la certitude hiſtorique, il n'en eſt cependant rien. Vainement on lit la prédiction que Jeſus-Chriſt a faite de l'établiſſement de ſon Évangile par la prédication de ſes Apôtres, malgré les perſécutions & l'oppoſition de toutes les puiſſances de la terre. Vous ne lui avez point entendu prononcer vous-même cette prophétie, vous ne la croyez pas : & c'eſt ainſi que vous ajoutez foi à l'hiſtoire de l'Évangile, aux faits de Jeſus-Chriſt, quoique mieux prouvés que ceux de Socrate. 2.° Au moins pour celle-ci vous êtes témoin de

l'accompliſſement ; & ſur cet article, votre défiance n'a pas lieu. Mais quand vous n'en ſeriez pas témoin, un événement auſſi éclatant, qui a changé la face de l'univers, n'en ſeroit pas moins certain. 3.° Il eſt évident que quand l'accompliſſement d'une prophétie exige, comme dans celle-ci, le concours d'une infinité de circonſtances que la prudence humaine ne peut pas prévoir, leur réunion ne ſauroit être l'effet du haſard, ou bien il faut renoncer aux principes par leſquels vous avez prouvé qu'une intelligence a préſidé à la création, & gouverne le monde. Le haſard peut encore moins raſſembler ces circonſtances, quand il s'agit d'un événement miraculeux, impoſſible ſelon le cours naturel des choſes humaines, tel que l'établiſſement de l'Évangile. Il eſt donc très-faux qu'alors la clarté & le détail circonſtancié de la prophétie n'en rendent pas l'accompliſſement impoſſible par le haſard. Vos trois exceptions ſont par conſéquent auſſi mal fondées l'une que l'autre.

Quand les preuves que nous croyons avoir de la révélation, ſuffiroient pour nous convaincre, vous prétendez du

moins qu'elles ne ſuffiſent pas pour les peuples qui habitent un autre hémiſphère. Un ſauvage du Canada que l'on veut amener à la foi de l'Évangile, eſt-il obligé de paſſer les mers pour venir vérifier les faits ſur les lieux, ou doit-il ſe fier à la parole du Miſſionnaire qui l'inſtruit ? Quels peuvent être, à l'égard de cet homme, les motifs de croire en Jeſus-Chriſt (*a*) ?

Cette objection ſur laquelle vous vous êtes étendu avec complaiſance, & que j'abrège, n'eſt pas auſſi inſoluble que vous l'imaginez. 1.° S'il étoit vrai qu'il n'y eût abſolument aucun motif raiſonnable pour un ſauvage de croire à l'Évangile, il ne ſeroit pas obligé d'y croire, & Dieu ne le damneroit pas pour n'y avoir pas cru, tout comme vous dites qu'il ne ſera pas damné, pour n'avoir pas connu & adoré Dieu, s'il n'a pas été capable de le connoître : & cette exception ſingulière ne prouveroit rien pour le reſte des hommes.

2.° Il faut convenir que les preuves de la révélation ſont beaucoup plus à

(*a*) Émile, tome 3, page 157.

portée des peuples qui vivent en ſociété que des ſauvages; mais il en eſt de même des preuves de la Religion naturelle. Vous aimeriez mieux ſans doute être obligé d'inſtruire les premiers que les ſeconds : que s'enſuit-il de là contre la néceſſité de la Religion naturelle ?

3.° Je ſoutiens qu'un ſauvage qui ne croit encore rien, mais qui a du bon ſens, eſt beaucoup plus ſuſceptible de la foi qu'un homme plus inſtruit, mais élevé dans une fauſſe Religion. Celui-ci a des préjugés à vaincre, il lui faut des motifs plus frappans ; celui-là n'oppoſe aucun obſtacle aux impreſſions de la vérité, un ſeul motif raiſonnable ſuffit pour l'y attacher & le rendre fidèle. Vous comprenez que la première choſe à faire pour l'inſtruire, eſt de lui perſuader l'exiſtence & les attributs de Dieu, non pas avec le ſecours de vos démonſtrations, qui ne ſont pas faites pour lui, mais par le ſpectacle de la nature & quelques retours ſur lui-même. Peut-il ſaiſir les premières vérités de la Religion naturelle, ſans appercevoir le beſoin qu'il avoit de cette inſtruction, ſans être pénétré de reconnoiſſance envers la divine providence qui la lui procure? Dieu, dont il éprouve

à ce moment la bonté, ne lui auroit-il envoyé des extrémités du monde, un guide que pour le tromper, & le conduire à l'erreur par les vérités de la Religion naturelle ? Je prétends, Monſieur, que ſa foi, fondée ſur ce ſeul motif de la bonté de Dieu à ſon égard, eſt ſuffiſamment certaine, & capable de le conduire au ſalut, dès qu'il n'eſt point à portée de s'inſtruire plus à fond des preuves de la révélation.

Argumentez tant qu'il vous plaira ſur les poſſibles, vous ne prouverez jamais qu'un ſauvage qui croit de cette manière, ſe conduiſe contre les lumières de ſa raiſon. S'il ne doit pas croire les myſtères qu'on lui enſeigne, parce qu'il ne les comprend pas, il ne doit pas croire non plus les attributs de Dieu, qu'il ne comprend pas mieux ; & s'il doit rejeter la révélation, il doit auſſi rejeter la Religion naturelle. En croyant donc, il agit ſagement & ſenſément ; s'il refuſoit de croire, il ſeroit coupable. Les difficultés que vous mettez dans ſa bouche pour le révolter contre la doctrine chrétienne, ſeront diſſipées avec l'objection ſuivante.

Ou toutes les Religions ſont bonnes & agréables à Dieu, ou, s'il en eſt une qu'il

preſcrive aux hommes, & qu'il les puniſſe de méconnoître, il lui a donné des ſignes certains & manifeſtes pour être diſtinguée & connue pour la ſeule véritable. Ces ſignes ſont de tous les temps & de tous les lieux, également ſenſibles à tous les hommes, grands & petits, ſavans & ignorans, Européens, Indiens, Afriquains, Sauvages. S'il étoit une Religion ſur la terre, hors de laquelle il n'y eût que peine éternelle, & qu'en quelque lieu du monde un ſeul mortel de bonne foi n'eût pas été frappé de ſon évidence, le Dieu de cette Religion ſeroit le plus inique & le plus cruel des tyrans (*a*).

Voudriez-vous, Monſieur, prendre la peine de répondre le premier à cette objection ? Elle tombe à plomb ſur la Religion naturelle. Je n'ai beſoin que de changer quelques termes pour vous le faire ſentir. S'il eſt une Religion naturelle que Dieu preſcrive aux hommes, il lui a donné des ſignes certains & manifeſtes pour être diſtinguée & connue pour la ſeule véritable. Ces ſignes ſont de tous les temps & de tous les lieux, également ſenſibles à tous les hommes,

(*a*) Émile, tome 3, page 128.

grands & petits, ſavans & ignorans, Européens, Indiens, Afriquains, Sauvages. S'il ſe trouve en quelque lieu du monde un ſeul mortel de bonne foi qui ne ſoit pas frappé de ſon évidence, le Dieu de cette Religion eſt le plus inique & le plus cruel des tyrans.

Or, ſelon vous, *il eſt d'une impoſſibilité démontrée qu'un Sauvage puiſſe jamais élever ſes réflexions juſqu'à la connoiſſance du vrai Dieu*, ni par conſéquent juſqu'à la connoiſſance de la Religion naturelle (*a*).

Auſſi prétends-je, direz-vous, que *ſon ignorance ne lui ſauroit être imputée à crime*, & qu'il ne ſera pas puni pour n'avoir point eu de Religion. Mais nous vous diſons de même que l'infidèle ou le ſauvage ne ſera pas puni pour n'avoir pas reconnu la Religion révélée, s'il n'a point eu de moyen pour la connoître. C'eſt le ſentiment unanime de tous les Théologiens Catholiques, après S. Thomas, que *l'infidélité négative n'eſt pas un péché*, ni par conſéquent un ſujet de damnation. Ainſi voilà votre objection réſolue par vous-même.

(*a*) Émile, tome 2, page 326, & Lettre, page 39.

C'eſt donc très-mal à propos que vous faites une longue énumération de tous les pays où les Miſſionnaires ne pénètrent point, & de tous les peuples qui n'ont jamais entendu parler de Jeſus-Chriſt; tout cet étalage d'érudition eſt déplacé, & ne fait rien contre nous, puiſque, encore une fois, aucun homme à qui l'Évangile n'a jamais été annoncé, ne ſera damné pour n'avoir pas connu l'Évangile.

A quoi ſert donc la révélation, direz-vous ? Je vous demande à mon tour, à quoi ſert donc la Religion naturelle, puiſque ſans elle le ſauvage ne laiſſera pas, ſelon vous, d'être ſauvé ? *Tel homme parvenu juſqu'à la vieilleſſe ſans croire en Dieu, ne ſera pas pour cela privé de ſa préſence dans l'autre vie, ſi ſon aveuglement n'a pas été volontaire* (*a*). Ce que vous répondrez pour la Religion naturelle nous ſervira pour la Religion révélée. Nous reviendrons à ce ſujet dans la cinquième Lettre.

Je me flatte, Monſieur, de vous avoir

(*a*) Émile, tome 2, page 325, & Lettre, page 38.

tenu fidèlement parole, d'avoir montré que vos plus fortes objections prouvent autant contre vous que contre nous; que les unes ſont des contradictions avec vos principes, les autres de pures ſuppoſitions; que ſi elles ébranlent d'abord le Lecteur, c'eſt moins par leur ſolidité que par l'air impoſant & le ton de confiance avec lequel vous les propoſez.

Je ſuis, &c.

LETTRE IV.

Sur la voie dont Dieu veut ſe ſervir pour nous faire connoître la Révélation, ou ſur l'autorité de l'Égliſe.

CE ſeroit en vain, Monſieur, que Dieu auroit éclairé les hommes par une lumière ſurnaturelle, s'il ne leur avoit donné des moyens sûrs pour connoître quelle eſt la doctrine qu'il les oblige de croire & de profeſſer. Conſéquemment ce n'eſt pas aſſez d'avoir montré l'exiſtence d'une

révélation, & la ſolidité des preuves ſur leſquelles elle eſt établie, il reſte encore à ſavoir où l'on en peut trouver le dépôt, & ce qu'elle nous apprend. Il n'eſt que deux voies pour y parvenir; l'examen des dogmes qu'elle nous propoſe, c'eſt le moyen auquel vous vous arrêtez, & dont ſe ſervent les Proteſtans; l'examen de la miſſion ou de l'autorité de ceux qui enſeignent, c'eſt la méthode qu'ont retenue les Catholiques.

J'ai déjà montré dans les Lettres précédentes, que dans l'hypothèſe que Dieu a révélé des dogmes obſcurs & incompréhenſibles, hypothèſe où nous ſommes certainement, l'examen de ces dogmes eſt non-ſeulement impraticable, mais encore ridicule; que quand il ſeroit proportionné aux Savans, ce qui n'eſt point, il ſeroit impoſſible au peuple, c'eſt-à-dire aux trois quarts du genre humain. Dieu, en faiſant prêcher la Religion Chrétienne, ne l'a point ſoumiſe aux recherches de la raiſon, dont elle paſſe les lumières; nous renvoyer à ce ſeul tribunal, c'eſt anéantir la foi & l'autorité de la parole divine. Cette Religion ſainte doit ſe perpétuer par le même moyen dont Dieu s'eſt ſervi pour l'établir. Or

elle s'eſt établie par la croyance à la miſſion & à l'autorité de ceux qui l'ont prêchée : il ne s'agit donc encore aujourd'hui que de s'aſſurer ſi cette miſſion & cette autorité ſont toujours ſubſiſtantes.

Il s'en faut donc beaucoup que la queſtion de l'autorité de l'Égliſe ſoit auſſi obſcure & auſſi difficile que vous voulez le perſuader. C'eſt un des articles ſur leſquels vous défigurez le plus la croyance catholique. Vous trouvez mauvais que M. l'Archevêque de Paris, dans ſon Mandement, n'en ait point détaillé les preuves ; cela n'étoit pas néceſſaire, parce que ſes diocéſains, auxquels il parloit, en ſont convaincus. Mais je vous le donnerai, Monſieur, je m'y ſuis engagé d'avance.

Commençons par vous écouter vous-même, ou plutôt votre organe ; que ce ſoit vous, ou que ce ſoit le Vicaire Savoyard qui parle, cela eſt fort égal. *Nos Catholiques*, dit-il, *font grand bruit de l'autorité de l'Égliſe. Mais que gagnent-ils à cela, s'il leur faut un auſſi grand appareil de preuves pour cette autorité, qu'aux autres ſectes pour établir directement leur doctrine ? L'Égliſe décide que l'Égliſe a droit de décider. Ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée ?*

Sortez de là, vous rentrez dans toutes nos diſcuſſions (*a*).

Ce Vicaire eſt ſort mal inſtruit : l'autorité de l'Égliſe ne demande point un grand appareil de preuves. Pour l'établir, il n'eſt queſtion que de prouver la miſſion des Paſteurs & leur deſcendance inconteſtable des Apôtres.

Je vous ai montré que la miſſion des Apôtres eſt certaine par les monumens qui en ſubſiſtent. Or ces monumens atteſtent de même la miſſion de leurs ſucceſſeurs : la miſſion de ceux-ci eſt donc auſſi certainement établie que celle des Apôtres. De même que Jeſus-Chriſt a envoyé ſes Apôtres, ceux-ci ont envoyé des Paſteurs, & ils les ont envoyés pour remplir le même miniſtère dont ils étoient eux-mêmes chargés. Le corps apoſtolique, c'eſt-à-dire le corps des envoyés de Jeſus-Chriſt n'a jamais été diſſous ni interrompu ; ceux qui le compoſent aujourd'hui, remontent par une ſucceſſion continuelle de miſſion juſqu'aux Apôtres & à Jeſus-Chriſt. L'Égliſe ne peut ſubſiſ-

(*a*) Émile, tome 3, page 152, & Lettre, page 122.

ter ſans la prédication de l'Évangile, & cette prédication, ſelon S. Paul, ne peut ſe faire ſans miſſion : *Comment prêcheront-ils, s'ils ne ſont envoyés* (*a*) ? Par conſéquent le corps des envoyés doit ſubſiſter autant que l'Egliſe, & ſans ce corps l'Egliſe ne ſubſiſteroit plus.

De ces vérités le ſimple fidèle forme un raiſonnement également clair & perſuaſif. Il eſt auſſi certain que les Apôtres ont envoyé des Paſteurs pour leur ſuccéder, qu'il eſt certain qu'ils ont fondé des Egliſes. Donc il eſt auſſi certain que les Paſteurs d'aujourd'hui ſont envoyés par les Apôtres & par Jeſus-Chriſt, qu'il eſt certain que ces Egliſes ont toujours ſubſiſté, & ſubſiſtent encore ; donc ma foi eſt auſſi certaine, auſſi aſſurée, en croyant à l'enſeignement des Paſteurs de l'Egliſe, qu'elle l'auroit été en croyant à la prédication même des Apôtres.

Il n'eſt ici beſoin, Monſieur, ni de livres, ni d'érudition ; le ſimple fidèle voit dans le miniſtère & la miſſion de ſes Paſteurs la même certitude qu'il apperçoit dans toutes les charges & les em-

(*a*) Rom. 10. 15.

plois de la ſociété, c'eſt-à-dire une certitude morale pouſſée au plus haut point d'évidence auquel cette certitude puiſſe atteindre ; & ce privilège eſt tellement propre à l'Égliſe Catholique, qu'aucune autre ſecte ne peut le lui diſputer, ni ſe l'approprier. Je le montrerai bien-tôt.

Rien n'eſt donc plus clair que la fauſſeté de votre propoſition, qu'*il faut un auſſi grand appareil de preuves pour cette autorité, qu'aux autres ſectes pour établir directement leur doctrine.* Les autres ſectes ne peuvent établir leur doctrine que ſur des textes de l'Écriture ; &, ſelon vous-même, il n'en eſt aucun ſur lequel on ne puiſſe diſputer, & qui n'engage à des diſcuſſions infinies. L'autorité de l'Égliſe eſt démontrée par de ſimples faits ſur leſquels on ne peut former aucun doute raiſonnable.

Il eſt encore plus faux que nous faſſions ce raiſonnement, l'Égliſe décide que l'Égliſe a droit de décider, ni qu'aucun Théologien ait jamais procédé de cette manière. L'aſſertion vague que vous faites du contraire, eſt une calomnie (*a*).

(*a*) Lettre, page 122.

Mais nous disons que par une possession de plus de dix-sept cents ans l'Église Catholique jouit du droit de décider, qu'elle l'a exercé depuis les Apôtres aussi constamment & aussi évidemment que le Parlement de Paris a exercé le sien depuis son institution, que si ce droit étoit abusif, c'est aux Apôtres mêmes & à Jesus-Christ qu'il faudroit imputer cet abus.

Comme les Apôtres ne pouvoient prêcher ni dans tous les temps ni dans tous les lieux, ils ont envoyé des disciples pour fonder des Églises, comme ils en avoient fondé eux-mêmes, pour y exercer le même ministère, la même autorité dont ils étoient eux-mêmes revêtus; ils ont ordonné aux fidèles d'écouter leurs Pasteurs & de leur obéir comme on leur obéissoit à eux-mêmes. Ces Pasteurs, ainsi associés aux Apôtres, en ont choisi d'autres pour exercer, avec eux & après eux, les fonctions apostoliques. Ce corps des envoyés de Jesus-Christ est donc perpétuel par sa nature avec tous ses privilèges. En se donnant de nouveaux membres, il leur transmet successivement la même autorité qu'il tient de Jesus-Christ. Cette autorité,

toujours ſolidaire, ne peut recevoir d'accroiſſement ni de diminution ; elle eſt la même après dix-ſept ſiècles. Si l'Égliſe, au temps des Apôtres, a eu le droit de décider, elle le poſsède encore aujourd'hui ; ſi on conteſte ce droit aux Apôtres mêmes, il faut donc ſuppoſer qu'ils l'ont uſurpé, puiſque certainement ils ont décidé.

Je pourrois me borner à cette preuve, elle ſuffit pour appaiſer tout homme non prévenu ; mais pour vous, Monſieur, il faut quelque choſe de plus : après avoir établi l'autorité de l'Égliſe ſur le fait, il faut l'appuyer encore ſur le droit, & vous montrer que ce que Jeſus-Chriſt a fait, il a dû néceſſairement le faire.

Lorſque Jeſus-Chriſt a fondé ſon Égliſe, ce n'étoit pas pour quelques jours ou quelques années. Ce grand ouvrage, annoncé depuis tant de ſiècles, préparé avec tant d'appareil, opéré par tant de prodiges, ne devoit pas être une inſtitution paſſagère, mais un établiſſement durable. Convenoit-il à la ſageſſe de Dieu de bouleverſer l'univers, pour ne montrer aux hommes qu'une lumière momentanée, prête à diſparoître comme un éclair ? Or l'Égliſe de Jeſus-Chriſt ne pouvoit

ſubſiſter ſans une autorité toujours vivante pour enſeigner, pour terminer les diſputes, pour proſcrire les erreurs. Donc Jeſus-Chriſt, dont la ſageſſe ne ſe démentit jamais, devoit établir cette autorité. Cette Égliſe ne pouvoit ſubſiſter que par la profeſſion conſtante de la doctrine de Jeſus-Chriſt. Rappelez-vous, Monſieur, en quoi conſiſte cete doctrine, & ce que vous y avez remarqué vous-même, d'un côté des dogmes incompréhenſibles, de l'autre une morale pure & parfaite. Or une autorité viſible étoit également néceſſaire pour maintenir la foi des uns & la pratique de l'autre. Donc la perpétuité de l'Égliſe exigeoit néceſſairement cette autorité.

Il étoit aiſé de prévoir que l'orgueil de la raiſon s'élèveroit bien-tôt contre la croyance des myſtères, que l'audace des paſſions ne tarderoit pas à lutter contre la ſévérité des préceptes. Quel autre moyen de réprimer leurs attentats, qu'un tribunal toujours ſubſiſtant, chargé de conſerver ce double dépôt, de prévenir toute altération dans la foi, & toute corruption dans la morale, de condamner également les dépravateurs de l'une & de l'autre ? Les faſtes de l'Égliſe ne prouvent que

trop bien la néceſſité de cette précaution: l'hiſtoire de dix-ſept ſiècles n'eſt autre choſe que le récit de ſes combats ; ils ont commencé du temps même des Apôtres.

Vainement prétendriez-vous, avec vos frères les Calviniſtes, que l'Évangile ſuffit pour conſerver la doctrine de Jeſus-Chriſt & la ſociété de ſes Diſciples. C'eſt le ſens même de l'Évangile qui eſt l'objet de toutes les diſputes ; &, ſelon vos propres obſervations, cela ne pouvoit être autrement. Jamais on ne s'eſt aviſé de croire qu'un corps politique pût ſubſiſter par le ſecours muet d'un code de loix, ſans Magiſtrats chargés d'en faire l'application & d'en fixer le vrai ſens : il étoit réſervé à la réforme d'enfanter ce ſyſtème ridicule, & de nous peindre Jeſus-Chriſt comme le plus imprudent de tous les Légiſlateurs.

Quand l'Évangile ſuffiroit ſeul pour fixer la croyance des ſavans, ce qui n'eſt pas, de quel uſage peut-il être pour les ignorans, pour ceux qui ne ſavent pas lire ? *Comment entendront-ils* la doctrine de Jeſus-Chriſt, *ſi perſonne ne la leur prêche* (*a*) ? Et ſeront-ils obligés de croire

(*a*) Rom. 10. 15.

le Prédicateur, s'il n'eſt revêtu d'une autorité divine ?

Mais il faut vous entendre parler vous-même, & voir un nouvel exemple des contradictions qui vous ſont ſi familières. *Les livres ſacrés ſont écrits en des langues inconnues.... Ne voilà-t-il pas une manière bien ſimple d'inſtruire les hommes, de leur parler toujours une langue qu'ils n'entendent point ? On traduit ces livres, dira-t-on ; belle réponſe ! qui m'aſſurera que ces livres ſont fidèlement traduits, qu'il eſt même poſſible qu'ils le ſoient ? & quand Dieu fait tant que de parler aux hommes, pourquoi faut-il qu'il ait beſoin d'interprète* (*a*) ? *Les livres ſont des ſources de diſputes intariſſables.... Le langage humain n'eſt pas aſſez clair. Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien ſur quoi l'on ne pût diſputer* (*b*).

On ne peut pas mieux prouver, ce me ſemble, qu'une écriture muette & ſouvent fort obſcure n'eſt pas l'unique moyen dont Dieu a voulu ſe ſervir pour nous enſeigner les vérités révélées ; qu'il

(*a*) Émile, tome 3, page 150.
(*b*) Lettre, page 75.

falloit un oracle toujours vivant pour inſtruire les ignorans, & pour terminer les conteſtations qui pourroient naître ſur le véritable ſens des livres ſaints; que toutes les diſputes de Religion ne ſont venues que de l'obſtination de quelques hommes à rejeter l'enſeignement public de l'Égliſe, pour s'attacher au ſens particulier qu'ils donnoient au texte de l'Ecriture. En un mot, on ne peut condamner plus clairement le principe fondamental de la réforme, que vous feignez cependant de ſuivre (*a*), qu'il faut s'en tenir uniquement à l'Ecriture, pour ſavoir ce que l'on doit croire.

C'eſt donc avec raiſon que M. l'Archevêque de Paris vous a ſoutenu que *la conſtitution du Chriſtianiſme & l'eſprit de l'Evangile tendent à démontrer l'autorité & l'infaillibilité de l'Égliſe.* Vous traitez cette propoſition de *diſcours vague qui ne démontre rien;* je viens de vous faire voir le contraire (*b*).

Quand ces raiſons ne ſeroient pas évidentes par elles-mêmes, les événemens

(*a*) Lettre, page 57.
(*b*) *Ibid.* page 123.

nous en auroient fait ſentir la vérité. Qu'eſt devenue l'unité de la foi chrétienne dans toutes les ſectes qui ont rejeté l'autorité de l'Égliſe, & qui ont prétendu que le texte ſeul de l'Écriture devoit fixer leur croyance ? Bien-tôt diviſées en autant de partis qu'il s'eſt trouvé d'hommes capables de s'attacher des diſciples, elles ont ſenti par leur propre embarras l'inconvénient de leur principe. Une diviſion eſt devenue le germe d'une autre diviſion, & un parti a produit de nouveaux partis. Étonnées de la rapidité du torrent qui les entraînoit, elles ont été forcées d'y oppoſer une digue ; elles ont oſé s'attribuer à elles-mêmes & à des Paſteurs ſans miſſion, cette autorité qu'elles avoient conteſtée aux ſucceſſeurs des Apôtres, & ſe contredire ainſi à la face de l'univers. Cette inconſéquence n'a rien opéré que leur honte & la confirmation du dogme catholique. Après avoir mis en pièces l'Évangile, il a fallu, par un enchaînement de conſéquences, en venir à la tolérance univerſelle, à fraterniſer avec les Juifs & les Mahométans, & nous verrons que cette belle reſſource eſt la deſtruction infaillible de toute foi & de toute Religion.

Voilà, Monſieur, comme l'on s'égare dès

dès que l'on abandonne un moment le principe d'unité que Jeſus-Chriſt a établi. C'eſt encore ce que vous a repréſenté M. l'Archevêque de Paris, lorſqu'il vous a fait enviſager *les erreurs & la foibleſſe de l'eſprit humain*, comme une nouvelle raiſon qui exige l'autorité de l'Égliſe. Votre propre exemple en eſt une preuve trop frappante ; il devroit intimider pour jamais ceux qui ſeroient tentés de s'écarter de l'unique voie par laquelle Jeſus-Chriſt a voulu nous conduire à la vérité.

Qu'avez-vous donc fait en invectivant avec tant d'amertume contre les diviſions en matière de Religion ? Vous avez mis au grand jour les ſuites funeſtes de votre principe, qui eſt celui de tous les ſectaires ; vous nous avez fait comprendre ce que nous ſavions déjà, que du moment où l'on abandonne le centre d'unité dans la foi, c'eſt-à-dire l'enſeignement public & uniforme de l'Égliſe, la Religion n'eſt plus qu'un chaos ; que ce lien ſacré, loin de ſervir à réunir les hommes, ne ſert plus qu'à les diviſer & à faire leur malheur. C'eſt l'eſprit particulier qui a été la ſource de toutes les héréſies, de tous les ſchiſmes, & de leurs ſuites, & qui le ſera juſqu'à la fin des ſiècles. A tous

ces maux, la tolérance que vous prêchez eſt un palliatif, & non un remède. Nous le verrons dans la lettre ſuivante.

Vous me demanderez peut-être pourquoi en établiſſant l'autorité de l'Égliſe je n'ai point ſuivi la méthode ordinaire des Théologiens qui la prouvent par l'Écriture? Faites réflexion, Monſieur, qu'il faut raiſonner différemment ſelon les principes divers que ſuivent les adverſaires que l'on veut convaincre. Lorſqu'il a été beſoin d'établir l'autorité de l'Égliſe contre les Proteſtans, comme leur dogme fondamental eſt que l'Écriture ſeule doit ſervir à décider les queſtions en matière de foi, les Controverſiſtes Catholiques ſe ſont attachés principalement à démontrer l'autorité de l'Égliſe par l'Écriture. C'étoit alors, en termes de l'école, un argument *ad hominem*; mais ils n'ont pas prétendu renoncer aux autres preuves que l'on peut apporter de cette même vérité.

Quand il s'agit de la prouver à ceux qui n'admettent ni l'autorité de l'Égliſe, ni celle de l'Écriture, il faut néceſſairement ſuivre un ordre différent. Nous ſoutenons qu'alors il faut commencer par prouver l'autorité de l'Égliſe, & nous

la prouvons, comme je l'ai fait, par la miſſion même des Apôtres & de leurs ſucceſſeurs, par la conſtitution du Chriſtianiſme, par la néceſſité d'un centre d'unité dans la foi. Nous nous en ſervons enſuite pour appuyer tous les dogmes catholiques, & en particulier l'authenticité & la divinité de l'Écriture; nous prétendons même que cette authenticité & cette divinité ne peuvent être ſolidement établies ſans l'autorité de l'Égliſe. Ainſi le penſoit S. Auguſtin, lorſqu'il diſoit: *Je ne croirois pas à l'Evangile, ſi l'autorité de l'Égliſe Catholique ne m'y déterminoit.*

Que repliquent à cela les Proteſtans? Ils nous reprochent de tomber dans un cercle vicieux, de prouver l'autorité de l'Égliſe par l'Écriture, & l'Écriture par l'autorité de l'Égliſe.

Le ridicule de cette accuſation ſaute aux yeux. Ce que l'on appelle un argument *ad hominem* eſt-il un cercle vicieux? La preuve de l'autorite de l'Egliſe contre les Proteſtans par l'Écriture eſt un argument de cette eſpèce, c'eſt-à-dire tiré de leurs propres principes. Nous leur diſons: Vous, Meſſieurs, vous faites profeſſion de regarder l'Ecriture comme un livre

divin, & comme la ſeule règle de votre foi : que vous ayiez raiſon ou tort, c'eſt ce que nous n'examinons pas à préſent. Or l'Écriture enſeigne l'autorité de l'Égliſe, & on vous le montre par un grand nombre de paſſages ; donc cette autorité eſt prouvée par vos propres principes. Si vous n'admettiez ni l'Égliſe, ni l'Écriture, nous nous y prendrions autrement. Encore une fois, eſt-ce là un cercle vicieux ?

Quel eſt donc l'ordre que ſuit un Catholique dans l'examen des principes de ſa foi ? Convaincu en premier lieu de l'autorité de l'Égliſe, par les principes évidens que j'ai tâché d'établir, & par le ſentiment de ſon propre beſoin, perſuadé enſuite de la divinité des Écritures par l'enſeignement de l'Égliſe, il voit avec ſatisfaction dans ces Écritures mêmes les paſſages qui attribuent à l'Egliſe ſon autorité. Il en eſt confirmé plus efficacement dans ſa croyance ; & indépendamment des preuves qu'il avoit déjà, il croit l'autorité de l'Egliſe ſur le témoignage de la parole de Dieu. Il ne tombe point alors dans le cercle vicieux, parce qu'il eſt parti d'abord d'un principe différent, & que deux preuves qui ſe ſoutiennent l'une

l'autre ne portent point à faux, quand l'une des deux eſt encore ſoutenue ſuffiſamment d'ailleurs.

Vous voyez, Monſieur, que malgré tant de calomnies & de clameurs, il n'y a rien que de juſte & de régulier dans cette méthode. Ces principes une fois établis, vos objections, qui n'ont plus le mérite de la nouveauté, tombent déjà d'elles-mêmes, & ne ſauroient plus nous arrêter long-temps.

Parmi tant de Religions diverſes, qui ſe proſcrivent & s'excluent mutuellement, une ſeule eſt la bonne, ſi tant eſt qu'une le ſoit. Pour la reconnoître, il ne ſuffit pas d'en examiner une, il faut les examiner toutes; & dans quelque matière que ce ſoit, on ne doit point condamner ſans entendre; il faut comparer les objections aux preuves, il faut ſavoir ce que chacun oppoſe aux autres, & ce qu'il leur répond (*a*).

Comment n'avez-vous pas apperçu que cette difficulté, ſi elle étoit ſolide, vous incommoderoit autant que nous? Vous admettez du moins la Religion naturelle pour bonne & néceſſaire; ſou-

(*a*) Emile, tom. 3, pag. 146.

tiendrez-vous que pour être assuré de sa vérité il faut examiner tous les systèmes des athées, des matérialistes, des sceptiques, & toutes les sectes qui la méconnoissent; qu'on ne doit point les condamner sans les entendre, sans avoir comparé leurs objections à vos preuves? Combien y a-t-il d'hommes capables de ce travail? A quelle discussion condamnez-vous le genre humain, vous qui ne voulez pas que l'on consulte les livres quand il s'agit de Religion? Sans doute vous exceptez les vôtres de l'anathème? Dès qu'un homme non prévenu aura pesé vos démonstrations, qu'il en sentira la force & la solidité, qu'il sera convaincu, demanderez-vous de lui quelque chose de plus pour croire à la Religion naturelle?

C'est donc une ridiculité de prétendre que pour connoître la vraie Religion il faut les examiner toutes. Autant vaudroit soutenir qu'un enfant n'est pas sûr de connoître sa mère, tant qu'il n'a pas examiné toutes les femmes qui peuvent lui ressembler, & qu'un homme doit douter du témoignage de ses sens, jusqu'à ce qu'il ait répondu aux vaines subtilités des Pyrrhoniens.

Ah! Monsieur, dans quelles absurdités

l'eſprit de ſyſtème eſt capable de plonger les plus grands génies ! Vouloir tout lire, tout ſavoir, tout examiner, eſt le grand ſecret pour n'avoir point de Religion; & c'eſt par là que l'on y parvient ſi rapidement aujourd'hui. De jeunes téméraires, ou de vieux libertins, ſans avoir fait aucune étude des fondemens de notre foi, ſans ſavoir qu'à peine leur catéchiſme, ſaiſiſſent avec avidité tout ce que l'impiété y oppoſe; ſous prétexte de voir les objections auſſi-bien que les preuves, ils ſe contentent des premières, & ne cherchent la vérité que dans les ſources de l'erreur.

Si l'examen des fauſſes Religions & de leurs prétendues preuves peut être néceſſaire, c'eſt tout au plus aux Théologiens, à ceux qui ſont chargés d'inſtruire. Cet examen n'eſt point à craindre pour eux, parce qu'ils ſont aſſez aguerris pour n'être pas ébranlés par des ſophiſmes, & cette étude ne ſert qu'à confirmer leur foi; auſſi ne s'en diſpenſent-ils jamais, quoique vous les en accuſiez. Nous liſons exactement les écrits de nos adverſaires, nous peſons leurs raiſons, nous répondons à leurs difficultés; & j'eſpère que vous ſerez convaincu que j'ai lu très-

attentivement les vôtres.

Je pourrois me diſpenſer de vous ſuivre dans toutes les fauſſes imputations que vous nous faites ; mais encore eſt-il bon de les parcourir rapidement, & de voir combien vous êtes équitable.

Où ſont, dites-vous, *les Théologiens qui ſe piquent de bonne foi ? où ſont ceux qui, pour réfuter les raiſons de leurs adverſaires, ne commencent pas par les affoiblir* (*a*) ? Ici, Monſieur, j'oſerai me citer. Sans être grand Théologien, je me pique de bonne foi, & je ne crains pas que vous faſſiez voir que, pour réfuter vos raiſons, j'ai commencé par les affoiblir.

Quand vous avez voulu juger de la foi catholique ſur le livre de Boſſuet, vous vous êtes trouvé loin de compte, après avoir vécu parmi nous. La doctrine avec laquelle on répond aux Proteſtans, n'eſt point celle que l'on enſeigne au peuple (*b*).

La preuve du contraire eſt expoſée à tous les yeux. Les catéchiſmes de divers diocèſes ſont imprimés; qu'on en cite un ſeul dont la doctrine ſoit contraire à l'ex-

---

(*a*) Émile, tome 3, page 147.
(*b*) *Ibid.* page 148.

poſition de la foi compoſée par M. Boſſuet. Ménagez mieux votre réputation, Monſieur, quand vous voulez noircir les Catholiques, choiſiſſez des accuſations moins aiſées à confondre.

Nous n'examinons point, dites-vous, *les raiſons des Juifs dans leurs propres livres* (*a*). Vous ne connoiſſez donc pas la conférence de Limborch avec Orobio, où l'écrit de ce ſavant Juif eſt rapporté tout entier, auſſi-bien que celui d'Acoſta. Ni l'un ni l'autre n'ont ménagé nos opinions; ils y parlent avec toute la fermeté de gens qui ne craignent rien, & qui ne ſe déguiſent point. Loin que l'on ait cherché à ſupprimer ce livre, il a été réimprimé depuis vingt ans.

A Conſtantinople, les Turcs diſent leurs raiſons (*b*). Vous leur faites un peu trop d'honneur, ils ne prennent pas la peine d'en dire nulle part; ils ne ſavent argumenter qu'à coups de ſabre. Des gens qui étudient ſi peu ne ſeront jamais des Docteurs fort redoutables. Si quelques-uns ſe ſont haſardés à dire des raiſons,

(*a*) Émile, tome 3, page 152.
(*b*) *Ibid.* page 154.

les Théologiens n'ont pas été embarraſſés d'y répondre.

Il y a du moins une différence entre les partiſans des autres Religions & nous. Nous ne refuſons jamais de montrer nos preuves ni de dire nos raiſons. Les Miſſionnaires Catholiques prennent la peine d'en aller inſtruire tous les peuples qui veulent les écouter & les examiner. Les Juifs, les Mahométans, les Idolâtres, n'ont jamais fait la même choſe; ils n'ont point encore envoyé des députés pour nous informer de leurs raiſons. La préſomption eſt donc toute entière en notre faveur.

Nous avons, continuez-vous, *trois principales Religions en Europe. L'une admet une ſeule révélation, l'autre en admet deux, l'autre en admet trois; chacune déteſte, maudit les deux autres, les accuſe d'aveuglement, d'endurciſſement, d'opiniâtreté, de menſonge. Quel homme impartial oſera juger entr'elles, s'il n'a premièrement peſé leurs preuves, bien écouté leurs raiſons? Celle qui n'admet qu'une révélation eſt la plus ancienne, & paroît la plus ſûre; celle qui en admet trois eſt la plus moderne, & paroît la plus conſéquente; celle qui en admet deux & rejette la troiſième peut bien être*

la meilleure, mais elle a certainement tous les préjugés contre elle; l'inconſéquence ſaute aux yeux. (*a*).

Si quelque choſe ſaute aux yeux, c'eſt la prévention qui vous ſéduit, juſqu'à donner au Mahométiſme la préférence ſur le Judaïſme & ſur le Chriſtianiſme, juſqu'à ſuppoſer que le ſyſtème de Religion, formé par le plus ignorant & le plus corrompu de tous les légiſlateurs, eſt cependant le plus conſéquent; tandis qu'il eſt évident, par la lecture de l'Alcoran même, que ce n'eſt qu'un mélange bizarre des deux dernières, avec des abſurdités ſans nombre.

Autre fauſſeté, de dire que la révélation Judaïque eſt plus sûre que la révélation Chrétienne. Comme vous n'en apportez aucune preuve, je vous renvoie au parallèle que Limborch a fait de l'une & de l'autre dans le livre que j'ai cité.

Nouvelle injuſtice de votre part, d'aſſurer que la révélation Chrétienne a tous les préjugés contre elle. Si vous entendez les préjugés des paſſions & du libertinage, vous n'avez pas tort; ſi vous

(*a*) Émile, tome 3, page 149.

parlez des préjugés de la raiſon & du ſens commun, vous tombez en contradiction, comme de coutume, puiſque vous ſoutenez ailleurs qu'*il n'y a pas de révélation contre laquelle les mêmes objections n'aient autant & plus de force que contre le Chriſtianiſme* (*a*). Enfin vous n'expliquez point en quoi conſiſte l'inconſéquence prétendue que vous reprochez à celle-ci, & il ne nous eſt pas donné de dévoiler cette énigme.

Cependant vous perſiſtez à ſoutenir la néceſſité d'examiner les diverſes Religions. *Quel eſt ici le raiſonnement du Vicaire ? Pour choiſir entre les Religions diverſes, il faut*, dit-il, *de deux choſes l'une, ou entendre les preuves de chaque ſecte, & les comparer, ou s'en rapporter à l'autorité de ceux qui nous inſtruiſent. Or le premier moyen ſuppoſe des connoiſſances que peu d'hommes ſont en état d'acquérir, & le ſecond juſtifie la croyance de chacun dans quelque Religion qu'il naiſſe* (*b*).

Je vous ai fait voir qu'il n'eſt pas néceſſaire d'entendre les preuves de chaque

(*a*) Émile, tome 3, page 160.
(*b*) Lettre, page 123.

ſecte, & les comparer, mais qu'il ſuffit de connoître les preuves de la révélation Chrétienne. J'ai démontré encore que ces preuves ne ſuppoſent point les connoiſſances que peu de perſonnes ſont en état d'acquérir ; c'eſt une preuve de fait à la portée des plus ſimples & des plus groſſiers, & une preuve pouſſée à un degré d'évidence morale, qui équivaut à une certitude métaphyſique. Il n'eſt aucun fait humain auſſi ſolidement, auſſi clairement établi. Il eſt vrai que les preuves que vous avez données de la révélation les exigent, ces connoiſſances que peu d'hommes ſont en état d'acquérir : je vous l'ai fait ſentir ; j'en ai conclu qu'elle eſt défectueuſe, que ce n'eſt point celle dont Dieu a voulu ſe ſervir. Je ſuis charmé que vous le reconnoiſſiez enfin vous-même, & que votre aveu confirme mon raiſonnement.

Je vous ai démontré encore que l'autorité de l'Égliſe Catholique eſt établie ſur la même preuve de fait que la révélation ; ſur la miſſion ſucceſſive des Paſteurs, qui remonte juſqu'aux Apôtres & à Jeſus-Chriſt : ſucceſſion que perſonne ne leur a jamais conteſtée, parce qu'il étoit impoſſible d'en diſconvenir. Le

Chrétien Catholique eſt donc bien fondé à *s'en rapporter à l'autorité de ceux qui l'inſtruiſent*, parce que cette autorité lui eſt clairement démontrée.

L'argument du Vicaire eſt fort bon contre les autres ſectes. Il n'en eſt aucune qui puiſſe attribuer à ſes Paſteurs le privilège dont les nôtres jouiſſent. Ces hommes nouveaux ont reçu leur miſſion d'eux-mêmes ; la plupart ont fait profeſſion de rejeter celle du corps Apoſtolique : ils ne tiennent plus ni aux Apôtres, ni à Jeſus-Chriſt. Leur miniſtère, né hors du ſein de la mère commune, eſt une production illégitime, une uſurpation ; jamais il n'aura le privilège de donner des enfans à Dieu, ni des aſſociés à l'alliance qu'ils ont rompue. Malheur à ceux qui ſont conduits par de tels guides. Nous voyons tous les jours des effets ſenſibles de ce défaut, le peuple même en eſt frappé. Chez les Proteſtans, nos voiſins, pour peu qu'un particulier ait des connoiſſances, il commence à avoir des doutes & des inquiétudes ſur ſa Religion. S'il ſe trouve à portée de voir l'exercice de la Religion Romaine, dont on lui a fait de ſi affreux portraits, ſon agitation augmente, il vit dans le trouble, & meurt dans la crainte.

Le peuple Catholique n'eſt ni incertain ni peiné; la vue des Proteſtans & de leur culte ne lui inſpire que de la pitié; il ſent ſes avantages, il en bénit le ciel; il vit tranquille, & meurt plein d'eſpérance. Cette différence, Monſieur, n'eſt point un effet du haſard, elle eſt fondée en raiſon; elle juſtifie la conduite de Jeſus-Chriſt, & démontre la fauſſeté de vos principes.

Suppoſons donc avec vous qu'un ſimple fidèle n'ait d'autre raiſon pour ſe perſuader qu'il eſt dans la véritable foi que l'autorité de ſon Curé : *Mon Paſteur me dit d'ainſi croire, & ainſi je crois* (*a*). Sa créance eſt-elle mal fondée, n'eſt-elle appuyée que ſur l'autorité d'un homme?

Quelque peu inſtruit que ſoit un ſimple fidèle, il ne peut ignorer que ſon Paſteur lui eſt envoyé par ſon Évêque, obligé de lui enſeigner le catéchiſme du diocèſe, le même qu'il a appris dans ſon enfance, & ſes pères avant lui; que ſi ce Paſteur s'écartoit en quelque choſe de la doctrine qui a toujours été prêchée dans la paroiſſe où il demeure, cent voix

(*a*) Émile, tome 3, page 127.

s'éléveroient à l'inſtant contre lui ; qu'il ſeroit déféré à ſon Évêque, & ſur le champ dépoſſédé Ce fidèle ne peut donc douter que ſon Curé ne lui annonce les mêmes vérités qui ſont enſeignées, non-ſeulement par ſon Évêque, mais encore par le ſouverain Pontife, pour lequel on lui ordonne de prier, & qu'on lui a toujours appris à reſpecter, comme le Chef viſible de l'Égliſe & le Vicaire de Jeſus-Chriſt. Un ſimple fidèle eſt donc certain qu'il entend, par la bouche de ſon Curé, la doctrine de l'Égliſe univerſelle, la doctrine des Évêques, ſucceſſeurs des Apôtres. Quand même ce ſimple fidèle ne ſeroit pas en état de rendre raiſon de ſa croyance, & de faire ainſi l'analyſe de ſa foi, cela n'empêche pas qu'il ne ſoit réellement dirigé par une autorité ſupérieure à celle de ſon Curé, par l'autorité de l'Égliſe univerſelle.

Que l'on nous montre la même unité ſolidaire de miniſtère & de doctrine dans toutes les autres ſectes de l'univers, on pourra comparer alors la foi du Chrétien Catholique à la croyance aveugle des autres peuples. Un Proteſtant écoute ſon Miniſtre, & ſon Miniſtre le renvoie à l'Écriture, qu'il n'eſt pas en état de lire

ni d'entendre : Un Turc étoute ſon Iman, qui le renvoie à l'Alcoran. Quelle certitude l'un ou l'autre peuvent-ils avoir de la vérité de la doctrine ?

Continuons d'écouter votre oracle. *Il cite en exemple la Religion Catholique, où l'on donne pour loi l'autorité de l'Egliſe, & il établit là-deſſus ce ſecond dilemme : Ou c'eſt l'Égliſe qui s'attribue à elle-même cette autorité, & qui dit, Je décide que je ſuis infaillible, donc je le ſuis ; & alors elle tombe dans le ſophiſme appelé cercle vicieux : Ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu ; & alors il lui faut un auſſi grand appareil de preuves, pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité, qu'aux autres ſectes pour établir directement leur doctrine* (*a*).

Tout ceci eſt déjà réfuté d'avance. Ce n'eſt point l'Egliſe qui s'attribue à elle-même ſon autorité : elle en a fait uſage depuis Jeſus-Chriſt, elle la tient par conſéquent de lui. C'eſt Jeſus-Chriſt qui, en envoyant ſes Apôtres, les a chargés d'enſeigner, de baptiſer, de remettre les péchés, d'ouvrir & de fermer la porte du ciel. Les Apôtres ont donné la même

(*a*) Lettre, page 124.

commiſſion à ceux qu'ils ont aſſociés à leur miniſtère ; ceux-ci à d'autres, ſans interruption juſqu'à nous.

Cette miſſion des Apôtres & de leurs ſucceſſeurs eſt abſolument nulle, ſi les peuples ne ſont pas fondés à y croire avec une entière certitude. Or on ne peut ſe fier à leurs enſeignemens, s'ils n'ont qu'une autorité humaine. Quelle ſera donc la reſſource des peuples ignorans & groſſiers que Jeſus-Chriſt a ordonné d'inſtruire, & qui ne ſont pas en état de connoître par eux-mêmes la vérité ou la fauſſeté de la doctrine qu'on leur annonce ? S'ils ne peuvent fonder leur foi ſur le caractère de ceux qui parlent au nom de Jeſus-Chriſt, ſur quoi la fonderont-ils ? Oui, Monſieur, je le ſoutiens ; ſi Jeſus-Chriſt n'a pas donné à ſes Envoyés un caractère divin, s'il ne leur continue ſon aſſiſtance juſqu'à la fin des ſiècles, la foi eſt impoſſible, Jeſus-Chriſt lui-même eſt venu en vain, Dieu n'a voulu ni éclairer ni ſauver le genre humain.

Il ne faut aucun appareil de preuves pour montrer que l'Egliſe conſerve encore aujourd'hui cette autorité, ou, ſi vous voulez, cette même infaillibilité

qu'elle a reçue, & qu'elle a dû recevoir à ſa naiſſance. Les Paſteurs d'aujourd'hui ſont-ils les ſucceſſeurs des Apôtres? Voilà toute la queſtion. Or il n'eſt pas plus difficile de prouver que Clément XIII eſt le ſucceſſeur de S. Pierre, que de montrer que Louis XV eſt le ſucceſſeur du premier Roi qui a fondé la Monarchie Françoiſe.

Voici donc tout le raiſonnement qu'un Catholique eſt obligé de faire pour ſe démontrer à lui-même l'infaillibilité de l'Égliſe. Dieu a envoyé Jeſus-Chriſt & les Apôtres : premier fait éclatant, dont tout l'univers dépoſe. Les Apôtres ont ſucceſſivement envoyé des Paſteurs. & c'eſt ainſi que les nôtres leur ont ſuccédé : ſecond fait, dont tout le monde convient. Donc Dieu veut m'inſtruire par eux, comme il a inſtruit les premiers fideles par les Apôtres. Mais je ne puis être inſtruit sûrement & ſans danger d'erreur, ſi Dieu ne continue à mes Paſteurs l'aſſiſtance qu'il a donnée aux Apôtres : donc Dieu la leur continue en effet. Quel eſt l'homme aſſez groſſier pour qu'il ne puiſſe ainſi raiſonner? & quel appareil faut-il pour le faire?

Mais, ſuivant la loi que je me ſuis

imposée avec vous, Monsieur, supposons encore, quoique faussement, que l'autorité de l'Église ne puisse être prouvée que comme tout autre dogme particulier, &, suivant la méthode des Protestans, par l'Écriture ; du moins le Catholique n'a que ce seul point a examiner ; dès qu'il est une fois décidé, tout le reste se termine par une simple conséquence : Tout ce que l'Église enseigne est la vraie doctrine de Jesus-Christ. Dans les autres sectes chrétiennes, la discussion recommence sur chaque article en particulier. Selon vous-même (*a*), il faut savoir les langues, voir quel est le sens que les Auteurs sacrés ont donné aux termes dont ils se sont servis, s'il est bien rendu dans les versions, s'il n'a pas changé par trait de temps, &c. La vie suffit à peine pour achever l'examen, & il n'aboutit ordinairement qu'à multiplier les doutes & à faire des incrédules.

Vous insistez encore. *Il n'y a donc rien à gagner pour la facilité de l'instruction, & le peuple n'est pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Église chez les*

(*a*) Lettre, page 51.

Catholiques, que la vérité de la doctrine chez les Proteſtans (*a*). Vous devez ſentir maintenant, Monſieur, combien tout cela eſt faux. La preuve de l'autorité de l'Egliſe chez les Catholiques conſiſte dans un raiſonnement fort ſimple & à portée des plus groſſiers ; la vérité de la doctrine chez les Proteſtans ne peut être examinée que par la diſcuſſion des paſſages de l'Écriture : travail immenſe, qui ne convient qu'à de ſavans Théologiens, dont le peuple eſt auſſi incapable chez les Proteſtans que chez nous. C'eſt donc aux Proteſtans à vous répondre, & non pas à nous.

Comment donc ſe déterminera-t-il, le peuple, *d'une manière raiſonnable, autrement que par l'autorité de ceux qui l'inſtruiſent ? Mais alors le Turc ſe déterminera de même. En quoi le Turc eſt-il plus coupable que nous ? Voilà, Monſeigneur, le raiſonnement auquel vous n'avez pas répondu, & auquel je doute qu'on puiſſe répondre.* Vous ajoutez dans une note : *C'eſt ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent ſe gardent bien de toucher* (*a*).

(*a*) Lettre, page 124.
(*b*) Lettre, page 125.

Vous comptez en vérité beaucoup ſur l'indulgence de vos lecteurs : pour un homme qui traite ſi durement les Théologiens, vous les avez bien peu lus. Cette objection, à laquelle on n'a jamais touché, vient cependant encore d'être diſcutée tout récemment par M. l'Évêque du Puy, dans ſes réponſes à un Savant de Genève (*a*) : & il n'a fait que développer les principes déjà établis par M. l'Évêque de Meaux, dans ſa Conférence avec le Miniſtre Claude (*b*). Vous pourrez encore la retrouver dans Papin (*c*), & d'autres Controverſiſtes.

Cet argument terrible, dont vous croyez nous écraſer, eſt déjà réfuté d'avance par ce qui a été dit. Un Catholique ſe détermine d'une manière raiſonnable par l'autorité de ceux qui l'inſtruiſent (j'entends de ſes Paſteurs), parce que cette autorité lui eſt démontrée par la preuve de fait, par leur miſſion ſucceſſive, qui remonte juſqu'aux Apôtres. Un Turc de même ne ſeroit pas coupable de

(*a*) Controv. pacif. ſur l'autorité de l'Égliſe, pages 380 & ſuiv.

(*b*) Cinquième Réflexion, pag. 311 & ſuiv.

(*c*) Tome I, pag. 180 & 300.

s'arrêter à l'autorité de ceux qui l'inſtruiſent, s'il pouvoit s'aſſurer qu'ils ont une miſſion divine. Mais où ſont les preuves de cette miſſion? de qui Mahomet tenoit-il la ſienne? De ſon ſabre, & de l'imbécillité de ſes Diſciples : voilà tout le miracle.

Si le fils d'un Chrétien, dites-vous, *fait bien de ſuivre, ſans un examen profond & impartial, la Religion de ſon père, pourquoi le fils d'un Turc feroit-il mal de ſuivre de même la Religion du ſien? Je défie tous les intolérans du monde de répondre à cela rien qui contente un homme ſenſé* (a).

Votre manière ordinaire de triompher, Monſieur, eſt de tourner le dos à l'ennemi, & de faire ſemblant de ne pas le voir. Pour accepter votre défi, l'on n'a pas beſoin de beaucoup de bravoure. Le fils d'un Chrétien Catholique fait bien de ſuivre la Religion de ſon père, non pas parce que ſon père l'a profeſſée avant lui, mais parce qu'elle lui eſt enſeignée par un corps de Paſteurs dont il connoît la miſſion divine, comme il a été dit. Le fils d'un Turc ne fait point mal de

(a) Émile, tome 3, page 161.

ſuivre la Religion de ſon père, tant qu'il n'eſt pas en état d'examiner ſi elle eſt bien ou mal fondée; mais dès qu'il eſt parvenu à un âge raiſonnable & à une capacité ſuffiſante pour en connoître la fauſſeté, s'il ne l'examine pas, il eſt coupable; s'il l'examine de bonne foi, il la trouvera deſtituée de preuves.

Nous ne diſconvenons pas que le malheur d'être né & élevé dans une fauſſe Religion ne ſoit une tentation terrible; que les engagemens de la naiſſance & les préjugés de l'éducation ne diminuent beaucoup aux yeux de Dieu la faute que l'on peut commettre en y perſévérant. Qu'en conclurons-nous? que cette faute eſt nulle, que Dieu ne l'imputera point à ceux qui auroient pu s'inſtruire? Eſt-ce raiſonner?

Il eſt de mauvaiſe grâce de dire que *la foi des enfans & de beaucoup d'hommes eſt une affaire de géographie. Seront-ils récompenſés d'être nés à Rome plutôt qu'à la Mecque? On dit à l'un que Mahomet eſt le Prophète de Dieu, & il dit que Mahomet eſt le Prophète de Dieu; on dit à l'autre que Mahomet eſt un fourbe, & il dit que Mahomet eſt un fourbe: chacun des deux eût affirmé ce qu'affirme l'autre, s'ils ſe fuſſent trouvés tranſpoſés.*

transposés. Peut-on partir de deux dispositions si semblables, pour envoyer l'un en paradis, & l'autre en enfer (*a*) ?

C'est encore ici une objection à laquelle vous répondrez, s'il vous plaît : La Religion naturelle, tout comme la Religion révélée peut être une affaire de géographie. Tel Sauvage qui vit en brute dans les forêts de l'Amérique, auroit pu connoître aussi parfaitement que vous la Religion naturelle, s'il fût né ailleurs, & l'eût peut-être observée plus fidèlement. Serez-vous mieux récompensé que lui ? Si vous dites que non, à quoi sert donc la Religion naturelle ? mieux vaut l'ignorer que la connoître. Avec cette connoissance on est exposé à la damnation, tandis que le salut d'un Sauvage est en sûreté par son ignorance. Le sort des Hurons est préférable à celui de votre élève. Dites donc avec nous, *O altitudo !* & convenez que les décrets de Dieu sont impénétrables.

Je vous ai déjà répondu que Dieu n'enverra point l'un en paradis, précisément parce qu'il est né Chrétien, si ce n'est les

(*a*) Émile, tome 2, page 323.

enfans baptisés, mais parce qu'il a vécu en Chrétien ; ni l'autre en enfer, précisément parce qu'il a été Turc ou Payen, mais parce qu'il n'a pas suivi les lumières que Dieu lui a données.

On ne doit pas être surpris si vous avez formé un traité de tolérance & de fraternité avec les Turcs (*a*) ; selon vos principes vous ne pouvez le refuser, même aux Idolâtres, sans une injustice criante. Vous ne voulez d'autre preuve de la révélation, ni de la vérité d'une Religion, que l'examen de la doctrine qu'elle propose. Chez les Chrétiens, & à plus forte raison chez les Turcs & chez les Payens, le peuple est incapable de cet examen ; vous le soutenez, & nous en convenons. Donc chez les uns & les autres le peuple est réduit à n'avoir d'autre Religion que celle qu'il plaît à ses Docteurs de lui donner ; par conséquent à être Athée, si on lui enseigne l'Athéisme. Tout cela se suit parfaitement ; & voilà où conduisent vos merveilleux principes.

Mais changez de méthode, Monsieur, revenez aux preuves de la révélation que

(*a*) Lettre, page 81.

Jeſus-Chriſt & les Apôtres ont données; examinez le caractère & la miſſion de ceux qui l'annoncent; alors la foi du ſeul Chrétien Catholique eſt raiſonnable & certaine, la croyance de tous les autres peuples eſt aveugle & téméraire. Le premier ſeul peut être moralement certain de ces trois faits, qu'il eſt enſeigné par le corps des Paſteurs, que ce corps a ſuccédé aux Apôtres, que les Apôtres ont été envoyés de Dieu pour inſtruire. Trouvez, ſi vous pouvez, la même certitude dans aucune autre ſecte.

Vous démontrez donc vous-même la fauſſeté de votre ſyſtème, par l'abſurdité des conſéquences qui en découlent; je n'ai ceſſé de vous le repréſenter. Selon vous, ſi Dieu a fait une révélation, il n'a donné pour la reconnoître qu'un ſeul caractère, qui eſt hors de la portée des trois quarts du genre humain. Ils ſont donc très légitimement fondés à n'y pas croire : Dieu ne peut, ſans injuſtice & ſans tyrannie, les punir de n'y avoir pas déféré. Auſſi croyez-vous qu'*un homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, ſera ſauvé* (*a*); vous n'en

(*a*) Lettre, page 86.

exceptez pas même l'idolâtrie. Dieu a inſtruit les hommes; mais ſes inſtructions réſervées pour un petit nombre de têtes ſavantes, ſont fort inutiles au peuple: ces ſavans voient la vérité, mais pour eux ſeuls; ils ſont ſans caractère & ſans autorité pour faire reſpecter leurs leçons. Le peuple, qui doit ſe défier d'eux, parce qu'ils ſont *hommes* & *menteurs*, ne leur doit aucune croyance (*a*).

Vous conviendrez du moins que ce ſyſtème n'eſt pas celui de Jeſus-Chriſt ni des Apôtres. Jeſus-Chriſt a promis le ſalut, mais *à ceux qui croiroient & ſeroient baptiſés*, & point à d'autres. Selon S. Paul, *Dieu veut que tous les hommes ſoient ſauvés*, non pas en profeſſant l'erreur, *mais en parvenant à la connoiſſance de la vérité. Jeſus-Chriſt eſt le ſeul nom qui ait été donné aux hommes ſous le ciel pour être ſauvés*; & vous prétendez qu'il eſt indifférent au peuple d'invoquer Jeſus-Chriſt ou Mahomet. Selon vous, Dieu n'a montré la vérité qu'aux ſavans; ſelon Jeſus-Chriſt, *Dieu l'a cachée aux ſages & aux prudens, pour la révéler aux petits & aux ignorans.*

(*a*) Lettre, page 75.

Selon vous, Dieu ne s'eſt point embarraſſé de la croyance ni du ſalut du peuple ; ſelon S. Paul, *Dieu a choiſi ce qui paroît inſenſé aux yeux du monde, pour confondre les puiſſans & les ſages* (*a*). Étoit-ce la peine de prouver avec tant d'emphaſe la divinité de l'Évangile, pour le contredire enſuite avec ſi peu de ménagement ?

Vous avez encore ajouté dans une note, que les Théologiens, *pour ſe tirer d'affaire*, ont recours à *je ne ſais quelle foi infuſe qu'ils obligent Dieu de tranſmettre à l'enfant* (*b*). Liſez, Monſieur, liſez plus attentivement les Théologiens, ou ceſſez de les calomnier. Il eſt faux qu'ils aient jamais imaginé une foi infuſe tranſmiſe des pères aux enfans (je parle des Théologiens Catholiques). C'eſt par le baptême, & non par la naiſſance, que Dieu donne la foi infuſe avec l'habitude des autres vertus chrétiennes. Il eſt encore plus faux qu'ils admettent cette foi infuſe pour ſuppléer aux preuves de la révélation, & *pour ſe tirer d'affaire.* Ils ſou-

(*a*) Marc. 16. 16. 1. Tim. 2. 4. Act. 4. 12. Luc. 10. 21. 1. Cor. 1. 27.

(*b*) Lettre, page 125.

tiennent que cette habitude infuſe eſt néceſſaire pour que l'acte de foi du Chrétien ſoit ſurnaturel ; mais jamais ils n'ont fondé la certitude de cet acte ſur un autre motif que ſur la certitude même des preuves de la révélation. Nous ſavons très-bien que vous n'admettez ni foi ſurnaturelle, ni vertus infuſes, ni l'opération de Dieu pour ſanctifier les ames. Chez vous c'eſt la raiſon qui opère le ſalut, la grâce n'y entre pour rien : les ſavans ſeuls ſont les élus. Mais nous ne nous ſentons, ni aſſez habiles pour prétendre à cette béatitude, ni aſſez intrépides pour vous ſuivre au travers de tant d'erreurs & d'abſurdités.

De ce que nous avons dit il réſulte, Monſieur, que toutes vos objections contre l'autorité de l'Égliſe portent ſur de fauſſes ſuppoſitions, & que pluſieurs peuvent ſe rétorquer contre vous avec avantage. Vous auriez donc pu vous diſpenſer de répéter ce que tant d'Écrivains Proteſtans ont déjà dit avant vous. Pouſſés à bout par les réponſes qu'on leur a données, ils ont pris depuis longtemps le parti de garder le ſilence ; & vous auriez ſagement fait de les imiter.

Je ſuis, &c.

LETTRE V.

Sur la Tolérance.

IL n'y a pas encore long-temps, Monſieur, que l'on s'eſt aviſé d'agiter la queſtion qui va nous occuper ; & la diſcuſſion n'en ſeroit pas néceſſaire, ſi l'on vouloit ſuivre de bonne foi les conſéquences qui découlent des vérités démontrées dans les lettres précédentes. Si Dieu a voulu éclairer le monde par la prédication de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, s'il a établi un miniſtère viſible pour étendre par-tout l'univers, & pour perpétuer la croyance des vérités révélées, comme nous l'avons prouvé, tout homme à portée de vérifier ces deux faits eſt coupable de ne pas ſe ſoumettre à l'autorité de l'Égliſe; il mépriſe la parole de Dieu, il déſobéit à ſes ordres, il s'expoſe volontairement à la damnation éternelle. L'Égliſe, revêtue d'une autorité divine pour enſeigner tous les hommes, eſt en droit d'exiger qu'ils obéiſſent à ſa voix ; s'ils y réſiſtent, de les traiter comme des rebelles, de les retrancher

de ſa ſociété & du nombre de ſes enfans, de les regarder comme hors de la voie du ſalut.

Ces conſéquences n'ont été méconnues que par ceux qui avoient le plus vif intérêt de les révoquer en doute, & en particulier par les deux ſectes fameuſes qui ont diviſé la ſociété chrétienne au ſeizième ſiècle. Elles osèrent ériger un tribunal contre celui qui étoit établi par Jeſus-Chriſt, condamner les ſucceſſeurs des Apôtres & leurs propres juges, en mépriſer les anathèmes. Mais bien-tôt le même principe qui les avoit ſéparées de la ſociété des fidèles, forma dans leur propre ſein de nouvelles diviſions. Des Docteurs, aguerris à leur école, tournèrent contr'elles les mêmes armes dont elles s'étoient ſervies contre l'Égliſe Romaine, & leurs enfans n'eurent pas pour elles plus de reſpect qu'elles n'en avoient eu pour leur mère.

Dans la confuſion que leur cauſoient ces déſunions, ſi contraires à l'eſprit de l'Évangile, il fallut, pour en couvrir le ſcandale, recourir à la tolérance mutuelle, c'eſt-à-dire approuver un déſordre qu'il n'avoit pas été poſſible d'empêcher. De quel droit un Proteſtant refuſeroit-il

aux autres ſectes le privilège dont il s'eſt prévalu contre l'Égliſe Romaine, & la même liberté qu'il s'eſt arrogée, de ne croire que ce qu'il juge à propos ? La tolérance que l'on veut faire paſſer aujourd'hui pour un dogme ſacré, eſt donc la dernière reſſource d'un parti pouſſé à bout par ſes propres principes, le remède extrême appliqué à un mal déſeſpéré, & qui ne ſert qu'à le rendre incurable.

On ſe bornoit d'abord à accorder la tolérance aux différentes ſectes chrétiennes. Par un enchaînement de conſéquences vous prétendez qu'on doit l'étendre aux Juifs & aux Mahométans : & j'eſpère de montrer qu'en raiſonnant toujours de même, les Payens, les Matérialiſtes, les Athées, ne ſauroient en être exclus. Voilà, Monſieur, la gradation qu'il faut néceſſairement faire, dès que l'on abandonne un moment le centre d'unité & de vérité établi par Jeſus Chriſt.

Il eſt à propos d'avertir qu'il n'eſt point ici queſtion d'une tolérance purement civile, qui eſt du reſſort du Gouvernement & des Magiſtrats ; mais d'une tolérance eccléſiaſtique & théologique, qui conſiſte à croire que les hérétiques de toutes les ſectes, les Juifs, les Mahomé-

tans même, quoique hors de l'Égliſe, ſont néanmoins dans la voie du ſalut; *que tout homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être ſauvé* (*a*); qu'on peut être, ſans conſéquence pour le ſalut, Turc à Conſtantinople, Juif à Amſterdam, Calviniſte à Genève, Catholique à Rome; que ces différentes Religions ſont une affaire de pure police, autant de loix nationales qui n'obligent que ceux qui vivent dans les pays où elles ſont établies; que la Religion naturelle eſt la ſeule néceſſaire, la ſeule indiſpenſable.

Cette doctrine vous paroît ſi eſſentielle au bonheur de l'univers, que vous vous croyez obligé de l'enſeigner, *malgré les buchers & les chaînes* (*b*). Quiconque ne l'admet pas ſe rend l'ennemi du genre humain (*c*); quiconque oſe dire, *hors de l'Égliſe point de ſalut*, doit être chaſſé de l'État & banni de la ſociété (*d*).

Vous nous permettrez, Monſieur, d'ap-

(*a*) Lettre, pag. 86.
(*b*) Lettre, page 80.
(*c*) *Ibid.* page 85.
(*d*) Contrat ſocial, chapitre 8.

peler de cet arrêt. Pour penſer comme vous, il faudroit renier Jeſus-Chriſt & l'Évangile, tomber en contradiction, mettre la Religion naturelle en péril : vous nous diſpenſerez d'acheter par des abſurdités & par des crimes l'honneur d'être de votre avis.

Je dis d'abord que pour admettre la tolérance telle que vous l'enſeignez, il faut renoncer à l'Évangile. Vous ſavez ce que Jeſus-Chriſt a dit à ſes Apôtres en leur donnant leur miſſion : *Prêchez l'Évangile à toute créature ; celui qui croira & ſera baptiſé, ſera ſauvé ; celui qui ne croira pas, ſera condamné* (*a*). Il ne nous appartient pas de révoquer cette ſentence. *Que celui qui n'écoutera pas l'Egliſe, ſoit à votre égard comme un Payen & un Publicain* (*b*). Vous voyez que Jeſus-Chriſt lui-même a oſé dire, *hors de l'Égliſe point de ſalut.* Le voilà donc, ſelon vous, ennemi du genre humain, digne d'être chaſſé de l'État, & ſans doute crucifié. Les Juifs n'ont fait qu'exécuter la ſentence que vous auriez prononcée contre lui. Jamais

(*a*) Marc 16, 16.
(*b*) Matth. 18, 17.

nous n'aurons le courage de traiter ainſi notre Maître.

Les Apôtres n'ont pas été plus tolérans. Ils ſe diſent envoyés *pour faire rendre obéiſſance à la foi chez toutes les nations* (*a*). S. Paul ordonne d'*éviter un Hérétique*, de le regarder comme un *homme pervers, & condamné par ſon propre jugement* (*b*). S. Jean défend de le recevoir chez ſoi, même de le ſaluer (*c*). Ce n'eſt pas notre faute ſi cette doctrine ne s'accorde pas avec la vôtre.

Non content de contredire ouvertement les enſeignemens de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, vous condamnez encore leur conduite. Si tous les hommes peuvent ſe ſauver dans quelque Religion qu'ils profeſſent, qu'étoit-il néceſſaire d'en établir une nouvelle ? Les Juifs pouvoient ſe ſauver avec leur Religion nationale, pourquoi la leur faire quitter ? Les Payens pouvoient être gens de bien, & ſe ſauver de même, à quoi ſervoit-il de les éclairer ? La prédication de l'Évangile n'étoit propre qu'à troubler le

(*a*) Rom. 1. 5.
(*b*) Tit. 3. 10.
(*c*) *Joann.* 10.

repos du genre humain. Jesus-Christ prévoyoit les mouvemens & les divisions que sa doctrine alloit causer sur la terre; il les a distinctement prédits. Il a déclaré qu'*il étoit venu apporter, non la paix, mais le glaive, mettre la séparation entre le père & l'enfant*, allumer la guerre, non-seulement entre les peuples divers, mais dans le sein d'une même famille (*a*). Il a soigneusement averti ses Disciples des contradictions qu'ils auroient à essuyer. Malgré cette connoissance, il n'a pas laissé de prêcher & de les envoyer. Si la paix doit être préférée à la vérité, & la Religion nationale à l'Évangile, Jesus-Christ & ses Apôtres ont été des séditieux, que l'on a bien fait de punir. Vous vous contentez de dire qu'*ils ne vous semblent guère plus sages que les conquérans* (*b*). Vous pouviez ajouter qu'ils ont été cent fois pires : jamais conquérant n'a causé dans l'univers une révolution aussi universelle ; les divisions dont ils ont semé le germe dureront autant que le monde.

Faites attention, je vous prie, qu'ils

(*a*) Matth. 10. 34.
(*b*) Lettre, page 83.

ont attaqué de front cette tolérance que vous conſeillez. Elle régnoit ſur la terre avant leur prédication. Les Juifs, contens de leur loi pour eux-mêmes, ne penſoient point à la propoſer aux autres. Les Romains, loin d'aſſervir à leurs opinions les peuples qu'ils avoient conquis, adoptoient ſouvent leurs Dieux & leurs cérémonies. Les Grecs n'avoient jamais envoyé de Miſſionnaires aux Perſes ni aux Egyptiens. Toutes les nations erroient, chacune à ſa mode, & regardoient leur Religion particulière comme une loi nationale. C'eſt préciſément ce que vous ſouhaitez.

Au milieu de ce calme, que vous regardez comme la ſouveraine félicité, Jeſus-Chriſt vient annoncer ſon Évangile, & envoie le prêcher, non à un ſeul peuple, mais à toutes les nations. Ses Apôtres entreprennent d'y aſſujétir les Juifs & les Romains, les Grecs & les Barbares; ils prétendent que tout homme obéiſſe à leur voix. Plus de ſalut qu'en Jeſus-Chriſt, plus d'eſpérance qu'en l'Évangile, plus de vraie Religion que le Chriſtianiſme; & par un malheur qui vous arrache aujourd'hui des larmes, ils perſuadent, ils convertiſſent, tout cède

à leurs efforts. Peut-on assez regretter ces temps heureux où il n'étoit point question de Religion universelle, où l'on pouvoit être Juif, Payen, Idolâtre, Athée impunément, selon le pays où l'on se trouvoit, aller au ciel par le mensonge aussi aisément que par la vérité, se sauver par le libertinage aussi sûrement que par la vertu ? Convenez-en, Monsieur, il n'y a point de milieu; ou votre doctrine est insoutenable, ou l'Évangile mérite l'exécration du genre humain.

Voyons cependant si votre système se suit & se soutient. Il est contraire à l'Évangile, cela est clair; mais est-il au moins conforme à la raison ? Vous prêchez la tolérance mutuelle aux Juifs, aux Chrétiens, aux Mahométans; voudriez-vous nous dire pourquoi vous ne parlez pas des Idolâtres ? Ils doivent être tolérés selon vos principes. *Je pense*, dites-vous, *que l'essentiel de la Religion consiste en pratique; que non-seulement il faut être homme de bien, miséricordieux, humain, charitable; mais que quiconque est vraiment tel, en croit assez pour être sauvé* (*a*). Un Ido-

(*a*) Lettre, page 59.

lâtre peut être tout cela, & quelques-uns ont paru tels. Ils en croyoient donc assez pour être sauvés ? Vous faites consister la Religion humaine & sociale à croire que tous les hommes sont frères, ont une origine commune ; que notre ame est immortelle ; qu'il y a une providence & une vie à venir (*a*). Les Payens ne nient aucun de ces articles ; qu'est-ce qui pourroit donc empêcher de les croire dans la voie du salut ? Selon vous encore, *un homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être sauvé..... un fils n'a jamais tort de suivre la Religion de son père* (*b*). Un homme né & élevé dans l'idolâtrie est donc aussi assuré de son salut que le Chrétien le plus éclairé & le plus vertueux ? Pourquoi n'avez-vous pas compris les Idolâtres dans une association de laquelle dépend, si l'on vous en croit, la tranquillité & le bonheur du genre humain ? Ne péchez-vous point en cela contre la charité chrétienne, dont vous êtes l'Apôtre & le vengeur ?

(*a*) Lettre, page 82.
(*b*) *Ibid.* page 86.

Il eſt vrai que les Payens ne confeſſent point l'unité de Dieu, que vous regardez cependant comme un des dogmes de la Religion naturelle, Cela ne fait rien. *Si nos dogmes ſont tous de la même vérité, tous ne ſont pas de la même importance. Il eſt fort indifférent à la gloire de Dieu qu'elle nous ſoit connue en toutes choſes ; mais il importe à la ſociété humaine, & à chacun de ſes membres, que tout homme connoiſſe & rempliſſe les devoirs que lui impoſe la loi de Dieu envers ſon prochain & envers ſoi-même.* Qu'il y ait un ſeul Dieu ſuprême, ou qu'il y ait des Divinités ſubalternes qui préſident à certaines parties de la nature ; qu'il faille n'adorer qu'un ſeul Dieu, ou partager ſon culte entre ces Divinités particulières, *je ne vois pas que la déciſion de ces queſtions, en apparence eſſentielles, importe plus à l'eſpèce humaine, que de ſavoir quel jour de la lune on doit célébrer la Pâque..... Que chacun penſe là-deſſus comme il lui plaira, j'ignore en quoi cela peut intéreſſer les autres ; quant à moi, cela ne m'intéreſſe point du tout. Mais ce qui m'intéreſſe, moi & tous mes ſemblables, c'eſt que chacun ſache qu'il exiſte un Arbitre du ſort des humains, duquel nous ſommes tous les enfans ; qu'il nous*

preſcrit à tous d'être juſtes, de nous aimer les uns les autres, d'être bienfaiſans & miſéricordieux, de tenir nos engagemens envers tout le monde, même envers nos ennemis & les ſiens; que l'apparent bonheur de cette vie n'eſt rien; qu'il en eſt une autre après elle dans laquelle cet Être ſuprême ſera le Rémunérateur des bons, & le Juge des méchans. Ces dogmes, & les dogmes ſemblables, ſont ceux qu'il importe d'enſeigner à la jeuneſſe, & de perſuader à tous les citoyens (*a*). Voilà votre morale. Qu'un Idolâtre en ſoit perſuadé, il eſt ſuffiſamment orthodoxe; vous lui ferez grâce ſur ſon idolâtrie.

Vous ferez encore ſans doute un accueil plus favorable aux Déiſtes. Ils admettent la Religion naturelle; ils ſe croient obligés à être gens de bien, du moins ils le diſent; ils ſont tolérans: ce ſont les croyans par excellence.

Reſtent les Matérialiſtes, les Athées, les Pyrrhoniens; qu'en ferons-nous? Selon vous, il faut les punir. *Quiconque combat* les dogmes eſſentiels dont on vient de parler, *mérite châtiment ſans*

(*a*) Émile, tome 4. page 86.

doute ; il eſt le perturbateur de l'ordre, & l'ennemi de la ſociété (*a*). En ſoutenant que *chacun n'a que ſon jugement pour maître*, vous ajoutez, *quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune manière ſur les actions, & qui ne tendent point à tranſgreſſer les loix* (*b*). Or les opinions des Spinoſiſtes, des Pyrrhoniens, des Athées, tiennent à la morale, influent infiniment ſur les actions, ſont contraires aux loix. Ailleurs, vous ordonnez *que ſi quelqu'un dogmatiſe contre la Religion univerſelle, il ſoit banni de la ſociété, comme ennemi de ſes loix fondamentales* (*c*). Or les impies dont nous parlons dogmatiſent contre la Religion naturelle, qui eſt la Religion univerſelle.

Mais, Monſieur, qu'importe à la ſociété qu'un homme croie les dogmes de la Religion naturelle, pourvu qu'il en rempliſſe tous les engagemens, qu'il en pratique fidèlement tous les devoirs ? qu'un Athée ſoit juſte & bienfaiſant, par

(*a*) Émile, tome 4. page 88.
(*b*) Lettre, page 78.
(*c*) *Ibid.* page 83.

l'eſpérance d'être heureux en l'autre vie, ou par le déſir d'être tranquille dans celle-ci ? en quoi cela nous intéreſſe-t-il ? Il eſt faux qu'il ſoit perturbateur de l'ordre, ni ennemi de la ſociété ; dès qu'il ſe conduit à l'extérieur en bon citoyen, les loix ni la police n'ont rien à voir à ſa croyance.

Qu'il croie ce qu'il voudra, direz-vous, mais qu'il ne dogmatiſe point. Celui qui dogmatiſe contre la Religion univerſelle, détruit les liens de la ſociété : il en eſt donc l'ennemi ? Fort bien. Sur le même principe, tous ceux qui donnent quelque atteinte à ces liens ſacrés, qui enſeignent une doctrine capable de les affoiblir, ne ſont-ils pas auſſi ennemis de la ſociété, & dignes d'être punis comme tels ? Or quiconque oſe parler ou écrire contre une Religion révélée, autoriſée par les loix, dont un des principaux objets eſt de reſſerrer les nœuds qui uniſſent les hommes entr'eux, ne ſe rend-il pas coupable de cet attentat ? ne travaille-t-il pas à diminuer la ſubordination & la ſoumiſſion aux puiſſances légitimes que l'Évangile nous prêche avec tant de force ? Celui qui enſeigneroit, par exemple, *que l'eſprit du Chriſtianiſme*

eſt trop favorable à la tyrannie, que les vrais Chrétiens ſont faits pour être eſclaves (*a*), ne tiendroit-il pas un langage ſéditieux, & digne d'attirer ſur lui tout le poids de l'autorité ſouveraine ? Le Gouvernement ſeroit donc auſſi bien fondé à ſévir contre lui que contre les Athées : en ordonnant de punir ces derniers, *vous rendez à l'intolérance le poignard* que vous feignez de lui ôter. Le même motif qui engage à exterminer les ennemis de la Religion ſociale & des loix, oblige de châtier tous ceux qui ſe rendent complices du même crime. Ou il n'en faut tolérer aucun, ou il faut les tolérer tous : on vous défie d'établir entr'eux une règle fixe d'exception ou de différence.

Sapper ouvertement les fondemens de la ſociété, c'eſt un grand crime ; c'en eſt peut-être un moindre de les miner ſourdement & de les ébranler, mais c'eſt toujours un crime, il mérite toujours la vengeance publique. Le Gouvernement ne doit point ſouffrir que l'on touche en aucune manière à un point ſi eſſentiel ;

(*a*) Contrat ſocial, L. 4. ch. 8.

dès que vous mettez des bornes à ſon pouvoir, dès que vous rallentiſſez ſon activitè & ſon zèle, vous autoriſez la licence, & la licence ne reſpecte point de loix.

Pourquoi doit-on punir les Athées ? Eſt-ce parce que leurs opinions ſont fauſſes ? Par cette raiſon il faudroit punir toutes les erreurs. Eſt-ce parce qu'elles ſont damnables ? Mais, ſelon vos principes, ſi un Athée eſt *homme de bien, il en croit aſſez pour être ſauvé* (*a*) ; & ſelon les nôtres, toute erreur volontaire ſur la Religion exclud du ſalut. Eſt-ce parce qu'elles ſont contraires aux loix ? Mais quiconque attaque une Religion autoriſée par les loix, pèche contre les loix. Eſt-ce parce qu'elles ſont pernicieuſes à la ſociété ? Mais toute doctrine contraire à une Religion qui eſt utile à la ſociété, ne peut être avantageuſe à la ſociété. Or nous verrons, par vos propres aveux, que le Chriſtianiſme eſt très-utile à la ſociété. Par conſéquent, dès qu'on ne doit point tolérer les Athées, on ne doit tolérer aucun des ennemis de la Religion.

(*a*) Lettre, page 59.

Voilà, Monſieur, ce qu'il eût fallu éclaircir avant que de déclamer contre l'intolérance. Juſqu'à ce que vous ayiez mieux ajuſté votre ſyſtème, il demeure prouvé qu'il eſt contradictoire. Ou il ne faut point admettre la tolérance, ou elle doit être univerſelle; ſi elle eſt univerſelle, elle anéantit toute Religion.

Mais, fût-elle moins pernicieuſe, je la ſoutiens encore impraticable, ſi ce n'eſt aux fourbes & aux hypocrites. Regarder le Chriſtianiſme comme une Religion nationale, une loi de pure police extérieure, c'eſt me perſuader qu'il ne m'oblige qu'autant que je ſuis dans le pays où cette loi eſt en vigueur; qu'ainſi je dois croire chez les Chrétiens, que Jeſus-Chriſt eſt le Fils de Dieu, le Sauveur des hommes; parmi les Juifs, qu'il eſt un impoſteur; avec les Turcs, qu'il n'eſt que le précurſeur de Mahomet; ou plutôt, je ne dois rien croire, mais ſeulement me comporter à l'extérieur comme ſi je croyois. Loin d'être obligé de verſer mon ſang pour confeſſer Jeſus-Chriſt, comme l'Évangile me l'ordonne, je dois, pour me conformer à la police extérieure des différentes nations, l'adorer en France, le renier en Turquie, &

le blaſphêmer dans une Synagogue. Ainſi, en nous accuſant d'hypocriſie, vous nous l'enſeignez, vous la réduiſez en ſyſtème, vous nous voulez faire jouer un perſonnage dont les Payens même ont eu horreur. Vous ſavez qu'ils regardoient avec mépris ceux d'entre les Chrétiens qui n'avoient pas le courage de perſévérer dans leur Religion : & voilà la ſainte morale que l'on profeſſe avec la Religion naturelle.

Auſſi êtes-vous forcé de convenir que jamais aucune ſecte, aucun parti, n'a pu ſe réſoudre à cette tolérance, ſelon vous, ſi néceſſaire ; & l'on peut vous prédire, qu'excepté les libertins déclarés, perſonne ne s'y réſoudra jamais.

A Dieu ne plaiſe, dites-vous, *que jamais je prêche aux hommes le dogme cruel de l'intolérance ; que jamais je les porte à déteſter leur prochain, à dire à d'autres hommes, vous ſerez damnés* (*a*). Voilà, Monſieur, le grand ſecret que vous avez trouvé pour rendre notre doctrine odieuſe, la déguiſer, & nous calomnier. Il eſt abſolument faux qu'elle nous porte à

(*a*) Émile, tome 3. page 172.

déteſter

déteſter le prochain, quel qu'il ſoit. L'Égliſe Catholique eſt ſi éloignée de ce ſentiment, qu'elle prie & invite tous les fidèles à prier pour les Hérétiques & pour les Infidèles, afin que Dieu les éclaire, & ſe faſſe connoître à eux. C'eſt le ſens de la prière que nous faiſons tous les jours à Dieu, en lui diſant, ſelon l'ordre de Jeſus-Chriſt, *votre nom ſoit ſanctifié* (*a*).

Il eſt encore plus faux que nous diſions à perſonne, *vous ſerez damné ;* rien n'eſt plus contraire à ce que l'on enſeigne communément ſur le ſort des différentes ſectes qui ſont hors du ſein de l'Égliſe.

1.° Pour ce qui regarde les Hérétiques qui ſont baptiſés & qui croient en Jeſus-Chriſt, nous ſommes perſuadés que tous ceux qui vivent de bonne foi dans leurs erreurs, qui croient, par une ignorance invincible, être dans la voie du ſalut, qui ſeroient prêts à rentrer dans l'Égliſe Romaine, ſi Dieu leur faiſoit connoître qu'elle ſeule eſt la véritable Égliſe, nous ſommes perſuadés que ces ames ſimples

(*a*) On ſait que l'Égliſe prie ſpécialement pour cet objet le jour du Vendredi ſaint.

& droites ſont, par la diſpoſition de leur cœur, autant d'enfans de l'Égliſe Catholique. C'eſt le ſentiment de tous les Théologiens, après S. Auguſtin, qui enſeigne que l'Égliſe de Jeſus-Chriſt, ſemblable aux épouſes de Jacob, donne des enfans à ſon époux, non-ſeulement par elle-même, mais encore par le ſecours de ſes ſervantes : *Sive per ſe, ſive per uteros ancillarum.*

2.° Quand il eſt queſtion des Infidèles, vivans ſans Religion, comme les Sauvages, s'ils ſont aſſez abrutis pour être incapables de s'élever par eux-mêmes à la connoiſſance de Dieu & des principes de la loi naturelle (ſuppoſition très-haſardée), nous préſumons que Dieu les traitera comme les imbéciles & les enfans morts ſans baptême : & il s'en faut beaucoup que nous condamnions ceux-ci aux ſupplices de l'enfer, quoique vous nous en accuſiez, comme nous le verrons ci-après.

3.° Si on parle des Infidèles qui ont quelque connoiſſance de Dieu & de la règle des mœurs, ou ils ſuivent en toutes choſes les mouvemens de leur conſcience, ou ils ne les ſuivent pas. Dans le ſecond cas, ils ſont coupables ; ils

ſeront par conſéquent punis, non pas pour leur infidélité, que l'on ſuppoſe involontaire, mais pour leur réſiſtance à la voix intérieure : & vous êtes obligé de dire la même choſe, ſi vous croyez ſincèrement l'obligation où ſont tous les hommes d'obſerver la Religion naturelle dès qu'ils la connoiſſent.

4.° Si ces Infidèles ſuivent exactement & en toutes choſes la loi de Dieu écrite au fond de leur cœur, dans cette ſuppoſition, qui nous paroît preſque impoſſible, en vain vous nous demanderez comment Dieu pourvoira à leur ſalut ? comment il juſtifiera à leur égard la volonté ſincère où il eſt de ſauver tous les hommes ? quels moyens ſa providence emploiera pour les éclairer ? Nous vous répondrons que nous n'en ſavons rien, que la révélation ne nous l'apprend point, que Dieu ne nous doit point rendre compte de ſa conduite ; mais que nous ſavons ſeulement qu'il ne fera injuſtice à perſonne. Si quelque Théologien a cru & enſeigné que les Infidèles dont nous parlons ſont condamnés au feu éternel, ſon ſentiment particulier ne fait règle pour perſonne : l'Égliſe ne l'a point ainſi décidé.

Voilà, Monſieur, comme nous ſommes cruels, barbares, ennemis du genre humain, obſtinés à damner tout le monde : jugez de l'équité de vos accuſations. Vous les continuez cependant.

Le devoir de ſuivre & d'aimer la Religion de ſon pays, ne s'étend pas juſqu'aux dogmes contraires à la bonne morale, tel que celui de l'intolérance. C'eſt ce dogme horrible qui arme les hommes les uns contre les autres, & les rend tous ennemis du genre humain (*a*). Par conſéquent, avant que l'Évangile ne nous eût enſeigné ce dogme horrible, les hommes ne s'armoient point les uns contre les autres ; la terre étoit le ſéjour de la paix, de la juſtice, de la charité mutuelle ; les guerres, où l'intérêt de Religion n'entroit pour rien, devoient être beaucoup moins ſanglantes. Point du tout, vous nous apprenez tout le contraire ; que le Chriſtianiſme a rendu les Gouvernemens moins ſanguinaires & les mœurs plus douces ; qu'il a fait ce que les ſciences & les lettres n'ont jamais pu faire chez aucune des nations policées. Nous verrons

(*a*) Émile, tome 3. page 172. en note.

cet important aveu dans la lettre ſuivante.

C'eſt le dogme horrible de l'intolérance, c'eſt-à-dire de la néceſſité de croire en Dieu & en Jeſus-Chriſt pour être ſauvé, qui conduit nos Miſſionnaires chez les peuples barbares, qui leur fait tous les jours braver la mort, pour inſtruire, pour civiliſer, pour apprivoiſer des hommes ſauvages & abrutis. Comment un dogme, ſi pernicieux en Europe, peut-il être ſi ſalutaire en Amérique? comment peut-il inſpirer la haine de l'humanité, & le courage de ſe ſacrifier pour elle?

Mais cela ne vous touche point. *Les Miſſionnaires ne vous ſemblent guère plus ſages que les conquérans* (*a*). C'eſt-à-dire que ceux qui éclairent les hommes, ne valent pas mieux que ceux qui les exterminent. En effet, pourvu que la tolérance nous délivre en Europe des entraves de la Religion, qu'importe que le reſte de l'univers ſoit dans la barbarie? Tel eſt le zèle que la tolérance inſpire pour l'humanité.

(*a*) Lettre, page 83.

Ce dogme de l'intolérance *eſt contraire à la bonne morale.* Et il eſt enſeigné dans l'Évangile, dont vous avez canoniſé la morale. N'importe : la tolérance donne le droit de ſe contredire, quand on juge à propos; & c'eſt un privilège dont vous faites un fréquent uſage.

Tous les partis ont été perſécuteurs & perſécutés (*a*). Soit. Donc les Sociniens & les Déiſtes, aujourd'hui perſécutés, ſeroient à leur tour perſécuteurs, s'ils étoient les maîtres. Ils doivent donc nous ſavoir gré de leur épargner ce ridicule, en les empêchant, autant que nous pourrons, de s'emparer de l'autorité.

Un de leurs dogmes fondamentaux eſt la tolérance; cela eſt vrai. Mais ce dogme, qui ne ſe lit point dans l'Évangile, ne peut-être fondé que ſur l'intérêt préſent. Or les intérêts changent avec le temps, & très-certainement alors le dogme changera auſſi: nous avons pour nous l'expérience.

Fut-il jamais un parti plus éloquent à prêcher la tolérance, que les Calviniſtes dans les commencemens ? On ſait com-

(*a*) Lettre, pag. 72.

ment ils l'ont obſervée dans les pays où ils ſe ſont trouvés les plus forts. Eſt-il à préſumer que les Sociniens & les Déiſtes leurs enfans ſeroient plus débonnaires, s'ils ſe ſentoient capables d'écraſer leurs ennemis ? Vous conviendrez, Monſieur, que s'ils penſent tous comme vous, il n'y a guère d'apparence. *Vous haïſſez encore plus les intolérans que les eſprits forts* (*a*). C'eſt-à-dire, en bon François, que vous haïſſez encore plus les Catholiques que les Athées. Dans l'incertitude de ce que nous aurions à redouter de votre haine, ſi par malheur nous étions forcés de vivre ſous vos loix, il eſt de la prudence de conſerver nos avantages : & juſqu'à ce que vous nous ayez prouvé, l'épée à la main, comme ont fait vos pères, que l'Évangile veut qu'on vous ſouffre, nous ne verrons point cela dans l'Évangile. Puiſque l'intolérance eſt une maladie attachée à toute Religion dominante, comme vous le prétendez, ce n'eſt pas la peine de changer nos principes. Il vaut encore mieux être Catholiques intolérans, par

(*a*) Lettre, page 4.

un raiſonnement ſuivi, que de devenir Déiſtes intolérans par inconſéquence.

J'ai montré que le fondement ſur lequel on établit la tolérance, prouve qu'elle doit être univerſelle & ſans exception ; qu'il faut tolérer par gradation les Calviniſtes, les Sociniens, les Déiſtes, les Matérialiſtes, les Athées ; d'autres l'ont prouvé avant moi, & mieux que moi (*a*). Voudriez-vous former une ſociété religieuſe avec ces derniers ? Non, ſans doute : vous ordonnez qu'*ils ſoient bannis de la ſociété* (*b*). La tolérance, toujours prêchée par les plus foibles, & jamais accordée par les plus forts, n'eſt donc qu'une chimère dont on amuſe les ſimples, & dont les hommes inſtruits ne ſont plus la dupe.

Quant au terme odieux de *perſécution*, dont vous vous ſervez indiſtinctement, il eſt bon de l'éclaircir. Peut-on l'appliquer généralement à toute Religion qui prend la voie de l'autorité pour ſe maintenir & arrêter la licence ? Si, maître d'empêcher la profeſſion de l'Athéiſme,

(*a*) Voyez Papin, ſur la Tolérance, 2. part.
(*b*) Lettre, page 83.

vous jugiez à propos de le punir par les loix, vous croiriez-vous pour cela *perſécuteur ?* Vous ordonnez qu'on puniſſe, qu'on banniſſe de la ſociété quiconque dogmatiſe contre la Religion univerſelle. Il y a donc, de votre propre aveu, des cas où l'on peut ſévir contre les ennemis de la Religion, ſans que cette ſévérité puiſſe être traitée de perſécution.

La charité n'eſt point meurtrière, l'amour du prochain ne porte point à le maſſacrer (*a*). Non ; mais l'amour du prochain doit céder à l'amour de la juſtice & de la tranquillité publique : celle-ci exige ſouvent que l'on puniſſe de mort ceux qui entreprennent de la troubler. Ce n'eſt point alors *faire à l'humanité une plaie cruelle, ni offrir à Dieu des ſacrifices de ſang humain ;* c'eſt purger le corps politique d'un ſang impur ; c'eſt retrancher un membre pourri, dont la contagion pourroit infecter tout le reſte. Vous ne ſoutiendrez pas, je penſe, qu'en envoyant Cartouche ſur la roue, l'on ait fait une plaie à l'humanité.

Vous voyez, Monſieur, que c'eſt une

(*a*) Lettre, page 74.

mauvaiſe méthode de commencer par déclamer, ſans avoir peſé auparavant les conſéquences de ce qu'on veut dire. Mais vous l'avez reconnu vous-même; *la malignité eſt aveugle, & la paſſion ne raiſonne pas.* Mettez dans la bouche d'un Athée la tirade que vous faites contre les perſécutions (*a*), vous ſentirez que tout l'odieux retombe ſur vous.

Moins un culte eſt raiſonnable, plus on cherche à l'établir par la force (*b*). Si on excepte le Mahométiſme, nous ne connoiſſons aucun culte qui ſe ſoit établi par la force. Ils ſe maintiennent tous par la force, lorſqu'ils l'ont acquiſe, mais un culte naiſſant eſt toujours un parti foible. La Religion, une fois autoriſée par le Souverain, devenue partie des loix d'une nation, ſe maintient, comme toutes les autres loix, par la punition des infracteurs. Vous ne pouvez blâmer cette conduite ſans vous contredire; mais cela ne vous fait pas de peine. *Je ne crois pas*, dites-vous, *qu'on puiſſe légitimement introduire en un pays des Religions étran-*

(*a*) Lettre, page 74. & ſuiv.
(*b*) *Ibid.*

gères ſans la permiſſion du Souverain ; car ſi ce n'eſt pas directement déſobéir à Dieu, c'eſt déſobéir aux loix, & qui déſobéit aux loix déſobéit à Dieu (*a*). Il y a une reſtriction à mettre à ce principe. Mais vous, Monſieur, qui n'en mettez jamais aux vôtres, voudriez-vous nous dire pourquoi l'on a tort de punir, ſelon les loix, celui qui attaque une Religion autoriſée par les loix ?

Ainſi l'intolérance & l'inconſéquence ont la même ſource. Tout au contraire, l'intolérance eſt une conſéquence très-juſte du principe que je viens de citer d'après vous : c'eſt la tolérance, que vous prêchez encore malgré ce principe, qui eſt une inconſéquence.

Je dis qu'il y a une exception à faire à ce principe trop général : *On ne peut légitimement introduire en un pays des Religions étrangères, ſans la permiſſion du Souverain.* S'il étoit vrai, dans toute la rigueur, on en concluroit que Jeſus-Chriſt même n'a pas pu légitimement prêcher ſa Religion, ſans l'aveu des Magiſtrats ; ni les Apôtres, malgré les édits

(*a*) Lettre, page 86.

des Empereurs. Il s'enſuivroit que Dieu ne pouvoit plus envoyer perſonne pour extirper l'idolâtrie, dès qu'elle étoit autoriſée par les loix civiles. Il faut donc dire ſeulement que l'on ne peut introduire une nouvelle Religion, ſans la permiſſion du Souverain, *à moins que l'on ne ſoit ſpécialement envoyé de Dieu pour cela, & que l'on ne ſoit en état de prouver ſa miſſion.* Sans cette reſtriction, vous mettez les loix civiles au-deſſus de l'autorité de Dieu même.

La plupart des cultes nouveaux s'établiſſent par le fanatiſme, & ſe maintiennent par l'hypocriſie (*a*). Il eſt vrai que c'eſt l'hiſtoire du culte Calviniſte, que vous faites ſemblant de ſuivre. Il s'eſt établi par une haine furieuſe & fanatique contre l'Égliſe Romaine, il s'eſt maintenu enſuite par la voie d'autorité qu'il avoit rejetée pour s'établir: contradiction groſſière, & par conſéquent hypocriſie, s'il en fut jamais. Il eſt vrai encore que ſi jamais le culte que vous enſeignez vient à s'établir, il ne pourra le faire que par les mêmes moyens, en rejetant les myſ-

(*a*) Lettre, page 76.

tères pour croire des abſurdités, en prêchant la tolérance pour s'établir, & en y renonçant pour ſe maintenir : tout cela eſt démontré. Mais il en eſt d'autres qui ont ſuivi une méthode différente. Quand Dieu ſe ſervit de Jeſus-Chriſt & des Apôtres pour établir un culte nouveau, ils n'employèrent ni le fanatiſme, ni l'hypocriſie. Vous avez reconnu vous-même que Jeſus-Chriſt n'a été *ni un enthouſiaſte, ni un ambitieux ſectaire.* Ils ſe dirent envoyés de Dieu, ils le prouvèrent par des œuvres ſurnaturelles, & moururent conſtamment pour atteſter la vérité de leur miſſion. Ils ne commencèrent point par demander la tolérance pour eux & pour leurs Diſciples ; mais ils demandèrent, en vertu de l'autorité de Dieu dont ils étoient revêtus, *l'obéiſſance à la foi chez toutes les nations* (*a*). Ils n'enſeignèrent point que l'on pouvoit ſe ſauver dans toutes les Religions, mais qu'il falloit *renoncer à l'idolâtrie, croire en Jeſus-Chriſt, faire pénitence, pour éviter le jugement de Dieu* (*b*). Si vous traitez

(*a*) Rom. 1. 5.
(*b*) Act. 17. 30.

Mais il ne ſeroit pas écouté. Il faut donc ſuppoſer le traité conclu, & vous entendre plaider la cauſe des Calviniſtes François. Je puis vous proteſter qu'ils n'eurent jamais un Avocat plus infidèle: il ſemble que vous n'ayez épouſé leurs intérêts que pour les trahir. Reprenons vos principes.

Je ne crois pas qu'on puiſſe légitimement introduire en un pays des Religions étrangères, ſans la permiſſion du Souverain; car, ſi ce n'eſt pas directement déſobéir à Dieu, c'eſt déſobéir aux loix, & qui déſobéit aux loix, déſobéit à Dieu..... Je conviens ſans détour, qu'à ſa naiſſance la Religion Réformée n'avoit pas droit de s'établir en France, malgré les loix (*a*). Voilà de terribles aveux, en avez-vous ſenti les conſéquences?

Si la Religion réformée n'avoit pas droit de s'établir en France malgré les loix, le Gouvernement avoit donc droit de s'y oppoſer, & de ſévir contre ſes ſectateurs; *ils déſobéiſſent aux loix.* La liberté de conſcience qu'ils demandoient, étoit donc, à parler franchement, la

(*a*) Lettre, page 86 & 87.

liberté de déſobéir aux loix, puiſque c'étoit la liberté de s'établir malgré les loix ; il eût fallu abroger les loix pour la leur accorder. Le Gouvernement étoit donc bien fondé à la leur refuſer ; & puiſqu'ils l'ont demandée les armes à la main, il eſt clair qu'ils ont été des ſéditieux, contre leſquels le Gouvernement a dû s'armer pour les remettre dans l'obéiſſance.

Voilà donc les Proteſtans reſponſables de tous les troubles qui ont agité le royaume à leur naiſſance, & de tout le ſang qui a été répandu ; car enfin, ſur qui le ferons-nous tomber ? ſur le parti des Proteſtans, qui avoient tort, de votre aveu, ou ſur le Gouvernement, qui tenoit le parti des loix & de la Religion dominante ?

Il eſt bien différent, dites-vous, *d'embraſſer une Religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on eſt né ; le premier cas ſeul eſt puniſſable* (*a*). Les Réformés embraſſoient une Religion nouvelle, le Calviniſme étoit inconnu avant Calvin ; ils renonçoient à la Religion de leurs

(*a*) Lettre, page 86.

pères, *ils étoient donc puniſſables :* & ſi leurs enfans étoient aujourd'hui aſſez ſages pour ſe réunir à l'Égliſe, ils ne feroient que réparer la faute & le ſcandale. Deux ſiècles de durée n'ont point effacé la tache que vous reconnoiſſez vous-même dans l'apoſtaſie de leurs ayeux. *Un fils n'a jamais tort de ſuivre la Religion de ſon père.* Mais ſi le père a eu tort, a été puniſſable en l'embraſſant, comment le fils a-t-il raiſon d'y perſévérer ? Une erreur héréditaire eſt-elle moins une erreur ? l'opiniâtreté peut-elle la rendre excuſable ?

La raiſon de la tranquillité publique eſt toute contre les perſécuteurs (*a*). Mais ici c'étoit les Proteſtans qui troubloient la tranquillité publique, en voulant *s'établir malgré les loix.* Les efforts que faiſoit le Gouvernement pour les dompter, n'étoient donc pas une perſécution, mais une rigueur légitime. S'il ne peut réprimer une ſédition, un attentat contre les loix, ſans être perſécuteur, ſon autorité eſt nulle. A proprement parler, ce ſont les Proteſtans armés contre les loix &

(*a*) Lettre, pages 86 & 87.

contre leur Souverain, qui étoient les perſécuteurs.

Jamais les Proteſtans n'ont pris les armes en France que lorſqu'on les y a pourſuivis: ſi l'on eût pu ſe réſoudre à les laiſſer en paix, ils y ſeroient demeurés. C'eſt-à-dire que ſi l'on eût pu ſe réſoudre à caſſer les loix, pour laiſſer les Proteſtans s'établir en paix, ils n'auroient pas pris les armes pour obtenir leur établiſſement: cela ſe conçoit; & c'eût été de leur part une rare modération. Mais enfin, on les a pourſuivis dès leur naiſſance, parce que leur établiſſement étoit contre les loix, & ils ont pris les armes pour ſe maintenir, dès qu'ils ſe ſont ſentis aſſez forts pour le faire.

Il eſt encore faux que les Proteſtans, libres de s'établir, euſſent laiſſé en paix les Catholiques. La Religion Romaine leur paroiſſoit une idolâtrie, qu'il falloit anéantir à quelque prix que ce fût. L'on ſait juſqu'où les Chefs de la Réforme ont pouſſé là-deſſus le fanatiſme, & quels principes ils ſuggéroient à leurs ſectateurs. Il eſt encore trop tôt pour le nier; les monumens en ſont trop récens & trop multipliés.

La Religion n'excite jamais de troubles

dans un État, que quand le parti dominant veut tourmenter le parti foible, ou que le parti foible, intolérant par principe, ne peut vivre en paix avec qui que ce ſoit. Selon vous-même, Monſieur, le parti dominant eſt en droit de tourmenter le parti foible, lorſque le parti foible cherche à s'*établir malgré les loix.* Le parti dominant eſt encore bien plus autoriſé à le faire, lorſque le *parti foible eſt intolérant*, comme l'étoient les Calviniſtes à l'égard des Catholiques : le parti dominant doit choiſir alors, ou de détruire, ou d'être détruit ; & c'eſt la triſte ſituation où ſe ſont trouvés les Catholiques en France, dès la naiſſance de la réforme. Si vous en doutez, liſez ce qu'ont fait les premiers dans les villes dont ils s'étoient rendus les maîtres, où, libres d'exercer en paix leur Religion, ils ont cependant pillé les Égliſes, briſé les Autels & les images, & réduit les Catholiques au déſeſpoir. Pour ne pas vous citer un Auteur ſuſpect, je vous renvoie à Baile, dans l'article *Macon.* Si donc les Calviniſtes n'étoient pas intolérans par principe, ils l'étoient par contradiction ; lequel vaut mieux ?

Quand vous aurez juſtifié tous les ex-

cès dont leurs propres Hiſtoriens conviennent, nous répondrons alors à ceux que vous nous objectez (*a*).

Mais tout culte légitime, c'eſt-à-dire, tout culte où ſe trouve la Religion eſſentielle, & dont par conſéquent les ſectateurs ne demandent que d'être ſoufferts & vivre en paix, n'a jamais cauſé, ni révoltes, ni guerres civiles, ſi ce n'eſt lorſqu'il a fallu ſe défendre & repouſſer les perſécuteurs (*b*).

Tout ceci n'eſt qu'un tiſſu de ſuppoſitions démenties par l'hiſtoire. Vous tombez d'abord en contradiction, en appelant culte légitime celui qui demande à *s'établir malgré les loix*. Vous avancez, contre la vérité, que les Calviniſtes n'ont demandé qu'à être ſoufferts & vivre en paix. Ils le demandèrent d'abord, & furieux de ne pas l'obtenir, ils ne ménagèrent plus rien, & mirent tout à feu & à ſang. Vous ſuppoſez encore fauſſement qu'ils n'ont jamais été les agreſſeurs, lorſqu'ils ſe ſont trouvés les plus forts. Enfin vous oubliez ce que vous avez dit ailleurs, que la véritable cauſe des guerres

(*a*) Lettre, page 98.
(*b*) *Ibid.* page 86.

de Religion étoit les cabales de la Cour & les intérêts des Grands : *Des intrigues de cabinet brouilloient les affaires, & puis les Chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu* (*a*). Les Calviniſtes ainſi ameutés ne demandoient donc autre choſe qu'à *être ſoufferts & vivre en paix.*

On ne peut donc juſtifier plus mal que vous le faites l'établiſſement des Calviniſtes en France, on ne peut pas prouver plus mal que le parti dominant devoit les ſouffrir, on ne peut même avouer plus clairement qu'ils ſe ſont établis contre toutes les loix divines & humaines : qu'oſerez-vous demander aujourd'hui pour eux ?

Mais, lorſque tranſmiſe des pères aux enfans, cette Religion fut devenue celle d'une partie de la Nation Françoiſe, & que le Prince eut ſolemnellement traité avec cette partie, par l'édit de Nantes, cet édit devint un contrat inviolable, qui ne pouvoit plus être annullé que du commun conſentement des deux parties ; & depuis ce temps l'exercice de la Religion Proteſtante eſt, ſelon moi, légitime en France (*b*).

(*a*) Lettre, page 88.
(*b*) *Ibid.* page 87.

C'eſt une grande queſtion, Monſieur, de ſavoir ſi un édit extorqué les armes à la main, arraché du Souverain par la néceſſité des circonſtances, eſt une loi ſi inviolable, que le Souverain ne puiſſe plus y donner atteinte, lors même qu'il croira que le bien de ſes peuples & la tranquillité de ſon royaume l'exigent. C'eſt une autre grande queſtion d'examiner ſi la diverſité de Religions dans un royaume, & ſur-tout de Religions aigries l'une contre l'autre par le ſouvenir du paſſé, n'eſt pas toujours un grand mal, & ſi, pour en prévenir les ſuites, le Souverain n'eſt pas en droit de retrancher ce mal que la foibleſſe des Gouvernemens précédens avoit laiſſé introduire.

C'eſt enfin une troiſième queſtion, de ſavoir ſi les Calviniſtes ont été juſqu'ici aſſez ſoumis & aſſez tranquilles, pour que l'on n'ait rien à craindre d'eux dans un temps de fermentation intérieure, & dans le cas où ils ſe croiroient en état de bouleverſer le royaume, comme ont fait leurs pères.

Comme ces queſtions ont plus de rapport à la politique qu'à la Religion, vous me permettrez de laiſſer à d'autres le ſoin de les décider. Je parle volontiers de

Religion, parce que je l'ai étudiée, & que je ſuis chargé de l'enſeigner ; mais je ne me mêle point de politique, parce que je n'y entends rien, & que je ne ſuis point fait pour y entendre. Entre nous, Monſieur, ſi vous & bien d'autres faiſiez de même, les choſes n'en iroient pas plus mal.

Ici, comme ailleurs, vous ne raiſonnez pas conſéquemment. Selon vous, *la forme du culte eſt la police des Religions, & non leur eſſence, & c'eſt au Souverain qu'il appartient de régler la police de ſon pays* (*a*). Le Souverain eſt donc en droit d'interdire par fait de police l'exercice de la Religion Proteſtante en France : jamais il n'a prétendu ſe priver, par l'édit de Nantes, du droit de régler la police dans ſes États, ni par conſéquent de défendre un jour ce qu'il croyoit devoir permettre pour lors.

Vous accordez au Souverain le droit d'empêcher l'établiſſement des nouvelles Religions ; c'eſt ſans doute parce que cela intéreſſe le bien & la tranquillité de l'État. Or cette tranquillité ne peut-elle

(*a*) Lettre, page 85.

pas

pas exiger de même que l'on ſupprime une Religion déjà établie ? Par quelle raiſon conteſtera-t-on au Souverain le droit de le faire, lorſqu'il le jugera néceſſaire ou utile ? Rien de ſuivi, rien de lié dans vos opinions, par-tout elles ſe démentent & ſe détruiſent.

Quand vous auriez raiſon pour le fonds, vous auriez encore tort pour la forme. Ce n'eſt point à un étranger, à un Républicain, à un homme ſans caractère, de venir diriger le Conſeil de nos Rois. Il lui convient encore moins de reprocher à ceux qui nous gouvernent, que *ce ſont leurs préjugés & leurs courtes vues qui font le malheur des nations* (*a*). Il eſt ſurprenant qu'avec une vue ſi longue, vous ne vous apperceviez pas que ce ton indécent n'eſt propre qu'à indiſpoſer tout le monde contre la cauſe que vous voulez ſoutenir, qu'il nous fait ſentir que le parti dont vous êtes n'a pas dégénéré de ſon ancien génie.

Je laiſſe à part la harangue funèbre du Parſis de Surate (*b*). C'eſt un ſermon fort

(*a*) Lettre, page 90.
(*b*) *Ibid.*

avez eu ſoin de vous réfuter d'avance, & de nous guérir des préventions que vous vous efforcez de nous inſpirer. L'apologie de la Religion ſera plus puiſſante dans votre ſtyle que dans le mien, & fera plus d'impreſſion ſur le lecteur. C'eſt donc vous-même qui répondrez à vos propres objections; je ne ferai qu'ajouter à vos réflexions quelques autorités reſpectables. Ainſi j'aurai l'agrément de mettre ici fort peu du mien.

« Un des ſophiſmes les plus familiers » au parti philoſophiſte, eſt d'oppoſer » un peuple ſuppoſé de bons Philoſophes » à un peuple de mauvais Chrétiens; » comme ſi un peuple de bons Philoſo- » phes étoit plus facile à trouver qu'un » peuple de vrais Chrétiens. Je ne ſais ſi, » parmi les individus, l'un eſt plus facile » à trouver que l'autre; mais je ſais bien » que dès qu'il eſt queſtion de peuples, » il en faut ſuppoſer qui abuſeront de la » philoſophie ſans Religion, comme les » nôtres abuſent de la Religion ſans phi- » loſophie; & cela me paroît changer » beaucoup l'état de la queſtion (a).

(a) Émile, tome 3. page 182. en note.

Remarquez, s'il vous plaît, Monſieur, que vous avez ſouvent fait le même ſophiſme dont vous dévoilez ici l'artifice. Vous ne faites que ſubſtituer le terme de *Religion naturelle* à celui de philoſophie. Vous oppoſez un peuple ſuppoſé d'hommes qui ſuivent parfaitement la Religion naturelle à un peuple de gens qui ſuivent mal la Religion révélée ; comme ſi un peuple vertueux par la ſeule raiſon, étoit plus facile à former qu'un peuple ſanctifié par le Chriſtianiſme. J'ajoute donc, en me ſervant de vos propres expreſſions, qu'il eſt fort incertain ſi, parmi les individus, l'un eſt plus facile à trouver que l'autre ; mais je ſais bien que, dès qu'il eſt queſtion de peuples, il en faut ſuppoſer qui abuſeront de la raiſon ſans révélation, comme les nôtres abuſent de la révélation & de la raiſon ; & cela me paroît changer beaucoup l'état de la queſtion. Le lecteur fera de lui-même l'application de ce qui va ſuivre.

« Bayle a très-bien prouvé que le fa-
» natiſme eſt plus pernicieux que l'A-
» théiſme, & cela eſt inconteſtable. Mais
» ce qu'il n'a eu garde de dire, & qui
» n'eſt pas moins vrai, c'eſt que le fana-
» tiſme, quoique ſanguinaire & cruel,

» eſt pourtant une paſſion grande & forte » qui élève le cœur de l'homme, qui lui » fait mépriſer la mort, qui lui donne » un reſſort prodigieux, & qu'il ne faut » que mieux diriger pour en tirer les plus » ſublimes vertus ; au lieu que l'irréli- » gion, & en général l'eſprit raiſonneur » & philoſophique, attache à la vie, » efféminé, avilit les ames, concentre » toutes les paſſions dans la baſſeſſe de » l'intérêt particulier, dans l'abjection » du *moi* humain, & ſappe ainſi à petit » bruit les vrais fondemens de toute ſo- » ciété ; car ce que les intérêts particu- » liers ont de commun eſt ſi peu de choſe, » qu'ils ne balanceront jamais ce qu'ils » ont d'oppoſé.

Je ne puis me diſpenſer de vous interrompre, pour obſerver l'indécence & l'injuſtice qu'il y a d'appeler *fanatiſme* en général toute eſpèce de zèle pour la Religion, tandis que l'on ne doit donner ce nom odieux qu'au zèle aveugle, outré, qui n'eſt point fondé ſur une connoiſſance réfléchie des preuves de la Religion & de ſes préceptes. Mais pourroit-on traiter ainſi, par exemple, la fermeté de tant de Martyrs à confeſſer Jeſus-Chriſt au milieu des plus affreux ſup-

plices, & qui leur a fait pratiquer les plus héroïques vertus ? fermeté appuyée ſur la conviction des faits miraculeux dont ils avoient été les témoins oculaires, ou dont ils voyoient des monumens inconteſtables. Je ne dis point, Monſieur, qu'il y ait eu une affectation maligne de votre part à confondre deux choſes ſi différentes, comme a fait Bayle; mais il me ſemble qu'il eût été beaucoup mieux de les diſtinguer. Le zèle éclairé eſt une vertu, une très-grande vertu, qui ne peut faire que du bien, & qui en a plus fait que tous les Philoſophes de l'univers. Le zèle faux & aveugle eſt un très-grand vice, & qui ne peut faire que du mal. C'eſt celui-là ſeul que l'on doit nommer fanatiſme. Je continue à vous copier.

« Si l'Athéiſme ne fait pas verſer le » ſang des hommes, c'eſt moins par » amour pour la paix, que par indiffé- » rence pour le bien ; comme que tout » aille, peu importe au prétendu ſage, » pourvu qu'il reſte en repos dans ſon » cabinet. Ses principes ne font pas tuer » les hommes, mais ils les empêchent » de naître, en détruiſant les mœurs qui » les multiplient, en les détachant de

» leur eſpèce, en réduiſant toutes leurs » affections à un ſecret égoïſme, auſſi » funeſte à la population qu'à la vertu. » L'indifférence philoſophique reſſemble » à la tranquillité de l'État ſous le deſpo- » tiſme : c'eſt la tranquillité de la mort; » elle eſt plus deſtructive que la guerre » même.

» Ainſi le fanatiſme, quoique plus » funeſte dans ſes effets immédiats que » ce qu'on appelle aujourd'hui l'eſprit » philoſophique, l'eſt beaucoup moins » dans ſes conſéquences. D'ailleurs, il » eſt aiſé d'étaler de belles maximes dans » les livres ; mais la queſtion eſt de » ſavoir ſi elles tiennent bien à la doc- » trine, ſi elles en découlent néceſſai- » rement ; & c'eſt ce qui n'a point paru » clair juſqu'ici. Reſte à ſavoir encore, » ſi la philoſophie, à ſon aiſe & ſur » le trône, commanderoit bien à la glo- » riole, à l'intérêt, à l'ambition, aux » petites paſſions de l'homme, & ſi » elle pratiqueroit cette humanité ſi dou- » ce qu'elle nous vante la plume à la » main.

» Par les principes, la philoſophie ne » peut faire aucun bien, que la Religion » ne le faſſe encore mieux ; & la Reli-

» gion en fait beaucoup que la philoſo-
» phie ne ſauroit faire.

» Par la pratique, c'eſt autre choſe,
» mais encore faut-il examiner. Nul
» homme ne ſuit de tout point ſa Reli-
» gion, quand il en a une; cela eſt vrai:
» la plupart n'en ont guère, & ne ſui-
» vent point du tout celle qu'ils ont;
» cela eſt encore vrai. Mais enfin, quel-
» ques-uns en ont une, la ſuivent du
» moins en partie; & il eſt indubitable
» que des motifs de Religion les empê-
» chent ſouvent de mal faire, & ob-
» tiennent d'eux des vertus, des actions
» louables, qui n'auroient point eu lieu
» ſans ces motifs.

Il y a, Monſieur, bien de la mauvaiſe humeur dans les portraits que vous faites là du genre humain : *La plupart n'ont guère de Religion, & ne ſuivent point du tout celles qu'ils ont.* Si cela eſt vrai dans tous les lieux que vous avez habité, & à l'égard de tous ceux que vous avez connus, vous êtes né malheureux; mais il eſt encore des climats & des peuples chez leſquels cela eſt très-faux. Les hommes ne ſeront jamais des Anges; mais parce qu'ils ſont ſujets à quelques vices, cela ne prouve pas qu'ils n'aient ſouvent

beaucoup de vertu. Je ſupprime les traits de ſatyre qui ne ſont rien à notre ſujet.

« Nos Gouvernemens modernes doivent inconteſtablement au Chriſtianiſme leur plus ſolide autorité, & leurs révolutions moins fréquentes : il les a rendus eux-mêmes moins ſanguinaires ; cela ſe prouve par le fait, en les comparant aux Gouvernemens anciens. La Religion mieux connue, écartant le fanatiſme, a donné plus de douceur aux mœurs chrétiennes. Ce changement n'eſt point l'ouvrage des lettres ; car, par-tout où elles ont brillé, l'humanité n'a pas été plus reſpectée : les cruautés des Athéniens, des Égyptiens, des Empereurs de Rome, des Chinois, en ſont foi. Que d'œuvres de miſéricorde ſont l'ouvrage de l'Évangile ! Que de reſtitutions, que de réparations la confeſſion ne fait-elle point faire chez les Catholiques ! Chez nous, combien les approches des temps de communion n'opèrent-elles point de réconciliations & d'aumônes ! Combien le Jubilé des Hébreux ne rendoit-il pas les uſurpateurs moins avides ! que de misères ne prévenoit-il pas, &c.

Il ne ſera pas hors de propos d'ap-

puyer le témoignage que vous rendez à la Religion Chrétienne, par celui d'un homme qui ſe piquoit, comme vous, de raiſonner profondément, & que l'on ne peut pas accuſer de prévention.

« Pendant que les Princes Mahométans » donnent ſans ceſſe la mort & la reçoi- » vent, la Religion chez les Chrétiens » rend les Princes moins timides, & par » conſéquent moins cruels. Le Prince » compte ſur ſes ſujets, & les ſujets ſur » le Prince. Choſe admirable ! La Reli- » gion Chrétienne, qui ne ſemble avoir » d'objet que la félicité de l'autre vie, » fait encore notre bonheur dans celle-ci.

» C'eſt la Religion Chrétienne qui, » malgré la grandeur de l'Empire, & le » vice du climat, a empêché le deſpo- » tiſme de s'établir en Éthiopie, & a » porté au milieu de l'Afrique les mœurs » de l'Europe & ſes loix. . . . .

» Que l'on ſe mette devant les yeux, » d'un côté les maſſacres continuels des » Rois & des Chefs Grecs & Romains, » & de l'autre la deſtruction des peuples » & des villes, par ces mêmes Chefs, » Thimur & Gengiskan, qui ont dévaſté » l'Aſie, & nous verrons que nous de- » vons au Chriſtianiſme, & dans le Gou-

» vernement un certain droit politique, » & dans la guerre un certain droit des » gens, que la nature humaine ne sau- » roit assez reconnoître (a).

Après ce préliminaire, nous pouvons examiner sans crainte les abus que vous voulez reprocher au Christianisme : ils ne balanceront jamais les avantages dont nous venons de parler. Commençons par supposer vraies toutes vos accusations; le remède que vous proposez de s'en tenir à la Religion naturelle, est-il raisonnable ? L'homme abuse de la révélation : donc il faut se borner à la Religion naturelle, dont il peut abuser de même, dont il a déjà fait le plus énorme abus. Voyez, Monsieur, le bel expédient.

Vous ne disconviendrez sûrement pas que l'abus de la Religion naturelle n'ait enfanté l'idolâtrie, & par conséquent tous les désordres dont elle a été la source. Nous avons vu dans la seconde lettre que ces maux ont été beaucoup plus funestes que tous ceux que vous pouvez nous imputer, qu'ainsi l'abus de la Religion naturelle est beaucoup plus

(a) Esprit des Loix, Liv. 24. chap. 3.

pernicieux au genre humain, & plus à craindre que l'abus de la révélation.

Mais ces abus ſont-ils auſſi certains & auſſi grands que vous le prétendez ? Un des principaux, ſelon vous, eſt d'inſiſter beaucoup ſur la néceſſité de la foi, ſans s'embarraſſer des œuvres. *Bien différens de vos Chrétiens en effigie . . . . . qui vivent en gens perſuadés que non-ſeulement il faut confeſſer tel & tel article, mais que cela ſuffit pour aller en paradis ; & moi je penſe au contraire que l'eſſentiel de la Religion conſiſte en pratique, que non-ſeulement il faut être homme de bien, miſéricordieux, humain, charitable, mais que quiconque eſt vraiment tel, en croit aſſez pour être ſauvé* (*a*).

S'il y a des Chrétiens qui aient les ſentimens que vous leur prêtez, ou ils n'ont jamais ſu leur Religion, ou ils en contrediſent formellement les maximes. Il ſuffit d'ouvrir l'Évangile, pour être convaincu que la foi la plus pure ne peut pas nous ſauver ſans les œuvres ; & jamais vérité ne fut plus ſouvent répétée dans les chaires chrétiennes. Mais s'ils

(*a*) Lettre, page 59.

ſont répréhenſibles de donner dans cet excès, êtes-vous moins condamnable de donner dans l'erreur oppoſée ? Le même Évangile qui nous commande la pratique des vertus, ne nous commande pas moins formellement la croyance des dogmes. C'eſt ici que doit s'appliquer la maxime de Jeſus-Chriſt, qu'il faut faire l'un, & ne pas omettre l'autre (*a*). Se borner à un ſeul de ſes devoirs, c'eſt n'être Chrétien qu'à demi : manquer en un point eſſentiel, qui eſt la foi, c'en eſt aſſez pour être exclus du ſalut.

Il n'eſt donc pas néceſſaire de nous informer ſi vous êtes auſſi ſaint que vous vous en vantez ; cette diſcuſſion ſeroit odieuſe ; il eſt ſeulement queſtion de ſavoir ſi c'eſt bien ſervir le Chriſtianiſme, que de le réduire tout entier à la doctrine des mœurs, & ſi en ſe donnant la liberté d'en rejeter les dogmes, on en eſt mieux diſpoſé à conſerver la morale ? Sur cet article important, vous me permettrez de copier M. de Meaux, dans le ſixième avertiſſement aux Proteſtans.

« Que ſi l'on ſe met à raiſonner (& on

(*a*) Matth. 23. 23.

» ne le fait que trop) ſur la doctrine des
» mœurs, ſur les inimitiés, ſur les uſu-
» res, ſur la mortification, ſur le men-
» ſonge, ſur la chaſteté, ſur les maria-
» ges, avec ce principe, qu'il faut ré-
» duire l'Écriture ſainte à la droite rai-
» ſon, où n'ira-t-on pas? N'a-t-on pas
» vu la poligamie enſeignée par les Pro-
» teſtans, & en ſpéculation, & en pra-
» tique? Et ne ſera-t-il pas auſſi facile
» de perſuader aux hommes que Dieu
» n'a pas voulu porter leurs obligations
» au-delà des règles du bon ſens, que de
» leur perſuader qu'il n'a pas voulu por-
» ter leur croyance au-delà du bon rai-
» ſonnement? Mais quand on en ſera là,
» que ſera-ce que ce bon ſens dans les
» mœurs, ſinon ce qu'a déjà été ce bon
» raiſonnement dans la croyance, c'eſt-
» à-dire ce qu'il plaira à un chacun?
» Ainſi nous perdrons tous les avantages
» des déciſions de Jeſus-Chriſt: l'autorité
» de ſa parole, ſujette à des interpréta-
» tions arbitraires, ne fixera non plus
» nos agitations, que feroit la liberté
» naturelle de notre raiſonnement, &
» nous nous verrons replongés dans les
» diſputes interminables qui ont fait tour-
» ner la tête aux Philoſophes. De cette

» ſorte, il faudra tolérer ceux qui erre-
» ront dans les mœurs, comme ceux qui
» erreront ſur les myſtères, & réduire
» le Chriſtianiſme, comme font pluſieurs,
» à la généralité de l'amour de Dieu &
» du prochain, en quelque ſorte qu'on
» l'applique & qu'on le tourne après
» cela. Combien ont dogmatiſé les Ana-
» baptiſtes & les autres enthouſiaſtes ou
» prétendus inſpirés, ſur les ſermens,
» ſur les châtimens, ſur la manière de
» prier, ſur les mariages, ſur la Magiſ-
» trature, & ſur tout le Gouvernement
» Eccléſiaſtique & ſéculier, choſes ſi
» eſſentielles à la vie chrétienne! Les So-
» ciniens, qui ne vantent avec les indif-
» férens que la bonne vie & la voie
» étroite dans les mœurs, combien ſe
» mettent-ils au large, lorſqu'ils ne ſou-
» mettent aux peines de la damnation &
» à la privation de la vie éternelle, que
» les habitudes vicieuſes (*a*)!

M. de Meaux rapporte en détail les erreurs monſtrueuſes que les Sociniens vos amis ont enſeignées en fait de morale; il fait voir que ceux des Proteſtans

(*a*) Hiſtoire des Variations, tom. 4. pag. 295.

qui ont le plus ſecoué le joug de l'autorité, ſont auſſi viſiblement ceux qui ſe ſont le plus égarés, non-ſeulement ſur les myſtères de la Religion, mais encore dans la doctrine des mœurs qu'ils ſe vantent de mieux obſerver que les autres. Comme vous adoptez leurs principes ſur le dogme, il eſt à préſumer que vous les ſuivez auſſi ſur la morale. Ainſi vous ne trouverez pas mauvais que nous doutions un peu de cette ſévérité de mœurs dont vous faites parade.

Mais, Monſieur, fuſſiez-vous un prodige de vertu, l'exemple d'un particulier ne fait pas règle; il faut enviſager les peuples. Depuis que les Calviniſtes ſont devenus ſi indifférens pour le dogme, & ſi accommodans en matière de doctrine, leurs mœurs ſe ſont-elles épurées? nos voiſins, aujourd'hui Sociniens ou Déiſtes, ſont-ils plus vertueux que leurs pères zélés Proteſtans? Nous ſavons qu'en penſer. Il y a long-temps que l'on a dit parmi eux que la réforme avoit beſoin de réforme, mais non pas de celle que vous propoſez; elle eſt encore plus mal imaginée que la première.

Mon Maître, dites-vous, *a peu ſubtiliſé ſur le dogme & beaucoup inſiſté ſur les*

devoirs ; il preſcrivoit moins d'articles de foi que de bonnes œuvres (*a*). Le Maître que vous outragez & que j'adore, n'a point ſubtiliſé ſur le dogme ; mais il a enſeigné le dogme auſſi expreſſément que la morale, il a preſcrit la foi auſſi étroitement que les œuvres. Il a déclaré que *celui qui croira à l'Évangile, ſera ſauvé, & que celui qui ne croira pas, ſera condamné* (*b*). Jugez ſi cet arrêt ne vous regarde point.

Il m'a dit par lui-même, & par ſes Apôtres, que celui qui aime ſon frère a accompli la loi. Celui qui aime ſon frère a accompli la loi en ce qui regarde ſon frère ; mais cette loi ne nous preſcrit-elle rien à l'égard de Dieu ? Le commandement d'aimer Dieu eſt avant celui qui ordonne d'aimer le prochain ; & croira-t-on aimer Dieu, quand on refuſe de lui obéir & de ſe ſoumettre à ſa parole ? Je vous ſais gré au reſte de reconnoître que Jeſus-Chriſt nous parle par ſes Apôtres. De même que Jeſus-Chriſt nous parle par eux, les Apôtres nous parlent par leurs

(*a*) Lettre, page 56.
(*b*) Marc. 16. 16.

ſucceſſeurs, parce qu'ils ont envoyé leurs ſucceſſeurs pour enſeigner, comme Jeſus-Chriſt les avoit envoyés eux-mêmes.

Je mets, avec S. Paul, la foi même au-deſſous de la charité (*a*). Ce n'eſt pas la peine de citer S. Paul exprès pour le contredire. Ce grand Apôtre a commandé la foi auſſi-bien que la charité, il a dit en termes exprès que *ſans la foi il eſt impoſſible de plaire à Dieu* (*b*). Selon vous, la foi eſt non-ſeulement inutile, mais impoſſible; on ne peut croire que ce qui eſt évidemment démontré. Selon S. Paul, au contraire, *la foi eſt la conviction des choſes que l'on ne voit point* (*c*).

Par la manière dont vous citez & dont vous expliquez l'Écriture, vous nous montrez l'uſage, ou plutôt l'abus que l'on en fait chez les Proteſtans. On y trouve tout ce que l'on veut, même qu'il ne faut pas croire en Dieu, & que la foi n'eſt pas néceſſaire. Il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ne veulent d'autre règle

(*a*) Lettre, page 57.
(*b*) Heb. 11. 6.
(*c*) *Ibid.* ℣. 1.

que l'Écriture : c'eſt un joug qui ne les incommode point.

C'eſt un grand bien, dites-vous, *à faire aux peuples, que de leur apprendre à raiſonner ſur la Religion* (*a*). C'eſt effectivement le grand ſecret de les en débarraſſer bien vîte. Heureuſement les peuples ont autre choſe à faire ; vous avez reconnu vous-même que la plupart n'en ſont pas capables, qu'ils ne ſont pas ſeulement en état de s'élever par eux-mêmes juſqu'à la connoiſſance de Dieu (*b*). Au lieu de leur apprendre à raiſonner ſur la Religion, il eſt beaucoup mieux de leur apprendre à la pratiquer.

Vous voulez que l'on raiſonne ſur la Religion, cependant vous ne voulez point de livres ni d'argumens. *Les livres ſont des ſources de diſputes intariſſables..... N'argumentez point ſur des argumens, & ne vous fondez point ſur des diſcours* (*c*). Et ſur quoi voulez-vous donc que l'on ſe fonde ? La révélation ne prouve rien, ſi les dogmes ne ſont évidens ; les mira-

(*a*) Lettre, page 74.
(*b*) *Ibid.* pages 41. & 42.
(*c*) *Ibid.* page 75.

elles ſont des impoſtures, on peut les contrefaire ; l'enſeignement des hommes eſt nul, *les hommes ſont menteurs ;* on ne doit pas même ſe fier à la raiſon, *trop ſouvent elle nous trompe* (*a*). Cependant les peuples doivent raiſonner ſur la Religion ; faut-il donc qu'ils raiſonnent ſans raiſon, & qu'ils argumentent ſans argumens ?

Celui qui aime la paix ne doit point recourir à des livres ; c'eſt le moyen de ne rien finir (*b*). Par conſéquent il ne faut point recourir à l'Évangile, qui eſt un livre, on peut déſormais s'en paſſer. *Le langage humain n'eſt pas aſſez clair ; Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien ſur quoi l'on ne pût diſputer* (*c*). Ceci n'eſt pas du Calvinisme, Monſieur ; vous êtes un faux frère, qui trahiſſez la cauſe commune. Autrefois c'étoit l'Écriture ſeule, par conſéquent un livre, qui devoit décider de notre foi ; les Théologiens Catholiques blaſphèmoient quand

(*a*) Émile, tome 3, page 91.
(*b*) Lettre, page 75.
(*c*) *Ibid.*

ils oſoient avancer que l'Écriture ne ſuffit pas ſans l'enſeignement de l'Égliſe. Mais enfin, ce blaſphème prétendu peut aujourd'hui ſe tolérer. Ainſi la charité chrétienne, en établiſſant la tolérance, *a couvert la multitude des péchés.*

Suppoſons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il eſt jour, on ſe moquera de lui ; mais laiſſez à ce particulier le temps & les moyens de ſe faire une ſecte, tôt ou tard ſes partiſans viendront à bout de vous prouver qu'il diſoit vrai (*a*). Quoi ! un particulier qui publie qu'il eſt jour à minuit, ſe fera une ſecte ? Vous croyez donc tous les hommes auſſi inſenſés que lui. *On s'en moquera*, dites-vous, & vous avez raiſon. Mais ſi l'on ſe moque de lui, comment aura-t-il des partiſans ? Jamais un cerveau troublé n'a ſéduit perſonne. Objectez tant qu'il vous plaira que des impoſteurs ſont venus à bout de perſuader des abſurdités à certains peuples, ce ne ſont point des propoſitions auſſi évidemment fauſſes que celle-ci, *il eſt jour à minuit ;* ce ſont des dogmes compliqués dont le peuple n'eſt pas en

(*a*) Lettre, page 75.

état de juger ; mais les rêveries d'un fou n'inſpirent que la pitié & le mépris.

S. Thomas demande ſi, par la ſucceſſion des temps, les articles de foi ſe ſont multipliés, & il ſe déclare pour l'affirmative (*a*). Le lecteur verra en quel ſens, par les propres termes de la propoſition de ce ſaint Docteur : *Les articles de foi*, dit-il, *ſe ſont multipliés par la ſucceſſion des temps, non pas quant à la ſubſtance* (remarquez ces termes), *mais quant à leur explication & à la profeſſion plus expreſſe que l'on en a faite ; car tout ce que nous croyons aujourd'hui* (remarquez encore), *a été cru de même par nos pères implicitement, & ſous un moindre nombre d'articles* (*b*). Le lecteur jugera encore de la juſteſſe de votre concluſion : *C'eſt-à-dire que les Docteurs renchériſſant les uns ſur les autres, en ſavent plus que n'en ont dit les Apôtres & Jeſus-Chriſt.* Au reſte, il n'eſt pas ſurprenant que faiſant parler l'Écriture à votre gré, vous faſſiez la même choſe de S. Thomas.

Mais vous avez de plus graves accuſations à faire contre nous, ou plutôt

(*a*) Lettre, page 79.
(*b*) *Secundâ, Secundæ, Queſt.* 1. art. 7.

contre la Religion ; c'eſt peu de nous imputer des abus, vous prétendez qu'on doit attribuer à la révélation une grande partie des malheurs du genre humain. *Les révélations*, ſelon vous, *rendent l'homme orgueilleux, intolérant, cruel* (*a*).

C'eſt un moyen bien ſingulier d'inſpirer de l'orgueil à l'homme, que de lui apprendre qu'il eſt né pécheur, incapable de parvenir par ſes propres forces à la connoiſſance de la vérité, ni à la pratique de la vertu ; que, ſans la grâce & les mérites d'un médiateur Dieu & homme, il étoit perdu pour jamais.

Quant au reproche d'intolérance, nous y avons répondu dans la lettre précédente, de même qu'à l'accuſation de cruauté ; nous avons vu même que la charité des tolérans n'eſt pas tellement ſincère & univerſelle, qu'elle ne ſouffre des exceptions.

Il paroît certain, je l'avoue, que ſi l'homme eſt fait pour la ſociété, la Religion la plus vraie eſt auſſi la plus ſociale & la plus humaine..... Mais ce ſentiment, tout probable qu'il eſt, eſt ſujet à de grandes

(*a*) Émile, tome 3, page 123.

difficultés,

difficultés, par l'hiſtorique & les faits qui le contrarient (*a*).

Avant que d'examiner ces faits en détail, vous voulez bien que je vous oppoſe de nouveau quelques réflexions tirées de l'Eſprit des Loix. « C'eſt mal » raiſonner contre la Religion, que de » raſſembler dans un grand ouvrage une » longue énumération des maux qu'elle » a produits, ſi l'on ne fait de même » celle des biens qu'elle a faits. Si je vou- » lois raconter tous les maux qu'ont pro- » duit dans le monde les Loix civiles, la » Monarchie, le Gouvernement Répu- » blicain, je dirois des choſes effroyables.

Si M. de Monteſquieu n'avoit pas écrit avant vous, l'on croiroit qu'il fait ici votre hiſtoire.

« La queſtion, continue-t-il, n'eſt pas » de ſavoir s'il vaudroit mieux qu'un » certain homme ou qu'un certain peu- » ple n'eût point de Religion, que d'a- » buſer de celle qu'il a, mais de ſavoir » quel eſt le moindre mal, que l'on » abuſe quelquefois de la Religion, ou

(*a*) Lettre, page 72.

» qu'il n'y en ait point du tout parmi les » hommes (*a*).

Comme ces réflexions ne ſauroient vous être inconnues, avant que de détailler vos griefs, vous auriez bien fait de montrer ſi c'eſt l'Auteur de l'Eſprit des Loix qui ſe trompe, comme cela lui arrive quelquefois, ou ſi c'eſt vous qui *raiſonnez mal.*

Je conviens que vous avez rapporté quelques-uns des biens dont la Religion eſt la ſource, & j'ai été charmé de faire remarquer ce trait de votre bonne foi; mais, pour traiter exactement la queſtion, il falloit encore examiner ſi les maux que vous lui imputez, peuvent l'emporter ſur le bien. Là-deſſus on ne peut manquer d'appercevoir d'abord que quand les hommes font le bien par Religion, elle en eſt la véritable cauſe, parce qu'alors ils agiſſent par ſon eſprit, & conformément à ſes principes; quand ils font le mal par le même motif, ce n'eſt pas à elle que l'on doit s'en prendre, parce que, loin de porter au mal, elle le défend.

(*a*) Eſprit des Loix, Liv. 24. chap. 2.

Vous me direz que ces maux viennent de l'intolérance, que nous prétendons être un devoir de Religion; mais je vous ai montré que la Religion même naturelle eſt intolérante dans certains cas, que ce n'eſt donc point un défaut attaché à la révélation, & que la tolérance univerſelle ſeroit le plus grand de tous les maux.

Il ne vous en a pas coûté beaucoup de raſſembler des faits, pour montrer que l'abus de la Religion a ſouvent cauſé de grands maux : Bayle s'étoit chargé avant vous de cette tâche odieuſe. Quand même vous auriez fait un choix plus heureux, vous ſentez déjà combien votre travail eſt ridicule ; mais il s'en faut beaucoup que ces faits prouvent ce que vous prétendez.

Les Juifs étoient les ennemis de tous les autres peuples, & ils commencèrent leur établiſſement par détruire ſept nations, ſelon l'ordre exprès qu'ils en avoient reçu (*a*). Quand vous parlez de ſept nations, il ſemble d'abord que les Juifs aient dépeu-

(*a*) Lettre, pag. 72.

plé ſept royaumes auſſi vaſtes que la France. Mais vous ſavez que la Paleſtine n'eſt pas un pays fort étendu, que les Chananéens qui l'habitoient, n'étoient, à proprement parler, qu'une ſeule nation diſtribuée en ſept départemens. Jamais on ne s'eſt aviſé de regarder les treize Cantons Suiſſes comme treize nations différentes.

Vous ſavez auſſi quelle étoit la cauſe de l'inimitié des Juifs contre les autres peuples; c'eſt l'idolâtrie à laquelle ceux-ci étoient livrés pour lors. Vous ſavez enfin quelle étoit la raiſon de l'ordre ſévère qu'avoient reçu les Juifs d'exterminer les Chananéens; c'étoit le danger que les Juifs, mêlés avec les Idolâtres, ne quittaſſent bien-tôt le culte du vrai Dieu, pour embraſſer les ſuperſtitions de leurs voiſins: danger trop bien prouvé par les égaremens réitérés auxquels les Juifs ſe livrèrent dans la ſuite. Le culte du vrai Dieu étoit-il un objet aſſez peu important pour lui préférer la conſervation d'un peuple abominable, dont les crimes avoient irrité le ciel, & dont la malice étoit incorrigible? cette conſervation étoit-elle plus eſſentielle au bonheur de l'univers que la vraie Religion?

Dieu, qui vouloit détruire les Chananéens, étoit le maître de le faire par tel moyen qu'il jugeoit à propos ; les Juifs ne furent que les inſtrumens de ſa vengeance. Prétendrez-vous, contre le tex[te] de l'Écriture, que les Chananéens mé[ri]toient un traitement plus doux ?

Enviſageons, ſi vous voulez, le[ur] truction comme un mal phyſiqu[e] bien-tôt réparé avec avanta[ge] qui ne pouvoient peupler [le] ſinon par miracle, furent bien-tôt multipliés dans la Paleſtine, & rendirent ce pays plus fertile & plus floriſſant qu'il n'avoit jamais été ſous les Chananéens. Donc, à n'enviſager que le bien phyſique de l'univers, l'établiſſement des Juifs ne fut pas un mal.

Tous les Chrétiens ont eu des guerres de Religion, & la guerre eſt nuiſible aux hommes. Vous avez pris la peine de nous apprendre la véritable cauſe des guerres de Religion parmi nous, & on la ſavoit déjà. *Examinez toutes vos précédentes guerres, appelées guerres de Religion ; vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait eu ſa cauſe à la Cour & dans les intérêts des Grands. Des intrigues de cabinet brouilloient les affaires, & puis les Chefs ameu-*

voient les peuples au nom de Dieu (*a*). La Religion n'étoit donc que le prétexte, & au défaut de celui-là, on auroit bien ſu en trouver d'autres. Pourquoi rejeter ſur la Religion les malheurs de ces guerres, dont vous convenez qu'elle n'étoit pas la cauſe ? Ce qui eſt arrivé chez nous, eſt probablement arrivé de même chez les autres peuples ; & l'abus que l'on a fait de la Religion, ne prouve autre choſe, ſinon que la malice humaine abuſe de tout.

Pluſieurs ſectes vantent le célibat, & le célibat eſt ſi nuiſible à l'eſpèce humaine, que s'il étoit ſuivi par-tout, elle périroit (*b*). Si cette objection avoit acquis un degré de force à chaque fois qu'elle a été répétée, il y a long-temps qu'elle ſeroit devenue inſoluble ; pas une brochure, pas un miſérable écrit contre la Religion où elle ne ſoit reſſaſſée. Mais vous, Monſieur, qui êtes original en tout, qui n'êtes point fait pour copier perſonne, comment avez-vous pu vous réſoudre à la réchauffer encore ?

(*a*) Lettre, page 88.
(*b*) *Ibid.* page 73.

Il n'y a plus rien de nouveau à vous dire, parce que tout a été dit ; je ſuis donc réduit à répéter, comme vous, & c'eſt un fade perſonnage.

On a dit que la Religion, loin de commander à perſonne le célibat, défend au contraire de s'y engager ſans une vocation particulière & ſans une inclination décidée ; qu'il y auroit de l'injuſtice, de l'inhumanité même, de refuſer à une perſonne née avec cette inclination, la liberté de la ſuivre ; qu'il eſt faux que ce ſoit alors *offenſer la nature*, c'eſt ſuivre au contraire le goût qu'elle a inſpiré.

On a dit que l'Égliſe exige, à la vérité, le célibat de ſes Miniſtres ; mais que, loin de forcer perſonne à ſe conſacrer au ſaint miniſtère, elle ne le permet qu'après des épreuves ſérieuſes, & à un âge où l'on eſt en état de ſentir toutes les conſéquences de cette démarche ; que ſi cet engagement étoit à charge, ce ſeroit à ceux qui l'ont pris de s'en plaindre ; & tout au contraire ils atteſtent qu'ils y trouvent leur bonheur.

On a dit que ſi une loi ſi ſage eſt ſujette à des inconvéniens, ils viennent moins de la loi même que de l'abus qu'en font les gens du monde ; que le nombre

des Miniſtres néceſſaires au culte des Autels étant très-borné, c'eſt au Gouvernement, de concert avec les Supérieurs Eccléſiaſtiques, à prendre les moyens pour empêcher qu'ils ne ſoient trop multipliés.

On a dit que le danger prétendu de voir diminuer la population par cette voie, eſt imaginaire ; que toutes choſes d'ailleurs égales, il eſt faux que les pays Proteſtans ſoient plus peuplés que les pays Catholiques. Dire que *ſi le célibat étoit ſuivi par-tout, l'eſpèce humaine périroit*, c'eſt faire une ſuppoſition chimérique, parce qu'il eſt impoſſible que le plus grand nombre des hommes ſoit porté d'inclination à l'embraſſer.

On a dit qu'autant le célibat Eccléſiaſtique & religieux eſt innocent, louable, utile, autant le célibat voluptueux & de libertinage eſt pernicieux & digne de l'attention de la police ; que la plupart de ceux qui blâment le premier, ſont coupables du ſecond, & ſe flétriſſent par leur propre cenſure.

Cette réponſe vous met en colère, car vous vous y mettez aiſément ; dès que vous ſentez que vous avez tort, vous prenez le parti de nous injurier. *Quoi*,

diſent-ils de leur air bêtement triomphant, des célibataires prêchent le nœud conjugal! pourquoi donc ne ſe marient-ils pas? Ah! pourquoi? parce qu'un état ſi ſaint & ſi doux en lui-même eſt devenu, par vos ſottes inſtitutions, un état malheureux & ridicule, dans lequel il eſt déſormais preſqu'impoſſible de vivre, ſans être un frippon ou un ſot. Sceptres de fer, loix inſenſées! c'eſt à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs ſur la terre, & c'eſt par nous que le cri de la nature s'élève contre votre barbarie. Comment oſez-vous la pouſſer juſqu'à nous reprocher la misère où vous nous avez réduits (*a*)?

Voici de grands mots, Monſieur; mais il n'eſt pas aiſé de voir ce qu'ils ſignifient, ni à qui vous en voulez. C'eſt ſans doute aux célibataires de profeſſion, aux Eccléſiaſtiques, aux Religieux. Mais qu'appelez-vous ſottes inſtitutions, ſceptres de fer, loix inſenſées, dont vous les rendez reſponſables? Je ne préſume point que vous ayez en vue l'indoſſubilité du mariage, ni la loi de ſe borner à une ſeule épouſe: c'eſt Jeſus-Chriſt, c'eſt l'Évan-

(*a*) Lettre, page 73. en note.

gile qui l'ont établie, ou plutôt confirmée ; & ſi vous traitiez de ſottes inſtitutions les préceptes de ce divin Légiſlateur dont vous avez exhalté la ſageſſe, nous n'aurions plus rien à vous répondre. Voulez-vous parler des déſordres trop communs parmi les perſonnes mariées, & des malheurs qui en ſont la ſuite ? C'eſt leur faute, & non la nôtre : nous ſommes les premiers à les leur reprocher. Accuſez-vous le luxe, qui rend de jour en jour les alliances plus difficiles, & les charges de la ſociété plus peſantes ? Nous ſommes encore de votre avis. Mais le luxe n'eſt pas notre ouvrage. Que tant de riches célibataires ſoient moins voluptueux, ils ſeront moins jaloux de l'indépendance & des commodités de leur état, ils deviendront meilleurs citoyens. Le peuple, qui ne connoît point le luxe, a moins d'éloignement pour le lien conjugal, il en porte plus aiſément le joug ; mais le luxe ne peut juſtifier perſonne : un vice, quoiqu'univerſel, ne ſera jamais une excuſe légitime pour aucun particulier. Attribuez-vous le mal à la conſtitution du Gouvernement ? Mais il y a des célibataires, & des célibataires libertins dans les États Républicains,

comme dans les Monarchies, parmi les Proteſtans, auſſi-bien que chez les Catholiques. Expliquez-vous donc; puiſque ceux qui embraſſent le célibat par vertu, ſont coupables, faites-nous comprendre comment ceux qui y demeurent par libertinage, peuvent être innocens ?

Je ne me rétracterai donc pas, Monſieur; vous n'avez pas été heureux dans le choix de vos objections contre la Religion. Les maux dont vous l'accuſez ne ſont pas plus vrais que les abus; & quand ils le ſeroient, vous ne nous avez pas indiqué un remède capable de les prévenir, mais plutôt de les augmenter.

Je ſuis, &c.

Fin de la première Partie.

LE DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME,
PARTIE II.

LE DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME,
OU

EXAMEN, en forme de Lettres, des principes d'incrédulité répandus dans les divers Ouvrages de M. Rousseau.

Par M. Bergier, *Docteur en Théologie, Principal du Collège de Besançon, Associé à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la même ville.*

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,
Chez Humblot, Libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & celle des Noyers, près S. Yves.

M. DCC. LXVI.
Avec Approbation & Privilège du Roi.

LE DÉISME
RÉFUTÉ
PAR LUI-MÊME.

LETTRE VII.

Sur la création & la chûte de l'Homme.

VOUS avez attaqué, Monſieur, deux dogmes particuliers que la révélation nous enſeigne, la création & la chûte de l'homme : il eſt à propos de voir ſi vous avez été bien fondé. Vous vous étiez contenté de dire d'abord : *Si Dieu a créé la matière, le corps, les eſprits, le monde, je n'en ſais rien. L'idée de création me confond & paſſe ma portée, je la crois autant que je la puis concevoir* (*a*). C'eſt-

(*a*) Émile, tome 3, page 86.

à-dire que ne la concevant point, vous ne la croyez pas non plus. Mais vous n'en êtes pas demeuré là, vous avez eſſayé enſuite de donner les raiſons de votre incrédulité : il s'agit de les examiner.

Si l'exiſtence éternelle & néceſſaire de la matière a pour nous ſes difficultés, ſa création n'en a pas de moindres..... C'eſt de toutes les idées qui ne ſont pas clairement contradictoires, la moins compréhenſible à l'eſprit humain (*a*).

Je vous avoue ſans balancer que la création n'eſt point une idée qui ſe préſente naturellement à l'eſprit humain, puiſqu'aucun des anciens Philoſophes ne s'en eſt douté, & que tous l'ont combattue. Le pouvoir de créer eſt un des attributs de la Divinité, ou plutôt une des propriétés de ſa puiſſance. Comme vous convenez que cette puiſſance infinie nous eſt très-imparfaitement connue, il n'eſt pas étonnant que nous ayons la vue trop bornée pour y appercevoir le pouvoir de créer. Il eſt donc très-probable que ſi Dieu ne nous eût point révélé la

(*a*) Lettre, page 48 & 49.

création, jamais les Métaphyſiciens les plus profonds n'y auroient penſé.

Mais je ne conviendrai point que la création renferme d'auſſi grandes difficultés que l'exiſtence éternelle & néceſſaire de la matière. Celle-ci renferme clairement contradiction, & vous avouez que l'idée de la création n'eſt pas clairement contradictoire.

Vous ſavez que l'on démontre en métaphyſique que l'exiſtence éternelle & néceſſaire eſt évidemment la plénitude de l'Etre, que la plénitude de l'Etre eſt la ſouveraine perfection; qu'il eſt par conſéquent impoſſible que ce qui exiſte éternellement & néceſſairement, ne renferme pas en ſoi toute perfection. Je penſe, comme vous, que Clarke eſt celui qui a mis cette vérité dans la plus grande évidence. Il n'eſt pas moins clair que la matière ne renferme point toute perfection dans ſon eſſence, qu'elle ne peut même y renfermer la penſée, quoi qu'en diſent certains raiſonneurs que vous avez très-bien réfutés. il eſt donc évident que la matière ne peut avoir une exiſtence éternelle & néceſſaire.

On vous accorde encore moins que *la co-exiſtence des deux principes*, Dieu & la

matière, *ſemble expliquer mieux la conſtitution de l'univers* que la création (*a*). Si la matière exiſte éternellement & néceſſairement, elle eſt indépendante, elle n'eſt point ſoumiſe au pouvoir de Dieu. Il eſt impoſſible de concevoir que Dieu ait pu diſpoſer de la matière pour en former le monde, ſi elle ne dépend point de lui. Par conſéquent l'univers, formé d'une matière éternelle, n'eſt pas plus facile à comprendre que l'univers créé par un pouvoir infini.

Faites attention, je vous prie, que tous les anciens Pères de l'Égliſe ont fait uſage de ce raiſonnement, pour prouver contre les Philoſophes la création de la matière.

Si la matière exiſte éternellement & néceſſairement, elle eſt immuable; ſa diſpoſition fait partie de ſon eſſence, & ne peut pas plus changer qu'elle; ayant telle diſpoſition par elle-même, elle l'a néceſſairement. Donc dans cette hypothèſe, Dieu n'a pas pu donner une nouvelle conformation à la matière.

Enfin ce que vous ajoutez n'eſt pas

(*a*) Lettre, page 50.

plus vrai, que *cette co-exiſtence des deux principes ſemble lever des difficultés qu'on a peine à réſoudre ſans elle, entr'autres l'origine du mal* (*a*). Toute la difficulté d'expliquer l'origine du mal conſiſte à pouvoir l'accorder avec la bonté infinie du Créateur. Or, les partiſans du Manichéiſme vous prouveroient que l'exiſtence éternelle de la matière ne lève point cette difficulté. Un Dieu infiniment bon, diroient-ils, connoiſſant les maux qui naîtroient néceſſairement des imperfections de la matière, devoit plutôt s'abſtenir de former l'univers, que d'y ſouffrir tant de défauts, & de produire des créatures qu'il ne pouvoit pas empêcher d'être malheureuſes.

L'hypothèſe des deux principes ne peut donc aucunement ſoulager la raiſon humaine ; elle ne fait que ſubſtituer des abſurdités à un dogme incompréhenſible. Il y a moins d'inconvéniens d'admettre la création, que l'éternité de la matière.

Mais vous n'êtes pas bien sûr ſi Dieu nous a effectivement révélé la création, *quoiqu'elle ſoit clairement énoncée dans nos*

(*a*) Lettre, page 51.

traductions de la Genèſe. Il faudroit ſavoir encore ſi elle eſt dans l'original. *Il faudroit entendre parfaitement l'Hébreu, & même avoir été contemporain de Moyſe, pour ſavoir certainement quel ſens il a donné au mot qu'on rend par le mot* créa.

Tout cela peut être néceſſaire dans le ſyſtème Proteſtant, que vous faites profeſſion de ſuivre, & que vous trahiſſez en ce moment; mais je vous montrerai tout-à-l'heure que cela n'eſt point néceſſaire dans la croyance Catholique.

Ce terme, continuez-vous, *eſt trop philoſophique, pour avoir eu, dans ſon origine, l'acception commune & populaire que nous lui donnons maintenant ſur la foi de nos Docteurs. Cette acception a pu changer & tromper même les Septante, déjà imbus des queſtions de la philoſophie Grecque; rien n'eſt moins rare que des mots dont le ſens change par trait de temps, & qui font attribuer aux anciens Auteurs qui s'en ſont ſervis, des idées qu'ils n'ont point eues. Il eſt très-douteux que le mot Grec ait eu le ſens qu'il nous plaît de lui donner, &c.* (a).

Vous êtes ici mal ſervi par votre mé-

(a) Lettre, page 51.

moire. Il eſt fâcheux que dans le ſeul endroit où vous étalez un peu d'érudition critique elle ſe trouve fautive. Vous oubliez que le mot Grec employé par les Septante ne répond point au terme *créa*, qu'ils ont traduit ſimplement : *Au commencement Dieu fit le ciel & la terre.*

Tant mieux, répondrez-vous peut-être, j'ai donc pour moi les Septante. Monſieur, l'autorité des Septante toute nue eſt fort légère : ce n'eſt point ſur la capacité des Interprètes que porte la certitude de notre foi.

Sans me piquer d'entendre parfaitement l'Hébreu, je vous confeſſerai ſans façon que le terme dont ſe ſert Moyſe, ne ſignifie point néceſſairement la création proprement dite, qu'il eſt quelquefois employé dans l'Écriture pour le verbe *faire*, comme les Septante l'ont traduit. Je vais même plus loin, au haſard d'en être blâmé. Je ſuis perſuadé qu'aucune langue, pas même celle des Hébreux, n'a eu un terme propre & conſacré uniquement à exprimer la création. La raiſon en eſt ſimple. Puiſque c'eſt une idée qui ne vient point naturellement à l'eſprit, ſur-tout à ceux qui ne ſont point Philoſophes, il s'enſuit qu'aucun peuple

n'a penſé à l'exprimer dans ſa langue ; & quand Moyſe a voulu écrire, il ne pouvoit ſe ſervir que des termes uſités dans la ſienne.

Malgré tous ces aveux, je n'en ſoutiens pas moins que la création eſt révélée dans le premier verſet de la Genèſe, parce que c'eſt ainſi que l'Égliſe l'entend & l'a toujours entendue. Les plus anciens Pères ſe ſont ſervis de ces paroles, pour prouver aux Payens la création abſolue de l'univers. Quand elle n'y ſeroit pas auſſi clairement enſeignée, on la verroit au verſet 3 : *Dieu dit ; que la lumière ſoit, & la lumière fut.* Et dans le Pſeaume 148, verſet 9 : *Il a dit, & toutes choſes ont été faites ; il a ordonné, & tout a été créé.* Si ce n'eſt pas là exprimer la création proprement dite, avec toute l'énergie dont le langage humain peut être capable, les livres ni les paroles ne ſervent plus à rien.

Vous dites, Monſieur, *que la création eſt clairement énoncée dans nos traductions de la Genèſe.* J'en conclus qu'elle l'eſt tout auſſi clairement dans l'original : le Latin *creavit*, & le François *créa*, ne ſignifient pas plus néceſſairement la création, que le terme Hébreu auquel ils

correſpondent, puiſqu'ils ſont ſouvent employés dans un autre ſens. On dit en Latin *Principem creare*, & en François, *créer une Charge, un Office.*

Mais, je vous l'ai déjà déclaré; ce n'eſt point ſur la lettre nue d'un ou de pluſieurs paſſages de l'Écriture, que la foi d'un Catholique eſt fondée. C'eſt ſur le ſens de ces paſſages fixé par la croyance conſtante & univerſelle de l'Égliſe. L'Égliſe, en me mettant l'Écriture à la main, eſt chargée de m'en apprendre le vrai ſens; ſans cette inſtruction, ce Livre divin, loin d'éclairer ma foi, ne ſerviroit qu'à multiplier mes doutes, & la révélation ſeroit nulle pour moi.

Ainſi, tandis que je vous vois héſiter en bon Proteſtant, vous tourmenter, ou en faire ſemblant, pour ſavoir ce que ſignifie l'Hébreu, ſi Moyſe lui a donné tel ſens, s'il eſt bien rendu dans les verſions, ſi l'acception des termes n'a point changé par la ſucceſſion des temps, diſcuſſions qui reviennent ſur chaque mot, & qui ne finiſſent point, je m'en tiens tranquillement au ſens de l'Égliſe, & j'y crois, ſans craindre de me tromper.

Je ſais que cette méthode vous déplaît ſouverainement; cent fois vos frères les

Proteſtans l'ont traitée d'inſenſée, d'abſurde de fanatique. Ces termes ne nous effrayent point. Je vous ai montré dans la quatrième lettre, que ce procédé eſt le ſeul ſenſé, le ſeul certain, le ſeul proportionné à tout le monde; & je n'aurois eu beſoin pour le faire, que de vos propres aveux.

M. de Beauſobre a prouvé que la notion de la création ne ſe trouve point dans l'ancienne Théologie Judaïque. M. de Beauſobre, tout habile qu'il étoit, n'a pas toujours raiſon. Les Savans entêtés d'un ſyſtème, & frappés d'une idée, la retrouvent par-tout, & y rapportent tout. Celui dont nous parlons trouvoit le Manichéiſme, & les deux principes, dans les écrits de ceux même qui n'y avoient jamais penſé; tout comme vous attribuez aux Pères de l'Égliſe les opinions mêmes qu'ils ont réfutées; nous en verrons bien-tôt un exemple. Si les anciens Théologiens Juifs n'ont point eu de notion de la création, ce n'eſt que depuis le temps qu'ils ont ceſſé de lire Moyſe, pour étudier la philoſophie Grecque.

Beaucoup d'hommes pleins de reſpect pour nos Livres ſacrés, n'ont cependant point reconnu dans le récit de Moyſe l'abſolue

création de l'univers. Nous ne connoiſſons point ces hommes pleins de reſpect pour nos Livres ſacrés, & qui n'y voient point la création : vos amis les Sociniens dont vous voulez parler, ne nous ont jamais paru des hommes pleins de reſpect pour les Livres ſacrés. La manière dont ils en tordent le ſens, eſt la meilleure preuve de ce qui a été dit, que le texte de l'Écriture ſeul, fût-il cent fois plus clair, ne ſera jamais ſuffiſant pour établir quelque dogme que ce ſoit, à moins que le ſens n'en ſoit déterminé par une autorité divine ; & ce que vous avez dit vous-même, ſuffit pour nous le faire comprendre.

Dans l'une de vos notes vous accuſez Tertullien d'un ſophiſme très-familier, ſelon vous, aux Pères de l'Égliſe. *Il définit le mot Dieu, ſelon les Chrétiens, & puis il accuſe les Payens de contradiction, parce que, contre ſa définition, ils admettent pluſieurs Dieux* (*a*). Sans doute, ce trait de ſatyre, décoché en paſſant contre les Pères de l'Égliſe, étoit néceſſaire pour votre défenſe ; car vous aviez déclaré, en commençant votre lettre, que

(*a*) Lettre, page 46.

vous ne vouliez que vous défendre. L'accuſation eſt auſſi mal fondée qu'elle eſt étrangère à votre ſujet. Tertullien ne fait point un ſophiſme ; voici ſon raiſonnement : La ſeule idée juſte & raiſonnable que l'on puiſſe avoir de Dieu, eſt de le concevoir comme l'Etre ſouverain, qui n'a ni ſupérieur ni égal. Donc, dès qu'il aura des égaux, il ne ſera plus Dieu ; donc, admettre pluſieurs Dieux, c'eſt n'en admettre aucun. Vous raiſonneriez ainſi vous-même contre un Polythéiſte, & vous raiſonneriez bien. Si vous ſoutenez que les Payens n'admettoient pas le principe de Tertullien, je vous prierai de me dire ce que ſignifioient les épithètes *optimus*, *maximus*, que les Romains donnoient au Dieu ſuprême ? Ce titre n'eſt-il pas équivalent à celui de *ſummum magnum* ; ſur lequel Tertullien a ſi ſouvent argumenté contre les Payens ?

Dans une autre note vous accuſez encore les Pères de l'Égliſe d'avoir admis l'éternité de la matière. Vous citez S. Juſtin Martyr, Origène, S. Clément d'Alexandrie (*a*). J'avoue, Monſieur,

(*a*) Lettre, page 50.

qu'avec une citation ſi vague, il eſt aiſé de mettre un Écrivain en défaut. Pour la réfuter en détail, il faudroit une bibliothèque, & elles ne ſont pas communes dans les ſolitudes du Mont-Jura. Il faut parcourir ſept à huit volumes infolio, diſſerter, confronter des paſſages. Ainſi d'un ſeul trait de plume vous taillez à un Théologien de la beſogne pour ſix mois. Heureuſement je ſuis diſpenſé d'entreprendre une ſi longue tâche; comme vous avez copié l'objection d'après le Clerc, j'en ſerai quitte auſſi pour copier en ſubſtance la réponſe qu'on lui a donnée.

S. Juſtin, dans ſon Exhortation aux Grecs, n. 22, enſeigne que *la différence qu'il y a entre le Créateur & l'ouvrier, conſiſte en ce que le premier n'a beſoin que de ſa propre puiſſance pour produire des êtres, au lieu que le ſecond a beſoin de matière pour faire ſon ouvrage.* Et n. 23, il prouve que *ſi la matière étoit incréée, Dieu n'auroit point de pouvoir ſur elle, & qu'il ne pourroit pas en diſpoſer.* Voilà comme S. Juſtin a cru l'éternité de la matière.

Origène, dans ſon Commentaire ſur le premier chapitre de la Genèſe, & ſur S. Jean, tome I, n. 18, prouve en ter-

mes exprès, que la matière n'eſt point increée; & au ſecond Livre des Principes, chapitre 1, n. 4, il taxe d'impiété l'opinion qui admet la matière co-éternelle à Dieu.

S. Clément d'Alexandrie, dans ſon Exhortation aux Gentils, enſeigne que *la ſeule volonté de Dieu eſt la création du monde; qu'il a tout fait ſeul, parce qu'il eſt ſeul vrai Dieu; que ſa volonté ſeule opère, & que l'effet ſuit ſon ſeul vouloir.* Remarquez cette affectation de répéter le mot *ſeul.* Tout cela ſe peut-il dire, ſi Dieu a eu beſoin de matière pour agir?

Il eſt vrai qu'Origène a été accuſé d'avoir penſé que Dieu a créé la matière de toute éternité; mais cette accuſation n'eſt rien moins que prouvée, comme le remarquent très-bien les ſavans Éditeurs des Œuvres d'Origène. Quand elle le ſeroit, vous n'en pourriez tirer aucun avantage, puiſqu'il a conſtamment ſoutenu que Dieu eſt le Créateur de la matière.

Il eſt vrai encore que S. Juſtin, dans l'endroit cité, & S. Clément, dans le cinquième Livre des Stromates, rapportent le ſentiment d'Héraclite, ſans l'improuver; mais ils rapportent de même

les extravagances de pluſieurs autres Philoſophes, ſans les réfuter en détail : en conclurez-vous qu'ils les admettent ? Héraclite, ſelon S. Clément d'Alexandrie, ne ſoutenoit pas ſeulement l'éternité de la matière, mais l'éternité du monde ; & S. Clément ne l'improuve point. Ce Père a-t-il auſſi admis l'éternité du monde ? *Ah, Monſieur !* pour me ſervir de vos propres paroles, *vous liſez bien légèrement, vous citez bien négligemment* les écrits que vous accuſez ſi hardiment. Paſſons aux difficultés que vous formez contre la chûte de l'homme.

Le principe fondamental de toute morale, ſur lequel vous raiſonnez dans tous vos écrits, *eſt que l'homme eſt un être naturellement bon, aimant la juſtice & l'ordre ; qu'il n'y a point de perverſité originelle dans le cœur humain.* Vous en concluez que le péché originel n'eſt point prouvé par la nature même de l'homme (*a*).

Si vous prétendiez ſeulement qu'à conſidérer l'homme en lui-même le mélange de bien & de mal qui s'y trouve, n'eſt

(*a*) Émile, tome 1. page 189. Lettre, pag. 15 & 67.

point tel que l'on puiſſe évidemment en conclure une chûte originelle; que quoique les Payens même aient ſoupçonné cette chûte, leur raiſonnement n'eſt pas une démonſtration ; qu'abſolument parlant, Dieu a peut-être pu créer l'homme à peu près tel qu'il eſt, je ne diſputerois point contre vous. Je n'ai pas la témérité d'avancer que Dieu ne pouvoit créer l'homme ſujet à la mort ni à la concupiſcence. Quand il eſt queſtion de décider ce que Dieu a pu faire, il faut y regarder plus d'une fois.

Mais de ce que Dieu auroit pu le faire (ce qui n'eſt pas démontré), en conclure qu'il l'a fait, qu'il eſt faux que l'homme ait été créé plus parfait qu'il n'eſt, & qu'il ſoit déchu de cette perfection par le péché, ſeroit-ce raiſonner ? Bâtir ſur cette ſuppoſition de la bonté abſolue de l'homme, démentie par la révélation, des ſyſtèmes de morale & un plan d'éducation en l'air, n'eſt-ce pas employer ſes talens à pure perte ? Nous examinerons ce plan dans la Lettre ſuivante ; il faut réſoudre à préſent vos difficultés.

1.° *Il s'en faut bien*, ſelon vous, *que cette doctrine du péché originel ne ſoit contenue dans l'Écriture, ni ſi clairement ni ſi*

durement qu'il a plu au Rhéteur Auguſtin & à nos Théologiens de la bâtir (*a*).

Voici, Monſieur, la ſeule de vos objections qui ſoit bien placée pour le fond, quoique fort incivile pour la forme. Il faut commencer, ſans doute, par s'aſſurer ſi Dieu a véritablement révélé le péché originel : ſi cette révélation n'étoit pas certaine, toutes les conſéquences que l'on en tire, porteroient à faux.

Pour la prouver, il n'eſt pas néceſſaire de faire une grande dépenſe d'érudition théologique. Deux ou trois paſſages ſuffiront au Lecteur judicieux ; un plus grand nombre ſeroit fort inutile pour vous qui les ſavez déjà. Pſeaume 50. verſ. 7 : *J'ai été conçu dans l'iniquité, & formé en péché dans le ſein de ma mère.* J'imagine que vous n'adoptez pas l'interprétation ridicule que les Rabbins donnent à ces paroles. Rom. 5. 12 : *Comme le péché eſt entré dans le monde par un ſeul homme, & la mort par le péché, de même la mort a paſſé chez tous les hommes par celui en qui tous ont péché.* Epheſ. 2. 3 : *Nous étions*

(*a*) Lettre, page 19.

par nature, ou par naiſſance, *enfans de colère.* 2. Cor. 5. 14 : *Si un ſeul eſt mort pour tous, donc tous ſont morts.* Je ne vous citerai ni Latin, ni Grec, ni Hébreu : ſi vous doutez de la fidélité de ma traduction, vous pourrez conſulter les originaux.

Je ſais qu'il n'eſt aucun de ces paſſages ſur lequel on ne puiſſe ergotiſer, qu'en raſſemblant toutes les ſubtilités d'Origène, des Pélagiens, des Proteſtans, en épiloguant ſur chaque mot, l'on peut venir à bout d'en obſcurcir le ſens. Mais, Monſieur, en vrai Catholique, je ne crois point que le texte ſeul de l'Écriture, ſans autre ſecours, ſoit capable de fixer notre foi. Vous m'avez confirmé vous-même dans cette perſuaſion, en diſant *que le langage humain n'eſt pas aſſez clair, que Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien ſur quoi l'on ne pût diſputer, qu'il n'y a point de vérité ſi clairement énoncée, où l'on ne puiſſe trouver quelque chicane à faire* (*a*) : réflexion que je trouve d'autant plus juſte, que vous la vérifiez ſou-

(*a*) Lettre, page 57.

vent par votre exemple. Il ſe pourroit faire que vos frères les Proteſtans ne s'en accommodaſſent pas; mais ce n'eſt point à moi à vous concilier avec eux.

Faites attention que je pourrois vous apporter en preuve tous les textes de l'Écriture où il eſt parlé de la Rédemption de Jeſus-Chriſt, où il eſt dit qu'il nous a délivrés de la puiſſance du démon, &c. tous ceux encore qui établiſſent la néceſſité du Baptême; ces deux dogmes ſuppoſent néceſſairement le péché originel. Notre Religion eſt un ſyſtème bien lié; quiconque attaque un ſeul article, ébranle la foi de tous les autres. Si la révélation du péché originel eſt fauſſe, toute la croyance Chrétienne eſt nulle.

Ce n'eſt donc pas ſeulement ſur la lettre de quelques paſſages iſolés, qu'eſt fondée la révélation du péché originel, mais ſur l'économie de notre Religion, ſur la foi conſtante de l'Égliſe depuis les Apôtres juſqu'à nous. Quand S. Auguſtin confondit les Pélagiens, il ne fit que leur oppoſer le même langage dont l'Égliſe s'étoit déjà ſervie contre Origène. On a cru le péché originel, non pas parce que S. Auguſtin l'enſeignoit, mais parce qu'on le croyoit déjà avant lui,

parce que cette croyance remonte de siècle en siècle jusqu'aux Apôtres & jusqu'à Jesus-Christ. Si S. Augustin s'étoit avisé de la combattre, l'on n'auroit pas eu plus de respect pour son opinion que l'on n'en a eu pour celle de Julien son adversaire. Vous assurez donc, contre la vérité, que cette doctrine est l'ouvrage du *Rhéteur Augustin*, comme il vous plaît de le nommer. Ce titre de mépris, que j'ai appelé incivil, méritoit une épithète plus forte. Apprenez, Monsieur, que quand S. Augustin n'auroit été recommandable que par ses talens, vous lui devriez des égards; que quand même ce seroit un génie médiocre, vous devriez encore du respect à ses vertus.

2.° *Ce dogme* du péché originel *est sujet*, selon vous, *à des difficultés terribles* (*a*). Je conviens que tout est difficulté dans la Religion & dans la nature. Notre esprit est très-borné, & ses lumières fort incertaines, vous le reconnoissez. Voilà pourquoi nous soutenons la nécessité d'une révélation surnaturelle, & d'une autorité toujours vivante, pour dissiper nos

(*a*) Lettre, page 19.

doutes, & fixer nos incertitudes. Les difficultés que renferme encore cette révélation, ne vous paroiſſent terribles que parce que vous perdez de vue les principes que vous avez établis vous-même.

Ce dogme obſcurcit la juſtice & la bonté de l'Etre ſuprême ; c'eſt à-dire, qu'il ne s'accorde pas avec les idées que vous vous formez de cette juſtice & de cette bonté. Je le crois, mais vous oubliez ce que vous avez dit ailleurs, que nous ne pouvons avoir des attributs de Dieu que des idées très-obſcures & très-imparfaites. Comment ces idées peuvent-elles nous ſervir de règle pour juger certainement de ce que Dieu a pu & a dû faire (*a*) ?

Le moyen de concevoir, dites-vous, *que Dieu crée tant d'ames innocentes & pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables, pour leur y faire contracter la corruption morale, & pour les condamner toutes à l'enfer, ſans autre crime que cette union qui eſt ſon ouvrage !*

Vous parlez peu exactement, Mon-

(*a*) Voyez la première Lettre.

ſieur. Je ne ſais pas d'abord ce que vous entendez par *corps coupables*, & sûrement vous ne le ſavez pas mieux que moi. Dieu ne crée point des ames exprès pour leur faire contracter la corruption morale : cette corruption n'eſt point ſa première intention ; il a même voulu en premier lieu que cette corruption ne fût pas, puiſqu'il avoit créé l'homme innocent, avec toutes les facilités néceſſaires pour ſe conſerver dans cet état. C'eſt le péché libre d'Adam qui a dérangé cette économie. Dieu pouvoit empêcher ce péché ſans doute ; mais le devoit-il ? convenoit-il à ſes deſſeins qu'il le fît ? Qu'en ſavons-nous vous & moi ? Je ſoutiens qu'il ne le devoit pas, puiſqu'il ne l'a pas fait : vous avez enſeigné vous-même que l'abus que l'homme fait de ſa liberté ne peut point être imputé à la Providence (*a*).

Il n'eſt pas plus vrai que Dieu condamne à l'enfer les ames, ſans autre crime que leur union avec le corps ; il auroit fallu dire au moins, *ſans aucun crime propre & volontaire :* encore votre pro-

(*a*) Émile, tome 3. page 71.

poſition ne ſeroit-elle pas juſte. Dieu ne condamne point les ames à l'enfer pour le ſeul péché originel, comme il y condamne ceux qui ont péché librement ; il les prive ſeulement de la béatitude ſurnaturelle, qu'il ne leur doit pas. Si pluſieurs Théologiens ont enſeigné que les ames coupables du ſeul péché originel ſont condamnées aux flammes de l'enfer, nous ne ſommes pas obligés de ſuivre leur opinion. L'Égliſe ne l'a point autoriſée comme un dogme de foi, ni condamné le contraire : c'eſt la foi ſeule de l'Égliſe que j'entreprends de juſtifier.

Mais Dieu peut-il, ſans injuſtice, punir les enfans du péché de leur père ? Oui, Monſieur ; & pour concevoir en quel ſens, il n'y a qu'à jeter les yeux ſur la conduite que tient tous les jours la juſtice humaine, & dont perſonne ne ſe trouve ſcandaliſé. Le Roi annoblit un de ſes ſujets & ſes deſcendans, ſous condition qu'il lui ſera fidèle. Ce ſujet manque-t-il de fidélité, le Roi le dégrade, lui & ſa poſtérité, confiſque ſes biens, &c. Voilà donc des enfans qui portent la peine du péché de leur père, qui naiſſent roturiers & pauvres, parce qu'ils ont un père coupable. Qu'y a-t-il en cela d'injuſte, d'abſurde, de révoltant ?

Il n'eſt ici queſtion que de la révocation d'un privilège purement gratuit. Or nous ſoutenons que telle eſt préciſément la punition que Dieu a tirée du péché originel. Dieu n'a fait que priver la poſtérité d'Adam d'un privilège qu'il avoit accordé gratuitement à notre premier père. L'immortalité, l'empire abſolu ſur les paſſions, le droit à la béatitude ſurnaturelle, ne ſont point des appanages néceſſaires de notre nature, mais une pure grâce dont Dieu avoit favoriſé l'homme innocent: quelle injuſtice Dieu lui a-t-il faite, en la révoquant après ſa chûte?

Vous voyez, Monſieur, en quel ſens on doit entendre ces paroles de l'Ecriture qui vous ont ſi fort ſcandaliſé, que Dieu *punit l'iniquité des pères ſur les enfans juſqu'à la troiſième génération* (*a*). Il s'agit dans cet endroit de la manière dont Dieu traitoit la nation Juive, lorſqu'elle étoit tombée dans l'idolâtrie. Il retiroit de deſſus elle cette protection ſpéciale & miraculeuſe qu'il lui accordoit, tandis

(*a*) Exode, 20. 5. Voyez la première Lettre ci-devant.

qu'elle

qu'elle demeuroit fidèle : alors cette nation malheureuſe tomboit entre les mains de ſes ennemis, eſſuyoit les fléaux de la guerre, de la ſervitude, de la misère; alors les enfans ſe trouvoient enveloppés dans le malheur général de la nation. Rien de ſurprenant dans cette conduite: Dieu ſeul Roi, ſeul Monarque de la nation Juive, la traitoit comme peut faire en pareil cas tout autre Souverain irrité contre ſes ſujets criminels de lèze-majeſté.

3.° *Mais le Baptême efface le péché originel ; il nous rend l'innocence primitive ; nous en ſortons auſſi ſains de cœur qu'Adam ſortit des mains de Dieu.* Ce péché ne peut donc plus être la ſource de notre penchant au mal (*a*).

La conſéquence ſeroit ſans replique, ſi le Baptême, en effaçant la tache du péché, en détruiſoit encore tous les effets ; mais il ne nous affranchit, ni de la concupiſcence, ni de la néceſſité de mourir, qui ſont les peines du péché. Il nous rend l'innocence & le droit à la béatitude ſurnaturelle, mais non pas les au-

(*a*) Lettre, pag. 20.

tres privilèges que Dieu y avoit attachés dans Adam. Ce n'eſt donc pas mal raiſonner, comme vous nous en accuſez, d'attribuer encore les vices des peuples, non au péché originel déjà effacé, mais aux effets toujours ſubſiſtans de ce péché.

Vous prenez vous-même le ſoin de confirmer ma réponſe, en vous objectant que les effets du Baptême ne paroiſſent par nul ſigne extérieur, qu'on ne voit pas les Chrétiens moins enclins au mal que les infidèles. Sans convenir de l'égalité, j'admets le fait, & je prends acte de votre aveu.

Vous preſſez la même difficulté, pour la rendre plus embarraſſante; & vous affectez de n'y pas répondre, pour nous en laiſſer le ſoin. Je m'en charge volontiers, Monſieur. *Avec les ſecours que vous avez dans la morale évangélique, outre le Baptême, tous les Chrétiens devroient être des Anges; & les Infidèles, outre leur corruption originelle, livrés à des cultes erronnés, devroient être des démons.*

Ce raiſonnement ſeroit ſolide, ſi d'un côté les ſecours de la Religion étoient tels que les Chrétiens n'euſſent pas la liberté d'y réſiſter, & ſi de l'autre la nature humaine étoit tellement corrom-

pue dans les Infidèles, qu'il ne leur reſtât ni étincelle de raiſon, ni ſentimens de la conſcience. Or vous comprenez que ni l'un ni l'autre n'eſt ſoutenable.

Que répondre, ajoutez-vous, *à ceux qui me feroient voir que relativement au genre humain, l'effet de la rédemption, faite à ſi haut prix, ſe réduit à peu près à rien?* Je réponds encore pour vous qu'il n'eſt pas à craindre que jamais perſonne vous faſſe voir un fait auſſi faux. L'efficacité de la rédemption conſiſte en ce que Dieu, touché par les mérites de Jeſus-Chriſt, a donné à tous les hommes les moyens de le connoître, & de parvenir au ſalut: moyens dont un très-grand nombre a déjà profité, dont un plus grand nombre peut profiter encore, & profitera juſqu'à la fin des ſiècles. Eſt-ce là une rédemption qui ſe réduit à peu près à rien?

4.° *Selon le dogme Catholique, nous ſommes pécheurs à cauſe du péché de notre premier père; mais notre premier père, pourquoi fut-il pécheur lui-même? pourquoi la même raiſon par laquelle vous expliquerez ſon péché, ne ſeroit-elle pas applicable à ſes deſcendans ſans le péché originel* (*a*)?

(*a*) Lettre, pages 21 & 22.

Il eſt étonnant qu'un Auteur auſſi grave que vous, Monſieur, ſe joue ainſi ſur une pure équivoque : *Nous ſommes pécheurs à cauſe du péché de notre premier père.* Si par *pécheurs* vous entendez *enclins au péché*, cela eſt vrai ; ſi vous entendez *capables de pécher*, cela eſt faux. Nous ſommes enclins au péché par la concupiſcence, qui eſt l'effet du péché originel, & nous ſommes capables de pécher, par le libre arbitre, qui eſt un appanage de notre nature. Notre premier père au contraire étoit capable de pécher, comme nous, parce qu'il avoit le libre arbitre ; mais il n'étoit pas enclin au péché autant que nous, parce qu'il n'avoit pas une concupiſcence effrénée, comme nous l'avons.

Le péché originel, continuez-vous, *explique tout, excepté ſon principe, & c'eſt ce principe qu'il s'agit d'expliquer.* Si par le principe du péché vous entendez *l'inclination au péché*, ou la concupiſcence, le péché originel l'explique fort bien, & mieux que votre ſyſtème ; ſi vous entendez *la capacité de pécher* ou le libre arbitre, le péché originel ne l'explique point, & ne doit point l'expliquer.

Vous ne ſavez voir que l'homme entre les mains du diable, & moi je vois comment il

y eſt tombé. Aſſurément la découverte eſt rare de voir comment l'homme capable de pécher par ſon libre arbitre, eſt tombé entre les mains du diable. Perſonne ne l'auroit deviné ſans vous. Diſpenſez-moi, je vous prie, de relever toute la tirade que vous ajoutez ſur le même ton, & de montrer le ridicule du triomphe que vous vous attribuez pour avoir ſi bien *remonté au principe* (*a*).

5.° Mais il n'eſt pas vrai, à ce que vous prétendez, que la concupiſcence ſoit un effet du péché originel. *Regimber contre une défenſe inutile & arbitraire, eſt un penchant naturel . . . . . conforme à l'ordre des choſes & à la bonne conſtitution de l'homme, puiſqu'il ſeroit hors d'état de ſe conſerver, s'il n'avoit un amour très-vif pour lui-même & pour le maintien de tous ſes droits, tels qu'il les a reçus de la nature* (*b*). Ce que nous appelons la concupiſcence, n'eſt rien autre choſe que cet amour vif de l'homme pour ſoi-même & pour ſa liberté.

Vous ſuppoſez très-mal à propos d'a-

(*a*) Lettre, page 23.
(*b*) *Ibid.* page 22. en note.

bord que la défenſe faite à notre premier père ; étoit une défenſe inutile. Dieu ne ſe devoit-il pas à lui même d'exiger d'Adam une marque d'obéiſſance, comme un hommage à ſon pouvoir ſouverain ? cet hommage peut-il être regardé comme arbitraire & ſuperflu ?

C'eſt un penchant naturel à l'homme d'aimer ſa liberté, & de regimber contre toute loi qui la gêne ; mais ce penchant peut être plus ou moins violent, plus ou moins ſoumis à la raiſon. Dieu, en créant l'homme, le lui a-t-il néceſſairement donné dans le degré de vivacité où nous l'éprouvons ? ce degré eſt-il tellement néceſſaire à notre conſervation, qu'elle fût impoſſible, ſi nous avions plus d'empire ſur nous-mêmes ? Vous l'affirmerez ſans doute, pour ne pas reculer, mais ſur quel fondement ?

Les anciens Philoſophes, vous le ſavez, en ont jugé autrement. En réfléchiſſant ſur la tyrannie de nos penchans, ils ont conjecturé que la nature humaine étoit déchue d'un état plus parfait. J'ai déjà obſervé que leur raiſonnement n'étoit pas démonſtratif ; c'eſt par la révélation que nous connoiſſons le péché & la dégradation de l'homme ; ſans cette

révélation, nous ne ſaurions pas certainement ſi la concupiſcence eſt un effet du péché, ou un appanage de la nature. Car encore une fois, Monſieur, je ne ſuis, ni auſſi téméraire que ceux qui prétendent que Dieu ne pouvoit créer Adam avec la concupiſcence, ni auſſi hardi que vous, qui inſinuez que Dieu ne pouvoit le créer ſans elle, parce qu'elle étoit néceſſaire à ſa conſervation. Dieu ſeul ſait ce qu'il peut faire : la révélation ſe borne à m'apprendre ce qu'il a fait, & je m'en tiens-là. Elle m'enſeigne que Dieu avoit affranchi l'homme de la concupiſcence & de la mort ; par conſéquent, quoique l'une & l'autre ſoient, abſolument parlant, naturelles à l'homme, elles ne le ſont cependant point dans l'hypothèſe préſente, mais une ſuite du péché.

6.° *L'ordre enfreint par Adam paroît moins une véritable défenſe, qu'un avis paternel ; c'eſt un avertiſſement de s'abſtenir d'un fruit qui donne la mort. Cette idée eſt aſſurément plus conforme à celle qu'on doit avoir de la bonté de Dieu, & même au texte de la Genèſe, que celle qu'il plaît aux Docteurs de nous preſcrire* (a).

(a) Lettre, page 22. en note.

Si je vous connoiſſois moins inſtruit, je ſerois tenté de croire que vous n'avez pas lu le texte de la Genèſe, ou que vous ne ſentez pas la force des termes. Voici le texte : je le traduirai ſur l'original, pour ne pas vous donner lieu de chicaner ſur les verſions ; vous verrez que la nôtre eſt très-fidèle. Genèſe, 2. 16 : *Le Seigneur Dieu commanda à l'homme & lui dit : tu mangeras de tous les fruits du jardin ; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la ſcience du bien & du mal.* Chap. 3. 11 : *Qui eſt-ce qui t'a fait connoître ta nudité, ſinon parce que tu as mangé du fruit dont je t'avois défendu de manger ?* Je puis vous atteſter que la langue Hébraïque n'a point de terme plus fort pour exprimer un ordre rigoureux ou une défenſe ſévère.

Quad cela ne ſeroit pas, qu'auriez-vous gagné ? Si l'ordre de Dieu n'étoit qu'un avis paternel, pourquoi Dieu prononce-t-il contre Adam cette ſentence terrible ? Genèſe 3. 17 : *Parce que tu as écouté la voix de ton épouſe, & que tu as mangé du fruit que je t'avois défendu, en te diſant, tu n'en mangeras pas, la terre ſera maudite quand tu la cultiveras, tu mangeras ſes fruits avec douleur tous les jours de ta vie, elle te produira des ronces*

& des épines, & tu mangeras ton pain à la ſueur de ton front, juſqu'à ce que tu retournes dans la terre dont tu as été tiré. Pourquoi Dieu chaſſe-t-il Adam du Paradis, & en rend-il l'entrée inacceſſible, *de peur qu'il ne porte la main ſur l'arbre de vie, & que mangeant de ſon fruit, il ne vive éternellement ?* Verſet 12. N'auriez-vous pas eu plutôt fait de dire tranchément que toute cette hiſtoire de la Genèſe eſt une fable, puiſqu'elle s'accorde ſi peu avec les idées que vous vous formez de la bonté de Dieu ? Vous voyez qu'il parle ici pour le moins auſſi durement que S. Auguſtin & les Théologiens. Dieu eſt bon & infiniment bon, il eſt juſte & infiniment juſte ; mais nous n'avons de ſa bonté & de ſa juſtice que des idées imparfaites, vous en convenez ; devez-vous donc être ſurpris ſi la conduite de Dieu ne paroît pas toujours conforme à ces idées ?

7.° *A conſidérer dans toutes ſes circonſtances le péché d'Adam, l'on n'y peut trouver qu'une faute des plus légères ; cependant, ſelon eux*, les Docteurs, *quelle effroyable punition !..... Etre condamné, lui & toute ſa race, à la mort en ce monde, & à paſſer l'éternité dans*

l'autre, dévoré des feux de l'enfer (*a*).

Vous êtes mal instruit de notre croyance, Monsieur ; je vous ai déjà dit que les Docteurs (du moins les Docteurs Catholiques), n'enseignent point qu'Adam ait été condamné avec toute sa race, pour le seul péché originel, à être dévoré des feux de l'enfer pendant toute l'éternité. S. Thomas, & le torrent des Théologiens, après le très-grand nombre des Pères de l'Église, soutiennent formellement le contraire. Ils disent, & ils le prouvent, que la seule peine réservée au péché originel pour l'autre vie, est la privation de la béatitude surnaturelle, ou de la vision intuitive de Dieu. Si quelques-uns ont jugé à propos d'embrasser le sentiment contraire, ce n'est pas une règle à suivre, l'Église ne l'a point adopté.

Nous convenons qu'Adam & toute sa race ont été condamnés à la mort temporelle ; mais cette mort est la destinée naturelle de l'humanité : elle n'est une peine dans l'hypothèse présente, que parce qu'Adam en avoit été affranchi par un privilège purement gratuit.

(*a*) Lettre, page 23. en note.

Nous avouerons encore que cette peine, ajoutée à une vie malheureuſe, eſt effroyable ; mais nous ne vous accorderons pas ce que vous aſſurez avec tant de confiance, que l'on ne peut trouver dans toutes les circonſtances du péché d'Adam qu'une faute des plus légères. Pour en juger sûrement, il faudroit des connoiſſances que vous ne pouvez pas avoir ; il faudroit eſtimer l'importance & le motif de la loi, la puiſſance des ſecours accordés pour l'accomplir, le degré de force de la tentation : & quel autre que Dieu peut en juger ? Il y a donc beaucoup de témérité à prononcer ſur ce qui paſſe vos lumières ; mais vous vous êtes fait un plan de cenſurer la conduite de Dieu avec autant de liberté que vous blâmez celle des hommes.

Vous dites : Le péché d'Adam ne paroît qu'une faute légère, donc Dieu n'a pas pu le punir ſévèrement. Un Chrétien dit au contraire : Dieu a puni très-ſévèrement le péché d'Adam, la révélation me l'enſeigne ; donc ce péché eſt une faute très-griève. Quel eſt le raiſonnement le plus ſolide ? Vous vous appuyez ſur l'idée que vous vous formez de la chûte d'Adam, dont vous ne pouvez connoî-

tre ni la nature ni les circonſtances : le Chrétien ſe fonde ſur la déclaration préciſe de la révélation. Vous attaquez donc une choſe claire par une choſe obſcure, au lieu de vous ſervir de ce qui eſt clair pour juger de ce qui eſt obſcur.

Remarquez, Monſieur, le peu de ſolidité de vos objections. Elles conſiſtent à prouver que la doctrine du péché originel ne s'accorde pas avec la bonté & la juſtice de Dieu, telles que vous les concevez. Pour ſentir la force de votre raiſonnement, il faut le former de cette manière : J'ai de la juſtice & de la bonté de Dieu des idées claires, juſtes & certaines ; or le dogme du péché originel ne s'accorde point avec ces idées, donc il eſt faux. Votre majeure, qui fait toute la force de l'argument, eſt juſtement la propoſition contradictoire au principe que vous avez poſé ailleurs (*a*), & qui ſert de fondement à mes réponſes. Ce que vous ajoutez de plus, n'eſt qu'une fauſſe imputation d'une doctrine que nous ne ſoutenons pas.

Voilà donc à quoi ſe réduiſent ces

(*a*) Voyez la première Lettre.

difficultés terribles que vous vouliez oppoſer à la croyance catholique. L'effort n'a pas dû être douloureux : les Théologiens ne les ont pas ignorées, & n'ont jamais été embarraſſés d'y répondre. Nous avançons, Monſieur, vers une matière qui doit vous intéreſſer davantage ; c'eſt votre plan d'éducation : nous y donnerons une attention particulière.

Je ſuis, &c.

LETTRE VIII.

Sur la manière d'enſeigner la Religion, ou ſur le nouveau plan d'éducation propoſé dans Émile.

VOUS ne pouviez, Monſieur, exercer vos talens ſur un ſujet plus eſſentiel au bonheur de la ſociété, que l'éducation de la jeuneſſe ; mais il ſeroit à ſouhaiter que moins jaloux de donner un ſyſtème nouveau, vous vous fuſſiez attaché à réformer ce qu'il y a de défectueux dans l'uſage reçu. Si votre travail avoit eu moins d'éclat, il auroit eu peut-être plus

d'utilité ; rien n'eût mieux prouvé votre zèle pour le bien de l'humanité, que de ſacrifier la gloire de nous étonner, à la ſatisfaction de nous inſtruire. Les hommes ne paſſent point dans un moment d'une extrémité à l'autre. A ſuppoſer que l'éducation parmi nous ſoit auſſi eſſentiellement défectueuſe que vous le prétendez, c'eſt une vaine entrepriſe de vouloir la conduire tout-à-coup au ſouverain degré de la perfection. Il faut donner quelque choſe à la foibleſſe naturelle & à l'empire de la coutume : révolter le public ſous prétexte de le réformer, eſt le vrai moyen de ne pas réuſſir. Avant que de créer des Anges & des héros pour les ſiècles futurs, il ſeroit à propos d'eſſayer de former des hommes pour la génération préſente.

Mais enfin, vous vouliez penſer de ſource, & créer un ſyſtème. S'il étoit vrai & utile, peu importeroit qu'il fût inoui : c'eſt donc à en examiner les effets que nous devons nous arrêter. Avant que de voir ce que l'on en doit penſer, ſachons d'abord ce que vous en penſez vous-même.

Vous paroiſſez convaincu qu'il eſt à peu près impraticable : *Je ſens ces diffi-*

cultés, j'en conviens, peut-être ſont-elles inſurmontables..... Je montre le but qu'il faut qu'on ſe propoſe : je ne dis pas qu'on y puiſſe arriver, mais je dis que celui qui en approchera davantage, aura le mieux réuſſi (*a*). Quand on pourroit le mettre en uſage, nous n'en ſerions pas plus avancés ; vous doutez encore de ſon efficacité. Vous voulez empêcher les hommes de devenir méchans ; mais vous n'avez pas oſé affirmer *que dans l'ordre actuel la choſe fût abſolument poſſible* (*b*). En vérité, Monſieur, jamais doute ne fut mieux fondé.

Enfin, pour nous éclaircir entièrement ſur le mérite de votre méthode, vous nous la préſentez comme un rêve. *On n'étudie plus, on n'obſerve plus, on rêve, & l'on nous donne gravement pour de la philoſophie les rêves de quelques mauvaiſes nuits. On me dira que je rêve auſſi, j'en conviens ; mais ce que les autres n'ont garde de faire, je donne mes rêves pour des rêves, laiſſant chercher au lecteur s'ils ont quelque*

(*a*) Émile, tome 1. page 197.

(*b*) Lettre, page 18.

choſe d'utile aux gens éveillés (*a*). Cette ſincérité eſt eſtimable ; mais ſi, las de rêver ſi long-temps, vous aviez voulu vous éveiller avant la fin du livre, vous nous euſſiez rendu ſervice.

Ce ſeroit donc employer le temps aſſez mal-à-propos que de diſcuter dans le détail toute la ſuite de cette méthode, il faudroit un livre plus gros que le vôtre ; il ſuffira d'examiner ce qui peut intéreſſer la Religion : c'eſt l'unique objet que je me ſuis propoſé.

Vous convenez que votre ſyſtème eſt fondé ſur la ſuppoſition de la bonté originelle de l'homme, ſuppoſition qui n'eſt dans la ſpéculation qu'une ſimple poſſibilité, ſuppoſition que la révélation contredit formellement : nous l'avons vu. Votre aveu ſuffit donc pour le faire proſcrire. Vous ne niez point que la méthode que vous propoſez, ne ſoit extrêmement difficile, pour ne pas dire impoſſible ; vous n'oſez en garantir le ſuccès. Qui eſt-ce qui ſera jamais aſſez imprudent pour en faire l'épreuve, & courir le riſque auquel elle expoſe ?

(*a*) Émile, tome 1. page 259. en note.

A Dieu ne plaiſe que je ſoutienne que la manière dont on élève aujourd'hui la jeuneſſe, ſoit ſans défaut ; mais, au lieu de recourir à de nouveaux ſyſtèmes, il ſeroit peut-être plus convenable de revenir aux anciens. Nos pères nous valoient, pour le moins ; & ſi on nous eût élevés comme eux, il eſt à préſumer que nous vaudrions autant qu'eux.

Je ne prétends pas inſinuer non plus que votre plan ne renferme pluſieurs obſervations très-utiles ; d'autres vous ont précédé dans ce travail : & il y auroit bien du malheur, ſi quatre volumes ne contenoient que des idées fauſſes. Mais pour le fond, il eſt certainement défectueux : j'ai déjà montré que votre aveu ſuffit pour le faire rejeter.

Une des principales leçons que vous donnez, c'eſt qu'il ne faut point parler de Dieu ni de Religion à un enfant avant l'âge de dix-huit à vingt ans. Selon vous, avant cet âge, il ne peut avoir une idée juſte de Dieu : *Tout enfant qui croit en Dieu, eſt Idolâtre ou Antropomorphite, parce qu'il s'en fait toujours quelque image* (*a*). Vous

(*a*) Émile, tome 2. pag. 315. Lettre, pag. 35.

ne voulez pas que la jeuneſſe ait une Religion avant que ſon jugement ſoit en état d'en ſentir la vérité.

Permettez-moi, Monſieur, de vous faire une obſervation. Pour les trois quarts & demi du genre humain l'éducation ne peut être pouſſée que juſqu'à la douzième ou la quinzième année tout au plus ; paſſé cet âge, un jeune homme prend l'eſſor, & embraſſe un état, l'un la profeſſion des armes, l'autre le négoce, celui-ci les arts, pluſieurs ſe marient. Laiſſerons-nous nos concitoyens dans ces états divers, ſans connoiſſance de Dieu & ſans Religion, ou les ramenerons-nous ſous la férule à vingt-cinq ans, pour en faire des Chrétiens ?

Or les trois quarts & demi du genre humain ſont un objet ; cela valoit bien la peine d'y penſer : & ſi une portion ſi conſidérable de l'humanité ſe paſſe de la connoiſſance de Dieu, en attendant qu'elle ait le loiſir de l'acquérir par ſyſtème, il eſt fort dangereux que le reſte ne ſe perſuade qu'il peut bien s'en paſſer auſſi.

Je vous fais grâce aſſurément quand je vous accorde pour le commun des hommes douze à quinze années d'édu-

cation. Vous ſavez que le peuple, c'eſt-à-dire, les trois quarts au moins de notre eſpèce, n'y ſauroit employer tout ce temps-là. Dès qu'un enfant eſt capable de travailler, la néceſſité le force de le faire pour gagner ſa vie ; & dès qu'il eſt occupé de ce ſoin, plus d'inſtruction particulière. L'on ne peut mettre en uſage pour tous ces malheureux votre beau plan d'éducation négative ; leurs pères & mères ont autre choſe à faire. Les voilà donc parvenus à l'âge des paſſions, ſans reſſource contr'elles, puiſqu'ils ſont ſans Religion. Or, des paſſions naiſſantes ſont-elles une ſituation bien favorable pour recevoir les premières teintures de Religion ? Expoſerons-nous de ſang froid les trois quarts de nos frères à demeurer juſqu'à la mort, ſans connoiſſance de Dieu, ſans eſpérance d'une autre vie, eux qui ne peuvent avoir d'autre conſolation dans celle-ci ? vivront-ils ſans mœurs, ſans conſcience, ſans préſervatif contre le crime ? Que deviendra la ſociété ?

Eſt-il bien vrai qu'avant vingt ans un enfant ne ſoit pas en état de connoître Dieu, ni d'avoir une Religion ? Chez la plupart des peuples policés un jeune

homme à quatorze ou quinze ans eſt autoriſé par les loix à diſpoſer de lui-même, & à prendre des engagemens. Dès-lors il eſt membre de la ſociété, obligé d'en remplir les devoirs, par conſéquent de les connoître; ſeroit-il plus difficile de connoître & d'obſerver ceux de la Religion, qui ſont la baſe des premiers?

Il eſt étrange, Monſieur, qu'ayant étudié ſi attentivement le génie des enfans, ils vous ſemblent ſi ſtupides. Que l'on interroge ceux qui ont travaillé toute leur vie à en élever; tous atteſteront que dès l'âge que nous appelons l'âge de raiſon, c'eſt-à-dire celui où elle commence à ſe développer, pluſieurs enfans ſont capables de réflexion, font ſouvent des queſtions dont la ſageſſe étonne, ſaiſiſſent les élémens des ſciences avec une facilité ſurprenante. Vous avouez qu'il y a des génies précoces, qui ne ſemblent pas paſſer par l'enfance, *qui ſont hommes preſque en naiſſant* (*a*). Ceux-là du moins ne mériteroient-ils pas une exception? Croirons-nous que Dieu, qui veut être connu, ait rendu cette connoiſſance ſi difficile,

(*a*) Émile, tome 1. page 236.

qu'il faille être philoſophe, & grand philoſophe, pour l'acquérir ? Dès l'âge le plus tendre on voit des naturels heureux, des enfans qui ſemblent nés pour la vertu ; leur ame s'épanouit au récit des actions du Sauveur, & aux leçons de ſon Évangile. Aurons-nous la barbarie d'étouffer ce germe naiſſant, de refuſer à ces ames innocentes la ſatisfaction de lever leurs mains vers leur Créateur ? Lui qui déclare qu'il veut être *loué par la bouche des enfans* (*a*). Rejettera-t-il ces tendres hommages, parce qu'ils ne ſont pas encore auſſi éclairés qu'ils pourroient l'être ? Je ſais, Monſieur, que je vous parle une langue étrangère ; peut-être vous n'avez jamais goûté les attraits de la piété ; mais ce que vous ne ſentez pas, l'humanité le ſent : & tout cœur qui n'eſt pas encore gâté, ſe ferme d'avance à vos dangereuſes leçons.

De l'aveu de tout le monde, l'enfance eſt le temps précieux pour enrichir la mémoire, pour faire proviſion de termes & d'idées, pour prendre de chaque

(*a*) Pſeaume 8. 3.

ſcience les premiers élémens. Par quelle fatale diſtinction les termes, les idées, les élémens de la Religion ſeroient-ils exclus de cette acquiſition, & laiſſés à part comme un meuble inutile? Ces idées ne ſeront pas plus exactes que celles des autres ſciences que l'on enſeigne à un enfant; mais elles ſe développeront avec le temps. Toujours feront-elles dans l'eſprit une impreſſion profonde; & c'eſt tout ce que l'on demande. Si les paſſions parviennent à les étouffer pour quelques momens, elles ſe réveilleront dans la ſuite. Combien de libertins ſont revenus de leurs égaremens par le ſecours des principes de Religion qu'ils avoient reçus dans leur première enfance! Si votre ſyſtème étoit vrai, il ne faudroit rien enſeigner du tout aux enfans.

Vous dites qu'il y a des vertus que l'on doit apprendre aux enfans par imitation, en les pratiquant devant eux: *Dans un âge où le cœur ne ſent rien encore, il faut bien faire imiter aux enfans les actes dont on veut leur donner l'habitude, en attendant qu'ils les puiſſent faire par diſcernement, & par amour du bien.* Vous obſervez très-à-propos que *l'homme eſt imitateur*.....

que le goût de l'imitation eſt de la nature bien ordonnée (*a*). Pourquoi donc n'apprendroit-on pas aux enfans, par cette voie, la Religion qui eſt une vertu ? pourquoi ne leur feroit-on pas imiter de bonne heure les pratiques de piété dont il eſt eſſentiel de leur donner une forte habitude, en attendant qu'ils les puiſſent faire par diſcernement & par amour pour Dieu ? *L'homme eſt imitateur :* voilà toute la magie de l'éducation. Qu'un enfant n'ait ſous les yeux que des modèles de vertu, il ne ſera jamais vicieux ; s'il eſt environné d'exemples de piété, il prendra du goût pour elle.

Mais vous l'avez démontré, c'eſt tout dire : *Tout enfant qui croit en Dieu, eſt Idolâtre ou Antropomorphite.* Voilà de terribles mots ; vous atteſtez chacun de vos lecteurs, *ſi lorſqu'il a cru en Dieu étant enfant, il ne s'en eſt pas toujours fait quelque image* (*b*). Ici, Monſieur, je ſuis plus hardi que vous, & c'eſt l'être beaucoup ; j'atteſte tout homme qui croit en Dieu à l'âge de cinquante ans, je vous

(*a*) Émile, tome 1. page 232.
(*b*) Lettre, page 35.

atteſte vous-même, ſi toutes les fois que vous vous formez l'idée de Dieu, d'un eſprit, de votre ame, votre imagination ne joue point à l'inſtant, & ne vous préſente pas d'abord une eſpèce de figure indéfiniſſable? Qu'eſt-ce que prouve cette illuſion de l'imagination, que la raiſon déſavoue? Etes-vous pour cela Idolâtre? Par une terreur panique de cette idolâtrie prétendue, faut-il s'abſtenir toute la vie de penſer à Dieu?

Ce ne ſont pas ſeulement les enfans, ſelon vous, qui ne peuvent croire en Dieu, ſans s'en former une image; c'eſt encore le peuple, & généralement tous ceux qui ne ſont pas philoſophes. *Ce mot eſprit n'a aucun ſens pour quiconque n'a pas philoſophé; un eſprit n'eſt qu'un corps pour le peuple & pour les enfans* (*a*). Par conſéquent ce n'eſt pas ſeulement aux enfans qu'il faut éviter de faire connoître Dieu, c'eſt encore au peuple & à quiconque n'a pas philoſophé, crainte de faire des Idolâtres & des Antropomorphites. Ainſi voilà par votre arrêt les trois quarts & demi du genre humain condamnés à igno-

(*a*) Émile, tome 2. page 315.

rer

fer toute leur vie s'il y a un Dieu. Que dis-je, les trois quarts ? Sur mille hommes, à peine en trouverons-nous un qui ait philoſophé. Ainſi, la connoiſſance de Dieu doit être accordée tout au plus à la millième partie de notre eſpèce. Eſt-il poſſible, Monſieur, qu'avec autant de pénétration que vous en avez, vous n'ayez pas ſenti les conſéquences de vos principes ?

Vous vous évertuez pour prouver que la connoiſſance de Dieu n'eſt pas toujours néceſſaire, que Dieu peut bien ne pas l'exiger des enfans. Suppoſons-le pour un moment. Donc il ne faut pas la leur donner ? C'eſt mal conclure. Quand cette connoiſſance ne ſeroit pas néceſſaire, il ſuffit qu'elle ſoit utlile. Or une idée confuſe de la Divinité ne peut-elle pas ſervir à préſerver un enfant du vice ? &, à tout prendre, ne vaut-il pas mieux avoir une Religion imparfaite, que de n'en pas avoir du tout ? *Tous les peuples du monde*, dites-vous, *ſans en excepter les Juifs, ſe ſont repréſentés Dieu corporel ; & combien de Chrétiens, ſur-tout de Catholiques, ſont encore aujourd'hui dans ce cas-là* (*a*) ! L'ac-

(*a*) Émile, tome 2, pag. 315. Lettre, page 35.

cuſation eſt fauſſe dans tous ſes points; mais je veux bien encore la ſuppoſer vraie. Cette idée groſſière de Dieu a cependant contribué & contribue à les rendre vertueux; pourquoi ne produiroit-elle pas le même effet dans les enfans, en attendant que la raiſon parvienne à une connoiſſance de Dieu plus diſtincte?

Si Dieu n'exige pas d'être connu de ceux qui n'en ſont pas capables, il l'exige du moins de ceux qui peuvent le connoître; par conſéquent il veut qu'on le faſſe connoître à tous ceux qui en ſont ſuſceptibles, ſelon le degré de leur capacité. S'il ne punit pas ceux qui l'auront ignoré ſans qu'il y ait de leur faute, il punira certainement les Précepteurs qui auroient négligé de le faire connoître à leurs élèves. Parce que les enfans ne ſont pas encore en état de recevoir les notions ſublimes de la Divinité, telles que les peut avoir un Philoſophe, s'enſuit-il qu'il faut les priver des notions imparfaites dont la raiſon naiſſante eſt déjà ſuſceptible? L'inconvénient que je vous ai déjà objecté, revient ici de nouveau: Tant de nations ſauvages & barbares qui jamais ne connoîtroient Dieu par elles-mêmes, à ce que vous préten-

dez, le bas peuple, parmi nous, dont vous exagérez ſi fort la ſtupidité, ne doivent point être inſtruits de l'exiſtence de Dieu, de peur qu'ils ne s'en forment une fauſſe idée. Quelle différence mettez-vous entre les peuples groſſiers & les enfans? Aucune, parce que les premiers ſeront enfans juſqu'à la mort; vous les condamnez donc à mourir ſans connoître Dieu; & de peur de les rendre Idolâtres, il faut bien ſe garder de les faire Chrétiens.

Voyez, Monſieur, combien je ſuis facile à votre égard; vous devez m'en ſavoir gré. Je vous paſſe qu'un enfant ne ſoit pas capable à quinze ans de connoître Dieu par lui-même, je vous paſſe que Dieu ne l'exige point de lui, je vous paſſe qu'il ne puiſſe penſer à Dieu ſans s'en former une image; avec toutes ces ſuppoſitions vous n'avez encore rien prouvé, parce que vous avez trop prouvé. Dès que vous concluez qu'il ne faut point parler de Religion aux enfans, il en faut encore moins parler au peuple groſſier. Mais le ſalut du peuple ne paroît pas vous inquiéter beaucoup.

Pour moi, Monſieur, j'en ſuis occupé, & cet objet m'intéreſſe vivement.

Je demande toujours : Ce pauvre peuple qui ne ſait ni penſer ni raiſonner, qui n'eſt pas capable, ſelon vous, de s'élever à la connoiſſance de Dieu, ni de ſe faire une Religion (*a*), qui a l'intelligence trop épaiſſe pour ſentir la force de vos démonſtrations ; qu'en ferons-nous? demeurera-t-il ſans Religion ? de qui la recevra-t-il ? Des Savans ? Mais *les hommes ſont menteurs* (*b*), & les Savans le ſont autant, & ſouvent plus que les autres ; ſera-t-il obligé de les croire? De Dieu ? Mais Dieu ne peut révéler que ce que l'on peut comprendre ; &, ſelon vous, le peuple ne peut rien comprendre, pas ſeulement les preuves de l'exiſtence de Dieu. Des loix civiles ? Mais les loix civiles n'ont pour objet que les actions extérieures ; jamais Légiſlateur, jamais Souverain ne s'eſt aviſé de commander aux peuples de croire & d'eſpérer en Dieu, ſous des peines afflictives. Vous qui aimez tant le genre humain, le laiſſerez-vous ainſi preſque tout entier, ſans daigner pourvoir à ſon ſort ? Pas

(*a*) Lettre, page 42.
(*b*) *Ibid.*

un mot dans vos écrits pour preſcrire à ces malheureux ce qu'ils doivent faire. Heureuſement Dieu y a pourvu, & nous avons déjà vu comment.

Toujours par le même principe, vous ſoutenez qu'un enfant à dix ans n'eſt pas capable de diſcerner le bien & le mal, le vice & la vertu : *Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, & ſur-tout dans le dialogue du maître & de l'enfant ſur ce qui eſt mal* (*a*). Tel eſt votre ſtyle, Monſieur, vous avez tout prouvé, tout démontré, tout mis en évidence. Rien de ſi aiſé à dire : vos admirateurs vous croient ſur votre parole, & c'eſt tout ce que vous prétendez. Malgré le ton déciſif de vos aſſertions, je n'ai vu aucune démonſtration dans vos ouvrages, ſi ce n'eſt ſur des articles déjà démontrés avant vous.

Voyons, je vous prie, cette prétendne démonſtration. Vous dites qu'un maître ne fera jamais comprendre à ſon élève de dix ans pourquoi c'eſt un mal de mentir & de déſobéir, que Locke lui-même y ſeroit fort embarraſſé ; vous êtes bien

(*a*) Lettre, page 27.

curieux de ſavoir quelle raiſon l'on pourroit lui en donner, parce que vous n'en donnez aucune : voilà toute votre preuve (*a*). Sans avoir l'habileté de Locke ni la vôtre, ne peut-on pas dire à un enfant : Si quelqu'un vous mentoit quand vous l'interrogez, cela ne vous feroit-il pas de la peine ? ne ſeriez-vous pas fâché que l'on vous trompât quand vous ſouhaitez de ſavoir quelque choſe ? devez-vous faire à un autre la peine que vous ne voulez pas que l'on vous faſſe à vous-même ? Vous comprenez que vous ne devez pas maltraiter votre domeſtique ou votre camarade, parce que vous ne voudriez pas en être maltraité ; vous ne devez donc pas lui mentir ni le tromper, puiſque vous ne voulez pas qu'on vous trompe.

Il comprendra de même que, puiſqu'il veut être obéi par ſon chien quand il lui commande, & puiſqu'il le punit de ſa déſobéiſſance, il doit obéir lui-même à ſon maître, ou être puni de ſa déſobéiſſance. Vous me direz que la comparaiſon n'eſt pas exacte : j'en conviens ; mais elle

(*a*) Émile, tome 1. page 179.

ſuffit pour réveiller dans un enfant le ſentiment intérieur, qui eſt, ſelon vous-même, l'interprète de la Religion & de la loi naturelle. Quelle autre raiſon pourriez-vous donner vous-même à un homme de trente ans?

Vous avez donc tort d'avancer que *vouloir apprendre les enfans à dire la vérité, n'eſt autre choſe que leur apprendre à mentir* (*a*). Vous avez encore tort de ſuppoſer démontré que l'on ne peut pas donner à un enfant une connoiſſance au moins imparfaite de Dieu & des principaux devoirs de la morale; c'eſt plutôt le contraire qui eſt démontré par raiſon & par expérience. Si on le peut, pourquoi ne le feroit-on pas?

Votre raiſon eſt ſimple: *C'eſt que je veux que la jeuneſſe ait une Religion, & que je ne lui veux rien apprendre dont ſon jugement ne ſoit en état de ſentir la vérité* (*b*). C'eſt-à-dire, ſuivant la méthode que vous preſcrivez par-tout, que vous ne voulez pas que votre élève croie autre choſe que ce qui lui ſera démontré, qu'ainſi

(*a*) Émile, tome 1. page 224.
(*b*) Lettre, page 34.

vous voulez réduire toute ſa Religion à un ſyſtème de philoſophie.

Nous avons déjà vu les abſurdités & les inconvéniens de ce ſyſtème ; ce qu'il y a de plus frappant, c'eſt que vous l'abandonnez vous-même, dès qu'il n'eſt plus queſtion de former un Savant, un Philoſophe. Il ſemble que vous vous ſoyiez attaché à rétracter dans le quatrième volume tout ce que vous aviez dit dans les précédens contre la méthode ordinaire d'enſeigner la Religion.

En parlant de l'éducation des filles, vous penſez que l'idée de la Religion eſt au-deſſus de leur conception : *C'eſt pour cela même*, ajoutez-vous, *que je voudrois en parler à celles-ci de meilleure heure ; car, s'il falloit attendre qu'elles fuſſent en état de diſcuter méthodiquement ces queſtions profondes, on courroit riſque de ne leur en parler jamais. . . . . Leur croyance eſt aſſervie à l'autorité. Toute fille doit avoir la Religion de ſa mère, & toute femme celle de ſon mari. . . . . Hors d'état d'être juges elles-mêmes, elles doivent recevoir la déciſion des pères & des maris comme celle de l'Egliſe. . . . Puiſque l'autorité doit régler la Religion des femmes, il ne s'agit pas tant de leur expliquer les raiſons qu'on a de croire, que de*

leur expoſer nettement ce qu'on croit (*a*).

Ah, Monſieur, que ce malheureux ſexe eſt à plaindre ! Ce n'eſt point *l'évidence & la raiſon qui règlent ſa foi* (*b*) : ſa croyance *eſt aſſervie à l'autorité. Pour croire en Dieu, il faut* que les femmes *renoncent au jugement qu'elles ont reçu de lui* (*c*). Tous les articles de leur Religion ſont pour elles des myſtères, par conſéquent des abſurdités : elles ſont obligées de les croire ſur la parole de leurs maris, *de ſoumettre à l'autorité des hommes l'autorité de Dieu parlant à leur raiſon* (*d*).

Mais, répondront-elles, car elles ſavent répondre, nous ne ſommes ni des brutes, ni des automates, nous avons reçu de Dieu un jugement auſſi bien que les hommes ; *il nous faut des raiſons pour ſoumettre notre raiſon* (*e*), & on ne nous en dit point ; on ne prend pas ſeulement la peine de nous *expliquer les raiſons que l'on a de croire.* Nos maris ſont des im-

(*a*) Émile, tome 4. page 72.
(*b*) *Ibid.* page 74.
(*c*) *Ibid.* tome 3. page 6.
(*d*) *Ibid.* page 145.
(*e*) *Ibid.* page 129.

pies, qui veulent que nous ajoutions foi à leur parole comme à celle de Dieu, que nous ayons pour eux une obéiſſance aveugle, que nous leur rendions un culte qui n'eſt dû qu'à Dieu (*a*). Selon les principes de M. Rouſſeau, nous ſerons des imbécilles, des fanatiques, des hypocrites : on nous fait mentir en diſant notre catéchiſme (*b*) ; ce que nous gagnons à le ſavoir dès l'enfance, c'eſt d'apprendre à mentir de bonne heure, &c. &c. (*c*).

Bien vous en prendra, ſi aucune d'elles n'a lu votre livre : elle auroit le troiſième volume tout entier à vous objecter ; que répondriez-vous ? Rien : il ne faut pas répondre aux femmes.

Si l'examen des principes de la Religion eſt au-deſſus de la conception des femmes, vous conviendrez ſans doute qu'il n'eſt pas moins hors de la portée du peuple ; il faut donc parler de Religion de bonne heure aux perſonnes du commun : *S'il falloit attendre qu'elles fuſſent en état de diſcuter méthodiquement ces queſtions*

(*a*) Émile, tome 4. page 88. Lettre, pag. 132.
(*b*) *Ibid.* page 77.
(*c*) *Ibid.* tome 2. page 322.

profondes, on courroit riſque de ne leur en parler jamais. Or, ſelon vous-même, *c'eſt le peuple qui compoſe le genre humain; ce qui n'eſt pas peuple, eſt ſi peu de choſe, que ce n'eſt pas la peine de le compter* (*a*). C'eſt tout au plus la millième partie de notre eſpèce; laiſſons-la de côté pour un moment.

Selon la méthode que vous preſcrivez pour les femmes, la croyance du genre humain *doit donc être aſſervie à l'autorité*, non pas à une autorité humaine, telle que celle des pères & des maris, mais à une autorité divine, qui eſt celle de l'Égliſe. Le peuple, hors d'état d'être juge lui-même, doit recevoir la déciſion des Paſteurs de l'Égliſe comme celle de Dieu. Mais, en le ſoumettant à cette autorité, il faut le traiter avec plus d'humanité que vous ne traitez les femmes; il faut lui en dire les raiſons. Non-ſeulement on doit lui expoſer nettement ce qu'il doit croire, mais lui apprendre encore pourquoi il doit le croire : c'eſt parce que Dieu, connoiſſant l'incapacité où nous ſommes de juger par nous-mêmes

(*a*) Émile, tome 2. page 208.

de ce que nous devons croire, a établi un miniſtère public, une autorité viſible pour nous enſeigner; & cet établiſſement eſt prouvé par la prédication de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, & par la miſſion ſucceſſive des Paſteurs qui tiennent aujourd'hui leur place.

Ainſi, Monſieur, après avoir tant déclamé contre la voie d'autorité en matière de Religion, vous êtes forcé d'y revenir pour les femmes, & par conſéquent pour le peuple. La raiſon, plus forte ſur vous que l'intérêt de ſyſtème, vous réduit enfin à convenir que c'eſt l'unique voie d'inſtruction proportionnée à la capacité du peuple, *& c'eſt le peuple qui compoſe le genre humain.* Toutes les objections que vous avez faites contre cette méthode, retombent ſur vous de tout leur poids; vous êtes obligé de contredire tous vos principes, & de vous réfuter vous-même.

L'uſage établi d'enſeigner la Religion au peuple de bonne heure, eſt non-ſeulement convenable, mais néceſſaire; ſi on ne lui en parle dès l'enfance, il eſt en danger de ne la connoître jamais: votre méthode n'étant pas faite *pour le peuple*, elle ne convient point *au genre humain.*

Pour qui avez-vous donc travaillé ? pour qui avez-vous bâti à grands frais un plan d'éducation & de Religion ? Pour *ce qui n'eſt pas peuple.* Mais *c'eſt ſi peu de choſe*, ſelon vous, *que ce n'eſt pas la peine de le compter.* Croirons-nous que Dieu ait arrangé ſes deſſeins comme vous avez dirigé votre travail, uniquement pour ceux *qui ne valent pas la peine d'être comptés ?* Non, Monſieur, Dieu a voulu inſtruire l'humanité, & non pas une poignée d'eſprits vains qui ſe croient d'une eſpèce particulière. Il eſt le père de tous, il n'a pas donné une Religion pour le peuple, & une autre Religion pour les ſavans. Il ne veut pas ſauver les uns par la foi, & les autres par la raiſon, les hommes par la lumière naturelle, & les femmes par l'autorité de ſa parole ; la première n'ayant ſervi qu'à égarer l'homme & à former de faux ſages, *il lui a plu de ſauver le monde*, & tout le monde, *par la folie de la prédication* (*a*).

Reconnoiſſez donc, Monſieur, la bizarrerie de votre ſyſtème ; vous nous objectez que *la révélation rend l'homme*

(*a*) 1. Cor. 1. 21.

orgueilleux (*a*), & vous avez l'orgueil de croire que Dieu a fait pour vous & pour un petit nombre de Savans une exception à ſes loix ; qu'en arrangeant le ſalut du monde, il vous a diſtingué de la foule ; qu'en exigeant des autres la ſoumiſſion à ſa parole, il vous a laiſſés les maîtres de n'obéir qu'à vos propres lumières. Pour nous, nous n'avons pas la vanité de prétendre à ce privilège, quoique chargés d'enſeigner le peuple ; nous nous faiſons un devoir de croire auſſi humblement que lui, & aimons mieux nous ſauver en croyant avec la multitude, qu'en raiſonnant avec les Philoſophes. Nous commençons donc par ſubir nous-mêmes la loi que Dieu nous ordonne de propoſer en ſon nom, tandis que du haut de votre tribunal vous impoſez aux femmes & au ſimple peuple le joug de la foi dont vous vous diſpenſez.

Mais ce n'eſt pas de votre main qu'ils doivent le recevoir, parce que vous êtes ſans caractère pour les y ſoumettre. Vos leçons n'étant point faites pour l'huma-

(*a*) Émile, tome 3. page 123.

nité, vous êtes forcé d'en convenir, vous pouviez vous diſpenſer de les donner.

Auſſi votre manière d'enſeigner eſt-elle directement contraire à celle que Jeſus-Chriſt a ordonné de ſuivre. Quand il jugea à propos de tracer un plan d'éducation (car il en a fait un, c'eſt l'Évangile), & d'envoyer des Précepteurs au genre humain encore enfant, il ne leur commanda point d'argumenter, il ne donna point pour lettres de créance l'art de bâtir des ſyſtèmes & de forger des ſyllogiſmes, mais le pouvoir d'étonner la raiſon par des prodiges. Un d'entr'eux, qui enſeignoit pour le moins auſſi ſavamment que vous, diſoit franchement *qu'il n'avoit point employé, en préchant, les diſcours perſuaſifs de la ſageſſe humaine, mais les effets ſenſibles de l'eſprit & de la vertu de Dieu, afin que la foi ne fût point établie ſur la ſageſſe des hommes, mais ſur la puiſſance de Dieu* (*a*).

Comme vous prenez une route oppoſée, il eſt à préſumer que vous aurez auſſi un ſuccès différent. Les leçons de S. Paul faiſoient des Chrétiens & des

(*a*) 1. Cor. 2. 4.

ſages ; les vôtres formeront des incrédules & des inſenſés. Voilà l'important ſervice que votre plan d'éducation doit rendre à la ſociété, d'apprendre à de jeunes téméraires à croire en Dieu comme vous y croyez, c'eſt-à-dire comme il leur plaira, & autant qu'ils le jugeront à propos ; de leur donner une Religion comme la vôtre, qui conſiſte à ne croire aucun des dogmes de l'Évangile ; en un mot, de produire un nombre de génies auſſi ſinguliers que vous. Le Ciel nous en préſerve, Monſieur ! ſi jamais votre doctrine eſt ſuivie, le genre humain eſt perdu.

Raſſurons-nous ; Dieu ne permettra pas que l'incrédulité devienne un mal épidémique : votre ſyſtème aura le ſort de tant d'autres que notre ſiècle enfante tous les jours. Vous groſſirez le nombre de tous ces Auteurs ſavans par inſpiration, qui enſeignent ce qu'ils n'ont jamais appris ; la ſcience du gouvernement, ſans avoir gouverné ; l'art militaire, ſans avoir été préſens à une ſeule bataille ; la navigation, ſans avoir vu la mer, ſi ce n'eſt en peinture. Ils démontrent tout ſur le papier, font des diſſertations à perte de vue, blâment à

tort & à travers. Le lecteur ignorant les admire, croit entendre des oracles; l'homme du métier hauſſe les épaules, jette le livre, & maudit l'éloquence de l'Auteur.

Vous ſavez, Monſieur, qu'un foible très-commun eſt de vouloir tout réformer; de parler de tout, ſans avoir rien examiné; de Théologie, ſans avoir lu l'Évangile; de Religion, ſans ſavoir ſon catéchiſme; de ſuppléer aux raiſons par le ſtyle cynique & le ton déciſif. Vous avez invectivé très-vivement contre ce mauvais ton, & malheureuſement vous n'avez pas ſu aſſez vous en préſerver. Pour réparation des cenſures que vous faites de la génération préſente, vous avez quelquefois la complaiſance d'en copier les travers. *Si les enfans parlent chez nous comme des hommes, c'eſt parce que les hommes ſont encore enfans* (*a*). Tant mieux pour vous; ils ſont d'autant moins capables de ſentir le défaut de vos raiſonnemens. Vous devez la meilleure partie de votre réputation à l'enfance de ceux qui vous admirent : au défaut des

(*a*) Lettre, page 36.

vérités, vous leur donnez de l'eſprit & des phraſes, & ils s'en amuſent.

Une des commodités du Chriſtianiſme moderne eſt de s'être fait un jargon de mots ſans idées, avec leſquels on ſatisfait à tout, hors à la raiſon (*a*). Jamais le Chriſtianiſme ancien, non plus que le Chriſtianiſme moderne, ne s'eſt piqué de ſatisfaire à la raiſon dans le ſens que vous l'entendez. S. Paul ne s'en piquoit pas, il le déclare. Si ſon autorité ne vous touche point, j'en ai une plus puiſſante à vous oppoſer, c'eſt la vôtre. Permettez que je copie de nouveau la confeſſion que vous avez faite, vous verrez que bon gré, mal gré, vous profeſſez auſſi le Chriſtianiſme moderne : *Que ſi je viens à découvrir ſucceſſivement ces attributs* de Dieu, *dont je n'ai nulle idée abſolue, c'eſt par des conſéquences forcées, c'eſt par le bon uſage de ma raiſon ; mais je les affirme ſans les comprendre, & c'eſt dans le fond n'affirmer rien* (*b*). Affirmer des attributs ſans les comprendre, ſans rien affirmer dans le fond, ſans pouvoir les découvrir

(*a*) Lettre, page 36.
(*b*) Émile, tome 3. page 88. Lettre, page 54.

autrement que par des conſéquences forcées, ſans en avoir aucune idée abſolue, je vous le demande, cela ſatisfait-il la raiſon ? Vous êtes donc coupable auſſi-bien que nous de ce *jargon de mots ſans idées*. Et remarquez, je vous prie, que vous appelez cela vous-même *faire un bon uſage de la raiſon ;* en quoi je ſuis de votre avis, & j'ai débuté avec vous par le prouver.

Il n'eſt pas néceſſaire de faire de plus longues obſervations ſur votre traité d'éducation ; il n'eſt que trop prouvé que le mal qu'il eſt capable de faire, ne peut être racheté par aucun bien. C'eſt dommage qu'un grand nombre d'obſervations très-ſages ſur la marche qu'il faut ſuivre avec les enfans pour leur enſeigner les ſciences & les arts, ſoient noyées dans un chaos de réflexions vagues, métaphyſiques, obſcures, & ſouvent fauſſes, ſur la nature de l'homme, ſur ſes devoirs, ſur ſa deſtinée. Pour vouloir trop approfondir votre ſujet, vous le perdez à tout moment de vue ; vous changez en ſpéculations creuſes un traité qui devroit conſiſter principalement en préceptes & en pratiques ; vous ne parlez qu'à de ſublimes intelligences ſur une matière

qui intéreſſe tous les hommes ; vous négligez ainſi d'inſtruire ceux qui ont le plus beſoin d'inſtructions & de lumières. Je ſuis mortifié de vous dire qu'il me paroît que vous avez manqué le but, & qu'avec moins d'eſprit vous auriez peut-être eu plus de ſuccès.

Je ſuis, &c.

LETTRE IX.

Sur l'accord du Chriſtianiſme avec la ſaine Politique.

C'EST malgré moi, Monſieur, que je me trouve engagé à traiter avec vous un ſujet qui n'eſt point de ma compétence, & qui paſſe de beaucoup mes foibles lumières. Je vous ai déjà déclaré que je n'entends rien en politique, & qu'il ne me convient point d'en parler. Rien ne me paroît plus ſage que de laiſſer le ſoin d'éclaircir les différentes matières à ceux qui ſont obligés par état d'en faire une étude particulière, d'abandonner la ſcience du Gouvernement à ceux que Dieu a

établis pour gouverner, la Juriſprudence aux Magiſtrats, la Théologie au Clergé. La vanité met ſouvent la plume à la main de gens qui ne connoiſſent, ni leur talent, ni le ſujet ſur lequel ils s'aviſent d'écrire: leur mauvais ſuccès doit ſervir de préſervatif contre cette maladie.

Pour ne pas m'expoſer au même ridicule, j'éviterai toute ſpéculation générale ſur la politique ; je me contenterai de ſuivre pied à pied ce que vous avez dit ſur la Religion dans le huitième chapitre du quatrième livre du Contrat ſocial; mais ſans copier exactement tous vos termes : cela nous mèneroit trop loin. J'eſpère vous faire voir qu'il n'y a preſque pas une phraſe qui ne mérite la cenſure, que de tous vos ouvrages c'eſt le plus imparfait & le moins réfléchi, qu'il ſemble que vous n'y ayez d'autre but que de détruire toute ſubordination & toute Religion.

Vous commencez, Monſieur, ſelon votre méthode ordinaire, par une fauſſeté hiſtorique & une contradiction. C'eſt une fauſſeté d'avancer que *les hommes n'eurent point d'abord d'autres Rois que les Dieux, ni d'autre Gouvernement que le Théocratique.* Chez les premiers hommes

les pères furent les vrais Souverains dans leur famille, & l'hiſtoire du genre humain nous apprend que telle eſt la ſource & le modèle des premiers Gouvernemens. Pour nous faire douter de ce fait, vous vous êtes contenté de tourner en ridicule *le Roi Adam & l'Empereur Noé* (*a*). Ainſi vous croyez anéantir l'autorité de la Bible par une froide raillerie.

Il faut, ajoutez-vous, *une longue altération de ſentiment & d'idées, pour qu'on puiſſe ſe réſoudre à prendre ſon ſemblable pour maître, & ſe flatter qu'on s'en trouvera bien.* Ce ne ſont point les enfans qui ont pris leur père pour maître, c'eſt Dieu & la nature qui ont établi cette autorité. La reconnoiſſance dûe au père pour les ſoins de l'éducation, les lumières que l'âge & l'expérience lui donnent pour connoître le bien de ſa famille, l'affection naturelle qui le porte à y travailler aux dépens de ſon repos, ſont autant de liens qui retiennent les enfans dans la plus juſte & la plus utile de toutes les dépendances.

Mais, ſelon vous, *les enfans ne reſtent*

(*a*) Contrat ſocial, page 9.

liés au père, qu'auſſi long-temps qu'ils ont beſoin de lui pour ſe conſerver ; ſi-tôt que le beſoin ceſſe, ils rentrent dans l'indépendance (*a*). Si nous naiſſons indépendans, nous ne naiſſons pas ſociables ; la ſociété ne peut ſubſiſter ſans ſubordination. Quand même le beſoin abſolu de ſe conſerver ne ſubſiſteroit plus pour réunir les hommes, le déſir naturel du bien être ne ſuffit-il pas pour les retenir en ſociété ?

Toute cette doctrine eſt une contradiction avec ce que vous dites, *que la plus ancienne de toutes les ſociétés, & la ſeule naturelle, eſt celle de la famille.* Si cette ſociété eſt naturelle, comment l'indépendance peut-elle être notre état naturel ?

De cela ſeul qu'on mettoit Dieu à la tête de chaque ſociété politique, il s'enſuivit qu'il y eut autant de Dieux que de peuples..... Des diviſions nationales réſulta le Polythéime. Vous oubliez, Monſieur, que vous avez donné ailleurs une origine fort différente au Polythéiſme : il eſt né, diſiez-vous, de ce que l'homme a cru animés *tous les êtres dont il ſentoit l'ac-*

(*a*) Contrat ſocial, page 5.

tion (*a*). C'eſt donc une phyſique groſſière, & non pas la politique, qui a enfanté le Polythéiſme. D'ailleurs le fait eſt contraire à l'hiſtoire. Les nations déjà diviſées reconnoiſſent encore le ſeul vrai Dieu : & de ce qu'on met Dieu à la tête de chaque ſociété politique, il ne s'enſuit point que l'on doive reconnoître pluſieurs Dieux.

La fantaiſie qu'eurent les Grecs de retrouver leurs Dieux chez les peuples barbares, vint de celle qu'ils avoient auſſi de ſe regarder comme les Souverains naturels de ces peuples. Voici en peu de mots deux nouvelles ſuppoſitions. Les Grecs ne crurent jamais retrouver leurs Dieux chez les Perſes, & ils les retrouvèrent chez les Romains, dont ils ne ſe regardèrent jamais comme Souverains.

Mais c'eſt de nos jours une érudition bien ridicule que celle qui roule ſur l'identité des Dieux des diverſes nations : comme ſi Moloch, Saturne & Chronos pouvoient être le même Dieu ; comme ſi le Baal des Phéniciens, le Zeus des Grecs, & le Jupiter des Latins, pouvoient être le même ; comme s'il

(*a*) Émile, tome 3. page 316.

pouvoit

pouvoit reſter quelque choſe commune à des Etres chimériques, portant des noms différens ! Vous vous trompez, Monſieur, ces noms ne ſont point différens : Moloch, Baal, Zeus, Jupiter, ſignifient tous *l'Etre ſouverain, l'Etre ſuprême*, comme *Dieu* chez nous : par conſéquent dans leur origine ils ne déſignent point un Etre chimérique. Saturne & Chronos ſont encore le même nom : tous deux ſignifient le *temps*, dont l'imagination des Poëtes a fait un perſonnage. Il ne faut pas décrier un genre d'érudition, parce que ce n'eſt pas celui auquel vous vous êtes appliqué, & parce que vous n'en avez aucune connoiſſance ; c'eſt traiter l'érudition comme vous traitez la politique & la vraie Religion.

Que ſi l'on demande comment dans le Paganiſme il n'y avoit point de guerres de Religion, je réponds que les Dieux des Payens n'étoient pas des Dieux jaloux. Il ne convient qu'au ſeul vrai Dieu de l'être. Vous euſſiez parlé auſſi juſte, en diſant qu'en général les Payens n'étoient pas fort jaloux de leurs Dieux.

Moyſe même & le peuple Hébreu ſe prêtoient quelquefois à cette idée en parlant du Dieu d'Iſraël. La poſſeſſion de ce qui

appartient à Chamos votre Dieu, diſoit Jephté aux Ammonites, ne vous eſt-elle pas légitimement dûe ? Nous poſſédons au même titre les terres que notre Dieu vainqueur s'eſt acquiſes. Nonne ea quæ poſſidet Chamos Deus tuus, tibi jure debentur ? Il eſt clair que ce raiſonnement de Jephté eſt un argument par ſuppoſition, ou, comme l'on parle vulgairement, un argument *ad hominem.* C'eſt ainſi que l'ont entendu tous les Interprètes. Loin d'établir aucune parité entre le Dieu d'Iſraël & ceux des autres nations, les Hébreux ont toujours regardé ceux-ci comme de vaines idoles ; & c'eſt ainſi que l'on nomme Chamos & Moloch. 3. Reg. 11. 7.

Mais quand les Juifs, ſoumis aux Rois de Babylone, & dans la ſuite aux Rois de Syrie, voulurent s'obſtiner à ne reconnoître aucun autre Dieu que le leur, ce refus, regardé comme une rebellion contre le vainqueur, leur attira les perſécutions qu'on lit dans leur hiſtoire, & dont on ne voit aucun autre exemple avant le Chriſtianiſme. Vous traitez l'hiſtoire ſans aucune exactitude, Monſieur. Les Juifs, emmenés captifs par les Rois d'Aſſyrie, n'eſſuyèrent pour leur Religion que des perſécutions particulières & paſſagères, & vécurent aſſez

tranquilles. Au contraire, Cambiſe ayant conquis l'Égypte, anéantit, autant qu'il put, les monumens de la Religion des Égyptiens. Il n'y eut donc jamais rien de conſtant là-deſſus dans la politique des Rois ni des conquérans.

L'obligation de changer de culte étant la loi des vaincus, il falloit commencer par vaincre avant que d'en parler. Vous ſuppoſez cette obligation mal-à-propos. Les Romains, vainqueurs des Carthaginois & des Gaulois, ne les obligèrent point à changer de culte.

Enfin les Romains ayant étendu avec leur empire, leur culte & leurs Dieux, le Paganiſme ne fut enfin dans le monde connu qu'une ſeule & même Religion. Tout ceci eſt encore démenti par l'hiſtoire. 1.° Les Romains n'eurent jamais le zèle d'étendre leur culte & leurs Dieux, puiſque, de votre aveu, ils adoptoient ſouvent ceux des nations vaincues; il eſt certain que les Gaulois, les Ibères, les Bretons, & pluſieurs autres nations, conſervèrent leur Religion particulière longtemps après avoir été conquis. 2.° Jamais le Paganiſme ne fut une ſeule & même Religion, chaque peuple ſe faiſoit des Dieux & des cérémonies ſelon ſes

idées ; j'en appelle au témoignage de Cicéron (*a*).

Ce fut dans ces circonſtances que Jeſus-Chriſt vint établir ſur la terre un Royaume ſpirituel . . . . . ce qui cauſa les diviſions inteſtines qui n'ont jamais ceſſé d'agiter les peuples Chrétiens. Jeſus-Chriſt n'a rien recommandé plus expreſſément que l'obéiſſance à Céſar : comment ſa Religion peut-elle détruire l'unité de l'État & cauſer des diviſions inteſtines ? Ce n'eſt encore ici qu'un léger trait de votre haine contre le Chriſtianiſme ; mais vous démentirez bien-tôt cette accuſation.

Or cette idée nouvelle d'un Royaume de l'autre monde n'ayant jamais pu entrer dans la tête des Payens, ils regardèrent toujours les Chrétiens comme des rebelles. Telle fut la cauſe des perſécutions. Ce n'eſt point à cette raiſon que Tacite attribue la première perſécution qui fut ſuſcitée contre les Chrétiens par Néron ; & plus de trente ans après, Pline le jeune avoue encore qu'il ne comprenoit rien aux procédures que l'on formoit contr'eux. Les Empereurs ni les Magiſtrats Romains n'a-

(*a*) *De Nat. Deor.* Liv. 8. n. 82. & 84.

voient pas la moindre connoiſſance de ce que Jeſus-Chriſt avoit dit ſur ſon Royaume ſpirituel, & l'accuſation de rebellion ou de ſédition ne ſe trouve dans aucun des procès verbaux dreſſés contre les Martyrs ; on les accuſe ſeulement de déſobéir aux loix des Empereurs touchant la Religion. Vous ne nous débitez donc que des imaginations.

Ce que les Payens avoient craint, eſt arrivé ; alors tout a changé de face, les humbles Chrétiens ont changé de langage, & bien-tôt on a vu ce prétendu Royaume de l'autre monde devenir ſous un Chef viſible, le plus violent deſpotiſme dans celui-ci. Ç'a été, Monſieur, un grand malheur pour le Paganiſme, que vous n'ayez pas vécu dans le temps des perſécutions ; vous auriez mieux fait comprendre aux Empereurs ce qu'ils avoient à redouter du Chriſtianiſme ; vous auriez redoublé leur zèle & leur fureur contre cette Religion ; peut-être que, malgré les promeſſes de Jeſus-Chriſt, vous vous ſeriez flatté d'en empêcher l'établiſſement, & vous auriez maintenu l'idolâtrie pour le plus grand bien de l'humanité.

Vous calomniez les Chrétiens en les accuſant d'avoir changé de conduite &

de langage. Assez forts pour faire trembler l'Empire dès la fin du second siècle, ils demeurèrent toujours également soumis : & après la conversion de Constantin, rien ne changea, ni dans la croyance, ni dans la règle des mœurs.

Cependant il y a toujours eu un Prince & des loix civiles, & il a résulté de cette double puissance un perpétuel conflit de juridiction qui a rendu toute bonne politique impossible dans les États Chrétiens ; & l'on n'a jamais pu venir à bout de savoir auquel, du Maître ou du Prêtre, on étoit obligé d'obéir.

La règle en est clairement établie dans l'Évangile : il ordonne *de rendre à César ce qui est à César, & à Dieu ce qui est à Dieu.* S'il y a eu quelquefois des démêlés entre la puissance séculière & la puissance ecclésiastique, ils sont nés plutôt des passions & de l'imprudence de quelques particuliers, que de l'incompatibilité des loix. Malgré cet inconvénient, si c'en est un, les États Chrétiens sont mieux policés que tous les autres : les Souverains y sont mieux obéis, plus assurés de leur couronne, & les sujets plus tranquilles & plus heureux que dans quelqu'autre domination ancienne ou mo-

derne dont nous ayons connoiſſance. L'expérience & les faits dépoſent donc également contre vos préventions.

Mahomet eut des vues très-ſaines, il lia bien ſon ſyſtème politique. Ce n'eſt plus une nouveauté de vous voir préférer Mahomet à Jeſus-Chriſt. C'étoit une grande merveille, en vérité, de mettre l'unité dans un gouvernement abſolument deſpotique qui domine ſur les eſprits, auſſi-bien que ſur les corps : c'étoit une politique bien rafinée, que de dire à tout le monde; penſez, croyez, agiſſez comme moi en toutes choſes, ſinon je vous fabre. Un ours & un lion, s'ils ſavoient parler, en diroient bien autant.

Parmi nous, les Rois d'Angleterre ſe ſont établis Chefs de l'Égliſe, autant en ont fait les Czars; mais par ce titre ils s'en ſont moins rendus les maîtres que les Miniſtres. Il n'eſt pas ſurprenant que ne voulant de la Religion que par politique, & ne connoiſſant d'autre règle de foi que la volonté du Prince, le pouvoir des Rois d'Angleterre & des Czars vous paroiſſe encore trop borné. N'eſt-il pas ſingulier que, déclamant par-tout contre le deſpotiſme, vous vouliez abſolument l'établir ſur l'article de la Religion, c'eſt-

à-dire ſur l'objet où il doit le moins avoir lieu ?

De tous les Auteurs Chrétiens le Philoſophe Hobbes eſt le ſeul qui ait bien vu le mal & le remède..... Ce n'eſt pas tant ce qu'il y a d'horrible & de faux dans ſa politique, que ce qu'il y a de juſte & de vrai, qui l'a rendue odieuſe. Beau modèle à citer & à copier, que Hobbes ! S'il y a de l'horrible & du faux dans ſon ſyſtème, il y en a bien davantage dans le vôtre, qui eſt bâti ſur le même fondement, & qui pouſſe encore plus loin que lui la haine contre toute Religion.

On réfuteroit aiſément les ſentimens oppoſés de Bayle & de Warburthon. On prouveroit au premier, que jamais État ne fut fondé que la Religion ne lui ſervît de baſe ; & au ſecond, que la loi Chrétienne eſt au fond plus nuiſible qu'utile à la forte conſtitution de l'État. Cependant ce n'eſt point ſur la Religion qun vous fondez la baſe des États ; vous voulez au contraire que la Religion ſe plie au gré des loix civiles, emprunte d'elles ſon autorité, au lieu de leur en communiquer aucune. Ce ſyſtème eſt donc le plus favorable de tous au ſentiment de Bayle.

Nous verrons comment vous défigu-

rez le Chriſtianiſme, pour prouver la ſeconde propoſition que vous avancez ici.

La Religion peut ſe diviſer en deux eſpèces, celle de l'homme, & celle du citoyen. Diſtinction ridicule. Dieu a fait l'homme pour être citoyen, Dieu n'obligera donc jamais l'homme à lui rendre un culte incompatible avec les devoirs du citoyen: toute Religion qui ne convient pas au citoyen ne peut convenir à l'homme.

La première, ſans Temples, ſans Autels, ſans rites, bornée au culte purement intérieur du Dieu ſuprême, & aux devoirs éternels de la morale, eſt la pure & ſimple Religion de l'Évangile, le vrai Théiſme, ce qu'on peut appeler le droit divin naturel. Vous avez apparemment ſuppoſé, Monſieur, que vos lecteurs n'auroient aucune connoiſſance de l'Évangile, en ſoutenant qu'il ne nous enſeigne d'autre Religion que le droit divin naturel ou le Déiſme, car il faut nommer les choſes par leurs noms. Il auroit du moins fallu prouver qu'il nous preſcrit un culte ſans Temple, ſans Autels, ſans rites, ſans aucune pratique extérieure; on vous eût accordé la gloire de l'entendre mieux que les Apôtres & leurs Diſciples. Ils nous ont

preſcrit des Prières, un Sacrifice, des Sacremens, ils en ont eux-mêmes établi l'uſage : & je vous ai montré qu'un culte purement intérieur ne convenoit point à l'homme, & ne pouvoit ſubſiſter. Mais il y a de bonnes raiſons pour prêcher ce culte purement intérieur ; on ſe débarraſſe par là du joug incommode de la Religion publique. Voilà où l'on voudroit parvenir.

L'autre, inſcrite dans un ſeul pays, lui donne ſes Dieux, ſes Patrons propres & tutélaires ; elle a ſes dogmes, ſes rites, ſon culte extérieur preſcrit par des loix ; hors la ſeule nation qui la ſuit, tout eſt pour elle infidèle, étranger, barbare ; elle n'étend les devoirs & les droits de l'homme qu'auſſi loin que ſes Autels. On conçoit bien que tout ceci eſt un portrait d'imagination ; mais il faut voir où il aboutira. *Telles furent*, dites-vous, *toutes les Religions des premiers peuples.* Je vous ai montré le contraire : les Grecs ne regardoient point comme barbares les Égyptiens, quoique ceux-ci euſſent une Religion différente de la leur : les Romains, à leur tour, ne traitèrent jamais les Grecs de barbares, quoiqu'ils euſſent chacun des Dieux tutélaires différens, & quelques cérémonies particulières.

Il y a une troiſième ſorte de Religion plus bizarre, qui donnant aux hommes deux légiſlations, deux Chefs, deux patries, les ſoumet à des devoirs contradictoires..... Tel eſt le Chriſtianiſme Romain. Il y a ici pluſieurs remarques à faire. 1.° Ces prétendus devoirs contradictoires, c'eſt ce que Jeſus-Chriſt même a preſcrit, en diſant : *Rendez à Céſar ce qui eſt à Céſar, & à Dieu ce qui eſt à Dieu.* Par conſéquent c'eſt de la Religion même, telle que Jeſus-Chriſt l'a prêchée, que l'on dit qu'elle rompt l'unité ſociale, qu'elle met l'homme en contradiction avec lui-même. 2.° C'eſt Jeſus-Chriſt même qui, en établiſſant ſur la terre un Royaume ſpirituel, a donné aux hommes deux patries, deux Chefs, deux légiſlations. Ainſi c'eſt de la Religion même de Jeſus-Chriſt que l'on prononce ici qu'*elle ne vaut rien*, qu'*elle eſt ſi évidemment mauvaiſe, que c'eſt perdre le temps que de s'amuſer à le démontrer.* 3.° C'eſt bien évidemment dans l'Évangile que Jeſus Chriſt a parlé de ce Royaume qui n'eſt pas de ce monde, & qu'il a donné les deux légiſlations : & où chercherons-nous donc cette Religion pure & ſimple, ce vrai Théiſme que l'on a nommé la Religion de l'homme & de

l'Évangile ? Y a-t-il une différence entre la Religion de l'Évangile & celle que Jesus-Christ a prêchée ? On ne se figureroit jamais que dans un même livre, dans un même chapitre, un Écrivain puisse rassembler des idées aussi contradictoires.

La seconde est bonne, en ce qu'elle réunit le culte divin & l'amour des loix. Il est faux, Monsieur, que la Religion des premiers peuples, par exemple, des Grecs & des Romains, ait réuni le culte divin & l'amour des loix. On pratiquoit le culte divin, tel qu'il étoit prescrit par les loix, ou plutôt par l'usage ; mais on n'observoit pas les loix parce que la Religion le commandoit. Ainsi la Religion empruntoit toute son autorité des loix, & les loix n'en recevoient aucune de la Religion. Vous savez très-bien que la morale payenne n'avoit aucun rapport avec la Religion. C'est l'Évangile qui nous a fait de l'obéissance aux loix un devoir de Religion, & qui nous commande les vertus morales, comme agréables à Dieu : & c'est par là que le Christianisme est de toutes les Religions la plus avantageuse au bien & à la tranquillité des États.

C'eſt une eſpèce de Théocratie dans laquelle on ne doit point avoir d'autre Pontife que le Prince, ni d'autres Prêtres que les Magiſtrats. Voilà cependant ce qui n'a été pratiqué chez aucun peuple, ni chez les Égyptiens, ni chez les Grecs, ni chez les Romains. Lorſque les Pontifes ſe furent acquis une certaine autorité, les Empereurs réunirent à leur dignité celle de ſouverain Pontife ; mais ils ne touchèrent point au ſacerdoce inférieur.

Mais elle eſt mauvaiſe, en ce qu'étant fondée ſur l'erreur & le menſonge, elle trompe les hommes, les rend crédules & ſuperſtitieux, & noie le vrai culte de la Divinité dans un vain cérémonial.... elle rend un peuple ſanguinaire, intolérant, &c.

Vous ne nous avez pas laiſſé le temps d'oublier que vous parlez ici en général de toute Religion nationale, par conſéquent du Chriſtianiſme, en tant qu'il eſt Religion nationale. Ainſi le Proteſtantiſme même ſe trouve enveloppé dans la condamnation. Il eſt fondé ſur l'erreur & le menſonge, tout comme le Judaïſme, le Mahométiſme & le Paganiſme. Il rend l'homme ſanguinaire, quoique vous ayez dit ailleurs que le Chriſtianiſme a *adouci les mœurs & rendu les Gouvernemens moins*

ſanguinaires. Mais s'il falloit compter vos contradictions, ce ne ſeroit pas une petite affaire.

Reſte donc la Religion de l'homme, ou le Chriſtianiſme, non pas celui d'aujourd'hui, mais celui de l'Évangile, qui en eſt tout-à-fait différent. Vous auriez parlé plus clairement, ſi vous aviez dit, conformément à vos principes, que la Religion de l'homme eſt la ſeule Religion naturelle, car c'eſt celle-là ſeule qui convient à l'homme, ſelon vous. Or c'eſt une dériſion pure d'appeler la Religion naturelle la Religion de l'Évangile : il eſt bien vrai que l'Évangile nous enſeigne très-clairement & très-expreſſément tous les devoirs de la Religion naturelle, & que jamais l'on n'a pu les bien apprendre que là. Mais il nous preſcrit d'autres devoirs dont vous ne voulez pas.

Mais cette Religion n'ayant nulle relation particulière avec le corps politique, laiſſe aux loix la ſeule force qu'elles tirent d'elles-mêmes, ſans leur en ajouter aucune autre, & par là un des grands liens de la ſociété particulière reſte ſans effet. Bien plus, loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'Etat, elle les en détache, comme de toutes les choſes de la terre : je ne connois rien de plus contraire à l'eſprit ſocial.

Voici la concluſion à laquelle nous avons dû nous attendre depuis long-temps. La Religion des Prêtres ne vaut rien, elle impoſe des devoirs contradictoires ; la Religion nationale, ſociale, civile, politique, tout comme il vous plaira, ne vaut rien, elle eſt fondée ſur l'erreur & le menſonge ; la Religion humaine & naturelle ne vaut pas mieux, elle détache les cœurs des citoyens de l'État, elle eſt contraire à l'eſprit ſocial : donc le mieux eſt de n'en point avoir du tout.

Nous vous avons, Monſieur, une obligation eſſentielle d'avoir parlé ſi clairement : nous comprenons enfin quel peut être, ſinon le but, du moins l'effet de vos inſtructions. C'eſt d'ôter aux hommes la ſeule Religion qui peut les rendre bons citoyens, pour leur en donner une qui, de votre aveu, *n'a aucune relation particulière avec le corps politique qui détache le cœur des citoyens de l'Etat, qui eſt contraire à l'eſprit ſocial.*

De cet important aveu nous tirons un raiſonnement clair & ſimple : Dieu ne nous a fait hommes que pour nous rendre ſociables ; la ſociabilité eſt un des attributs eſſentiels de l'humanité : donc

la Religion qu'il nous preſcrit, eſt celle qui eſt la plus favorable à l'eſprit ſocial. Or vous convenez que la Religion purement naturelle n'eſt point celle-là : donc la Religion que vous nous prêchez n'eſt point celle que Dieu a voulu nous donner. La vôtre peut être bonne pour les Orang-Outans, pour les ſauvages habitans des bois, qui vivent ſans ſociété; mais elle ne vaut rien pour des hommes.

Une ſociété de vrais Chrétiens ne ſeroit plus une ſociété d'hommes. C'eſt-à-dire qu'une ſociété de Chrétiens, tels que vous les imaginez, & tels que Jeſus-Chriſt n'a jamais penſé à les former, ne ſeroit plus une ſociété d'hommes : cela eſt très-vrai. Auſſi ſoutenons-nous que vous vous faites du Chriſtianiſme une idée fauſſe, & que pour le rendre odieux, vous le défigurez; nous en allons voir la preuve.

Le Chriſtianiſme eſt une Religion toute ſpirituelle, occupée uniquement des choſes du ciel; la patrie du Chrétien n'eſt pas de ce monde. Vous raiſonnez, Monſieur, ſur de pures équivoques. Vous vous exprimeriez beaucoup mieux, en diſant que le Chriſtianiſme nous occupe des choſes d'ici-bas de manière que nous ne per-

dions pas de vue les choſes du ciel. Il nous commande de remplir tous les devoirs de la ſociété civile : & pour les remplir exactement, il faut être occupé des choſes d'ici-bas : le faire avec indifférence pour le ſuccès, ce ſeroit le faire négligemment. Jamais l'Évangile n'a défendu de ſouhaiter la proſpérité de l'État, ni de s'en réjouir : nous devons la regarder comme un bienfait de Dieu, dont nous devons le remercier. S. Paul ordonne de prier pour cet objet, & l'Égliſe le fait tous les jours. Si donc il dépend d'un Chrétien d'empêcher l'État de dépérir, il le doit en conſcience, & ſe ſacrifier même pour le bien public. Vous nous faites du Chriſtianiſme une peinture de pure imagination.

Nous diſons que notre vraie patrie, notre patrie éternelle, eſt le ciel ; mais ce ſentiment ne nous diſpenſe point d'être attachés à celle que nous avons ſur la terre : un mauvais ſujet, un mauvais citoyen, ne fut jamais un bon Chrétien.

S'il ſe trouve un ſeul ambitieux, un ſeul hypocrite, il aura bon marché de ſes pieux compatriotes. Si ceux qui ſont en charge font leur devoir, ils veilleront pour empêcher qu'un ambitieux n'uſurpe l'auto-

rité. Jamais la charité chrétienne n'a défendu de prendre des meſures contre les citoyens remuans ou ſéditieux ; elle veut le bien public préférablement à l'intérêt particulier. Dieu n'ordonne point de reſpecter une autorité uſurpée, tandis qu'il ſubſiſte dans l'État une puiſſance légitime : il ne défend point de punir un uſurpateur. Le chaſſer, ce n'eſt point troubler le repos public ; c'eſt l'aſſurer au contraire, & la douceur chrétienne n'eſt point contraire à la juſtice.

Survient-il quelque guerre étrangère, les citoyens marchent ſans peine au combat ; ils font leur devoir, mais ſans paſſion pour la victoire, &c. Nouvelles ſuppoſitions. Un militaire attaché à ſes devoirs par principe de Religion, ſera vigilant, actif, laborieux, brave, appliqué à ſon métier, ne négligera dans une action rien de tout ce qui peut contribuer à la victoire. On doit la déſirer comme un bien public, & comme le ſalut des citoyens ; on ne doit l'attendre de la Providence qu'en faiſant tout ce que l'on peut humainement pour ſe la procurer. Des ſoldats Chrétiens ne ſont, ni des Stoïciens, ni des ſtatues ; ils ſont intrépides par principes, & déterminés à vaincre ou à mourir.

C'étoit un beau ſerment à mon gré, que celui des ſoldats de Fabius : ils ne jurèrent pas de mourir ou de vaincre, mais ils jurèrent de revenir vainqueurs, & tinrent parole. Jamais des Chrétiens n'en euſſent fait un pareil : ils auroient cru tenter Dieu. Le ſerment des ſoldats de Fabius ne leur auroit pas donné la victoire, ſi elle n'eût pas été poſſible humainement. Des ſoldats Chrétiens pourroient encore le faire en ſous-entendant *ſous le bon vouloir de Dieu.*

Le Chriſtianiſme ne prêche que ſervitude & dépendance. Son eſprit eſt trop favorable à la tyrannie, pour qu'elle n'en profite pas toujours. Les vrais Chrétiens ſont faits pour être eſclaves. Le Chriſtianiſme prêche la dépendance, mais il eſt faux qu'il prêche la ſervitude : confondre celle-ci avec l'obéiſſance légitime, c'eſt tenir un langage ſéditieux. Par-tout où le Chriſtianiſme eſt dominant, l'eſclavage a été aboli. Loin que ſon eſprit ſoit favorable à la tyrannie, point de Gouvernement moins tyrannique que celui des Puiſſances Chrétiennes ; & vous avez reconnu vous-même que cette Religion a donné plus de douceur aux mœurs & aux Gouvernemens. Votre aveu & l'ex-

périence, qui eſt le meilleur maître en fait de politique, dépoſent également contre vos principes.

Les troupes Chrétiennes ſont excellentes, nous dit-on : je le nie ; je ne connois point de troupes Chrétiennes. Cela n'eſt pas ſurprenant. Dès que vous commencez par vous figurer le Chriſtianiſme, ſelon vos idées particulières, tel qu'il n'a jamais été, tel qu'il ne ſera jamais, & contre l'eſprit même de l'Évangile, vous ne trouverez de Chrétiens nulle part. Mais n'eſt-il pas bien ſingulier que depuis dix-ſept cents ans que le Chriſtianiſme eſt établi, il n'ait pas encore été connu, & qu'il ait fallu attendre que vous vinſſiez le faire connoître ?

Vous voulez bien que je vous oppoſe de nouveau ce que M. de Monteſquieu a dit de Bayle, qui ſoutenoit la même thèſe que vous. « M. Bayle, après avoir » inſulté toutes les Religions, flétrit la » Religion Chrétienne : il oſe avancer » que de véritables Chrétiens ne forme- » roient pas un État qui pût ſubſiſter. » Pourquoi non ? Ce ſeroit des citoyens » infiniment éclairés ſur leurs devoirs, » & qui auroient un très-grand zèle pour » les remplir. Ils ſentiroient très-bien les

» droits de la défenſe naturelle ; plus ils » croiroient devoir à la Religion, plus » ils penſeroient devoir à la patrie. Les » principes du Chriſtianiſme, bien gravés » dans le cœur, ſeroient infiniment plus » forts que ce faux honneur des Monar- » chies, ces vertus humaines des Répu- » bliques, & cette crainte ſervile des » États deſpotiques. Il eſt étonnant que » ce grand homme n'ait pas ſu diſtin- » guer les ordres pour l'établiſſement du » Chriſtianiſme, d'avec le Chriſtianiſme » même, & que l'on puiſſe lui imputer » d'avoir méconnu l'eſprit de ſa propre » Religion.

Il eſt fâcheux, Monſieur, qu'en ſuivant l'exemple de Bayle, vous ayez donné lieu au même reproche.

Ce que vous dites des Croiſades eſt inintelligible. Les Croiſés combattoient pour chaſſer les Infidèles de la Terre Sainte, & pour en rendre plus aiſé le pélerinage, qui étoit alors la dévotion commune, & non pas pour autre choſe.

Sous les Empereurs Payens les ſoldats Chrétiens étoient braves ; tous les Auteurs Chrétiens l'aſſurent, & je le crois : c'étoit une émulation d'honneur contre les troupes Payennes. Dès que les Empereurs furent

Chrétiens, cette émulation ne ſubſiſta plus; & quand la Croix eut chaſſé l'Aigle, toute la valeur Romaine diſparut. Vous pouvez ajouter que les Auteurs Payens ne ſont jamais diſconvenus de la bravoure des ſoldats Chrétiens, & ils n'auroient pas manqué de le faire, s'il y avoit eu lieu. C'eſt une prévention & une injuſtice d'attribuer à l'établiſſement du Chriſtianiſme la diminution de la valeur Romaine. On peut voir dans Ammien Marcellin, ſi elle étoit encore la même ſous Julien, quoique Payen, que ſous Jules-Céſar. C'eſt le luxe, & non la Religion, qui affoiblit la diſcipline militaire, & énerva le ſoldat. Dans les Etats, même Chrétiens, n'a-t-on pas vu les mêmes viciſſitudes dans la diſcipline & la valeur des armées, ſans que ce changement puiſſe être attribué à la Religion?

Les ſujets ne doivent compte au Souverain de leurs opinions, qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Selon vos propres principes, il n'eſt point d'opinions particulières en matière de Religion qui n'importent à la communauté. Il lui eſt très-important de ſavoir ſi un ſujet profeſſe la Religion nationale, ou s'il ſe borne à la Religion de l'homme,

puiſque la première attache fortement les cœurs des citoyens à l'État, au lieu que la ſeconde les en détache, & leur donne un eſprit contraire à l'eſprit ſocial; vous en êtes convenu.

D'ailleurs tout homme à ſyſtème particulier ne ſe contente pas d'y croire ſeul. Il veut parler, dogmatiſer, écrire, blâmer, décrier ceux qui peuvent lui être contraires, ſe faire des partiſans, cabaler. C'eſt l'hiſtoire de tous les ſectaires. Tel qui feint de vouloir penſer ſeul, eſt dévoré par l'envie ſecrette de faire adopter ſes idées, & déchire avec fureur tous ceux qu'il croit capables de dévoiler ſes erreurs. Le Gouvernement ne ſait que trop par expérience que la révolte contre l'ordre civil eſt la ſuite néceſſaire de la haine contre la Religion de l'Etat, que les ennemis de celle-ci ne veulent ni frein ni maître, que tout mauvais Chrétien eſt encore plus mauvais citoyen.

Il y a donc une profeſſion de foi purement civile, dont il appartient au Souverain de fixer les articles ..... ſans pouvoir obliger perſonne à les croire, il peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas. Sans examiner la vérité ou la fauſſeté du principe, il me paroît que les conſéquences qui en

réſultent, ne vous ſont pas favorables. La profeſſion de foi civile en France eſt la Religion Catholique avec tous ſes dogmes, ſa morale, ſa diſcipline; le Souverain a juré à ſon ſacre de la maintenir dans tous ſes États : il peut donc en bannir quiconque ne la croit pas, & les Magiſtrats, revêtus de ſon pouvoir, ne ſont ni injuſtes ni incompétens quand ils obſervent cette juriſprudence. S'ils peuvent traiter ainſi les nationaux mêmes, à plus forte raiſon doivent-ils ſévir contre les étrangers qui ne ſe ſoumettent point à cette police.

Que ſi quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, ſe conduit comme ne les croyant pas, qu'il ſoit puni de mort; il a commis le plus grand des crimes, il a menti devant les loix. Combien de coupables dignes de mort, ſelon cette déciſion ! On vit à l'extérieur comme le reſte de la nation, l'on obſerve quelques devoirs publics de Religion; cependant on empoiſonne la ſociété par des ouvrages déteſtables, on les imprime furtivement, on les fait arriver de chez l'étranger. Pour ſe ſouſtraire aux pourſuites de la police, on les déſavoue : n'eſt-ce pas là mentir devant les loix ?

Les dogmes de la Religion civile doivent être en petit nombre . . . . . l'exiſtence de la Divinité, &c. Quant aux dogmes négatifs, je les borne à un ſeul, c'eſt l'intolérance. Voyez, Monſieur, les inconſéquences continuelles de votre ſyſtème. Vous ne voulez pour *Religion civile* que la ſeule Religion naturelle; & c'eſt, de votre aveu, celle qui mérite le moins ce nom: *Elle n'a nulle relation particulière avec le corps politique, elle ne donne aux loix civiles aucune force nouvelle, elle détache le cœur des citoyens de l'État, elle eſt contraire à l'eſprit ſocial.* Vous établiſſez pour un des dogmes fondamentaux de cette Religion *la ſainteté du contrat ſocial & des loix:* voudriez-vous nous dire ſur quoi vous appuyez cette ſainteté des loix, & quelle en eſt la ſanction? Dès que je ne crois en Dieu qu'autant qu'il plaît au Gouvernement, eſt-il bien prouvé que Dieu me punira, ſi je n'obéis pas aux loix? Vous ſuppoſez vous-même que l'on n'eſt pas obligé d'obéir à une loi qui vous ſemble injuſte, par exemple, à la loi qui ordonne de profeſſer la Religion Catholique: par la même raiſon, tout Mécréant qui commence par ſe perſuader que telle loi civile eſt injuſte,

pourroit-il ſe croire obligé à l'obſerver? Voilà donc les loix réduites à leur ſeule force coactive, & tout hypocrite, aſſez habile pour ſe ſouſtraire à la peine temporelle, peut être un ſcélérat ſans conſéquence. Voilà la ſainte Religion que vous avez puiſée dans l'Évangile?

Ceux qui diſtinguent l'intolérance civile & l'intolérance théologique, ſe trompent, à mon avis: ces deux intolérances ſont inſéparables. Il eſt impoſſible de vivre en paix avec des gens que l'on croit damnés. Or, comme MM. les Prédicateurs du Déiſme & de la Religion naturelle nous croient tous damnés comme autant de fauſſaires & d'hypocrites, il eſt impoſſible que jamais ils puiſſent vivre en paix avec nous; il faut de deux choſes l'une, ou qu'ils nous exterminent, ou qu'ils ſoient exterminés. Voilà une belle manière de nous perſuader la tolérance, de nous déclarer que jamais on ne pourra ſe réſoudre à nous tolérer.

Par-tout où l'intolérance théologique eſt admiſe, il eſt impoſſible qu'elle n'ait pas quelque effet civil; & ſi-tôt qu'elle en a, le Souverain n'eſt plus Souverain, même au temporel: c'eſt-à-dire que le Souverain n'eſt plus deſpote; vous avez raiſon.

Mais entreprendrez-vous de nous prouver que c'eſt un mal ? Par-tout vous réclamez les droits de l'humanité contre le deſpotiſme des Princes. Or eſt-il un frein plus puiſſant contre cet abus du pouvoir, que la Religion & la puiſſance Eccléſiaſtique ? Monteſquieu, dont vous eſtimez les talens, d'accord avec vous ſur le principe, reconnoît que les coups frappés en différens temps ſur les diverſes juridictions, ſont autant de pas vers le deſpotiſme : il n'a garde par conſéquent de nous faire enviſager la puiſſance Eccléſiaſtique comme dangereuſe ou pernicieuſe au bien d'un État.

Pourra-t-on ſe le perſuader, Monſieur, que vous ſoyez l'Apologiſte & l'Apôtre du deſpotiſme ? Vous voulez que le Souverain le porte juſqu'à dominer ſur nos eſprits & ſur nos cœurs, juſqu'à nous preſcrire telle Religion qu'il lui plaira, juſqu'à exercer ſur nous un empire qui ne peut appartenir qu'à Dieu. Les Turcs même le pouſſent à peine juſque-là. Quel eſt donc le dénouement de cette contradiction ? Le voici. Qu'il n'y ait plus de Religion publique qui nous incommode, & tout eſt bien.

Pour prouver votre thèſe de la pré-

tendue ſouveraineté des Prêtres, vous citez en note le droit que le Clergé a uſurpé, ſelon vous, de paſſer ſeul le contrat du mariage. Il eſt évidemment faux que le Clergé diſpoſe ſeul du mariage, ni qu'il ait uſurpé ce droit. Un contrat ſi eſſentiel demande également l'attention des deux Puiſſances, & le concours égal de leur autorité. Sans les loix qu'elles ont portées de concert ſur cet article, le mariage deviendroit un libertinage & une proſtitution. Le Clergé ne ſauroit abuſer de ſon pouvoir, puiſqu'il ne peut faire exécuter des loix de pure diſcipline, que ſous le bon vouloir & l'autorité du Souverain. N'a-t-il pas fallu cette autorité pour faire recevoir les règlemens les plus ſages du Concile de Trente?

Si, dans les difficultés ſurvenues entre les deux Puiſſances, le Clergé a ordinairement obtenu ce qu'il demandoit, c'eſt qu'il avoit la juſtice & la raiſon de ſon côté; c'eſt à leur force ſeule que le Gouvernement a cédé. Malgré les déclamations réitérées de quelques faux ſages, l'Égliſe a toujours été & ſera toujours le plus ferme appui du Trône.

Quiconque oſe dire, hors l'Égliſe point

de ſalut, doit être chaſſé de l'État..... La raiſon ſur laquelle on dit qu'Henri IV embraſſa la Religion Romaine, la devroit faire quitter à tout honnête homme, & ſur-tout à tout Prince qui ſait raiſonner. Je vous ai montré, Monſieur, que Jeſus-Chriſt même & ſes Apôtres ont oſé dire, *hors l'Égliſe point de ſalut*, que votre déciſion retombe directement ſur eux. Diſons mieux, elle ne retombe que ſur vous; on ne peut voir ſans indignation qu'en nous renvoyant à l'Évangile, vous oſiez condamner, comme pernicieuſe, la doctrine qu'il nous enſeigne.

Vous nous permettrez de vous dire qu'Henri IV raiſonnoit mieux que vous; ſon raiſonnement en a fait un grand homme & un grand Roi. Heureux ſeroient ceux qui le blâment, s'ils pouvoient penſer auſſi ſenſément que lui!

Il s'en faut beaucoup, Monſieur, que j'aie relevé dans ce Chapitre tout ce qu'il y a de répréhenſible. Mais je crois en avoir aſſez dit pour montrer qu'il n'y a, ni ſuite, ni liaiſon, ni juſteſſe dans vos idées; que par-tout vous poſez des principes & des conſéquences contradictoires; qu'avant que d'écrire ſur des matières auſſi eſſentielles que la Religion

Juifs, les Mahométans, les Idolâtres, ſont auſſi Chrétiens que vous; pas un ſeul qui ne conſente à recevoir l'Évangile, pourvu qu'on lui permette d'en rejeter ou d'en retenir ce qu'il lui plaira.

Je ſuis Chrétien, non comme un Diſciple des Prêtres, mais comme un Diſciple de Jeſus-Chriſt. Diſciple fort docile, en vérité, que celui qui dit à ſon Maître *qu'il enſeigne des choſes qui répugnent à la raiſon, que l'on croiroit plutôt à la magie, que de reconnoître la voix de Dieu dans de pareilles leçons, que la tête lui a tourné, &c.* Eſt-ce que vous vous jouez du langage? ou ſuppoſez-vous vos lecteurs aſſez ſtupides pour ne pas comparer vos feintes démonſtrations de reſpect avec les outrages ſanglans que vous lui faites? Je vous épargne ici, Monſieur, un parallèle odieux; mon deſſein n'eſt point de vous bleſſer, mais de vous repréſenter la contradiction de vos ſentimens.

Vous n'êtes point Diſciple des Prêtres; mais quiconque ne l'eſt point, n'eſt pas Diſciple de Jeſus-Chriſt: c'eſt aux Prêtres que Jeſus Chriſt a donné commiſſion d'enſeigner ſa doctrine; & jamais vous ne la recevrez ſûrement par un autre canal: c'eſt à eux qu'il a dit, dans la

perſonne de ſes Apôtres : *Allez, enſeignez toutes les nations . . . . . je ſuis tous les jours avec vous juſqu'à la conſommation des ſiècles* (*a*). Les Apôtres ne devoient point enſeigner par eux-mêmes juſqu'à la conſommation des ſiècles, mais par leurs ſucceſſeurs. Il leur a dit encore : *Celui qui vous écoute, m'écoute ; & celui qui vous mépriſe, me mépriſe* (*b*).

Je reſte inviolablement attaché au culte de mes pères. Vous nous en impoſez, Monſieur ; votre Religion n'eſt point celle de vos pères. Vos pères étoient Calviniſtes, & vous êtes plus que Socinien (*c*). Vos pères croyoient des myſtères, ils en faiſoient du moins profeſſion, & vous n'en croyez point ; ils ne doutoient pas de la révélation, & vous en doutez. Vos pères, tout hardis qu'ils étoient, n'ont jamais avancé que l'Évangile fût plein de choſes qui répugnent à la raiſon ; jamais ils n'ont conſeillé d'honorer Mahomet ; jamais ils n'ont placé

(*a*) Matth. 28. 19.
(*b*) Luc. 10 16.
(*c*) Soutenir qu'il faut ſe borner à la Religion naturelle, c'eſt enſeigner le Déiſme.

ce faux Prophète à côté de Moyſe & de Jeſus-Chriſt, & ſur la même ligne ; jamais ils n'ont dit que la tête a tourné à Jeſus-Chriſt. Si vos pères vivoient, ils ſeroient auſſi ſcandaliſés que nous de vos opinions ; ils vous traiteroient comme Servet, dont vous ſuivez, dont vous outrez même les ſentimens.

Comme eux, je prends l'Écriture & la raiſon pour les règles uniques de ma croyance. Selon vous, cependant, *il ne faut point recourir à des livres*, ni par conſéquent à l'Écriture (*a*). Vos pères n'ont point eu la même règle de croyance que vous. Ils n'ont voulu d'autre règle que l'Écriture ; mais jamais ils n'ont enſeigné que le ſens en dût être fixé par les ſeules lumières de la raiſon, ni qu'il fût impoſſible à un homme ſenſé d'admettre ce qu'il ne conçoit pas dans l'Évangile. Il eſt vrai que vous raiſonnez mieux qu'eux ; vous pouſſez leur principe juſqu'où il peut aller, vous en démontrez les conſéquences qu'on leur a objectées, & qu'ils n'ont pas voulu voir : mais enfin vous ne croyez pas comme eux.

(*a*) Lettre, page 75.

Selon vos principes l'Écriture & la raiſon ne ſauroient marcher de concert, puiſque l'Écriture *renferme des choſes qui répugnent à la raiſon.* Dès que la raiſon eſt juge de ce que l'on doit croire ou ne pas croire dans l'Écriture, c'eſt la raiſon ſeule qui eſt la règle : l'Écriture n'eſt plus qu'un livre comme un autre. De la manière que vous l'expliquez, ce n'eſt pas tant l'Écriture qui eſt la règle de votre croyance, que la Bibliothèque des Frères Polonois. Voilà où vous avez puiſé une partie de votre ſyſtème de Religion.

Comme eux, je récuſe l'autorité des hommes. Vos pères ſe ſont très-mal trouvés de récuſer ce que vous appelez l'autorité des hommes, & qui eſt en effet l'autorité de Dieu. Dès qu'ils ont eu briſé ce frein ſi néceſſaire à la raiſon humaine, ils n'ont plus ſuivi de route certaine : chacun eſt devenu l'arbitre de ſa foi & l'artiſan de ſa Religion. Vous nous montrez aujourd'hui en quel état elle eſt réduite parmi leurs enfans.

Lorſque d'injuſtes Prêtres, s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas, voudront ſe faire les arbitres de ma foi, & viendront me dire arrogamment, rétractez-vous, déguiſez-vous,

expliquez ceci, désavouez cela, leurs hauteurs ne m'en imposeront point (*a*). Où avez-vous trouvé des Prêtres qui vous aient dit de vous déguiser ? est-il permis de leur prêter cette indigne conduite ? Vous qui réclamez sans cesse la charité, l'humanité, la justice, qui en faites aux autres de si éloquentes leçons, en avez-vous oublié les loix ? Est-ce par des calomnies que l'on mérite le titre que vous vous arrogez si faussement d'ami de la vérité & de la vertu ?

S'ils veulent me retrancher de l'Église, je craindrai peu cette menace, dont l'exécution n'est pas en leur pouvoir. Non, Monsieur, ils ne vous retrancheront plus de l'Église, vous vous en êtes retranché vous-même, il y a long-temps, ou plutôt vous n'en avez jamais été membre.

Mon vœu le plus ardent & le plus sincère est d'avoir Jesus-Christ même pour arbitre & pour juge entr'eux & moi (*b*). Y pensez-vous, à la manière dont vous avez traité ce Juge redoutable ? Mais il a pardonné à ceux qui l'ont crucifié & blasphémé,

---

(*a*) Lettre, page 58.
(*b*) *Ibid.* page 59.

pluſieurs ſe ſont convertis: puiſſiez-vous, après avoir imité leur crime, imiter auſſi leur pénitence!

Que ſi j'ai dû garder ces ſentiment pour moi ſeul, comme ils ne ceſſent de le dire; ſi, lorſque j'ai eu le courage de le publier & de me nommer, j'ai attaqué les loix & troublé l'ordre public, c'eſt ce que j'examinerai tout à l'heure (*a*). Vous n'avez cependant pas jugé à propos de tenir parole, & vous avez eu vos raiſons. Pour votre juſtification pleine & entière, il falloit diſcuter cette queſtion importante: Comment vous, Monſieur, étranger, ſans miſſion, ſans caractère, avez-vous été en droit d'enſeigner & d'imprimer le Déiſme en France, malgré les loix eccléſiaſtiques & civiles du Royaume? Quand vous ſeriez venu à bout de prouver ce privilège, ce n'étoit pas aſſez; il falloit montrer clairement comment cette conduite peut s'accorder avec ce que vous avez dit: *Je ne crois pas qu'on puiſſe légitimement introduire en un pays de Religions étrangères, ſans la permiſſion du Souverain; car ſi ce n'eſt pas directement déſobéir à Dieu, c'eſt*

(*a*) Lettre, page 60.

déſobéir aux loix ; & qui déſobéit aux loix, déſobéit à Dieu (*a*). Le Déiſme eſt une Religion étrangère en France, vous n'en doutez pas : en voulant l'y introduire, comment n'avez-vous pas déſobéi aux loix & à Dieu ? Éclairciſſez ce myſtère, ou montrez les lettres patentes que vous avez obtenues du Souverain.

De plus, les formes nationales doivent être obſervées, dites-vous encore ; *c'eſt ſur quoi j'ai beaucoup inſiſté* (*b*). La forme nationale de France, c'eſt la Religion Catholique, avec ſes dogmes, ſa morale, ſa diſcipline ; l'avez-vous obſervée pendant votre long ſejour à Paris ? En recommandant aux autres cette ſage police, vous avez trouvé bon de vous en diſpenſer.

Encore une fois, Monſieur, deux mots d'apologie ſur cet article n'euſſent pas été déplacés dans une Lettre qui renferme tant d'inutilités. Vous euſſiez confondu par là M. l'Archevêque de Paris qui vous a cenſuré, & le Parlement qui vous a décrété ; vous euſſiez rétabli votre ré-

(*a*) Lettre, page 86.
(*b*) *Ibid.* page 78.

putation flétrie par arrêt, vous euſſiez juſtifié vos amis, & tous ceux qui vous imitent. Cela eût mieux valu que des déclamations & des invectives contre les Prêtres. Vous prouvez fort au long que vous n'êtes pas un hypocrite, cela peut être, mais le point capital étoit de montrer que vous n'êtes pas un ſéditieux.

Cependant, après avoir battu la campagne pendant l'eſpace de trente pages, vous répetez l'accuſation, & voici tout ce que vous répondez: *J'en dis autant à ceux qui m'accuſent d'avoir dit ce qu'il falloit taire, & d'avoir voulu troubler l'ordre public: imputation vague & téméraire, avec laquelle ceux qui ont le moins réfléchi ſur ce qui eſt utile ou nuiſible, indiſpoſent d'un mot le public crédule, contre un Auteur bien intentionné* (*a*). Vos intentions ſont sûrement excellentes; mais votre conduite eſt déteſtable. *Eſt-ce troubler l'ordre, que de renvoyer chacun aux loix de ſon pays?* Vous y renvoyez les autres, en vous réſervant le privilège de n'y être pas ſoumis vous-même. Loin d'obéir aux loix civiles & eccléſiaſtiques de

(*a*) Lettre, page 94.

France, tandis que vous y étiez, vous n'avez ceſſé de parler ni d'écrire contre les unes & les autres. Voilà toute votre juſtification.

Comme vous vous ſentez beaucoup plus de talens pour attaquer que pour vous défendre, vous revenez à la charge. *Que ceux qui m'accuſent d'être ſans Religion, parce qu'ils ne conçoivent pas que l'on puiſſe en avoir une, s'accordent au moins, s'ils peuvent, entr'eux. Les uns ne trouvent dans mes livres qu'un ſyſtème d'Athéiſme; les autres diſent que je rends gloire à Dieu dans mes livres, ſans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété, & mes ſentimens d'hypocriſie. Mais ſi je prêche en public l'Athéiſme, je ne ſuis donc pas un hypocrite; & ſi j'affecte une foi que je n'ai pas, je n'enſeigne donc pas l'impiété. En entaſſant des imputations contradictoires, la calomnie ſe découvre elle-même; mais la malignité eſt aveugle, & la paſſion ne raiſonne pas* (*a*).

Vous ne devez imputer qu'à vous-même la contradiction des accuſations formées contre vous. Il eſt tout ſimple

(*a*) Lettre, page 61.

que des principes & un ſyſtème contradictoire inſpirent à vos lecteurs des ſentimens oppoſés, ſelon la manière dont ils les enviſagent. Cette contradiction, dont vous triomphez, eſt un myſtère fort aiſé à éclaircir.

Vous avez une Religion, ſans doute; vous le proteſtez, & j'y ajoute foi. Vous croyez un Dieu, ſa providence, la ſpiritualité & l'immortalité de l'ame, la vie à venir. Vous rendez hommage à la ſainteté de la morale de l'Évangile, parce que votre raiſon vous démontre la vérité de tout cela. Vous prouvez même ces vérités eſſentielles avec toute la force & l'énergie de votre ſtyle; en cela vous rendez gloire à Dieu, & on bénit votre zèle.

Mais ce ſymbole ne renferme rien que la Religion naturelle: les Juifs, les Mahométans, les Payens fraterniſeront volontiers avec vous, dès que vous ne leur préſenterez l'Évangile que comme un recueil de morale, tel que le Manuel d'Épictète, quoique plus parfait. Élevé dans les principes du Calviniſme, vous en avez retenu ce qui peut s'accorder avec vos idées, & quelques termes religieux auxquels vous donnez un ſens à

votre mode. Vous appelez votre croyance, qui n'eſt qu'un ſyſtème de philoſophie, Religion révélée, Religion divine, véritable foi, pur Chriſtianiſme, vrai culte de Dieu. Mais, Monſieur, vous abuſez des termes, en appelant foi & révélation ce que la raiſon vous démontre; vous vous formez ainſi un Dictionnaire particulier & un jargon inintelligible à la plupart des lecteurs. Ceux qui en comprennent le ſens, ne ſont point édifiés de tout ce manège.

Une remarque à faire, c'eſt que votre ſyſtème eſt à peu près la Religion actuelle de pluſieurs Proteſtans Suiſſes, ſur-tout des Proteſtans lettrés (*a*). C'eſt le Socianiſme outré dont vous avez voulu juſtifier vos frères, mais dont vous auriez dû commencer par vous préſerver vous-même. C'eſt la conſéquence néceſſaire du principe d'où les Proteſtans ſont partis. On le leur a prédit, il y a long-temps; &

(*a*) Voyez la Profeſſion de foi des Miniſtres de Genève à la ſuite de la Lettre de M. Rouſſeau à M. d'Alembert, les Écrits de ceux de Neuf-Châtel contre la Doctrine du ſieur Petit-Pierre, le Catéchiſme en 5 volumes in-8.° imprimé à la Neuve-Ville, en 1751, &c.

la prophétie n'eſt que trop bien accomplie. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt encore une eſpèce d'hypocriſie qui ne vous fait pas honneur : juſtifier les autres du Socinianiſme, & puis le profeſſer vous-même dans leur communion, cela ne s'accorde pas ; mais ce n'eſt encore là que le moindre des inconvéniens.

Le principe fondamental ſur lequel vous avez édifié votre ſyſtème, eſt que *nous ne pouvons & ne devons croire que ce qui nous eſt démontré.* C'eſt auſſi le grand argument des Déiſtes, des Matérialiſtes, des Athées : c'eſt la baſe de leurs opinions, auſſi-bien que de la vôtre. Nous ne pouvons & nous ne devons croire que ce qui eſt démontré : or, ſelon certains Déiſtes, la providence de Dieu ni la vie à venir ne nous ſont pas démontrées ; donc nous ne devons pas les croire. La diſtinction de l'eſprit & de la matière n'eſt point démontrée, ſelon les diſciples de Spinoſa ; donc on peut ſe diſpenſer de les croire. L'exiſtence de Dieu, dit un Athée, n'eſt pas aſſez démontrée ; ſi elle a ſes preuves, elle a auſſi ſes difficultés inſolubles : on ne doit donc point m'obliger à la croire. Ces Meſſieurs que vous avez fréquentés, vous voyant d'accord avec eux

ſur le principe, peuvent-ils ſe perſuader que vous ne le ſoyez pas auſſi ſur les conſéquences ? Il faudroit pour cela ſuppoſer que vous ne ſavez pas raiſonner.

Vous ne prêchez que la tolérance en fait de Religion, & c'eſt une ſuite néceſſaire de votre bel axiome : Puiſque l'on ne doit obliger perſonne à croire ce qui ne lui eſt pas démontré, pourquoi tourmenteroit-on quelqu'un ſur l'exiſtence de Dieu, qu'il proteſte en conſcience ne lui être pas démontrée ? Or la tolérance, ou, ſi vous voulez, l'impunité, eſt tout ce que demandent les Athées, auſſi-bien que les ſcélérats. Jamais ils n'ont préſenté requête pour que l'Athéiſme fût autoriſé par édit du Souverain, enregiſtré dans ſes Cours. Autant de traits vous lâchez contre l'intolérance, autant d'invectives vous faites contre l'Égliſe, autant de ſervices vous rendez aux impies de toute eſpèce ; & déjà ils ont dit tout cela avant vous. Imagineront-ils que vous êtes contr'eux, tandis que vous combattez pour eux, & que vous leur mettez les armes à la main? Ils ſentent bien au fond de leur cœur que la tolérance eſt la même choſe que l'in-

différence pour toute eſpèce de Religion, que cette indifférence eſt l'anéantiſſement formel de toute Religion, & jamais ils ne ſoupçonneront que vous ne le ſentiez pas vous-même.

Vous faites bien pis, Monſieur, car vous ne ſavez vous arrêter que lorſqu'il eſt impoſſible d'aller plus loin. Vous prétendez être en droit de prêcher hautement, publiquement & par-tout, ce que vous penſez, & même y être obligé en conſcience : *C'eſt*, dites-vous, *un engagement que j'ai dû remplir ſelon mon talent.* Et vous citez là-deſſus un paſſage de S. Auguſtin, qui dit que *la vérité nous appelle tous avec force à la publier de concert, &c.* (*a*). Vous accordez ainſi aux impies plus qu'ils n'auroient jamais oſé demander. Si tout le monde eſt en droit & dans l'obligation de prêcher ce qu'il prend pour la vérité, un Athée eſt légitimement autoriſé à enſeigner l'Athéiſme, parce que, ſelon lui, c'eſt la vérité, & ſelon vous, *les hommes ne doivent point être inſtruits à demi* (*b*). Tous les Mé-

(*a*) Lettre, page 69.
(*b*) *Ibid.*

créans, dont vous plaidez la cauſe avec tant de vivacité, ne peuvent donc ſe diſpenſer de vous regarder comme leur frère, & même comme leur protecteur. Vous comprenez, Monſieur, quels ſentimens inſpire contre vous aux gens de bien une ſi ſcandaleuſe fraternité. Voilà le dénouement de la contradiction dont vous paroiſſez ſurpris dans les accuſations formées contre vous.

Ce n'eſt preſque pas la peine de répondre au paſſage de S. Auguſtin. Ce ſaint Docteur ne s'attendoit sûrement pas à être jamais cité pour prouver qu'on doit profeſſer l'Athéiſme quand on le croit vrai. On doit publier la vérité; mais un viſionnaire doit-il publier tout ce qu'il lui plaît de prendre pour la vérité? On doit prêcher la vérité, quand on a miſſion pour cela; & S. Auguſtin étoit dans le cas. Mais ſi tout le monde veut monter en chaire, quelles abſurdités ne ſerons-nous pas expoſés à entendre? Nous voilà de pair avec les Quakers d'Angleterre.

Vous vous fâchez cependant, & vous tournez en ridicule la maxime que l'on vous crie de toutes parts, à ce que vous prétendez, *que toute vérité n'eſt pas bonne*

à *dire* (*a*). Monſieur, toute maxime eſt vraie ou fauſſe, ſelon le ſens que l'on veut lui donner. On abuſe de celle-ci, ſans doute, ſi on en conclud qu'il eſt donc permis d'enſeigner le menſonge. Mais vous abuſez encore plus étrangement de celle que vous y oppoſez, puiſqu'elle fait l'apologie de tous les fanatiques & de tous les ſéditieux de l'univers.

Pour vous faire comprendre le ridicule de vos principes, permettez-moi de jouer un moment le rôle odieux d'un Athée, d'emprunter un ſtyle que je déſapprouve, & daignez répondre à vos propres argumens.

» Vous avez montré aux Catholiques » *que leur croyance n'eſt qu'apparente, que* » *leurs mœurs ſont comme leur foi* (*b*), *que* » *l'apparence de la Religion ne ſert qu'à les* » *diſpenſer d'en avoir une.* Pour le prouver, vous leur avez imputé charitablement tous les vices, vous les leur » avez reprochés très-éloquemment, d'où » vous avez conclu très-chrétiennement » qu'ils ne croient pas à leur Religion:

(*a*) Lettre, page 66.
(*b*) *Ibid.* page 77.

» je ſuis de votre avis. Mais oſeriez-vous » me ſoutenir que vos Sociniens & vos » Déiſtes, avec leur Religion ſi raiſon- » nable & ſi ſainte, ſoient eux-mêmes » des Saints ? J'en connois pluſieurs qui » ne valent pas mieux que moi. Leur » croyance eſt donc fort indifférente à » leur conduite, & n'influe en rien ſur » leurs actions ; la mienne, par conſé- » quent, n'intéreſſe en rien la ſociété : » c'eſt très-injuſtement que vous voulez » m'en bannir.

« Entreprendrez-vous de nous perſua- » der que vos Miniſtres, Proteſtans par » bienſéance, mais Sociniens par prin- » cipes, quand ils ſavent raiſonner, & » tolérans par néceſſité, ſoient meilleurs » que les Prêtres Catholiques ? Dans le » ſeul Comté de Neuf-Châtel, je vous » ferai voir que pluſieurs ont été in- » terdits, deſtitués, chaſſés pour leurs » mauvaiſes mœurs ; bien plus criminels » d'être libertins, quoique mariés, que » les Prêtres, qui ne le ſont pas. Soutien- » drez-vous encore que certains Princes » & leurs Miniſtres, que l'on ſait être » dans vos ſentimens, ſoient moins am- » bitieux, plus juſtes, plus humains, » plus zélés pour le bonheur des peuples,

» que

» que les Souverains de la Communion
» Romaine ? Quelle réforme a donc opé-
» rée ſur vos mœurs la foi d'un Dieu,
» d'une providence, d'une autre vie, en
» un mot cette *Religion ſi ſimple & ſi pure*
» que vous prêchez (*a*) ? Quand vous
» ſeriez auſſi Athée que moi, pourriez-
» vous faire pis ?

» Et vous, Jean-Jacques Rouſſeau,
» homme religieux & craignant Dieu,
» Apôtre & Martyr d'une nouvelle eſ-
» pèce, oſerez-vous m'aſſurer que vous
» croyez à cette morale que vous me
» vantez ? C'eſt elle ſans doute qui vous
» a inſpiré d'aller à Paris échauffer les
» eſprits contre le Clergé & contre le
» Gouvernement, attaquer une Religion
» nationale, plus ancienne que la Mo-
» narchie. Chez un peuple moins dé-
» bonnaire, vous ſeriez allé en cérémo-
» nie rejoindre Servet & Vanini. Votre
» Évangile apprend-il aux hommes à bra-
» ver les loix, à troubler la ſociété ?
» Mes principes me le défendent à moi,
» & valent mieux que votre Religion.

» Spinoſa, mon maître, fut un ci-

(*a*) Lettre, page 97.

» toyen doux & tranquille : pendant ſon
» ſéjour à Paris, il n'eut rien à démêler
» avec le Parlement, ni avec l'Arche-
» vêque ; il reſpecta l'ordre public & la
» police ; il ne s'aviſa point de faire im-
» primer en France avec privilège des
» États de Hollande. Épicure, mon pa-
» tron, fut le plus paiſible Philoſophe
» de ſon ſiècle ; contre ſes principes, il
» fréquenta les Temples, honora les
» Dieux d'Athènes, n'invectiva jamais
» contre les Prêtres ni contre les Magiſ-
» trats. L'Athée Spinoſa, l'impie Épi-
» cure, furent plus vertueux que vous.

» Vous avez le front d'appeler Jeſus
» votre Maître, & vous faites tout le
» contraire de ce qu'il a enſeigné & de
» ce qu'il a fait. Il a ordonné *de payer*
» *le tribut à Céſar, d'obéir aux Scribes*
» *& aux Phariſiens aſſis ſur la chaire de*
» *Moyſe* (*a*) : & vous ne reſpectez, ni
» Céſar, ni l'Égliſe, ni la Chaire, ni le
» Trône. Jeſus, condamné à mort injuſte-
» ment, a ſubi ſon arrêt ſans dire un mot
» contre ſes Juges : agneau innocent, il a
» prié pour ſes bourreaux. Et vous, lion

(*a*) Matt. 22. 21. & 23. 2.

» furieux, vous vous ruez ſur quiconque » ſe trouve en votre chemin. Pour re- » mercier le Parlement de vous avoir » traité avec trop d'indulgence, vous » rugiſſez de loin contre lui, vous le » repréſentez comme un tribunal ſans » équité & ſans humanité.

» Jean-Jacques, vous êtes un fourbe, » vous ne croyez, ni à Jeſus, ni à ſa » Doctrine; vous ne craignez, ni Dieu, » ni les hommes; vous n'êtes, ni Chré- » tien, ni ſociable. Le plus puiſſant mo- » tif qui me retient dans l'Athéiſme, eſt » la crainte de vous reſſembler.

» Falloit-il encore ajouter le ridicule » à la mauvaiſe foi? En admettant un » Dieu, vous ne voulez pas que les » hommes ſe ſoumettent à ſa voix contre » le témoignage de leur raiſon, & vous » voulez que je croie à votre parole » contre le témoignage de vos œuvres. » Vous accuſez les Catholiques d'incon- » ſéquence entre leur foi & leurs mœurs, » & vous jouez préciſément la même » comédie.

» Suppoſons encore que vous & tous » les Sociniens, tous les Déiſtes du mon- » de, ſoyez auſſi honnêtes gens que vous » le prétendez, de quel droit me force-

» rez-vous de croire ce que vous croyez, » ou ce que vous faites ſemblant de croi- » re ? avez-vous inſpection ſur moi? » Pourvu que je ne faſſe de mal à per- » ſonne, que vous importe ce que je » penſe ? Ne me ſera-t-il pas permis de » me damner à ma mode ? & faut-il que » j'apprenne de vous la route par la- » quelle je dois aller en enfer (*a*) ?

» Vous voulez que je croie un Dieu, » & quelle idée m'en donnez-vous ? Ce- » lui que vous prêchez eſt un Etre plus » bizarre que les plus folles Divinités du » Paganiſme. Il fait enſeigner la ſageſſe » par des inſenſés, il établit la vérité par » l'impoſture, il parle ſans exiger qu'on » le croie, il commande ſans vouloir » être obéi, il tend aux hommes des » pièges inévitables. Il punira les Catho- » liques pour avoir été trop crédules, » il récompenſera les Sociniens & les » Déiſtes de ce qu'ils ſont entêtés & opi- » niâtres. Si j'admettois jamais un tel » monſtre, c'eſt alors que je croirois » blaſphémer.

» Vous n'oſeriez m'oppoſer ce qu'on

(*a*) Lettre, page 9.

» vous a dit à vous-même, & dont vous » vous êtes moqué, *que je dois garder* » *mes ſentimens pour moi ſeul, que j'at-* » *taque les loix & l'ordre public, lorſque* » *j'ai le courage de les publier* (a). *Quoi!* » *vous me ferez mentir pour être orthodoxe,* » *& dire, pour vous plaire, ce que je ne* » *penſe pas* (b) ? *Vos préjugés ſont-ils ſi* » *reſpectables, qu'il faille leur ſacrifier la* » *raiſon, la vertu, la juſtice, & tout le* » *bien que la vérité peut faire aux hom-* » *mes* (c)? La vérité ne peut être nuiſible, » & *les hommes ne doivent point être inſ-* » *truits à demi* (d) : *parler au public avec* » *franchiſe, avec fermeté, eſt un droit com-* » *mun à tous les hommes, & même un de-* » *voir en toute choſe utile* (e).

» Qui êtes-vous, pour m'impoſer » ſilence ? Selon vous l'Archevêque de » Paris n'a pas le droit de condamner un » étranger, un hérétique, qui profeſſe » le Déiſme dans ſon diocèſe (f) ; & le

(a) Lettre, page 60.
(b) *Ibid.* page 80.
(c) *Ibid.* page 68.
(d) *Ibid.* page 69.
(e) *Ibid.* page 113.
(f) *Ibid.* page 9.

» Miniſtre de Mothier-Travers aura ce-
» lui de me fermer la bouche dans ſa
» paroiſſe ? Le Parlement de Paris eſt
» injuſte en condamnant au feu une doc-
» trine contraire aux loix de France, &
» en décrétant l'Auteur (*a*) ; & la Sei-
» gneurie de Neuf-Châtel ſera équitable
» en proſcrivant la mienne ?

» Ah, Déiſtes artificieux ! vous prê-
» chez la tolérance à Paris pour y être
» ſoufferts, & la tyrannie en Suiſſe pour
» y être les maîtres. C'eſt donc ainſi que
» vous dupez le public ? Les Catholi-
» ques, en ne tolérant rien, ſuivent du
» moins leurs principes ; en refuſant de
» me tolérer, vous démentez tous les
» vôtres. Oui, je prêcherai, j'écrirai,
» j'imprimerai l'Athéiſme, malgré vos
» Miniſtres & vos Magiſtrats ; & s'ils
» me chaſſent de leur territoire, j'irai, ſur
» le modèle de votre charité chrétienne,
» apprendre à tout l'univers que vous
» êtes des menteurs & des hypocrites.

Vous vous ſouviendrez, Monſieur, que c'eſt un Athée qui parle, & que ces Meſſieurs ont le privilège de tout

(*a*) Lettre, page 5.

dire. Un homme qui croit en Dieu, ſe gardera bien de vous adreſſer jamais un langage ſi brutal. Mais laiſſant à part le mauvais ton que cet impie peut avoir pris à votre école, il ſeroit à propos de répondre à ſes mauvaiſes raiſons, & ſur-tout de le faire d'une manière qui pût s'accorder avec vos principes. Ces réponſes nous ſerviroient pour vous répliquer à vous-même : juſqu'à ce que vous l'ayez fait, nous ſommes diſpenſés de rien oppoſer à vos invectives ; vous nous apprenez où vous avez puiſé vos préventions, & quelle eſt la voie qui vous a égaré.

J'ai fréquenté, dites-vous, *des hommes de toute eſpèce ; j'ai vu des gens de tous les partis, des croyans de toutes les ſectes, des eſprits forts de tous les ſyſtèmes..... des libertins, des Philoſophes* (*a*). Ah, Monſieur, la mauvaiſe compagnie ! Il n'eſt pas ſurprenant que vous y ayiez appris à penſer ſi mal du genre humain. *J'ai vu dans la Religion la même fauſſeté que dans la politique* (*b*). Effectivement,

(*a*) Lettre, page 60.
(*b*) *Ibid.* page 70.

dans votre monſtrueux Traité du Contrat ſocial, vous avez raiſonné ſur la politique préciſément comme vous faites ici ſur la Religion; les excès où vous vous emportez contre tous les Gouvernemens, ſont le meilleur préſervatif que l'on puiſſe oppoſer aux ſophiſmes que vous faites contre la révélation. Dans l'une & l'autre matière, mêmes principes, même méthode, c'eſt-à-dire, contradictions par-tout. On vous les a déjà reprochées; & ſi vous aviez autant d'amour pour la vérité que vous en affectez, les conſéquences où vous avez été entraîné par l'impétuoſité de votre génie, vous auroient déjà ouvert les yeux, & vous auroient fait retourner en arrière.

Parce que vous avez jugé que tous les Gouvernemens connus ſont ſujets à des inconvéniens, ne ſont pas auſſi parfaits qu'on pourroit le ſouhaiter dans la ſpéculation, vous avez conclu qu'ils étoient tous mauvais, tous pernicieux, qu'il falloit les retrancher, & ramener l'homme à ſa liberté, ou plutôt à ſon indépendance naturelle: indépendance qui n'exiſta jamais que dans votre cerveau, & qui ſeroit la ſource des plus grands malheurs. Votre raiſonnement eſt auſſi

juſte que celui-ci : L'homme abuſe tous les jours de ſa raiſon, elle ne ſert qu'à le plonger dans l'erreur, à lui faire faire de fauſſes démarches ; donc il faut le ranger avec les bêtes, & l'atteler comme elles à la charrue. Et qui ſera le conducteur ?

Vous demandez à quel égard on peut traiter d'impie la doctrine du Vicaire Savoyard, qui eſt la vôtre : *Eſt-ce apprendre au peuple à ne rien croire, que de le rappeler à la véritable foi qu'il oublie* (*a*)? Oui, Monſieur, c'eſt apprendre au peuple à ne rien croire, que de lui enſeigner à ne croire que ce qui eſt démontré, tandis que vous prouvez fort au long qu'il n'eſt pas ſeulement capable de comprendre les démonſtrations de l'exiſtence de Dieu (*b*). C'eſt ſe jouer du terme de *véritable foi*, que de s'en ſervir pour exprimer la conviction où nous ſommes de ce qui nous eſt démontré.

Eſt-ce troubler l'ordre, que de renvoyer chacun aux loix de ſon pays ? En y renvoyant les autres, vous n'en avez ob-

(*a*) Lettre, page 94.
(*b*) *Ibid.* page 39 & ſuiv.

ſervé aucune. Tandis que vous avez demeuré parmi nous, & ſous la protection de nos loix, vous n'avez ceſſé de déclamer contr'elles. Si un François s'aviſoit d'en aller faire autant à Genève, il ſeroit pour le moins fuſtigé ou enfermé, & l'on feroit bien. Les ſages Genevois, autrefois vos concitoyens, ne ſeroient pas ſi patiens que nous.

Eſt-ce anéantir tous les cultes, que borner chaque peuple au ſien ? eſt-ce ôter celui qu'on a, que ne vouloir pas qu'on en change ? Si vous n'avez rien prétendu autre choſe, qu'aviez-vous beſoin d'écrire ? Sans que vous vous en mêliez, chaque peuple eſt déterminé à garder ſon culte, & à n'en pas changer. Vous avez donc eu d'autres intentions.

Eſt-ce ſe jouer de toutes les Religions, que reſpecter toutes les Religions ? Vous n'en avez reſpecté aucune. Vous leur reprochez à toutes l'erreur, le menſonge, l'abſurdité, le fanatiſme, l'hypocriſie, la barbarie, l'effuſion du ſang humain, & tous les maux de l'univers. Quand vous auriez encore feint de reſpecter les autres, avez-vous reſpecté la nôtre, en écrivant contre elle & contre ſes Miniſtres tout ce que la plus violente paſſion peut inſpirer ?

Quand même vous les auriez ménagées davantage, n'avez-vous pas dû prévoir les pernicieux effets de tout ce que vous avez dit contre la révélation, ſous prétexte de propoſer vos doutes ? Les jeunes libertins, qui dévorent vos ouvrages, plutôt qu'ils ne les liſent, retiendront avec grand ſoin toutes vos objections contre la Religion révélée ; mais ils ne prendront pas la peine de méditer vos démonſtrations ſur la Religion naturelle. Celle-ci eſt un frein trop foible contre la fougue des paſſions, qu'ils cherchent à juſtifier. L'unique fruit qu'ils remportent de leur lecture, eſt un mépris décidé de la Religion publique & des loix qui l'autoriſent. Vous formez ainſi tout à la fois de mauvais Chrétiens & de mauvais citoyens ; vous vous rendez coupable d'une imprudence que vous avez blâmée vous-même. *Tant qu'il reſte*, dites-vous, *quelque bonne croyance parmi les hommes, il ne faut point troubler les ames paiſibles, ni alarmer la foi des ſimples par des difficultés qu'ils ne peuvent réſoudre, & qui les inquiettent ſans les éclairer* (*a*). Voilà pré-

(*a*) Émile, tome 3. page 176.

ciſément ce que vous avez fait. Malgré les erreurs, les abus, les maux que vous imputez au Chriſtianiſme, vous ne ſoutiendrez pas qu'il ne reſte encore quelque bonne croyance parmi ceux qui le profeſſent, ſur-tout quant à la morale, que vous regardez comme l'eſſentiel. Vous ne nierez pas que le plus grand nombre ne ſoit de ſimples fidèles qui ſuivent leur Religion de bonne foi; pourquoi donc troubler ces ames paiſibles? pourquoi les alarmer par des difficultés qu'elles ne peuvent réſoudre, qui les inquiettent ſans les éclairer? pourquoi les expoſer ainſi à la tentation la plus dangereuſe & la plus inévitable? pourquoi, en un mot, faire un livre qui ne peut produire d'autre effet que de tranquilliſer ceux qui n'ont point de Religion, & de l'arracher à ceux qui en ont une?

Vous vous faites un mérite de n'avoir jamais attaqué perſonne : *J'ai dit à mon ſiècle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun particulier* (a) Vous ſoutenez qu'il eſt permis à tous les hommes de parler au public avec franchiſe, avec fermeté,

(a) Lettre, page 113. en note.

mais non pas de cenſurer un particulier. Peut-être la maxime priſe à rebours ſeroit-elle bien auſſi juſte : Montrer à un particulier qu'il ſe trompe, eſt la correction fraternelle, que l'Évangile nous ordonne ; mais réprimander le public, ne convient qu'à ceux qui ſont chargés par état de le faire. Du moins votre rare modération s'eſt démentie à l'égard du Clergé, & votre fermeté ſtoïque n'a point été à l'épreuve de l'humeur.

Parce que l'on vous a reproché l'impiété, vous prétendez faire retomber cette accuſation ſur le Clergé : *Les impies ſont ceux qui s'oſant porter pour interprètes de la Divinité, pour arbitres entr'elles & les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui ſont dûs* (*a*). Mais ſi Dieu a voulu honorer des hommes du titre ſacré de ſes Interprètes, de quel droit les accuſerez-vous d'impiété pour avoir porté ce titre, dès qu'ils s'efforcent d'en remplir les devoirs ? Si vous aviez lu l'Évangile pour vous inſtruire, & non pas pour le contredire, vous vous ſouviendriez que Jeſus-Chriſt a dit à ſes

(*a*) Émile, tome 4, pag..... Lettre, pag. 132.

Apôtres : *Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé* (*a*). Nierez-vous que Jeſus-Chriſt ait été envoyé aux hommes pour être l'Interprète de la Divinité ? S. Paul étoit-il un impie, lorſqu'il diſoit : *Que l'homme nous regarde comme les Miniſtres de Jeſus-Chriſt, & les diſpenſateurs des myſtères de Dieu : nous ſommes Ambaſſadeurs pour Jeſus-Chriſt, c'eſt Dieu qui parle par notre bouche* (*b*) ? Où ſont ceux qui exigent pour eux-mêmes les honneurs qui ne ſont dûs qu'à Dieu ? Nouvelle calomnie, Monſieur : vous devriez vous ſouvenir que *récriminer, n'eſt pas ſe juſtifier.*

Ce n'eſt ici qu'une ſuite des reproches amers que vous faites au Clergé : déjà vous avez dit ailleurs qu'*il y a peu de Prêtres qui croient en Dieu* (*c*). Ils y croient plus ſincèrement que vous ; ils ne ſe rendent point, comme vous, juges & arbitres de ce que Dieu peut ou ne peut pas nous révéler : dès qu'il a parlé, ils ſe croient obligés d'ajouter foi à ſa

(*a*) *Joann* 20. 21.
(*b*) 1. Cor. 4. 1. 2. Cor. 5. 20.
(*c*) Lettre, page 46.

parole, & de l'enſeigner à tous les hommes. Ils y croient plus efficacement que vous, parce qu'ils croient ; ils ſe conſacrent à un miniſtère pénible & laborieux, ils emploient tout ce qu'ils ont de forces & de talens pour faire connoître Dieu à ce pauvre peuple que vous mépriſez, au ſalut duquel vous n'avez pas daigné conſacrer une ſeule de vos inſtructions. Ils y croient plus utilement que vous ; leur foi les engage à ſoulager les pauvres & les malades, à conſoler les affligés, à plaindre & à ramener les pécheurs, *à faire du bien à tous*, comme leur Maître, à ſupporter patiemment vos outrages, à prier Dieu qu'il vous éclaire. Un ſimple Curé de village, un Vicaire de paroiſſe fait plus de bonnes œuvres dans une ſemaine, que vous n'en ferez peut-être dans vingt ans. Interrogez, Monſieur, interrogez les peuples Catholiques de ces montagnes que nous habitons vous & moi, qui n'ont d'autre appui, d'autre conſeil, d'autre reſſource, d'autre ami que leur Paſteur ; vous apprendrez d'eux ſi les Prêtres ſont tels que vous les repréſentez, s'ils ne ſont pas plus eſtimés, plus reſpectés que vos Miniſtres. Vous avez dit vous-même,

par la bouche du Vicaire Savoyard ; qu'*un Curé eſt un Miniſtre de charité, comme un Magiſtrat eſt un Miniſtre de juſtice* (*a*). Les Curés ne ſont-ils donc pas des Prêtres?

Vous continuez ſur le même ton : *Les impies ſont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu ſur la terre, & veulent ouvrir & fermer le ciel à leur gré.* Dites plutôt : Les impies ſont ceux qui méconnoiſſent le pouvoir que Dieu a donné à ſes Miniſtres, qui oſent démentir Jeſus-Chriſt, qui leur a dit : *Je vous donnerai les clefs du Royaume des cieux ; tout ce que vous lierez ſur la terre, ſera lié dans le ciel ; & tout ce que vous délierez ſur la terre, ſera délié dans le ciel* (*b*). Jamais ils n'ont prétendu ouvrir ni fermer le ciel *à leur gré*, mais ſelon l'eſprit de Jeſus-Chriſt, & ſelon les règles qu'il a preſcrites. N'eſt-il pas ſingulier que vous refuſiez aux Paſteurs établis par Jeſus-Chriſt une autorité ſur les fidèles, que vous accordez de votre chef aux pères & aux maris à l'égard des femmes ?

(*a*) Émile, tome 4. page.....

(*b*) *Ibid.* tome 4. page..... Voyez la.... Lettre.

Les impies ſont ceux qui font lire des libelles dans les Égliſes..... A cette idée horrible tout mon ſang s'allume, & des larmes d'indignation coulent de mes yeux. Des larmes de pénitence ſeroient beaucoup plus utiles. Voilà donc tout le crime du Prélat reſpectable que vous outragez : il a démaſqué vos erreurs dans l'aſſemblée des fidèles. Il a voulu préſerver ſon troupeau du poiſon dont vous aviez entrepris de l'infecter. Il a eu tort ſans doute : il falloit vous laiſſer dogmatiſer à votre aiſe, vous permettre d'enſeigner publiquement l'irréligion.

Mais le Clergé doit ſe conſoler en voyant la manière dont vous traitez les Magiſtrats. Ils ſont incompétens pour juger un étranger ; ils ſont téméraires, injuſtes, violens, barbares, en condamnant vos ouvrages (*a*). C'eſt-à-dire, que tout étranger eſt en droit de ſéjourner à Paris auſſi long-temps qu'il lui plaira, ſans être ſoumis à aucune loi ni à aucun tribunal ; il peut enſeigner, écrire, imprimer tout ce qu'il juge à propos, ſans être expoſé à aucune peine ni aux re-

(*a*) Lettre, page 6.

cherches de la police. Chez quel peuple avez-vous trouvé cette juriſprudence établie ? Si vous avez fondé votre Contrat ſocial ſur de pareils principes, ce doit être un édifice bien mal conſtruit. Vous nous reprochez de n'avoir point d'écoles de droit naturel ni de droit des gens (*a*). Elles ſeroient à la vérité très-néceſſaires, mais ſeulement pour ceux qui penſent comme vous.

Vous voyez, Monſieur, que ſur aucune matière vous ne demeurez dans les bornes du vrai ; toujours emporté par l'impétuoſité de votre caractère, vous courez ſans appercevoir les abymes creuſés ſous vos pas. Vous êtes l'exemple le plus frappant des excès où peut tomber un génie ſupérieur, dès qu'il n'eſt plus retenu par le frein de l'autorité : & c'eſt la leçon la plus utile que l'on puiſſe tirer de vos ouvrages.

Cette lecture, loin d'ébranler, dans un eſprit droit ou dans un homme inſtruit, la foi à la révélation, doit ſervir à l'affermir. Voici le réſultat qu'il en tire. Si le Déiſme étoit un ſyſtème rai-

(*a*) Lettre, page 80. en note.

ſonnable, M. Rouſſeau étoit l'homme du monde le plus capable de le mettre dans tout ſon jour ; il avoit toute la pénétration poſſible pour en ſaiſir les principes, pour en développer les conſéquences, la plus brillante élocution pour nous le faire goûter, tout le zèle imaginable pour nous perſuader. Avec des talens ſi rares, il n'a formé qu'une hypothèſe abſurde, un plan découſu & contradictoire, un édifice où rien ne ſe ſoutient, un chaos plutôt qu'un ſyſtème. Donc le Déiſme ne ſera jamais autre choſe : l'excès même de ſes égaremens eſt la démonſtration la plus complette de la vérité & de la certitude de notre Religion.

Avant que de finir, il eſt bon de mettre ſous les yeux du lecteur deux portraits tracés par vous-même, en lui laiſſant la liberté d'en faire l'application.

« Je conſultai les Philoſophes, je feuil-» letai leurs livres, j'examinai leurs diver-» ſes opinions. Je les trouvai tous fiers, » affirmatifs, dogmatiques, même dans » leur ſcepticiſme prétendu, n'ignorant » rien, ne prouvant rien, ſe moquant » les uns des autres ; & ce point, com-» mun à tous, me parut le ſeul ſur lequel

» ils ont tous raiſon. Triomphans quand » ils attaquent, ils ſont ſans vigueur en » ſe défendant. Si vous peſez leurs raiſons, » ils n'en ont que pour détruire ; ſi vous » comptez les voix, chacun eſt réduit à » la ſienne : ils ne s'accordent que pour » diſputer. Les écouter, n'étoit pas le » moyen de ſortir de mon incertitude. » Je conçus que l'inſuffiſance de l'eſprit » humain eſt la première cauſe de cette » prodigieuſe diverſité de ſentimens, & » que l'orgueil eſt la ſeconde (*a*).

» Fuyez ceux qui, ſous prétexte d'ex- » pliquer la nature, ſement dans les cœurs » des hommes de déſolantes doctrines, » & dont le ſcepticiſme apparent eſt cent » fois plus affirmatif & plus dogmatique » que le ton décidé de leurs adverſaires. » Sous le hautain prétexte qu'eux ſeuls » ſont éclairés, vrais, de bonne foi, » ils nous ſoumettent impérieuſement à » leurs déciſions tranchantes, & pré- » tendent nous donner, pour les vrais » principes des choſes, les inintelligibles » ſyſtèmes qu'ils ont bâtis dans leur ima- » gination. Du reſte, renverſant, dé-

(*a*) Émile, tome 3. page 25.

» truiſant, foulant aux pieds tout ce que » les hommes reſpectent, ils ôtent aux » affligés la dernière conſolation de leur » misère ; aux puiſſans & aux riches, » le ſeul frein de leurs paſſions ; ils arra- » chent du fond des cœurs les remords » du crime, l'eſpoir de la vertu, & ſe » vantent encore d'être les bienfaiteurs » du genre humain. Jamais, diſent-ils, » la vérité n'eſt nuiſible aux hommes. Je » le crois comme eux ; & c'eſt, à mon » avis, une preuve que ce quils enſei- » gnent, n'eſt pas la vérité (*a*).

Je ne ſais, Monſieur, ſi je m'abuſe, mais je crois avoir exécuté ce que j'avois promis. J'ai ſuivi, ſelon l'ordre des matières, vos raiſons, vos objections, vos invectives, & j'ai fait voir qu'autant de fois vous avez attaqué notre croyance, autant de fois vous avez eu tort. Vous n'aviez pas peur, diſiez-vous, que l'on réfutât vos preuves (*b*). Je crois cependant ma réfutation complette, & pour me ſervir de vos termes, je la crois *à couvert de toute réplique où règne le ſens*

(*a*) Émile, tome 3. page 181.
(*b*) Lettre, page 126.

commun. Si vous appercevez du faux où du foible dans mes réponſes, vous devez au public l'attention de l'en avertir. Vous le ferez ſans doute avec plus de modération. De mon côté je m'impoſerai la loi de vous répliquer avec tous les égards & la politeſſe qui conviennent à mon état, & qui ſont dûs à vos talens. En attendant que vous me procuriez cette ſatisfaction, je ſuis avec un reſpect infini,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.

LETTRE XI.

En réponſe à celles écrites de la Montagne.

MONSIEUR,

LE Public étoit bien perſuadé que vous ne tiendriez pas la réſolution où vous étiez de ne plus écrire : les promeſſes d'Auteurs ſont un peu ſujettes à caution; une plume auſſi féconde que la vôtre, n'eſt pas faite pour demeurer long-temps

bisive. Il faut avouer que les circonſtances ont été heureuſes pour vous procurer des antagoniſtes dignes de vous, le Conſiſtoire & le Conſeil de Genève, des Prélats du Clergé de France, une Tête couronnée. Il y a tant de gloire à lutter contre de pareils adverſaires, que quand vous auriez également tort contre tous, on devroit vous le pardonner. A la vérité, l'on ne ſait pas trop comment accorder toutes ces brillantes diſputes avec la modeſtie que vous affichez, & l'amour de l'obſcurité dont vous faites des proteſtations ſi ſolemnelles; vous mépriſez ſagement des agreſſeurs du commun, de petits démêlés littéraires, pour vous meſurer avec ce qu'il y a de plus grand dans le monde. Ainſi, du fond de votre retraite vous attirez encore les regards de l'Europe entière. Cette modération n'eſt pas ſi mal entendue, mais elle ne nous ſemble pas fort méritoire.

Quoi qu'il en ſoit, nous devons nous féliciter des événemens qui ont fait naître vos *Lettres écrites de la Montagne.* Vous nous y apprenez des faits dont il eſt utile d'être inſtruits; vous y rétractez l'apologie que vous aviez faite des Miniſtres Proteſtans. Pour les punir de vous

avoir censuré, vous dévoilez enfin leurs véritables sentimens ; vous démontrez la contradictions de leurs principes ; vous poussez presque la sincérité jusqu'à convenir que nous raisonnons mieux qu'eux. Enfin, par de nouvelles objections contre les preuves de la révélation, vous nous donnez lieu d'ajouter ce qui pouvoit manquer encore à l'éclaircissement de cette question importante.

La dispute entre vous & le Conseil de Genève est totalement étrangère à celle qui nous occupe. Comme celle-là fait l'objet de vos six dernières Lettres, nous nous arrêterons uniquement aux trois premières. Nous commencerons, si vous le voulez bien, par tirer les conséquences qui résultent de vos aveux ; nous relèverons ensuite quelques nouvelles fausfetés qui vous sont échappées ; enfin nous viendrons à vos objections.

Vous convenez d'abord qu'il y a des erreurs dans vos livres (*a*). « J'en apper-» çois moi-même, dites vous, en assez » grand nombre ; je ne doute pas que » d'autres n'en voient beaucoup davan-

(*a*) Première Lettre, page 8.

» tage,

» tage, & qu'il n'y en ait bien plus en-» core que ni moi ni d'autres ne voyons » point ». Puiſque vous avouez en même temps que l'erreur en fait de Religion eſt toujours importante, & peut être dommageable (*a*), il eſt du bien public de dévoiler les vôtres, pour prévenir le mal qu'elles pourroient faire. Si par haſard je réuſſis à les mettre en évidence & à détromper le lecteur, vous ne m'en ſaurez pas mauvais gré; c'eſt déjà un avantage.

Vous démontrez que le principe fondamental de la Réforme ayant été de n'admettre d'autre Juge en matière de foi que la raiſon de rejeter toute autorité (*b*), lorſque les Proteſtans reviennent à cette voie d'autorité, font des déciſions ſynodales, des profeſſions de foi, cenſurent des opinions, preſcrivent aux fidèles ce qu'ils doivent croire, ils renoncent au principe de la réformation (*c*). Vous pouviez dire qu'ils le renverſent de fond en comble. Les jugemens dogmatiques ne

(*a*) Première Lettre, page 6.
(*b*) *Ibid.* page 45.
(*c*) *Ibid.* page 52.

peuvent être ſupportables que ſelon les principes de l'Égliſe Catholique. « Qu'on » me prouve aujourd'hui (*a*) qu'en ma- » tière de foi je ſuis obligé de me ſou- » mettre aux déciſions de quelqu'un, dès » demain je me fais Catholique, & tout » homme conſéquent & vrai fera comme » moi ». Ce ſont vos paroles.

Vous reconnoiſſez donc qu'autant les Miniſtres ſont injuſtes, ſelon leurs propres principes, de rejeter votre doctrine, autant les Paſteurs Catholiques étoient obligés, ſelon les leurs, de la cenſurer. Par là vous avouez, & l'imprudence de votre procédé, en faiſant paroître dans un royaume Catholique un livre qui en attaque la croyance, & l'injuſtice de vos invectives contre le reſpectable Prélat qui vous a condamné. Avez-vous pu vous plaindre de ce que M. l'Archevêque de Paris agiſſoit contre vous ſelon les principes de ſa foi, & ſelon les règles de ſon Égliſe ?

Par cette même déclaration vous établiſſez une vérité bien plus eſſentielle, que *tout homme conſéquent & vrai* doit

(*a*) Première Lettre, page 52.

choiſir, ou d'être Catholique, ou d'être Déiſte : il n'y a pas de milieu pour quiconque ſait raiſonner ; celui que les Proteſtans ont voulu tenir, eſt ridicule & contradictoire. En matière de foi, il faut, ou admettre une autorité vivante pour décider de la doctrine, ou il faut s'en tenir à la raiſon ſeule. Dans le premier cas, le Catholiciſme eſt établi ; dans le ſecond, la raiſon va droit au Déiſme, comme vous y êtes allé vous-même. Le point où vous montrez que les Proteſtans ſont parvenus, en eſt la preuve complette (*a*). Mais juſqu'à ce que vous ayez fait voir que le Déiſme eſt la ſeule Religion que Jeſus-Chriſt a voulu établir, vous trouverez bon que nous demeurions attachés à la foi de l'Égliſe qu'il a fondée.

Vous faites remarquer (*b*) que ce ne ſont pas ſeulement les Miniſtres d'aujourd'hui qui abandonnent dans la pratique le principe auquel leur Religion doit ſon exiſtence, que cette contradiction eſt auſſi ancienne que la Réforme. Vous con-

(*a*) Lettre 2, pages 53 & 54.
(*b*) *Ibid.* page 49.

firmez ainſi le reproche que les Catholiques ont fait aux premiers Réformateurs, & auquel ceux-ci n'ont rien pu répondre. Vous nous donnez lieu de douter s'il eſt poſſible que des hommes éclairés profeſſent de bonne foi une Religion dont les principes & la pratique ſont néceſſairement contradictoires. « Auſſi, ajoutez-» vous (*a*), quelle priſe n'ont-ils pas » donnée en ce point aux Catholiques, » & quelle pitié n'eſt-ce pas de voir dans » leurs défenſes ces ſavans hommes, ces » eſprits éclairés, qui raiſonnoient ſi bien » ſur tout autre article, déraiſonner ſi » ſottement ſur celui-là ? Ces contradic-» tions ne prouveroient cependant autre » choſe, ſinon qu'ils ſuivoient bien plus » leurs paſſions que leurs principes. Leur » dure orthodoxie elle-même étoit une » héréſie. C'étoit bien là l'eſprit des Ré-» formateurs, mais ce n'étoit pas celui » de la réformation ». Il faut que vous ayez été bien en colère contre vos frères, pour révéler ainſi l'ignominie de votre mère.

« La Religion Proteſtante eſt tolérante

(*a*) Lettre 2, page 50.

» par principe, elle eſt tolérante eſſen-
» tiellement, elle l'eſt autant qu'il eſt
» poſſible de l'être, puiſque le ſeul dogme
» qu'elle ne tolère pas, eſt l'intoléran-
» ce (*a*). » Fort bien : la réflexion eſt juſte, quoique ancienne. La tolérance eſt le ſeul dogme eſſentiel à la Réforme, elle ne peut ſubſiſter que par lui : fût-on Athée, pourvu qu'on ſoit tolérant, l'on en croit aſſez pour être ſauvé chez les Proteſtans. *Tolérance univerſelle :* voilà, pour ceux qui ſavent penſer, tout le ſymbole de *la ſainte & bienheureuſe Réformation.* Je n'avois pas oſé dire tout cela dans ma cinquième lettre ; mais enfin vous nous l'apprenez, il ne nous conviendroit pas de vous démentir.

A la vérité, ce ſecret n'eſt pas encore révélé au peuple : dans la manière d'enſeigner & dans la pratique les Proteſtans ſont beaucoup plus intolérans que l'Égliſe Romaine ; on peut le démontrer par leurs Cathéchiſmes mêmes (*b*).

(*a*) Lettre 2., page 50.

(*b*) Dans le grand Catéchiſme de Berne, enſeigné dans le Comté de Neuf-Châtel, & dans tout le pays de Vaud, on dit, page 136, que le

Selon vous « les Miniſtres ne ſavent » plus ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veu- » lent, ni ce qu'ils diſent (*a*). On leur » demande ſi Jeſus-Chriſt eſt Dieu, ils » n'oſent répondre (*b*). On leur demande » quels myſtères ils admettent, ils n'o- » ſent répondre..... Leur intérêt tem- » porel eſt la ſeule choſe qui décide de » leur foi (*c*). On ne ſait ce qu'ils croient

---

Pape eſt l'Antechriſt ; page 218, que la Meſſe eſt une maudite idolâtrie ; page 189, que les Papiſtes baptiſent avec un mélange d'eau, d'huile, de ſel & de crachat ; page 216, qu'ils ſont plus cruels que les Juifs envers Jeſus-Chriſt ; page 224, qu'ils adorent le pain ; page 262, qu'ils appellent le Pape *le très-grand Dieu ſur terre*, &c. On y reproche des erreurs aux Luthériens & aux autres ſectes. Ce Catéchiſme eſt reconnu pour ſymbolique par la Compagnie des Paſteurs de Neuf-Châtel, dans *leur Mémoire Hiſtorique & raiſonné*, préſenté au Conſeil d'État en 1761, page 40. On connoît les inſcriptions injurieuſes aux Catholiques qui ſe liſent à Genève, à Neuf-Châtel, ou ailleurs. Remplir la tête des enfans de préventions contre les autres Communions, eſt-ce inſpirer la tolérance ? Les Catholiques n'invectivent point, dans leurs Catéchiſmes, contre les Proteſtans.

(*a*) Troiſième Lettre, page 51.
(*b*) *Ibid.* page 53.
(*c*) *Ibid.* page 54.

» ni ce qu'ils ne croient pas, on ne ſait » pas même ce qu'ils font ſemblant de » croire : leur ſeule manière d'établir leur » foi, eſt d'attaquer celle des autres. » Le portrait ne paroît pas flatté. Pour nous, timides Catholiques, nous craindrions de bleſſer la charité, en les peignant ſous ces couleurs ; mais vous devez les connoître mieux que nous.

Voilà cependant les hommes dont vous étiez autrefois l'apologiſte, dont vous avez fait l'éloge tant que vous avez eſpéré leur ſuffrage. Vous l'ont-ils refuſé, tout leur mérite s'eſt éclipſé. Cela décrédite un peu vos jugemens ; on voit que vous diſtribuez l'encens ou le blâme, ſelon la meſure de votre intérêt. Vos ſentimens ſont comme la foi des Miniſtres : ils varient ſelon les circonſtances.

Le tableau des Patriarches de la Réforme n'eſt pas moins brillant ſous votre pinceau (*a*). Ils ſe diſent d'abord envoyés pour réformer l'Égliſe ; on leur demande des preuves de leur miſſion, ils répondent qu'il n'en faut point d'autre que l'évidence de leur doctrine : réponſe dont

(*a*) Troiſième Lettre, page 63 & ſuiv.

vous faites ſentir le ridicule, en ce que toutes les ſectes prétendoient également leur doctrine évidente (*a*). Mais vous omettez une circonſtance eſſentielle. Quand Muncer, avec ſes Anabaptiſtes, commença de prêcher une doctrine contraire à celle de Luther, ce fier réformateur lui demanda hautement des preuves de ſa miſſion, des miracles manifeſtes (*b*). Ainſi il ſoumettoit les autres à une épreuve dont il trouvoit bon de ſe diſpenſer lui-même.

Calvin n'agiſſoit pas moins conſéquemment. Après avoir bien déclamé contre l'autorité de l'Égliſe & contre la tyrannie Papale, il s'arrogea lui-même à Genève un deſpotiſme cent fois plus abſolu & plus tyrannique. « Quel homme, » dites-vous (*c*), fut jamais plus tran- » chant, plus impérieux, plus déciſif, » plus divinement infaillible à ſon gré » que Calvin, pour qui la moindre op- » poſition, la moindre objection qu'on » oſoit lui faire, étoit toujours une œu-

(*a*) Troiſième Lettre, page 65.
(*b*) Sleidan, L. 11. édit. de 1635, page 69.
(*c*) Troiſième Lettre, page 67.

» vre de Satan, un crime digne du feu ?
» Ce n'eſt pas au ſeul Servet qu'il en a
» coûté la vie, pour avoir oſé penſer
» autrement que lui ». Et voilà l'Apôtre ſuſcité de Dieu pour réformer l'Égliſe.

Cette contradiction, toujours inhérente à la Réforme, a ſubſiſté juſqu'à nous, & fournit de temps en temps de nouvelles ſcènes. La condamnation du Miniſtre Petit-Pierre dans le Comté de Neuf-Châtel eſt récente, & ne ſauroit vous être inconnue. « Quel triomphe ſur nous, dit naïvement
» un de ſes Juges (*a*), ne donnerions-nous
» pas par là à nos voiſins de l'Égliſe
» Romaine, qui ſans cela n'ont déjà que
» trop mauvaiſe opinion de notre ré-
» forme ? » Et comment les Catholiques pourroient-ils en avoir bonne opinion, lorſque ceux-mêmes qui ont été élevés dans ſon ſein, comme vous, Monſieur, conviennent qu'elle s'eſt établie par la plus ridicule de toutes les comédies ?

Sans l'épouvantail de l'Égliſe Romaine il y a long-temps que le grand ouvrage de la réforme ſeroit plus avancé. La crainte

(*a*) Voyez l'Écrit intitulé : *Mes Réflexions*, pièces juſtificatives, page 134.

de donner aux Catholiques de nouveaux ſujets de triomphe, engage à conſerver, ſinon l'ancienne doctrine, du moins l'ancien langage : *Si nous tolérons que l'on enſeigne la durée bornée des peines de l'enfer, que diront les Catholiques ?* Voilà la loi qui a dicté la condamnation de Petit-Pierre. Ainſi l'Égliſe Romaine, en maintenant parmi ſes enfans l'unité de la foi, en conſerve encore les reſtes chez ſes ennemis, malgré eux : elle en obtient par la honte ce qu'ils ne veulent pas lui accorder par reſpect.

Selon vous les Catholiques prirent le change à la naiſſance de la Réforme (*a*). « Au lieu de chicaner les preuves de » leurs adverſaires, ils devoient leur » dire .... vous nous faites une guerre ouverte, vous ſoufflez le feu de toutes » parts..... vous voulez abſolument » convertir, contraindre même. Vous » dogmatiſez, vous prêchez, vous cen» ſurez, vous anathématiſez, vous ex» communiez, vous puniſſez, vous met-

(*a*) Troiſième Lettre, page 66 & ſuiv. Voyez l'Écrit intitulé : *Mes Réflexions*, pieces juſtificatives, page 66 & ſuiv.

» tez à mort, vous exercez l'autorité des » Prophètes, & vous ne vous donnez que » pour des particuliers, &c. » Prenez garde, je vous prie. Ces faits que vous ſuppoſez certains, & qui le ſont en effet, ſont contraires à ce que vous avez ſoutenu ailleurs. Vous avez dit (*a*) que les Proteſtans ne demandoient d'abord qu'à être ſoufferts & à vivre en paix, qu'ils n'ont uſé de violence que quand il a fallu repouſſer les perſécuteurs : ici vous convenez que les Catholiques pouvoient leur reprocher d'allumer le feu de la perſécution dès leur naiſſance. Le mal incurable de la Réforme vous a gagné ; les contradictions y ſont inévitables : Calvin Luther, les Miniſtres, vous-même y tombez tous, dès que vous voulez entrer dans quelque diſcuſſion théologique.

« Le Clergé Romain rit & les laiſſe » faire (*b*) ». Non, Monſieur, nous ne rions point : nous pleurons ſur l'aveuglement de nos frères ; mais peut-être Dieu veut ſe ſervir de ſon excès même pour le guérir.

(*a*) A M. de Beaumont, page 86 & 87.
(*b*) Seconde Lettre, page 51.

Vous faites un autre aveu ſur le perſonnage que vous avez fait jouer au Vicaire Savoyard (*a*). « Ce qu'on auroit » pu me reprocher peut-être, étoit un » défaut de convenance en faiſant parler » un Prêtre Catholique comme jamais » Prêtre Catholique n'a parlé ». Effectivement, vous l'avez fait parler en vrai Proteſtant, ou plutôt vous lui prêtez un langage qui n'eſt d'aucune Religion exiſtante ni poſſible. En voulant le traveſtir, vous lui avez fait contracter votre mauvaiſe habitude de tomber dans des contradictions fréquentes : j'en ai relevé pluſieurs.

Enfin vous convenez que les Catholiques pourront aiſément réfuter vos Lettres (*b*), parce que vous n'avez point affaire ici aux Catholiques, & que vos principes ne ſont pas les leurs. Vous pouviez ajouter même que vous changez de principes ſelon les occurrences, tout comme vous changez les faits. N'importe, j'admets la poſſibilité de la réfutation ; je me flatte même de l'avoir ef-

(*a*) Seconde Lettre, page 59.
(*b*) Troiſième Lettre, page 99.

fectuée d'avance, en détruiſant le principe fondamental ſur lequel porte tout votre ſyſtème, tous vos raiſonnemens, toutes vos objections. Je ne réfuterai pas aſſurément ce que vous prouvez contre les Proteſtans, qu'ils ſont toujours en contradiction avec eux-mêmes; je le penſe comme vous, j'en ſuis convaincu depuis long-temps, & je réponds qu'ils n'entreprendront pas de montrer le contraire.

Quelque oppoſés que ſoient d'ailleurs les Catholiques & les Proteſtans, ils conviennent (ou du moins ceux-ci convenoient autrefois) que Dieu a pu nous révéler & nous a révélé des dogmes incompréhenſibles, des myſtères; que pour nous obliger à les croire, il a fallu qu'il autoriſât la miſſion de ſes envoyés par des œuvres ſurnaturelles, par des miracles; qu'il a ainſi caractériſé en effet la miſſion de Jeſus-Chriſt & des Apôtres. Il eſt vrai qu'en admettant ce principe, les Proteſtans ſe percent de leurs propres traits, puiſque les Réformateurs n'ont point ainſi prouvé leur miſſion. Vous l'avez démontré, & bien d'autres l'avoient fait avant vous: c'eſt l'affaire des Proteſtans de ſauver cet in-

convénient comme ils pourront.

Mais la prétention des Catholiques demeure en ſon entier ; vous n'avez point encore montré qu'elle renferme contradiction, vous ne le montrerez jamais. Ce principe, contradictoire au vôtre, une fois établi, votre ſyſtème tombe néceſſairement, & toutes vos objections ne peuvent le ſoutenir.

» Qu'on me prouve aujourd'hui qu'en » matière de foi je ſuis obligé de me » ſoumettre aux déciſions de quelqu'un, » dès demain je me fais Catholique, & » tout homme conſéquent & vrai fera » comme moi ». Déjà la preuve eſt toute faite. Je vous ai montré, dans la quatrième Lettre, que cette obligation découle par une chaîne de conſéquences du principe fondemental que j'ai prouvé contradictoirement contre vous dans la première. Dès que Dieu nous a révélé des myſtères incompréhenſibles, dont notre raiſon ne peut voir immédiatement ni la vérité ni la fauſſeté, il n'a pu nous les rendre croyables que par des preuves extérieures, par le caractère divin dont il a revêtu ſes envoyés. Or ſes envoyés ſont un corps perpétuel & toujours ſubſiſtant : nous lui devons aujourd'hui la

même docilité, la même ſoumiſſion qui lui étoit dûe au moment qu'il reçut ſa miſſion de Jeſus-Chriſt. Je ne répetterai point ce que j'ai dit pour le faire voir.

La ſeconde choſe que nous avons à faire, eſt de relever quelques propoſitions fauſſes, outrées, indécentes, qui vous ſont échappées dans la mauvaiſe humeur où vous étiez contre les Proteſtans, & dont vous n'aurez pas de peine à convenir lorſque la bile ſera calmée.

Vous étiez convenu (*a*) que les erreurs des Auteurs ſont ſouvent indifférentes, mais qu'il en eſt auſſi de dommageables, même contre l'intention de celui qui les commet, que telles ſont fréquemment celles où l'on tombe ſur la Religion. Enſuite vous ſoutenez (*b*) que l'erreur ſur le dogme n'eſt nuiſible qu'à ceux qui errent. Voilà une petite contradiction. A la vérité, l'erreur purement intérieure qui n'eſt point connue du public, ne peut nuire qu'à ceux qui errent; mais l'erreur publiée, conſignée dans des livres qui courent l'univers, n'eſt-elle nuiſible

(*a*) Première Lettre, page 9.
(*b*) *Ibid.* page 14.

qu'à celui qui l'a commiſe ? Eſt-il vrai que les Tribunaux humains ne peuvent étendre leur compétence ſur ces ſortes d'erreurs ? C'eſt le ſophiſme éternel de tous ceux qui dogmatiſent. Ils ne prétendent, diſent-ils, qu'à la liberté de penſer. Et qui jamais s'eſt informé de leurs penſées ? La liberté de croire ce qu'on veut, eſt-elle auſſi la liberté de prêcher, d'écrire, d'imprimer impunément ?

Mais ſi vous avez enſeigné des erreurs, elles ſont involontaires; ſi vous avez nui, c'eſt innocemment. Le Magiſtrat ne peut point vous punir pour cela. *On ne doit punir dans le mal que la volonté* (*a*). Faux principe : le Magiſtrat ne punit point la volonté ni l'intention, parce qu'il ne peut pas les connoître ; il punit le délit extérieur, qui eſt ſeul de ſon reſſort. Quelle affreuſe police ne viendroit-on pas à bout d'introduire, ſi l'intention préſumée innocente pouvoit juſtifier le crime ? Un aſſaſſin en ſera quitte pour dire qu'il a poignardé ſon ennemi pour l'empêcher de commettre un forfait qui

(*a*) Première Lettre, page 10.

l'auroit conduit ſur la roue. On fait tous les jours le procès à un meurtrier involontaire : quand il eſt bien prouvé que ſa faute eſt caſuelle & imprévue, l'on a encore recours à des lettres de grâce pour l'abſoudre entièrement. A plus forte raiſon, s'il étoit prouvé qu'il a dû prévoir le meurtre, & qu'il a dû s'abſtenir de l'action dont ce malheur s'eſt enſuivi, il ne ſeroit pas abſous. Dieu ſeul eſt juge de l'intention ; mais les hommes ne doivent point la préſumer bonne, lorſque l'action eſt mauvaiſe. Vous prétendez enſeigner autant d'erreurs qu'il vous plaira, ſans que perſonne ait droit de vous juger coupable, parce que vous avez bonne intention : l'on en laiſſe à Dieu le jugement, & on vous punit de votre doctrine manifeſtée.

Vous n'avez point bleſſé la Religion, vous n'avez attaqué que le fanatiſme aveugle, la ſuperſtition cruelle, le ſtupide préjugé (*a*). Mais s'il vous plaît d'appeler fanatiſme, ſuperſtition, préjugé, le fond même de la Religion, ſerez-vous juſtifié par l'abus des termes ?

(*a*) Première Lettre, page 16.

Avec des mots vous tranchez la queſtion.

Bien-tôt vous expliquez ce que vous entendez par ſuperſtition. « Le Chriſtia-» niſme dogmatique ou théologique eſt, » par la multitude & l'obſcurité de ſes » dogmes, ſur-tout par l'obligation de » les admettre, un champ de bataille » toujours ouvert entre les hommes, & » cela ſans qu'à force d'interprétations » & de déciſions l'on puiſſe prévenir de » nouvelles diſputes ſur les déciſions mê-» mes (a) ». Si toutes les inſtitutions contre leſquelles on peut diſputer, ſont mauvaiſes & doivent être abolies, tout eſt mauvais, il faut tout détruire dans l'univers. On diſpute ſur les mœurs, on diſpute ſur tous les Gouvernemens; les retrancherons-nous pour empêcher les diſputes?

» Le meilleur expédient eſt de laiſſer » le Chriſtianiſme tel qu'il eſt dans ſon » véritable eſprit, ſans autre obligation » que celle de la conſcience, ſans autre » gêne dans les dogmes que les mœurs » & les loix ». Soit pour un moment, & alors on ne diſputera plus. Mais déjà l'on

(a) Première Lettre, page 34.

diſpute contre tous les dogmes du Déiſme ou de la Religion naturelle, que vous appelez le vrai Chriſtianiſme, l'exiſtence de Dieu, ſon unité, ſa providence, la ſpiritualité, l'immortalité, la liberté de notre ame, les peines & les récompenſes de l'autre vie : pas un de ces points, contre lequel on n'ait fait des livres, contre lequel on n'en faſſe tous les jours. Si nous ne retenons aucun de ces dogmes, ſur quoi portera la ſanction des loix ?

Voyez le Dictionnaire Philoſophique, l'elixir de l'eſprit humain, où toute l'eſſence de la philoſophie moderne eſt fondue comme dans un creuſet. On nous y enſeigne doctement que l'Athéiſme n'eſt point une erreur ſi dangereuſe ; qu'une ſociété d'Athées peut très-bien ſubſiſter ; que le Sénat Romain, ce qu'il y a de plus grand dans l'hiſtoire, étoit une aſſemblée d'Athées. On nous y apprend que nous ne ſommes pas certains, par la raiſon naturelle, ſi nous avons une ame, que la liberté eſt un mot vuide de ſens, &c. Nous ne ſommes pas au bout : ce précieux recueil ne fait que commencer. L'Auteur eſt sûrement un grand homme ; car il n'y a qu'un grand homme qui ait le privilège de déraiſonner ainſi.

Vous connoiſſez un autre grand homme, ſi ce n'eſt pas le même, qui ne peut pas vous pardonner *de croire en Dieu.* Le pardonnera-t-il à d'autres? Voilà donc tout homme qui croit en Dieu expoſé à être traité comme les Théologiens auxquels vous ne pardonnez pas. Bel expédient pour finir les diſputes! De là il réſulte un terrible embarras pour le pauvre Chrétien qui ne croit que *le pur Évangile.* Selon un grand homme, dira-t-il, la ſpiritualité de l'homme n'eſt ni connue ni démontrée par la raiſon, mais ſeulement par la révélation. Selon un autre grand homme, M. Rouſſeau, Dieu ne peut révéler que ce qui eſt démontré vrai par la raiſon. Donc la ſpiritualité de l'ame ne peut pas être révélée; donc elle n'eſt certaine, ni par la raiſon, ni par la révélation. Où en ſommes-nous?

Vous renouvelez un paradoxe, ou plutôt une fauſſeté palpable, que vous avez ſoutenue de toutes vos forces dans le Contrat ſocial. « Loin de taxer le » pur Évangile d'être pernicieux à la » ſociété, je le trouve en quelque ſorte » trop ſociable, embraſſant trop tout le » genre humain par une légiſlation qui

» doit être excluſive, inſpirant l'huma-
» nité plutôt que le patriotiſme, & ten-
» dant à former des hommes plutôt que
» des citoyens (*a*). Le patriotiſme, ajou-
» tez-vous dans une note, & l'humanité
» ſont incompatibles dans leur énergie,
» & ſur-tout chez un peuple entier.

Si vous entendez le patriotiſme fanatique qui ſe fait de la patrie une idole à laquelle il faut immoler tout l'univers, vous avez raiſon : pouſſé à cet excès, il eſt également oppoſé à la Religion & à l'humanité ; & alors c'eſt un vice, & non une vertu. Si le Chriſtianiſme a heureuſement banni de deſſus la terre cette fureur patriotique, ſi belle dans les livres, & ſi déteſtable dans la ſociété, eſt-ce un malheur ? C'eſt elle, direz-vous, qui a formé les Héros Grecs & Romains. Soit. Quand le monde n'eût jamais vu de pareils Héros, y auroit-il rien perdu ? Il y auroit eu moins d'uſurpations & de forfaits, moins de ſang répandu, moins de provinces ravagées, moins de villes réduites en cendres.

L'Évangile forme des hommes plutôt que

(*a*) Première Lettre, page 35.

des citoyens. Selon vos idées, le citoyen n'eſt-il plus un homme ? C'eſt donc un monſtre : bénite ſoit mille fois la Religion qui en a exterminé la race ! Non, Monſieur, le Chriſtianiſme ne forme point un citoyen à la façon du *Contrat ſocial*, c'eſt-à-dire, un Républicain farouche, qui ne voit dans l'univers que la ſeule ville où il eſt né, qui ſe fait un plan de la rendre, à quelque prix que ce ſoit, maîtreſſe de toute la terre, qui compte pour rien les crimes, dès qu'ils ſont utiles à ce beau deſſein. Mais il forme des citoyens ſages, vertueux, paiſibles, qui aiment leur patrie ſans haïr les autres nations, qui ſouhaitent de la voir floriſſante ſans écraſer perſonne, qui en reſpectent les loix ſans blâmer, ni cenſurer, ni réformer les autres Gouvernemens : & il paroît que ceux-ci valent bien les premiers.

Grâces à l'Évangile, nous ne verrons pas un Paul-Émile détruire dans une ſeule province ſoixante & dix villes, & mettre dans les fers cent cinquante mille eſclaves ; nous n'entendrons plus un fougueux Caton conclure toutes ſes opinions dans le Sénat par ces paroles forcenées, *item, il faut détruire Carthage ;* nous ne

vanterons plus les exploits d'un Scipion l'Africain, dont la rage ne peut être assouvie que par l'incendie de cette ville malheureuse ; nous n'avons plus à craindre qu'un brutal Mummius aille saccager, raser, brûler la plus belle ville de la Grèce, parce que sa gloire offusquoit Rome, & punisse des milliers d'innocens de la folie de deux ou trois séditieux. Si la dernière guerre qui a occupé toute l'Europe, avoit été conduite par de tels Héros, l'Allemagne ne seroit aujourd'hui qu'un affreux désert.

» La science du salut & celle du Gou» vernement sont très-différentes (*a*) ». Si vous parlez d'un Gouvernement ambitieux, qui ne pense qu'à lui-même, vous avez raison ; si vous entendez un Gouvernement sage, équitable, modéré, vous avez tort.

» La doctrine de l'Évangile n'a qu'un » objet, c'est d'appeler & sauver tous les » hommes : leur liberté, leur bien-être » ici-bas n'y entre pour rien ; Jesus l'a dit » mille fois (*b*) ». La doctrine de l'Évan-

(*a*) Première Lettre, page 35.
(*b*) *Ibid.* page 36.

gile a pour but principal de ſauver les hommes ; mais on vous ſoutient qu'elle procure auſſi leur bien-être, autant qu'il eſt poſſible d'y parvenir ici-bas. Lorſque Jeſus a prêché, les circonſtances étoient différentes ; on ne pouvoit embraſſer l'Évangile, ſans s'expoſer à l'exil, à l'eſclavage, aux perſécutions, à la mort. Voilà ce que Jeſus a dit, & ce qui eſt vrai. Mais aujourd'hui que le monde eſt Chrétien, du moins en grande partie, on vous répette que par l'obſervation exacte des loix de l'Évangile les particuliers & les États y trouvent tout à la fois la liberté, le bien-être, la conſervation & la proſpérité du Gouvernement. Peindre autrement le Chriſtianiſme, c'eſt le rendre odieux, c'eſt inſinuer que ſes loix ne ſont pas faites pour ceux qui gouvernent, que pour être bon citoyen il faut n'avoir point de Religion. Quoi que vous en puiſſiez dire, l'impiété eſt dans votre opinion, & non pas dans la nôtre.

Vous renouvelez vos plaintes de ce que l'on ne prend pas le vrai ſens de vos livres, de ce que l'on vous impute des ſentimens que vous n'avez pas (*a*). Cela

(*a*) Première Lettre, page 36. & ſuiv.

peut

peut être ; mais il y a plus de votre faute que de celle de vos lecteurs. Vous ne parlez point exactement, vous n'uſez jamais de correctifs ; vous traitez dans le feu de l'enthouſiaſme des queſtions qui demandent tout le flegme du bon ſens. « Je ne vois point comme les autres » hommes, diſiez-vous en commençant » à écrire (*a*), il y a long-temps qu'on » me l'a reproché ; mais dépend-il de » moi de me donner d'autres yeux, & » de m'affecter d'autres idées ? Non. Il » dépend de moi de ne point abonder » dans mon ſens, de ne point croire » être ſeul plus ſage que tout le monde. Voilà cependant ce que vous faites. Parce qu'on n'a pas adopté votre ſyſtème, parce que vous trouvez par-tout des contradicteurs, vous élevez la voix, vous traitez tout le monde du haut en bas. Si vous avez la fièvre, eſt-il défendu aux autres de ſe bien porter ?

Rien de ſi riſible que la deſcription que vous faites de l'état Religieux de l'Europe au moment où vous publiâtes votre livre. « La Religion, décréditée

(*a*) Préface d'Émile, page 5.

» en tout lieu par la philoſophie, avoit » perdu ſon aſcendant juſque ſur le peu- » ple. Les gens d'Égliſe, obſtinés à l'é- » tayer par ſon côté foible, avoient » laiſſé miner tout le reſte, & l'édifice » entier portant à faux, étoit prêt à » s'écrouler. Les controverſes avoient » ceſſé, parce qu'elles n'intéreſſoient » plus perſonne, & la paix régnoit en- » tre les différens partis, parce que nul » ne ſe ſoucioit plus du ſien. Pour ôter » les mauvaiſes branches, on avoit abattu » l'arbre; pour le replanter, il n'y fal- » loit laiſſer que le tronc (*a*) ». Voilà un merveilleux tableau en idée. Seroit-il poſſible que vous vous fuſſiez flatté de changer les idées de toute l'Europe avec un livre? Eh l'Évangile n'a encore pu changer les vôtres! Le ſuccès n'a pas répondu à vos grands deſſeins; voilà ce que vous déplorez. Le moment que vous aviez ſaiſi, eſt manqué; il ne reviendra plus, tout eſt déſeſpéré (*b*).

Enfin votre ſecret vous a échappé. Le timide Vicaire, qui propoſe modeſte-

(*a*) Cinquième Lettre, page 201.
(*b*) *Ibid.* page 203.

ment des doutes à ſon élève, cachoit un Légiſlateur qui croyoit avoir trouvé le *moment heureux d'établir ſolidement la paix univerſelle* (*a*), qui vouloit faire dans la Religion ce que l'Abbé de Saint-Pierre avoit projeté dans la politique. On a nommé ſes projets *les rêves d'un homme de bien ;* en effet, ils ne peuvent faire de mal à perſonne. Mais il eſt bien plus dangereux de rêver en fait de Religion qu'en matière de politique ; & en tout genre plus le ſonge a été brillant, plus le réveil eſt fâcheux. Remontons à la cauſe qui vous a fait rêver.

Vous avez jugé de l'état de l'Europe par le ton des ſociétés que vous avez fréquentées : vous étiez dans l'erreur. La Religion n'eſt décréditée par la philoſophie que parmi ceux qui ne connoiſſent ni l'une ni l'autre : ſi la contagion a déjà gagné le peuple des grandes villes, le reſte du royaume eſt encore ſain, & nous eſpérons qu'il continuera de l'être. Ce n'eſt point par le côté foible que les gens d'Égliſe ſoutiennent la Religion ; c'eſt par le côté fort, par la

(*a*) Cinquième Lettre, page 202.

certitude inébranlable des preuves de la révélation. Malgré tous vos efforts pour l'entamer de ce côté-là, vous n'avez pas fait brêche ; je vous montrerai bien-tôt que les nouveaux coups que vous lui portez, ſont auſſi impuiſſans que les premiers : vous n'avez même lancé que des traits émouſſés depuis long-temps. En vain vous avez cru l'édifice prêt à s'écrouler, la main toute-puiſſante qui l'a bâti, ſaura le ſoutenir : elle n'oppoſera, comme autrefois, à tout l'orgueil des faux ſages, que la droiture & le bon ſens des petits & des ſimples. Les controverſes avoient ceſſé, parce que nous ne penſons jamais à attaquer, mais ſeulement à nous défendre : nous ſerions toujours en paix, ſi tant d'Auteurs turbulens vouloient ſe taire, & nous y laiſſer. Vous avez rallumé le feu plus violemment que jamais, & rajeuni les anciennes diſputes ; c'eſt tout le fruit de votre travail. Plus vainement encore avez-vous cru replanter l'arbre, il ne fut jamais déraciné, & votre main meurtrière eſt plus propre à détruire qu'à édifier.

Vous ne ferez pas ſecte, vous le prophétiſez, & nous en acceptons l'au-

gure (*a*). Votre exemple prouvera contre vous-même que l'enthouſiaſme ne peut que nuire à notre Religion, & qu'elle ne s'eſt point établie par le fanatiſme.

C'en eſt aſſurément un, & l'on ne peut le méconnoître, d'avancer qu'il y a des erreurs dans la Bible (*b*); que S. Paul étoit naturellement perſécuteur, qu'il n'avoit pas entendu Jeſus-Chriſt lui-même (*c*); qu'il y a dans ſes écrits des paſſages outrés (*d*); que vous n'êtes pas toujours de ſon avis, que vous prouverez que vous avez quelquefois raiſon de n'en être pas (*e*).

S. Paul déclare lui-même *que l'Évangile qu'il a préché, n'eſt point ſelon les hommes, qu'il ne l'a reçu d'aucun homme, mais par la révélation de Jeſus-Chriſt* (*f*). Cet Apôtre a été perſécuteur avant ſa converſion, mais a-t-il perſécuté quelqu'un depuis ſon apoſtolat ? Je conviens que

(*a*) Cinquième Lettre, page 197.
(*b*) Troiſième Lettre, page 112.
(*c*) Première Lettre, page 29.
(*d*) Troiſième Lettre, page 117.
(*e*) *Ibid.* page 118.
(*f*) Galat. I. 11.

S. Paul n'étoit pas tolérant ſelon vos principes ; je vous ai montré dans ma cinquième Lettre que Jeſus-Chriſt lui-même ne l'étoit pas, & aucun de ſes Apôtres ne l'a été. Vous citez S. Jacques (*a*), choiſi par le Maître en perſonne, & qui avoit reçu de ſa propre bouche les inſtructions qu'il nous tranſmet. Or S. Jacques ne dit point qu'il faut tolérer ceux qui ſont dans l'erreur, mais qu'il faut les convertir (*b*). S. Jean, choiſi de même & inſtruit par Jeſus-Chriſt, S. Jean, l'Apôtre de la charité, défend de recevoir celui qui n'enſeigne pas la doctrine de Jeſus-Chriſt, il ne veut pas ſeulement qu'on le ſalue (*c*) : voilà encore un perſécuteur. S. Pierre, élevé à la même école, dépeint les faux Prophètes ſous les plus noires couleurs, & les menace de la perdition (*d*). Tel eſt le langage de tous les Apôtres.

C'eſt ainſi que vous replantez l'arbre, en corrigeant la Bible, & en contredi-

(*a*) Première Lettre, page 29.
(*b*) Jac. 4. 19.
(*c*) 2. *Joann* ℣. 10.
(*d*) 2. *Pet.* 2.

ſant les Apôtres. Il a fallu que vous fuſſiez cenſuré pour découvrir enfin vos vrais ſentimens : vous ne parliez pas ſi clairement dans Émile ; le ſtyle emporté de vos différentes Lettres ne reſſemble plus au ton doucereux & bénin du Vicaire Savoyard.

Venons aux objections que vous continuez de faire contre les preuves de la révélation, contre les miracles. C'eſt le poſte où vous croyez triompher, mais vous êtes encore loin de la victoire. Je les ſuivrai dans le même ordre que vous les propoſez.

Établir la Religion par des faits, c'eſt la remettre ſous l'autorité des hommes. « Nos proſélytes auront deux règles de » foi qui n'en font qu'une, la raiſon & » l'Évangile ; la ſeconde ſera d'autant » plus immuable, qu'elle ne ſe fondera » que ſur la première, & nullement ſur » certains faits, leſquels, ayant beſoin » d'être atteſtés, remettent la Religion » ſous l'autorité des hommes (*a*).

L'Évangile ſoumis à la raiſon, eſt-il encore règle de foi ? C'eſt un livre comme

(*a*) Première Lettre, page 19.

un autre. *Il ſera règle de foi immuable.* Les jugemens de la raiſon ſont-ils immuables, l'ont-ils jamais été ? Dans cette multitude d'hommes qui ont prétendu ſuivre leur raiſon, depuis l'Évangile comme auparavant, y en a-t-il deux qui ſe ſoient accordés ſur les points les plus néceſſaires ? « Trop ſouvent la raiſon nous trompe, diſiez-vous autrefois, nous n'avons que trop acquis le » droit de la récuſer (*a*) ». Et aujourd'hui c'eſt elle qui doit ſervir d'interprète à l'Évangile : ſi nous avons droit de récuſer l'interprète, à quoi ſervira le texte de la loi ?

Les faits remettent la Religion ſous l'autorité des hommes. En ſoumettant l'Évangile à la raiſon, ne le ſoumettez-vous pas à l'autorité des hommes, autorité récuſable ſelon vous-même ? Sur quel objet le témoignage des hommes eſt-il plus faillible, ſur les faits ou ſur les dogmes ? y a-t-il entr'eux la même variété d'opinions ſur un fait palpable que ſur une queſtion ſpéculative ? Les hommes ſont-ils auſſi ſujets à douter de ce qu'ils

(*a*) Émile, tome 3. page 91.

voient, de ce qu'ils touchent, de ce qu'ils sentent, que de ce qu'ils ont cru appercevoir en méditant ? D'ailleurs, pour constater les faits qui servent de fondement à l'Évangile, ce n'est point à un ou deux témoins qu'il faut se fier; je vous l'ai déjà dit, la face du monde entier changée par Jesus-Christ & les Apôtres, voilà nos témoins & nos monumens. Fonder l'Évangile sur cet appui, est-ce le soumettre à l'autorité des hommes ? Fussé-je seul dans l'univers, il me seroit impossible de douter de l'existence de Jesus-Christ, de ses Apôtres, de leur prédication, de leurs miracles.

Telle est la contradiction constante & la bizarrerie de vos principes. Obligé de vous démontrer à vous-même les premières vérités de la Religion naturelle, vous avez commencé par fermer les yeux aux lueurs trompeuses de la raison, pour n'écouter que la voix du sentiment intérieur (*a*). A présent vous soumettez l'Évangile à ce juge infidèle que vous n'avez pas cru devoir consulter. Dieu nous avoit donné l'Évangile pour re-

(*a*) Émile, tome 3. page 39.

dreſſer les erreurs de la raiſon égarée dans tous les hommes ; &, contre la nature des choſes, c'eſt la raiſon qui doit redreſſer l'Évangile. Dans ce beau ſyſtème, quelle prérogative accordez-vous à l'Évangile ſur le Manuel d'Épictète ou ſur la République de Platon ?

Ceci, au reſte, eſt une objection iſolée & lâchée au haſard ; c'eſt dans la troiſième Lettre que vous enfamez ſérieuſement la matière. Il eſt curieux de vous voir d'abord poſer des principes qui font clairement votre condamnation.

« Les hommes ayant des têtes ſi di-
» verſement organiſées, ne ſauroient
» être affectés tous également des mêmes
» argumens, ſur-tout en matière de foi.
» Ce qui paroît évident à l'un ne paroît
» pas même probable à l'autre ; l'un par
» ſon tour d'eſprit n'eſt frappé que d'un
» genre de preuves, l'autre ne l'eſt que
» d'un genre tout différent. Tous peuvent
» bien quelquefois convenir des mêmes
» choſes, mais il eſt très-rare qu'ils en
» conviennent par les mêmes raiſons (*a*).

Principe admirable, dès qu'il s'agit

(*a*) Troiſième Lettre, page 71.

d'objets de ſpéculation ; mais quand il eſt queſtion de faits palpables, voit-on ces têtes ſi diverſement organiſées, diſputer encore, & recourir aux argumens ? On ne fait point de diſſertations pour ſavoir ſi un homme eſt vivant ou mort, & s'il faut l'enterrer ; s'il eſt ſain ou malade, & s'il lui faut un Médecin ; s'il a bien dîné, ou s'il meurt de faim ; ſi une femme qui vient d'accoucher eſt la mère de ſon enfant ; ſi le ſoleil luit, ou ſi c'eſt la lune. Voici donc le joug ſous lequel l'entêtement, les préjugés, l'humeur & le caractère, l'intérêt & les paſſions ſont forcés de plier, *le témoignage des ſens* ; & il n'y en a point d'autre.

« Lors donc, continuez-vous, que » Dieu donne aux hommes une révé» lation que tous ſont obligés de croire, » il faut qu'il l'établiſſe ſur des preuves » bonnes pour tous, & qui par conſé» quent ſoient auſſi diverſes que les ma» nières de voir de ceux qui doivent les » adopter ». A merveille. Donc, s'il eſt une eſpèce de preuves bonnes pour tous, ſur laquelle il n'y ait qu'une ſeule manière de voir & de ſentir, à laquelle tous ſoient également forcés de céder, c'eſt celle que Dieu a dû choiſir par pré-

férence. Or tel eſt le témoignage des ſens.

Vous pourſuivez (*a*). « Sur ce raiſonnement, qui me paroît juſte & ſimple, » on a trouvé que Dieu avoit donné à » la miſſion de ſes envoyés divers caractères qui rendoient cette miſſion reconnoiſſable à tous les hommes, petits » & grands, ſages & ſots, ſavans & ignorans..... Le premier, le plus important, le plus certain de ces caractères, » ſe tire de la nature de la doctrine, c'eſt-à-dire, de ſon utilité, de ſa beauté, » de ſa ſainteté, de ſa vérité, de ſa profondeur, & de toutes les autres qualités qui peuvent annoncer aux hommes » les inſtructions de la ſuprême ſageſſe, » & les préceptes de la ſuprême bonté. » Ce caractère eſt, comme j'ai dit, le » plus sûr, le plus infaillible; il porte » en lui-même une preuve qui diſpenſe » de toute autre, mais il eſt le moins » facile à conſtater: il exige, pour être » ſenti, de l'étude, de la réflexion, des » connoiſſances, des diſcuſſions, qui ne » conviennent qu'aux hommes ſages qui

(*a*) Troiſième Lettre, page 71.

» ſont inſtruits & qui ſavent raiſonner.

Cela eſt au mieux : & comme il y a certainement dans le monde très-peu d'hommes inſtruits, capables de raiſonner, qui aient tout à la fois de l'étude, de la réflexion, des connoiſſances, de la droiture, qui ſoient exempts de préjugés, de paſſion, d'entêtement, cette preuve pourroit tout au plus faire impreſſion ſur un ſeul entre mille. Si cela eſt vrai parmi nous, combien ne l'eſt-il pas plus chez les nations ſauvages, barbares, ſtupides, ignorantes, abruties, égarées ou prévenues, telles qu'elles étoient, ſans exception, à la prédication de l'Évangile ? Croirons-nous que Dieu ait voulu donner à la miſſion de ſes envoyés le ſeul caractère qui ne pouvoit être alors preſque d'aucun uſage, qui ne pouvoit réunir ſeulement deux familles dans la profeſſion d'une même foi ? La croyance d'un Dieu, maître de l'univers, eſt ſans doute une doctrine ſainte, vraie, utile, profonde, ſalutaire; il y a plus, elle eſt claire & évidente: avoit-elle pu réunir deux ſectes de Philoſophes ?

Il eſt étonnant que vous n'ayez pas mis au nombre des ſignes qui caracté-

riſent une doctrine révélée, l'évidence & la clarté : auriez-vous changé de ſentiment ſur cet article ? Alors l'obſcurité des dogmes ne ſeroit plus une objection à faire contre la révélation. Il y avoit ſans doute quelque raiſon ſecrette de ſupprimer ce caractère, il faut la laiſſer deviner au lecteur. Continuons à vous écouter.

« Le ſecond caractère eſt dans celui » des hommes choiſis de Dieu pour an- » noncer ſa parole ; leur ſainteté, leur » véracité, leur juſtice, leurs mœurs » pures & ſans tache, leurs vertus inac- » ceſſibles aux paſſions humaines, ſont » avec les qualités de l'entendement, la » raiſon, l'eſprit, le ſavoir, la pru- » dence, autant d'indices reſpectables, » dont la réunion, quand rien ne s'y » dément, forme une preuve complette » en leur faveur, & dit qu'ils ſont plus » que des hommes. Ceci eſt le ſigne qui » frappe par préférence les eſprits bons » & droits qui voient la vérité par-tout » où ils voient la juſtice, & n'entendent » la voix de Dieu que dans la bouche de » la vertu. Ce caractère a ſa certitude » encore, mais il n'eſt pas impoſſible » qu'il trompe, & ce n'eſt pas un pro-

» dige qu'un impoſteur abuſe les gens de » bien, ni qu'un homme de bien s'abuſe » lui-même, entraîné par l'ardeur d'un » ſaint zèle qu'il prendra pour de l'inſ- » piration.

Donc ce caractère, quoique vrai, quoique propre à Jeſus-Chriſt & à ſes Apôtres, n'eſt pas le ſeul auquel nous devons nous arrêter, ni celui qui a fait le plus d'impreſſion.

Vous aſſignez pour troiſième caractère des envoyés de Dieu, « une émanation » de la puiſſance divine, qui peut in- » terrompre & changer le cours de la » nature à la volonté de ceux qui reçoi- » vent cette émanation. Ce caractère eſt » ſans contredit le plus brillant des trois, » le plus frappant, le plus propre à » ſauter aux yeux, celui qui ſe marquant » par un effet ſubit & ſenſible, ſemble » exiger le moins d'examen & de diſcuſ- » ſion : par là ce caractère eſt auſſi celui » qui ſaiſit ſpécialement le peuple, in- » capable de raiſonnemens ſuivis, d'ob- » ſervations lentes, sûres, & en toutes » choſes eſclave des ſens (*a*). Très-bien

(*a*) Troiſième Lettre, page 73.

» juſque-là. Mais, ajoutez-vous, c'eſt » ce qui rend ce même caractère équivo- » que, comme il ſera prouvé ci-après ». Nous examinerons ces preuves prétendues.

En attendant, il eſt bien ſingulier que le caractère le plus brillant de la révélation ſoit le plus équivoque, & qu'étant le plus frappant, il ſoit auſſi le plus trompeur. Il faut que Dieu ait bien mal arrangé les organes de notre cerveau, puiſqu'il l'a diſpoſé de manière que nous ſommes plus ſenſibles à l'erreur qu'à la vérité, plus frappés de ce qui ne prouve rien, que de ce qui prouve quelque choſe. Voyons où ceci aboutira.

« Et en effet, pourvu qu'il frappe ceux » auxquels il eſt deſtiné, qu'importe » qu'il ſoit apparent ou réel ? C'eſt une » diſtinction qu'ils ſont hors d'état de » faire : ce qui montre qu'il n'y a de » ſigne véritablement certain que celui » qui ſe tire de la doctrine, & qu'il n'y » a par conſéquent que les bons raiſon- » neurs qui puiſſent avoir une foi ſolide » & ſûre ; mais la bonté divine ſe prête » aux foibleſſes du vulgaire, & veut » bien lui donner des preuves qui faſſent » pour lui.

Parlez plus clairement, Monſieur; Dieu eſt un fourbe adroit, qui mène le peuple comme il a beſoin d'être mené, qui le trompe, parce qu'il eſt fait pour être trompé, qui ſe ſert du menſonge pour faire croire la vérité, de l'impoſture pour inſpirer la ſageſſe, du crime pour nous conduire à la ſainteté. Dieu, qui connoît le prix des choſes, conſidère tout autrement les ſavans que les ignorans. Ceux-ci ſont à ſes yeux de viles créatures qui ne méritent pas de connoître le vrai : une Religion ſage, ſainte, certaine, n'eſt pas faite pour eux. La foi ſolide & sûre eſt réſervée *aux bons raiſonneurs :* ils iront droit au ciel par le chemin de la vérité. Le peuple y parviendra, comme il pourra, par la voie de l'erreur. Pourvu qu'il croie, qu'importe que ce ſoit ſur des preuves apparentes ou réelles ? Dieu eſt cependant la vérité, la juſtice, la bonté, la ſainteté même. Oui, mais pour les bons *raiſonneurs* ſeulement : à l'égard des autres, il n'eſt pas ſcrupuleux, il les dupe, il ſe joue d'eux pour leur plus grand bien. Voilà un ſyſtème miraculeux. Autrefois l'homme ſe fit des Dieux à ſon image : c'eſt encore de même aujourd'hui. Sup-

primons toutes réflexions, elles seroient insultantes.

Jesus-Christ, à la vérité, pensoit un peu différemment. Il rend grâces à son père d'avoir caché la vérité aux sages & aux prudens, pour la révéler aux petits & aux simples (*a*). Il déclare à ses Disciples que s'ils ne deviennent semblables à des enfans, ils n'entreront pas dans le Royaume des cieux (*b*). S. Paul, animé du même esprit, répette continuellement que Dieu a rendu folle la sagesse de ce monde, qu'il perdra cette sagesse prétendue, qu'il réprouvera la fausse prudence des savans, qu'il a choisi par préference ce qu'il y avoit de plus foible & de moins éclairé dans le monde pour confondre les sages & les puissans (*c*). Voilà les bons *raisonneurs* bien maltraités. Mais vous n'êtes pas de l'avis de S. Paul (*d*) : ce que dit Jesus-Christ, est peut-être une faute gliſſée dans le texte ; il n'est pas dé-

(*a*) Matth. 11. 25.
(*b*) *Ibid.* 15. 3.
(*c*) 1. Cor. 1. 19. & 20.
(*d*) Troisième Lettre, page 118.

montré que l'Évangile n'ait point été altéré du tout (*a*).

« Pourvu, dites-vous, qu'on admette » la doctrine, c'eſt la choſe la plus » vaine de diſputer ſur le nombre & le » choix des preuves : & ſi une ſeule me » perſuade, vouloir m'en faire adopter » d'autres, eſt un ſoin perdu (*b*) ». Voici ce que cela ſignifie en bon françois. La morale de l'Évangile eſt excellente, ma raiſon l'adopte, je n'ai pas beſoin d'autre révélation. Qu'elle vienne de Dieu ou du diable, du ciel ou de l'enfer, que ſon auteur ſoit un ſaint ou un impoſteur, un ſage ou un viſionnaire, un thaumaturge ou un charlatan, que m'importe ? Pourvu que je la ſuive, je n'ai pas beſoin d'autre croyance, je ſuis aſſez bon Chrétien. Voilà votre ſyſtème dépouillé de tout le verbiage dont vous avez voulu l'envelopper.

Vous vous plaignez néanmoins de ce que vos ennemis vous accuſent de ne pas croire à la révélation, parce que vous ne croyez pas aux miracles. « Pour

(*a*) Première Lettre, page 24.
(*b*) Troiſième Lettre, page 74.

» que cette conſéquence fût juſte, ré-
» pondez-vous, il faudroit de deux cho-
» ſes l'une, ou que les miracles fuſſent
» l'unique preuve de la révélation, ou
» que je rejetaſſe également les autres
» preuves qui l'atteſtent. Or il n'eſt pas
» vrai que les miracles ſoient l'unique
» preuve de la révélation, & il n'eſt pas
» vrai que je rejette les autres preuves,
» puiſqu'au contraire on les trouve éta-
» blies dans l'ouvrage même où l'on
» m'accuſe de détruire la révélation (*a*).

1.° Vous avez tort de dire *les autres preuves ;* vous venez d'enſeigner *qu'il n'y a de ſigne vraiment certain* de la révélation, *que celui qui ſe tire de la doctrine* (*b*). Voilà donc la ſeule preuve que vous admettez.

2.° Vous faites encore tous vos efforts pour nous faire douter de cette preuve unique. Après avoir avoué l'excellence de la morale de l'Évangile, vous ajoutez : « Avec tout cela ce même Évangile
» eſt plein de choſes incroyables, de
» choſes qui répugnent à la raiſon, &

(*a*) Troiſième Lettre, page 75.
(*b*) *Ibid.* page 73.

» qu'il eſt impoſſible à tout homme ſenſé » de concevoir ni d'admettre (a) » Un tel mélange de choſes excellentes & de choſes abſurdes peut-il venir de Dieu? un homme capable d'enſeigner tout à la fois une morale excellente & des dogmes qui répugnent à la raiſon, peut-il être l'envoyé de Dieu?

3.° Il eſt vrai que vous avez rendu hommage à la ſainteté de Jeſus-Chriſt; mais vous nous faites à préſent remarquer que ce caractère eſt trompeur. « Il » n'eſt pas impoſſible, dites-vous, qu'un » homme de bien s'abuſe lui-même, en» traîné par l'ardeur d'un ſaint zèle qu'il » prendra pour de l'inſpiration (b) ». Déjà vous avez inſinué ailleurs aſſez clairement que la tête a pu tourner à Jeſus-Chriſt (c). Si donc il eſt vrai que les preuves de la révélation ſe trouvent établies dans l'ouvrage même où l'on vous accuſe de la détruire, il n'eſt pas moins vrai que dans ce même ouvrage & les ſuivans elles ſont attaquées, & que ce

(a) Émile, tome 5. page 168.
(b) Troiſième Lettre, page 73.
(c) A M. de Beaumont, page 84.

qui paroît affirmé dans un endroit, eſt nié dans un autre.

Là-deſſus vos ennemis forment un raiſonnement fort ſimple : Si M. Rouſſeau croit à la révélation, pourquoi en attaque-t-il les preuves l'une après l'autre ? S'il en doute, pourquoi veut-il perſuader qu'il l'admet purement & ſimplement ? Quand vous aurez répondu à ce dilemme d'une manière ſatisfaiſante, vous pourrez invectiver tant qu'il vous plaira contre vos perſécuteurs.

Pour nous, Monſieur, nous penſons plus ſimplement, & nous parlons plus clairement. Nous diſons que les trois preuves de la révélation que vous avez très-bien diſtinguées, ſe raſſemblent dans Jeſus-Chriſt, qu'il ne faut point les ſéparer, parce qu'elles ſe prêtent une force mutuelle, & que leur réunion forme le ſouverain degré de la conviction. Nous ſoutenons que la doctrine de ce divin maître ne peut venir que de Dieu, puiſque jamais les hommes n'en ont enſeigné une qui fût auſſi ſublime, auſſi pure, auſſi irrépréhenſible ; que les dogmes inconcevables qu'il a prêchés, ne ſont point un motif d'en douter, parce que Dieu peut nous réveler & nous

obliger à croire des choſes que nous ne pouvons pas comprendre. Nous aſſurons que la ſageſſe de Jeſus-Chriſt eſt auſſi parfaite que ſa ſainteté eſt éminente ; que Dieu n'a pas pu permettre qu'un Maître qui a paru ſi ſage fût un viſionnaire ou un impoſteur ; qu'autrement il auroit tendu aux cœurs bons & droits le plus inévitable de tous les pièges. Nous affirmons que tous les miracles de Jeſus-Chriſt ne peuvent être, ni des preſtiges, ni des fourberies, parce que ce ſont des œuvres évidemment ſurnaturelles, & des actes de vertu, de charité, de miſéricorde ; que Dieu n'a pas pu permettre qu'ils fuſſent opérés pour confirmer une fauſſe doctrine, parce qu'il auroit par là rendu l'erreur & la ſéduction inévitables. Nous concluons que non-ſeulement Dieu a voulu ſoumettre à l'Évangile les grands génies par la ſublimité de la doctrine, les cœurs bons & vertueux par la ſainteté des exemples & de la morale, les ſimples & les ignorans par l'éclat des miracles, mais qu'il a voulu les ſubjuguer tous par ces trois preuves réunies ; que donner à l'une la préférence, c'eſt aller contre les vues de Dieu ; qu'en attaquer une ſeule, c'eſt porter

atteinte aux autres, & ſe rendre légitimement ſuſpect d'incrédulité.

Avec une profeſſion de foi ſi claire nous ne redoutons point la calomnie; ſi la vôtre étoit auſſi ſincère, il eſt à préſumer qu'on y auroit eu égard. Nous remettons l'examen de vos objections contre les miracles, à la lettre ſuivante.

Je ſuis, &c.

LETTRE XII.

MONSIEUR,

LES objections que vous faites contre les miracles ſe réduiſent à deux chefs: vous prétendez prouver, 1.° que les miracles ne ſont pas un ſigne néceſſaire à la foi, 2.° qu'ils ne ſont pas un ſigne infaillible, & dont les hommes puiſſent juger. La plupart ſont copiées d'après Spinoſa, & ont été réfutées cent fois; celles que vous y ajoutez, méritent à peine une réponſe. N'importe, je n'en omettrai aucune, au haſard même de répéter,

répéter, afin de ne donner lieu à aucune eſpèce de reproche ou de ſoupçon.

« Les miracles, dites-vous, ſont une » preuve que non-ſeulement Jeſus n'a » pas donnée, mais qu'il a refuſée ex- » preſſément. Il ne s'annonça pas d'a- » bord par des miracles, mais par la » prédication.... Il avoit déjà raſſemblé » pluſieurs Diſciples, ſans s'être autoriſé » auprès d'eux d'aucun ſigne, puiſqu'il » eſt dit que ce fut à Cana qu'il fit le » premier (*a*) ». Suppoſons pour un moment que Jeſus-Chriſt n'ait point fait de miracles avant ſa prédication : cela étoit-il néceſſaire ? ne ſuffit-il pas qu'il en ait fait en prêchant ? Or l'Évangile raconte en même temps le commencement de ſa prédication, & le commencement de ſes miracles. Dans le chapitre 4 de S. Matthieu, il eſt dit, au verſet 17, que Jeſus commença de prêcher ; & au verſet 24, qu'on lui préſenta tous les malades, & qu'il les guérit. En ſecond lieu, le fait eſt faux : les miracles avoient précédé la prédication. La naiſſance de Jeſus, publiée par des Anges, annoncée

(*a*) Troiſième Lettre, page 75.

aux Mages par une étoile extraordinaire, le ciel ouvert lorſqu'il fut baptiſé par Jean, la deſcente du Saint-Eſprit en forme de colombe, la voix céleſte qui déclare Jeſus fils de Dieu, n'étoit-ce pas là autant de prodiges (*a*) ?

Ce fut à Cana qu'il fit le premier de ſes miracles ; mais il eſt incertain s'il avoit déjà commencé de prêcher alors. Il auroit été de la bonne foi de rapporter ce qu'ajoute l'Évangéliſte : *Voilà*, dit-il, *le premier des ſignes que Jeſus fit à Cana en Galilée, & il y manifeſta ſa gloire, & ſes Diſciples crurent en lui* (*b*). Que ſignifie manifeſter ſa gloire, ſinon faire connoître ſa dignité de Fils de Dieu & ſa miſſion ? que veut dire, que ſes Diſciples crurent en lui, ſinon que ce miracle confirma leur foi ?

Quand on avance que Jeſus commença ſes fonctions dans le Temple à l'âge de douze ans (*c*), on aſſure une fauſſeté ; il n'étoit pas permis chez les Juifs d'enſeigner avant l'âge de trente ans,

---

(*a*) Matth. 3. 16.
(*b*) *Joann.* 2. 11.
(*c*) Troiſième Lettre, page 76.

& Jeſus-Chriſt voulut bien ſe ſoumettre à cette loi. Interroger les Docteurs, les étonner par la ſageſſe de ſes réponſes, ce n'étoit pas enſeigner en maître, ni prêcher.

« Sa carrière, continuez-vous, étoit » déjà fort avancée, quand les Docteurs » le voyant faire tout de bon le Pro» phète au milieu d'eux, s'avisèrent de » lui demander un ſigne..... Il leur » répondit : *La nation méchante & adul» tère demande un ſigne, & il ne lui en ſera » point donné.* Ailleurs il ajoute : *Il ne » lui ſera point donné d'autre ſigne que » celui de Jonas le Prophète ;* & leur tour» nant le dos, il s'en alla.

Remarquons les circonſtances. Sa carrière étoit déjà fort avancée ; par conſéquent c'étoit après avoir vu un grand nombre de prodiges, qu'on venoit encore lui en demander un nouveau. Jeſus le refuſa, parce qu'il ſavoit que ce nouveau miracle ne feroit pas plus d'impreſſion que les autres ſur la nation méchante & adultère. Il le refuſa aux Juifs dans cette circonſtance particulière, parce qu'autrefois il leur en avoit accordé ſans les perſuader. Lorſqu'ils ſe ſcandaliſèrent de ce qu'il diſoit à un

paralytique : *Vos péchés vous ſont remis? pour vous faire voir*, répondit Jeſus, *que le Fils de l'homme a le pouvoir ſur la terre de remettre les péchés : levez-vous*, dit-il au paralytique, *emportez votre lit, & retournez chez vous. Le malade ſe leva, & s'en retourna* (*a*). Ce ſeul paſſage eſt la réfutation de toutes vos objections.

Le commentaire que vous faites ſur les paroles de l'Évangile, eſt digne de remarque. « Ils me demanderont ce que » c'eſt donc que le ſigne de Jonas le » Prophète. Je leur répondrai que c'eſt » ſa prédication aux Ninivites, préci- » ſément le même ſigne qu'employoit » Jeſus avec les Juifs, comme il l'ex- plique lui-même (*b*) ». Voyons ſi c'eſt ainſi que Jeſus l'explique ; voici ce qu'il ajoute : *Car de même que Jonas a été trois jours & trois nuits dans le ventre d'un poiſſon, ainſi le Fils de l'homme demeurera dans le ſein de la terre trois jours & trois nuits.* Il eſt clair que Jeſus-Chriſt parle de ſon ſéjour dans le tombeau, qui devoit être ſuivi de ſa réſurrection,

(*a*) Matth. 9. 6.
(*b*) Troiſième Lettre, page 78.

qu'il renvoie par conſéquent les Juifs à ce miracle éclatant. « Je le nie, répli-» quez-vous, Jeſus parle tout au plus » de ſa mort : or la mort d'un homme » n'eſt pas un miracle ». Non aſſurément ; mais par la même raiſon la prédication de Jonas & celle de Jeſus ne ſont pas un miracle non plus : il ne renvoie donc point les Juifs à cette prédication. « Ce » n'eſt pas même un miracle, dites-vous, » qu'après avoir reſté trois jours dans la » terre, un corps en ſoit retiré ». Non, s'il en eſt retiré mort ; mais s'il en ſort vivant, comme Jonas eſt ſorti du ventre d'un poiſſon, & comme Jeſus eſt ſorti du tombeau, ne ſera-ce pas un miracle ? « Dans ce paſſage il n'eſt pas dit un mot » de la réſurrection ». Le terme, à la vérité, n'y eſt pas ; mais la choſe ſaute aux yeux, à moins qu'on ne s'obſtine à les fermer, pour ne pas la voir. « Quel » genre de preuve ſeroit-ce, de s'au-» toriſer durant ſa vie ſur un ſigne qui » n'auroit lieu qu'après ſa mort ? .... » Comme cette conduite ſeroit injuſte, » cette interprétation ſeroit impie ». Il n'y a ici ni injuſtice ni impiété : Jeſus parloit aux Scribes & aux Phariſiens, qui l'accuſoient de chaſſer les démons

par le pouvoir de Béelzébut, Prince des démons, & qui après cette calomnie avoient encore l'impudence de lui demander un ſigne ou un miracle (*a*). Jeſus leur déclare qu'il ne leur en ſera plus donné d'autre que celui de ſa ſépulture ſemblable à celle de Jonas. Où eſt l'injuſtice ? où eſt la contradiction entre cette réponſe & ce qui précède ?

Il me vient un ſoupçon, Monſieur, il me ſemble que la ſeule idée de réſurrection vous importune, ſur-tout quand il eſt queſtion de celle de Jeſus-Chriſt dans toutes vos objections contre les miracles ; dans tous vos livres on ne voit pas un mot ſur ce fait important. Ce ſilence a de quoi ſurprendre.

La concluſion de votre commentaire eſt curieuſe : « Enfin, quoi qu'il en puiſſe » être, il reſte toujours prouvé par le » témoignage de Jeſus même, que s'il » a fait des miracles durant ſa vie, il » n'en a point fait en témoignage de ſa » miſſion (*b*) ». On vient de voir, par l'Évangile, comme cela eſt prouvé. Pour

(*a*) Matth. 12. 24. & 38.
(*b*) Page 79.

rendre la fauſſeté encore plus palpable, il eſt à propos de raſſembler quelques autres paſſages.

Deux Diſciples de Jean-Baptiſte viennent de ſa part trouver Jeſus, & lui font cette queſtion : *Etes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ?* C'étoit lui demander clairement des témoignages de ſa miſſion ; que leur répondit-il ? *A l'heure même*, dit l'Évangéliſte, *il guérit pluſieurs malades, il rendit la vue à pluſieurs aveugles. Allez, dit-il enſuite aux deux envoyés, racontez à Jean ce que vous avez entendu & ce que vous avez vu, que les aveugles voient, que les boiteux marchent, que les lépreux ſont guéris, que les ſourds entendent, que les morts reſſuſcitent, que l'Évangile eſt annoncé aux pauvres* (*a*). Telle fut ſa réponſe ; & l'on nous dit hardiment que Jeſus n'a point fait ſes miracles en témoignage de ſa miſſion.

Les Juifs environnèrent Jeſus, & lui dirent : Juſqu'à quand nous tiendrez-vous en ſuſpens ? Si vous êtes le Chriſt, dites-

(*a*) Luc. 7. 19. & ſuiv.

nous-le ouvertement. C'étoit là ſans doute le cas de prouver ſa miſſion. *Jeſus leur répondit : Je vous parle, & vous ne me croyez pas ; les œuvres que je fais au nom de mon Père, rendent témoignage de moi.* Vous vous ſouviendrez, s'il vous plaît, que Jeſus-Chriſt fait ici principalement alluſion à la guériſon de l'aveugle-né, racontée dans le chapitre précédent, qui avoit fait grand bruit parmi les Juifs, ſur laquelle ils avoient fait les plus exactes informations. *Si je ne fais pas*, continue-t-il, *les œuvres de mon Père, ne me croyez pas ; ſi je les fais, & ſi vous ne voulez pas me croire, croyez à mes œuvres* (*a*). *Si je n'avois pas fait parmi eux*, dit-il ailleurs, *des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils ſeroient exempts de péché ; mais ils les ont vues, & ils me haïſſent auſſi-bien que mon Père* (*b*). Voilà comme les miracles de Jeſus-Chriſt n'étoient pas faits pour prouver ſa miſſion.

Quelque formels que ſoient ces paſſages, ils ne le ſont pas encore aſſez à

(*a*) 2. *Joann.* 10. 24.
(*b*) *Ibid.* 15. 24.

mon gré ; je veux donner au lecteur la ſatisfaction de vous voir contredit par Jeſus-Chriſt en propres termes. Il s'agit du plus grand, du plus frappant, du plus inconteſtable des miracles de Jeſus-Chriſt, de la réſurrection de Lazare. Vous ſavez avec quel appareil il fut opéré, en préſence de la famille du mort, des Diſciples du Sauveur, des principaux Juifs de Jéruſalem. Vous nous donnerez bien-tôt lieu d'en examiner les circonſtances ; il n'eſt ici queſtion que d'en ſavoir l'intention & le motif : Jeſus-Chriſt même nous l'apprendra. Lorſqu'on eut levé la pierre qui couvroit le tombeau, *Jeſus éleva les yeux au ciel, & dit : Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé ; pour moi, je ſais bien que vous m'écoutez toujours, mais je l'ai dit à cauſe de ce peuple qui m'environne, afin qu'ils croient que vous m'avez envoyé* (*a*). Enſuite il appelle le mort, & le reſſuſcite. Déjà il avoit dit à ſes Diſciples, en leur annonçant la mort du Lazare : *J'en ſuis bien aiſe à cauſe*

(*a*) *Joann.* 11, 41.

de vous, afin que vous croyiez, puiſque je n'étois pas là (*a*).

D'un côté, Jeſus rend grâces à ſon Père du miracle qu'il va faire, à cauſe du peuple qui l'environne, afin que l'on croie à ſa miſſion; de l'autre, Jean-Jacques Rouſſeau nous aſſure, nous répette, nous ſoutient obſtinément que Jeſus-Chriſt n'a point fait de miracles en ſigne de ſa miſſion. Auquel des deux devons-nous ajouter foi?

Je ſupprime d'autres paſſages, nous en verrons encore: j'ai même trop inſiſté ſur un point dont vous ſeul avez pu feindre de douter. Je vous laiſſe répéter, tant qu'il vous plaira, que les miracles de Jeſus-Chriſt étoient plutôt des actes de charité que des preuves; qu'il les faiſoit dans des occaſions particulières, dont le choix n'annonçoit pas un témoignage public, dont le but étoit ſi peu de manifeſter ſa puiſſance, qu'on ne lui en a jamais demandé pour cette fin, qu'il ne les ait refuſés. Le contraire eſt démontré: cela ſuffit.

« Toutes les fois, dites-vous, que

(*a*) *Joann.* 15.

» les Juifs ont inſiſté ſur ce genre de » preuves, il les a toujours renvoyés » avec mépris, ſans daigner jamais les » ſatisfaire (*a*) ». J'ai encore montré le contraire par la guériſon du paralytique, que Jeſus-Chriſt fit exprès pour prouver aux Juifs qu'il avoit le pouvoir de remettre les péchés.

« Il n'approuvoit pas même, ſelon » vous, qu'on prît en ce ſens ſes œuvres » de charité : *Si vous ne voyez des prodiges* » *& des miracles, vous ne croyez point*, » diſoit-il à celui qui le prioit de guérir » ſon fils. Parle-t-on ſur ce ton-là quand » on veut donner des prodiges en preu- » ves » ? Oui, on parle ſur ce ton à gens qui, peu frappés d'un grand nombre de prodiges déjà faits, en demandent ſans ceſſe de nouveaux. Jeſus-Chriſt parle ſur ce ton à ceux dont il connoiſſoit les ſentimens intérieurs, & qu'il ſavoit ne vouloir pas mieux profiter d'un nouveau miracle que des précédens. Il parle ſur ce ton à ceux dont l'ambition intéreſſée vouloit que les miracles fuſſent faits ſpé-

(*a*) Troiſième Lettre, page 79.

cialement pour eux, & qui doutoient toujours de ſa puiſſance, juſqu'à ce qu'ils en euſſent fait perſonnellement l'épreuve. Il parloit ſur ce ton-là, & plus durement encore, à des cenſeurs curieux & orgueilleux qui vouloient être arbitres de l'uſage que Jeſus-Chriſt devoit faire de ſa puiſſance, qui demandoient un miracle dans le ciel, après en avoir vu pluſieurs ſur la terre, & qui après celui-ci en auroient exigé un autre. Enfin il parloit ſur ce ton à la multitude des Rouſſeaux dont il étoit environné, qui s'aveugloient ſur ſes prodiges, qui le calomnioient, qui conſpiroient contre lui, en faiſant ſemblant de l'honorer.

Vous inſiſtez encore. « Combien n'é-» toit-il pas étonnant que s'il eût tant » donné de ces ſortes de preuves, on » continuât ſans ceſſe à lui en demander? » *Quel miracle fais-tu*, lui diſoient les » Juifs, *afin que l'ayant vu, nous croyions* » *à toi? Moyſe donna la manne dans le* » *déſert à nos pères; mais toi, quelle œuvre* » *fais-tu* »? C'eſt comme ſi quelqu'un demandoit au Roi de Pruſſe ce qu'il a fait pour avoir le nom de grand Capitaine. « L'impudence d'un pareil diſcours

» eſt-elle concevable, & trouveroit-on » ſur la terre entière un homme capable » de le tenir (a) ?

C'eſt ici de la charité d'une nouvelle eſpèce. Vous aimez mieux ſuppoſer que les Évangéliſtes ſont des viſionnaires ou des menteurs, que d'admettre que les Juifs étoient des impudens. Vous ſeul en doutez, & pour cauſe ; mais votre doute même ſe tourne en preuve contre vous. Nous ſommes convaincus, par votre exemple, que l'on peut encore trouver ſur la terre un homme capable d'imiter l'opiniâtreté des Juifs, de nier par entêtement de ſyſtème des faits inconteſtables.

Comme vous avez déſormais une cauſe commune avec eux, vous allez nous faire leur apologie. « Les Juifs demandoient » un ſigne du ciel. Dans leur ſyſtème ils » avoient raiſon. Le ſigne qui devoit » conſtater la venue du Meſſie, ne pou- » voit pour eux être trop évident, trop » déciſif, trop au-deſſus de tout ſoupçon, » ni avoir trop de témoins oculaires. » Comme le témoignage immédiat de

(a) Troiſieme Lettre, page 80.

» Dieu vaut toujours mieux que celui » des hommes, il étoit plus sûr d'en » croire au signe même, qu'aux gens qui » disoient l'avoir vu ; & pour cet effet » le ciel étoit préférable à la terre (*a*).

Vous me permettrez de soutenir que la terre étoit préférable au ciel. Un signe céleste eût été pris par les Juifs opiniâtres pour un phénomène naturel ; & si l'Évangile en racontoit de cette espèce, vous seriez le premier à les rapporter, bien ou mal, à des raisons physiques. Un signe du ciel eût été un miracle de pure ostentation, & Jesus-Christ vouloit que les siens fussent des actes de charité. Le ciel ouvert au baptême de Jesus, la descente du Saint-Esprit sur lui, la voix céleste entendue de tous les assistans, étoient un signe du ciel : les Juifs n'y avoient pas plus d'égard qu'à tous les autres.

Que veut dire, je vous prie, cet axiome, que le témoignage immédiat de Dieu vaut toujours mieux que celui des hommes ? Quand Jesus guérit le paralytique, & guérit Lazare à la vue

(*a*) Troisième Lettre, page 81.

des Juifs, n'étoit-ce pas là le témoignage immédiat de Dieu ? & avoit-on beſoin alors de celui des hommes ? Soutiendrez-vous que, pour ne pas recourir à ce témoignage, Jeſus-Chriſt étoit obligé de répéter ſes miracles autant de fois qu'il y avoit de Juifs à convertir, afin que tous en fuſſent témoins oculaires ? Le ſigne qui devoit conſtater la venue du Meſſie, ne pouvoit être trop évident, trop déciſif, trop au-deſſus de tout ſoupçon ; mais les miracles de Jeſus-Chriſt pouvoient-ils être plus évidens, plus déciſifs, plus exempts de ſoupçon qu'ils l'étoient ? Joignez à cela les prophéties auxquelles les Juifs ajoutoient foi, & dont l'accompliſſement leur paroiſſoit prochain lorſque Jeſus parut ; ajoutez-y encore le témoignage de Jean-Baptiſte, que les Juifs avoient regardé comme un Prophète ; ajoutez enfin la ſainteté éminente du Sauveur, à laquelle cependant les Juifs ne rendirent jamais juſtice ; dites-nous enſuite ſi des gens obſtinés à réſiſter à tant de caractères, avoient encore raiſon ſelon leurs principes.

Nouvelle objection. « Jeſus dit après » le Prophète, que le Royaume des » cieux ne vient point avec apparence ;

» que celui qui l'annonce, ne débat » point, ne crie point, qu'on n'entend » point ſa voix dans les rues. Tout cela » ne reſpire pas l'oſtentation des mira- » cles : auſſi n'étoit-elle pas le but des » ſiens ». Aſſurément ; mais autre choſe eſt de prouver ſa doctrine par des miracles, autre choſe d'en faire oſtentation. Je vous ai montré que ſans oſtentation Jeſus-Chriſt a donné ſes œuvres pour preuve de ſa miſſion.

Vous prétendez qu'il n'y mettoit, ni l'appareil, ni l'authenticité néceſſaires pour conſtater de vrais ſignes, parce qu'il ne les donnoit point pour tels. Cela eſt faux. Peut-on mettre plus d'appareil & d'authenticité qu'il en mit à la réſurrection de Lazare, à la multiplication des pains, à la guériſon du paralytique, & à tant d'autres ? Il les a faits dans les villes, auſſi-bien qu'à la campagne, ſur les places publiques & ſur les grands chemins, dans le Temple & dans les maiſons particulières. Tous n'ont pas été également publics ; mais cela étoit-il néceſſaire ? Celui qui n'étoit pas converti par un ſeul miracle bien conſtaté, ne l'auroit pas été davantage par un millier d'autres.

« Au contraire, pourſuivez-vous, il re-
» commandoit le ſecret aux malades qu'il
» guériſſoit, aux boiteux qu'il faiſoit
» marcher, aux poſſédés qu'il délivroit
» du démon : l'on eût dit qu'il craignoit
» que ſa vertu miraculeuſe ne fût con-
» nue. On m'avouera que c'étoit une
» étrange manière d'en faire la preuve
» de ſa miſſion (*a*).

Vous montrez très-bien que Jeſus-Chriſt ne faiſoit pas ſes miracles par oſtentation, ni ſeulement pour étonner le peuple ; qu'il n'en faiſoit pas une preuve, quand il n'étoit pas queſtion de prouver ; mais vous nous laiſſez bien loin de ce que vous avez avancé d'abord, que jamais Jeſus ne les a donnés pour preuve.

Continuons. « *Celui qui me rejette, a*, » diſoit-il, *qui le juge :* ajoutoit il, *les* » *miracles que j'ai faits, le condamneront ?* » non, mais *la parole que j'ai portée, le* » *condamnera.* La preuve eſt donc dans » la parole, & non pas dans les mira-» cles ». Rapprochons de ce paſſage celui que j'ai cité plus haut, nous aurons

(*a*) Troiſième Lettre, page 81.

la ſolution évidente : *Si je n'avois pas fait parmi eux des œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils ſeroient exempts de péché.* Par conſéquent ce n'eſt point la parole ſeule, & dénuée de preuves, qui devoit condamner les Juifs, mais la parole autoriſée par les miracles & par les autres caractères de la miſſion de Jeſus-Chriſt.

Comment la parole de Jeſus-Chriſt ſeule auroit-elle pu condamner les Juifs ſelon votre ſyſtème ? La parole de Jeſus-Chriſt, c'eſt l'Évangile. Or vous avez dit qu'il eſt plein de choſes incroyables, de choſes qui répugnent à la raiſon, & qu'il eſt impoſſible à tout homme ſenſé de concevoir ni d'admettre (*a*). Les Juifs pouvoient-ils être condamnés pour n'avoir pas cru des choſes qui répugnent à la raiſon, pour n'avoir pas admis ce qu'il eſt impoſſible à tout homme ſenſé de concevoir ni d'admettre, ſur-tout ſi ces dogmes n'étoient confirmés par aucune preuve extérieure ? Les Juifs étoient-ils blâmables de demeurer dans le même ſcepticiſme que le Vicaire Savoyard ? Jeſus-Chriſt a cependant condamné les

(*a*) Émile, tome 3, page 168.

Juifs incrédules ; par conſéquent votre Vicaire & vous-même êtes enveloppés dans leur condamnation.

Selon vous, « on voit dans l'Évan-» gile que les miracles de Jeſus étoient » tous utiles ; mais ils étoient ſans éclat, » ſans apprêt, ſans pompe ; ils étoient » ſimples, comme ſes diſcours, comme » ſa vie, comme toute ſa conduite. Le » plus apparent, le plus palpable qu'il » ait fait, eſt ſans contredit celui de la » multiplication des cinq pains & des » deux poiſſons qui nourrirent cinq mille » hommes : non-ſeulement ſes Diſciples » avoient vu le miracle, mais il avoit, » pour ainſi dire, paſſé par leurs mains ; » & cependant ils n'y penſoient pas, ils » ne s'en doutoient preſque pas. Conce-» vez-vous qu'on puiſſe donner pour » ſignes notoires au genre humain, dans » tous les ſiècles, des faits auxquels les » témoins les plus immédiats ſont à peine » attention » (*a*) ?

Suppoſons, pour un moment, ce qui eſt faux, que le miracle de la multiplication des pains n'ait pas été fait ex-

(*a*) Troiſième Lettre, page 82.

preſſément pour confirmer la miſſion de Jeſus-Chriſt, s'enſuit-il qu'il n'en ait point fait d'autres avec cette intention diſtinctement marquée ? Pour que l'on puiſſe juger du deſſein qu'a eu Jeſus-Chriſt en les faiſant, eſt-il néceſſaire qu'il ait déclaré en termes exprès, à chacun de ſes miracles, qu'il le faiſoit en témoignage de ſa miſſion ? L'intention de Jeſus-Chriſt, dans la multiplication des pains, eſt ſuffiſamment marquée par l'effet que produiſit ce miracle ſur les milliers d'hommes raſſaſiés : *Ces hommes*, dit l'Évangile, *ayant vu le miracle que Jeſus venoit de faire, s'écrièrent ; c'eſt là véritablement le Prophète qui doit venir dans le monde*, c'eſt-à-dire, le Meſſie (*a*).

Mais les Diſciples oublièrent ce miracle dans une circonſtance où ils auroient dû s'en ſouvenir : qu'eſt-ce que cela prouve ? « Il eſt dit, ſelon votre remar-» que même, que c'étoit à cauſe que leur » cœur étoit ſtupide ; mais, ajoutez-vous, » qui s'oſeroit vanter d'avoir un cœur » plus intelligent dans les choſes ſaintes » que les Diſciples choiſis par Jeſus » ?

(*a*) *Joan.* 6. 14.

Vous-même vous en vantez, & d'une manière fort indécente ; vous faites profeſſion de n'être pas de l'avis de S. Paul (*a*), vous démentez à tout moment les Évangéliſtes, vous attribuez ce qu'ils diſent, à leur ignorance, à leur groſſièreté, à leur prévention (*b*).

« Tant s'en faut, dites-vous, que l'objet réel des miracles de Jeſus fût d'établir la foi, qu'au contraire il commençoit par exiger la foi avant que de faire le miracle. Rien n'eſt ſi fréquent dans l'Évangile. C'eſt préciſément pour cela, c'eſt parce qu'un Prophète n'eſt ſans honneur que dans ſon pays, qu'il fit dans le ſien très-peu de miracles ; il eſt dit même qu'il n'en put faire à cauſe de leur incrédulité. Comment ! c'étoit à cauſe de leur incrédulité qu'il en falloit faire pour les convaincre, ſi ſes miracles avoient eu cet objet, mais ils ne l'avoient pas.

Le contraire eſt prouvé. Jeſus exigeoit un commencement de foi de ceux qui lui demandoient des miracles, ou

---

(*a*) Troiſième Lettre, page 118.
(*b*) *Ibid.* page 98.

plutôt il exigeoit la confiance à ſon pouvoir ; quand il voyoit en eux un fond d'incrédulité, il refuſoit d'en faire, parce qu'il ne vouloit pas que ſes miracles fuſſent inutiles. Voilà ce qu'atteſte l'Évangile. Jeſus vouloit que ſes miracles fuſſent tout à la fois une œuvre de charité, une récompenſe de la confiance, & une preuve de ſa miſſion. Tels ont été tous ſes prodiges. Un de ces caractères ne détruit point l'autre : prouver que l'un convient aux miracles du Sauveur, ce n'eſt pas exclure les autres.

Inutilement donc vous ajoutez : « C'étoient ſimplement des actes de bonté, » de charité, de bienfaiſance, qu'il faiſoit en faveur de ſes amis & de ceux » qui croyoient en lui ; & c'étoit dans » de pareils actes que conſiſtoient les œuvres de miſéricorde, vraiment dignes » d'être ſiennes, qu'il diſoit rendre témoignage de lui. Ces œuvres marquoient » le pouvoir de bien faire, plutôt que » la volonté d'étonner, c'étoient des » *vertus* plus que des miracles.

Vous vous jouez du terme de *vertus*, quand vous prétendez qu'il ſignifie plutôt des bonnes œuvres que des actes de puiſſance. Nierez-vous que *virtus*, dans le

ſens le plus naturel, ſignifie force, puiſſance, pouvoir ? Je m'offre à vous montrer, par quarante paſſages bien comptés, que telle eſt la ſignification ordinaire dans l'Évangile. Je n'en citerai que ceux qui ſont déciſifs. *Pluſieurs*, dit Jeſus-Chriſt, *me diront : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétiſé en votre nom, chaſſé les démons & fait pluſieurs miracles ? Virtutes multas. Je leur répondrai : Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité* (*a*). Eſt-il queſtion là de vertus ou de bonnes œuvres ? *Je vous ai donné le pouvoir*, dit Jeſus à ſes Diſciples, *de fouler aux pieds les ſerpens & les ſcorpions, & ſur toute la puiſſance de l'ennemi, & il ne vous ſera point de mal* (*b*). *Virtutem inimici* déſigne-t-il la vertu & les bonnes œuvres ?

Je ſuis déjà convenu avec vous que les miracles du Sauveur ſont tout à la fois des actes de charité & des actes de puiſſance, que l'un de ces caractères n'exclud pas l'autre : au contraire l'un confirme l'autre. La queſtion eſt de

(*a*) Matth. 7. 22.
(*b*) Luc. 10. 19.

ſavoir, en les examinant ſéparément, lequel des deux étoit plus propre à convaincre les Juifs de la miſſion de Jeſus-Chriſt, & auquel des deux Jeſus-Chriſt vouloit que les Juifs fiſſent plus d'attention. Je ſoutiens que c'eſt le ſecond, & je vais vous en convaincre par vos propres paroles & par celles de Jeſus-Chriſt.

Vous avez dit que la ſainteté de mœurs d'un envoyé de Dieu *frappe par préférence les gens bons & droits*, mais *qu'il n'eſt pas impoſſible que ce caractère trompe* (a). Or le grand nombre des Juifs étoient-ils des gens bons & droits ? devoient-ils donner principalement leur confiance à un caractère qui, ſelon vous, peut tromper ?

Quand Jeſus voulut convaincre les Juifs de ſa miſſion par la guériſon du paralytique, il ne leur dit point, c'eſt pour vous faire voir que le Fils de l'homme a *la charité* de remettre les péchés, mais qu'il en a *le pouvoir*, *poteſtatem*. Dans tout l'Évangile les œuvres de Jeſus-Chriſt ſont annoncées ſous le nom de pouvoir, de puiſſance, de ſignes,

(a) Lettre, page 72.

de

de miracles, de prodiges, preſque jamais ſous le nom de charité, de ſainteté, de bonnes œuvres : ſuppoſerons-nous que les Évangéliſtes ont parlé d'une manière directement contraire à la nature des choſes & à l'intention de Jeſus-Chriſt ?

L'objection ſuivante eſt un chef-d'œuvre. « Comment la ſuprême ſageſſe eût-» elle employé des moyens ſi contraires » à la fin qu'elle ſe propoſoit ? comment » n'eût-elle pas prévu que les miracles » dont elle appuyoit l'autorité de ſes en-» voyés, produiroient un effet tout op-» poſé, qu'ils feroient ſuſpecter la vérité » de l'hiſtoire, tant ſur les miracles que » ſur la miſſion, & que, parmi tant de » ſolides preuves, celle-là ne feroit que » rendre plus difficiles ſur toutes les au-» tres les gens éclairés & vrais ? Oui, je » le ſoutiendrai toujours, l'appui qu'on » veut donner à la croyance, en eſt le » plus grand obſtacle : ôtez les miracles » de l'Évangile, & toute la terre eſt aux » pieds de Jeſus-Chriſt (*a*).

Il faut avoir lu cette tirade, pour concevoir juſqu'où l'entêtement peut

(*a*) Lettre, page 84.

conduire un grand génie. Tout ceci eſt contraire à vous-même, contraire à la nature des choſes, contraire à la vérité hiſtorique.

1.° Contraire à vous-même. Vous avez dit que des trois caractères dont la révélation peut être revêtue, les miracles ſont *le plus frappant, celui que ſaiſit ſpécialement le peuple* (*a*); que la bonté divine, lorſqu'elle les emploie, *ſe prête aux foibleſſes du vulgaire, & veut bien lui donner des preuves qui faſſent pour lui.* Ici vous dites que la ſuprême ſageſſe, en faiſant opérer des miracles à ſes envoyés, *auroit employé des moyens contraires à la fin qu'elle ſe propoſoit.* Peut-on ſe contredire auſſi groſſièrement dans un eſpace de douze pages ?

2.° Cela eſt contraire à la nature des choſes. Le très-grand nombre des hommes à convertir, ſur-tout parmi les nations infidèles, ſont des ignorans ; les eſprits éclairés ne ſont pas un entre mille. Quand il ſeroit auſſi vrai qu'il eſt faux, que les miracles ſont capables de rendre ſuſpectes aux gens éclairés l'hiſtoire, la doctrine,

(*a*) Lettre, page 73.

la miſſion, ſeroit-il de la ſageſſe divine de ſacrifier la converſion & le ſalut de mille hommes à la crainte d'en ſcandaliſer un ſeul ? La ſageſſe divine l'a prévu, ce ſcandale des prétendus *gens éclairés*, elle l'a prédit. *Je ſuis venu au monde*, dit Jeſus-Chriſt, *pour exercer un jugement, par lequel ceux qui ne voient pas, verront ; & ceux qui croient voir, deviendront aveugles* (*a*). Je vous laiſſe faire l'application.

3.° Cela eſt contraire à la vérité hiſtorique. Les Évangéliſtes nous atteſtent que ce ſont les miracles qui ont formé des ſectateurs à Jeſus-Chriſt & aux Apôtres, que celui de Cana lui attacha ſes Diſciples, que la guériſon du fils du Centenier convertit toute ſa famille, que la multiplication des pains fit publier à des milliers de peuple qu'il étoit le Meſſie, que la réſurrection de Lazare gagna pluſieurs des principaux d'entre les Juifs, que le don des langues rendit Chrétiens pluſieurs milliers d'hommes à la première prédication de S. Pierre. Il n'eſt preſque pas un miracle ſur lequel on ne faſſe la même remarque. *Otez les miracles de*

(*a*) *Joann.* 9. 39.

l'Évangile, & toute la terre eſt aux pieds de Jeſus-Chriſt. Oſerois-je vous demander quel motif pourra y amener les nations barbares ? Je dis au contraire : Otez les miracles de l'Évangile, & il ne reſtera pas dans toute la terre un ſeul Diſciple à Jeſus-Chriſt.

Vous pouſſez plus loin cette merveilleuſe penſée ; c'eût été dommage de s'arrêter en ſi beau chemin : vous prétendez faire grâce à Jeſus-Chriſt de daigner croire en lui, malgré le ſcandale de ſes miracles. « Je ne ſais pas bien, dites-» vous dans une note, ce que penſent » au fond de leur cœur ces bons Chré-» tiens à la mode ; mais s'ils croient à » Jeſus par ſes miracles, moi j'y crois » malgré ſes miracles, & j'ai dans l'eſ-» prit que ma foi vaut mieux que la » leur (*a*) ». Aſſurément : elle a tout le mérite de la ſingularité, elle eſt unique dans l'univers. Croire à Jeſus par ſes miracles, c'eſt la foi du vulgaire ; un eſprit ſublime doit-il penſer comme ceux qui n'ont qu'un groſſier bon ſens ? Il ne faut avoir rien de commun avec le peu-

(*a*) Lettre, page 84.

ple, pas même la Religion. Pourrez-vous conſentir au moins à vous trouver en paradis avec nous ?

Vous ſentez cependant que les paſſages de l'Évangile dont vous avez abuſé, ne ſont pas fort concluans ; vous voulez prévenir l'objection. « Accordons, dites-» vous, que d'autres paſſages préſentent » un ſens contraire à ceux-ci, ceux-ci » réciproquement préſentent un ſens con-» traire à ceux-là ; & alors, je choiſis, » uſant de mon droit, celui de ces ſens » qui me paroît le plus raiſonnable & le » plus clair ». J'ai fait voir que vos paſſages ne prouvent rien : je vais le démontrer encore plus clairement, en les rappelant en deux mots. Vous avez objecté que Jeſus-Chriſt n'a point fait de miracles avant que de prêcher : cela prouve-t-il qu'il n'en ait point fait en prêchant ? Qu'il en a quelquefois refuſé : s'enſuit-il qu'il n'en ait jamais accordé ? Que ſes miracles étoient des œuvres de charité : étoient-ils moins des œuvres de puiſſance ? Que Jeſus-Chriſt demandoit la foi avant le miracle : cela empêche-t-il que le miracle ne la confirme ? Que les Juifs lui en ont ſouvent demandé : eſt-ce une preuve

qu'ils n'en euſſent déjà pas vus ? Que Jeſus-Chriſt n'en faiſoit pas oſtentation : cela les rendoit-ils moins utiles ? Que la parole condamnera les inérédules : ſeront-ils moins condamnés par les miracles ? Que les Apôtres les oublièrent ſouvent : tout le monde les oublioit-il de même ? Voilà les preuves dont vous triomphez.

Je vous ai montré de plus que vos paſſages ne peuvent point ſervir de ſolution ni d'explication à ceux que je vous ai cités, que vous ne pouvez même y répondre, ſans contredire formellement l'Évangile. Voilà donc en quoi conſiſte votre droit prétendu, à choiſir le ſens directement oppoſé à celui que le texte préſente, parce qu'il vous plaît de le trouver le plus raiſonnable.

« Si j'avois, continuez-vous, l'orgueil » de tout expliquer, je pourrois, en vrai » Théologien, tordre & tirer chaque » paſſage à mon ſens ; mais la bonne » foi ne me permet point ces inter- » prétations ſophiſtiques ». Eh ! qu'avez-vous fait autre choſe que tordre & tirer l'Évangile à votre ſens, ſupprimer ce qui fait contre vous, inſiſter ſur ce qui ne

ouve rien, & raſſembler des ſophiſmes, u lieu de preuves ? Vous n'avez pas orgueil de tout expliquer, & vous avez elui de tout contredire : lequel eſt le lus modeſte ?

Il ſemble que votre façon de raiſonner ſoit une dériſion : « L'autorité que je « donne à l'Évangile, je ne la donne » point à l'interprétation des hommes ». Votre propre interprétation n'eſt donc pas celle d'un homme ? Daignez nous prouver qu'elle eſt divine.

« Se laiſſer mener par autrui ſur cette » matière, c'eſt, ſelon vous, ſubſtituer » l'explication au texte, c'eſt ſe ſou- » mettre aux hommes, & non pas à » Dieu ». Voudriez-vous nous montrer quelle ſoumiſſion l'on témoigne à Dieu quand on s'attribue le droit d'expliquer ſa parole comme on juge à propos ? Quelle force peut avoir une loi que tout particulier eſt le maître d'entendre comme il lui plaît ? Voilà le myſtère de la foi Proteſtante, que nous n'avons pas encore pu concevoir.

La ſeconde partie de vos objections ſera peut-être plus ſérieuſe. Il eſt queſtion de prouver que les miracles ne ſont pas un ſigne infaillible, & dont les hommes puiſſent juger.

Vous définiſſez d'abord le miracle, une exception réelle & viſible aux loix de la nature (*a*); vous convenez qu'il ſeroit abſurde de douter ſi Dieu peut faire des miracles, que toute la queſtion ſe réduit à ſavoir s'il le veut. Vous prétendez que pour la réſoudre, il faudroit lire dans les décrets éternels, qu'il eſt impoſſible de la décider par les faits.

Selon vous, « ſoit qu'il y ait des mi-» racles, ſoit qu'il n'y en ait pas, il » eſt impoſſible au ſage de s'aſſurer que » quelque fait que ce ſoit, puiſſe en être » un (*b*) ». Sentez-vous la contradiction, Monſieur ? Dieu eſt aſſez puiſſant pour faire des miracles, & il ne l'eſt pas aſſez pour nous les faire connoître ; il peut changer à ſon gré l'ordre de la nature, mais il ne peut pas nous faire appercevoir ce changement ; il eſt le maître d'interrompre le cours des loix qu'il a établies, & il ne l'eſt pas de nous rendre cette interruption ſi palpable que nous ne puiſſions nous y méprendre ; un miracle eſt *un changement ſenſible dans l'ordre de*

(*a*) Troiſième Lettre, page 87.
(*b*) *Ibid.* page 100.

une exception réelle & visible à
& un miracle ne peut jamais
ble ni visible. Est-ce un Philo-
ce un homme sensé qui débite
rine ?

tre aveu, Dieu peut faire des
; il peut donc avoir des raisons
re : la sagesse éternelle ne fait
s raison ; il peut donc se servir des
s pour nous faire connoître ses
tés. Les connoîtrions-nous alors,
oit impossible de discerner sûrement
ne dont Dieu se serviroit pour exci-
otre attention ? peut-il nous don-
un signe équivoque, trompeur, que
s sommes incapables de discerner, &
dre ainsi un piège à notre ignorance ?
on vous, c'est une impiété de douter
Dieu peut faire des miracles ; n'en
t-ce pas une plus grande de supposer
u'il en peut faire, s'ils sont un signe
nécessairement trompeur ?

En a-t-il fait ? en a-t-il voulu faire ? Quoi que vous en puissiez dire, cette question doit être décidée par les faits : elle ne sauroit l'être autrement.

Vous prétendez que c'est un sophisme grossier d'employer la preuve morale à constater des faits naturellement im-

poſſibles, puiſqu'alors le principe même de la crédibilité, fondé ſur la poſſibilité naturelle, eſt en défaut (*a*).

J'ai fait voir, dans ma troiſième Lettre, que ce n'eſt point un ſophiſme d'employer la preuve morale à conſtater des faits, dès que ce ſont des faits ſenſibles & palpables; que quoique ces faits ſoient naturellement impoſſibles, ils ne ſont pas moins du reſſort des ſens; que le principe de la crédibilité n'eſt point alors en défaut, puiſqu'on ſuppoſe qu'ils ne ſont point arrivés naturellement, mais par un pouvoir ſupérieur à la nature; que vous avez fait uſage vous-même de ce principe, lorſque vous avez dit que les faits de Jeſus-Chriſt ſont beaucoup mieux atteſtés que ceux de Socrate (*b*). Par votre argument vous prouveriez que nous ne devons point ajouter foi aux Phyſiciens lorſqu'ils font quelque découverte qui auparavant nous paroiſſoit naturellement impoſſible, parce qu'alors le principe de la crédibilité eſt en défaut à notre égard.

(*a*) Troiſième Lettre, page 88.
(*a*) Émile, tome 3. page 168.

« Si les hommes, dites-vous, veulent » bien en pareil cas admettre cette preuve » dans des choſes de pure ſpéculation, » ou dans des faits dont la vérité ne les » touche guère, aſſurons-nous qu'ils ſe- » roient plus difficiles, s'il s'agiſſoit pour » eux du moindre intérêt temporel. Sup- » poſons qu'un mort vînt redemander ſes » biens à ſes héritiers, affirmant qu'il eſt » reſſuſcité, & requérant d'être admis à » la preuve, croyez-vous qu'il y ait un » ſeul tribunal ſur la terre où cela lui » fût accordé (*a*) ?

Vous me permettrez de vous faire obſerver que l'objet des tribunaux civils n'eſt point de juger des miracles : tous ſeroient fondés à rejeter la requête ſur le ſimple expoſé, parce que la mort rompant tous les liens de la ſociété, éteint auſſi tout droit de propriété. *Le mort ſaiſit le vif :* c'eſt un principe de juriſdence, auquel un cas extraordinaire & miraculeux ne doit jamais déroger. Votre ſuppoſition ne prouve donc rien.

Voici une objection plus forte en apparence. « Puiſqu'un miracle eſt une

(*a*) Émile, tome 3. page 88.

» exception aux loix de la nature, pour » en juger, il faut connoître ces loix ; » & pour en juger sûrement, il faut les » connoître toutes, car une seule qu'on » ne connoîtroit pas, pourroit en cer- » tains cas inconnus aux spectateurs, » changer l'effet de celles qu'on connoî- » troit. Ainsi celui qui prononce qu'un » tel ou tel acte est un miracle, déclare » qu'il connoît toutes les loix de la » nature, & qu'il sait que cet acte en » est une exception.

Remarquez, s'il vous plaît, que vous faites le même sophisme que les Matérialistes, pour prouver que la pensée est peut-être une propriété de la matière. Nous ne connoissons pas toutes ses propriétés, disent-ils ; comment pouvons-nous affirmer que la pensée n'est pas une de ces propriétés inconnues ? Nous répondons qu'il suffit pour l'affirmer, de savoir que la matière a deux propriétés incompatibles avec la pensée, savoir, l'étendue & la divisibilité. Il est étonnant qu'ayant senti vous-même le foible de ce raisonnement, vous en fassiez un semblable sur un autre sujet.

Nous ne connoissons pas toutes les loix particulières de la nature ; mais nous

connoiſſons une loi générale qui nous garantit la certitude de celles que nous connoiſſons : c'eſt la ſageſſe de Dieu & ſa providence. Nous développerons, s'il vous plaît, ce principe ; il fournit la réponſe à la plupart de vos objections.

C'eſt la ſageſſe de Dieu, auteur des loix morales, qui nous répond de la certitude des loix générales phyſiques, parce que s'il n'y avoit rien de certain dans la nature, il n'y auroit rien de certain non plus dans la ſociété, dans notre état, dans nos devoirs. Je ſuis aſſuré qu'il n'y a aucune loi poſſible dans la nature, en vertu de laquelle un mort puiſſe être rendu à la vie, parce que la réſurrection, devenue naturelle, changeroit néceſſairement l'ordre de la ſociété. Je ne ſuis pas moins certain qu'en vertu d'aucune loi phyſique une vierge ne peut être mère, parce que ce miracle devenu naturel donneroit atteinte aux loix du mariage. Si, par une loi phyſique inconnue, mais poſſible à connoître, de ſimples paroles pouvoient guérir toutes les maladies, ſerions-nous encore obligés de veiller ſi exactement à notre conſervation & à celle d'autrui ? Si, par une autre loi phyſique, un corps humain pouvoit

marcher ſur les eaux, voler dans les airs, pénétrer les autres corps, quelles barrières pourroient aſſurer notre vie & notre repos ? Si le cours des aſtres pouvoit être naturellement ſuſpendu, quelle règle nous reſteroit pour diſtinguer les temps, pour mettre un ordre dans la ſociété? Ainſi du reſte. La même ſageſſe, la même bonté, la même providence, qui veut que je ſois aſſuré de mon état, de mes obligations, de ma deſtinée, eſt mon garant de la certitude des loix phyſiques.

Remarquez, je vous prie, que toutes les découvertes phyſiques ſur leſquelles vous inſiſtez, loin d'affoiblir ma preuve, la confirment. Depuis Adam juſqu'à nous a-t-on découvert une nouvelle loi phyſique qui ait introduit un nouvel ordre moral, ou qui ait donné quelque atteinte à la règle immuable des mœurs?

Par une nouvelle conſéquence, lorſque la ſageſſe divine a réſolu d'établir un nouvel ordre moral, de m'impoſer de nouvelles obligations, de m'aſſujétir à un nouveau culte, elle agit régulièrement, en m'avertiſſant de ſes volontés, par une interruption momentanée & frappante de ces mêmes loix, dont, excepté ce cas, elle ne change jamais

le cours (*a*). Si vous voulez méditer attentivement ce principe, vous en ſentirez mieux qu'un autre la juſteſſe & les conſéquences ; perſonne ne paroît plus convaincu que vous l'êtes de la néceſſité de l'ordre moral : je n'ai pas à craindre que vous m'en conteſtiez la certitude.

Vous objecterez ſans doute que nous ne connoiſſons pas aſſez parfaitement les rapports de toutes les loix phyſiques avec les loix morales, pour appercevoir quel effet le dérangement de telle loi peut avoir à l'égard de la règle des mœurs ; quand un homme ſauroit multiplier des pains, par exemple, on ne voit pas quel inconvénient il en réſulteroit pour la ſociété.

En effet, il peut quelquefois y avoir du doute ſi telle opération ne déroge, ni aux loix phyſiques, ni aux loix morales ; mais la même règle générale de la ſageſſe & de la bonté divine nous raſſure toujours ſuffiſamment. Nous ſavons en gé-

(*a*) *Nota.* On ne doit point inférer de là que Dieu ne fait jamais de miracles que pour introduire un nouveau culte ; mais que toutes les fois qu'il en a faits, ç'a été pour intimer aux hommes quelque volonté particulière.

néral qu'un Dieu bon & ſage n'accordera jamais à aucun homme un pouvoir aſſez éclatant ſur la nature, pour qu'il paroiſſe en diſpoſer en maître, ſur-tout lorſqu'il y auroit un danger inévitable de ſéduction. Dieu, qui a donné en même temps à l'homme & des connoiſſances très-bornées, & une entière confiance aux loix phyſiques, ne permettra jamais qu'un impoſteur ou un viſionnaire puiſſe les déranger, même en apparence, juſqu'à un certain point, pour induire les hommes en erreur.

Remarquez de nouveau que cette règle eſt encore vérifiée par l'expérience. Lorſque Dieu a envoyé Jeſus-Chriſt pour enſeigner les hommes; 1.° il ne lui a pas ſeulement donné le pouvoir de déroger à des loix phyſiques, dont la certitude pourroit être révoquée en doute, mais à celles même dont la connexion eſt évidente avec l'ordre moral, telle qu'eſt la loi en vertu de laquelle un mort ne peut point revenir à la vie, &c. 2.° ſes miracles n'ont pas été ſeulement des œuvres ſaintes, des actes de charité & de vertu; 3.° Dieu a voulu que ſon pouvoir fût accompagné des deux autres caractères dont vous avez reconnu vous-même la

néceſſité, qui ſont la pureté de la doctrine & la ſainteté des mœurs. Voilà pourquoi je vous ai averti d'abord que ces trois caractères ne devoient jamais être ſéparés, parce qu'ils ſe prêtent une force mutuelle.

C'eſt donc ſe tromper dans le principe même, d'enviſager les miracles, uniquement du côté des loix phyſiques; on ne doit pas avoir moins d'attention à l'influence qu'il peut avoir ſur les mœurs. Telle loi phyſique ne paroît tenir en rien à l'ordre de la ſociété : donc Dieu peut permettre qu'elle ſoit dérangée en toutes circonſtances. La concluſion eſt fauſſe. Dieu ne le permettra certainement point, lorſqu'il y auroit un danger inévitable de ſéduction, eu égard au génie, aux connoiſſances, aux diſpoſitions particulières de ceux qui en ſont les témoins.

Avec ces principes, que l'on ne doit jamais perdre de vue, il ne ſera pas difficile de répondre à toutes vos objections.

Reprenons votre argument : « Puiſ-» qu'un miracle eſt une exception aux » loix de la nature, pour en juger, il » faut connoître ces loix; & pour en

» juger sûrement, il faut les connoître » toutes, car une seule qu'on ne con- » noîtroit pas, pourroit en certains cas » inconnus aux spectateurs, changer l'ef- » fet de celles qu'on connoîtroit.

Je vous soutiens que sans connoître toutes les loix de la nature, nous sommes certains que les miracles de Jesus-Christ ne sont point l'effet de certaines loix particulières inconnues aux spectateurs. Il faut démontrer ce point essentiel.

1.° Comment connoissons-nous les loix de la nature ? Par la régularité, la constance, l'uniformité de leur cours & de leurs effets : nous ne pouvons les connoître autrement. C'est pour le bien des créatures, sans doute, que Dieu les a établies : notre vie, nos actions, notre conduite portent sur ce fondement. Si ces loix n'étoient point constantes, uniformes, immuables, elles ne pourroient plus nous tranquilliser, il n'y auroit plus rien d'assuré dans l'univers. Une loi passagère, momentanée, qui ne s'est montrée qu'une ou deux fois depuis la création, sans avoir jamais reparu, n'est point une loi, c'est plutôt une exception aux autres loix : on abuse des

termes, on confond toutes les idées, ſi on la nomme autrement.

L'on a découvert, ſi vous le voulez, de nouvelles loix particulières, la peſanteur de l'air, la vertu magnétique, l'électricité; mais celles-ci ſe manifeſtent, comme toutes les autres, par la reproduction conſtante des mêmes effets dans les mêmes circonſtances. Si l'un ou l'autre de ces phénomènes n'avoit paru qu'une ſeule fois, à la volonté d'un Phyſicien, ſans que jamais on n'eût pu le reproduire, le regarderions-nous comme l'effet d'une loi naturelle ?

Or tels ont été les miracles de Jeſus-Chriſt, des phénomènes uniques qu'il a opérés à volonté, par une ſeule parole, ſans que jamais perſonne ait pu les imiter, que ceux auxquels il en avoit donné le pouvoir. S'il y a, par exemple, une loi conſtante & aſſurée dans la nature, c'eſt la gravitation des corps : lorſque Jeſus a marché ſur les eaux, & qu'il y a fait marcher S. Pierre, ſoutenir que ce phénomène a pu être l'effet d'une loi naturelle inconnue, & non pas une exception évidente à la loi connue de la peſanteur des corps, un effet naturel, & non un miracle, n'eſt-ce pas ſe jouer des

termes & confondre toutes les notions ? Dire qu'*une ſeule loi qu'on ne connoîtroit pas, pourroit en certains cas inconnus aux ſpectateurs, changer l'effet de celles qu'on connoîtroit*, c'eſt prétendre qu'une exception unique & momentanée à la loi, eſt une loi.

2.° Les miracles de Jeſus-Chriſt n'ont pas été faits au haſard ; ils avoient un but, un deſſein marqué : Dieu vouloit qu'ils ſerviſſent à prouver la miſſion de ſon Fils & l'établiſſement du Chriſtianiſme ; car enfin dirons-nous qu'ils ont eu cet effet par haſard ? Eſt-ce par une combinaiſon fortuite des loix de la nature que Jeſus eſt né dans le temps que les Juifs attendoient un Meſſie qu'ils croyoient prédit par les Prophètes, que Jean-Baptiſte a paru ſur les bords du Jourdain pour annoncer ſa venue, que les deux branches de la famille de David ſe ſont réunies en lui, qu'il s'eſt appliqué les prophéties connues dans les livres des Juifs, qu'il a prêché une doctrine plus ſublime, une morale plus pure que tous les Docteurs de l'univers, qu'il a fait des œuvres qui ſembloient des prodiges, qu'il a formé des Diſciples, que ceux-ci ont répandu l'Évangile par-tout

? Eſt-ce une fatalité aveugle
ſemblé ce nombre infini de cir-
es qui forment le tiſſu ſi bien
iſtoire Évangélique, & tous ces
s de vérité qui vous paroiſſent *ſi*
, *ſi frappans*, *ſi parfaitement ini-*
s, que toute l'induſtrie humaine
it jamais pu réuſſir à les contre-
? Un Athée, un Matérialiſte pour-
e dire, & s'expoſer ainſi à la riſée
ut homme raiſonnable : pour vous,
ſieur, qui croyez un Dieu, une
vidence, qui êtes convaincu que
dre & la correſpondance parfaite des
yens avec la fin décellent une intel-
ence, vous ne le direz ſûrement pas.

C'eſt donc, ſelon vos principes, l'in-
lligence ſuprême qui a établi toutes
es loix particulières en vertu deſquelles
eſus a fait, quand il lui a plu, des œuvres
qui ſembloient des prodiges ; c'eſt elle
qui les a fait agir au moment précis où il
le falloit, quand Jeſus le vouloit, & qui
a fait ceſſer dès-lors toute leur influence.
Or ſuppoſer que Dieu ait fait des loix
particulières exprès pour Jeſus-Chriſt &
pour lui ſeul, des loix qui ſuſpendoient
à ſon gré le cours des autres loix, ou
avouer ſimplement qu'il lui a donné le

pouvoir de ſuſpendre toutes les loix de la nature & de faire des miracles, n'eſt-ce pas dire la même choſe en termes différens ? Une loi faite pour un cas unique, & qui déroge à toutes les autres loix, n'eſt-elle pas, ſelon votre propre définition, un miracle avéré ?

3.° Si les prodiges de Jeſus-Chriſt ſont ſeulement l'effet de quelques loix inconnues de la nature, ce Maître divin, dont vous reconnoiſſez la haute ſageſſe, les vertus héroïques, la candeur ennemie de toute oſtentation, eſt dans le fond le plus grand fourbe, le plus inſigne impoſteur. Il a conſtamment donné ſes prodiges pour un effet du pouvoir ſurnaturel qu'il avoit reçu de ſon Père. *Toutes choſes*, dit-il, *m'ont été données par mon Père* (*a*). *Toute puiſſance m'a été donnée dans le ciel & ſur la terre* (*b*). *Le Père aime ſon Fils, & a mis toutes choſes entre ſes mains* (*c*). *Son Père lui a donné le pouvoir ſur toute chair* (*d*). *Tout ce que j'ai,*

(*a*) Matth. 11. 27.
(*b*) *Ibid.* 28. 18.
(*c*) *Joann.* 3. 35.
(*d*) *Ibid.* 17. 2.

dit-il à ſon Père, *eſt à vous ; & tout ce que vous avez, eſt à moi* (*a*). *Le Fils ne fait rien de lui-même, mais par ſon Père.... Comme le Père reſſuſcite les morts & leur rend la vie, de même le Fils donne la vie à qui il lui plaît* (*b*), &c.

Il a fait plus, il a voulu perſuader à ſes Apôtres qu'ils feroient eux-mêmes des miracles en ſon nom, & qu'il leur en avoit donné le pouvoir. *Je vous dis en vérité que ſi vous avez la foi, vous direz à cette montagne, tranſporte-toi d'ici là, & elle s'y tranſportera, & rien ne vous ſera impoſſible* (*c*). *Celui qui qui croit en moi, fera les mêmes œuvres que je fais, & même de plus grandes choſes* (*d*). *Les ſoixante-douze Diſciples vinrent lui dire : Seigneur, les démons même nous ſont ſoumis en votre nom* (*e*). Nous avons cité d'autres paſſages ſemblables dans la troiſième Lettre. Si les œuvres merveilleuſes de Jeſus ſont l'effet de quelques loix naturelles, y a-t-il rien de plus inſenſé ou de plus fourbe que

(*a*) *Joann.* 17. 10.
(*b*) *Ibid.* 5. 19. & 21.
(*c*) Matth. 17. 19. & 21. 21.
(*d*) *Joann.* 14. 12.
(*e*) Luc. 10. 17.

ce langage ? n'étoit-ce pas là travailler de propos délibéré à troubler le cerveau de ſes Diſciples & à les rendre fanatiques? J'abuſerois de la patience du lecteur, ſi j'inſiſtois davantage ſur ce point.

« Tout homme ſage, dites-vous, n'affir» mera jamais qu'un fait, quelque éton» nant qu'il puiſſe être, ſoit un miracle ; » car comment peut-il le ſavoir (*a*) » ? Cela ſignifie qu'un homme ſage ne l'affirmera jamais qu'après un mûr examen, que c'eſt le cas d'uſer de la plus grande circonſpection, que ce jugement n'eſt pas uniquement du reſſort de la phyſique, que c'eſt principalement du côté des loix morales qu'il le faut enviſager. Si vous n'entendez rien autre choſe, perſonne ne vous contredira.

On ne peut nier qu'il ne ſe faſſe des choſes fort extraordinaires ; vous en avez vu, vous en avez fait : « Je me » contentois, ajoutez-vous, d'être ſor» cier, parce que j'étois modeſte ; mais ſi » j'avois eu l'ambition d'être Prophète, » qui m'en eût empêché » ? La crainte d'en être la dupe, comme vous l'auriez ſûrement été.

(*a*) Troiſième Lettre, page 89.

Rien

Rien de ſi commun, ſelon vous, que des opérations que l'on auroit pris autrefois pour des miracles. L'étude de la nature y fait faire tous les jours de nouvelles découvertes ; l'induſtrie humaine ſe perfectionne tous les jours : la chymie curieuſe enfante des merveilles à faire ſigner mille fois le peuple qui les verroit. Un Phyſicien de Collège va en Guinée faire de la glace, voilà les Nègres prêts à l'adorer.

Cela eſt fort beau en ſpéculation, mais la pratique ne va pas ſi vîte. Nos Miſſionnaires ont étonné mille fois les Chinois par des opérations de phyſique; ils n'ont pas fait pour cela plus de progrès. Si avec de la phyſique, de la chymie, des mathématiques, on peut convertir tous les Nègres, comment vous qui, au lieu d'être Prophète, vous contentez d'être ſorcier, qui êtes ſi zélé pour la Religion naturelle, & qui la prêchez ſi infructueuſement en Europe, n'avez-vous pas encore pris le parti d'aller l'enſeigner aux Nègres ? Avec vos admirables ſecrets vous convertirez toute la terre, vous ferez connoître Dieu à ces malheureux peuples abrutis, vous établirez par-tout le pur Évangile,

dont vous vous croyez l'Apôtre & le Martyr. C'eſt que vous ſentez qu'il faut autre choſe que des preſtiges pour éclairer les hommes ; qu'étonner l'eſprit, ce n'eſt pas changer le cœur : quand un infidèle ſe convertit, même à la vue d'un miracle, l'interruption des loix phyſiques n'eſt pas ce qu'il y a de plus merveilleux.

Vous dites que ſi les Prêtres de Baal avoient eu M. Rouelle au milieu d'eux, leur bucher eût pris feu de lui-même, & Élie eût été pris pour dupe. Point du tout : il ne s'agiſſoit pas de faire prendre feu au bucher de lui-même, mais de faire deſcendre le feu du ciel à la vue de tous les aſſiſtans. C'eſt ce que fit Élie, & il n'étoit, ni Chymiſte, ni Phyſicien (*a*). Il n'avoit, ni huile de gayac, ni eſprit de nitre, on n'en ſavoit point faire alors : & pour que le miracle fût moins ſuſpect, il fit répandre de l'eau en abondance ſur la victime, ſur le bucher & ſur l'autel.

« Jadis, continuez-vous, les Prophè-» tes faiſoient deſcendre le feu du ciel ;

(*a*) 3. *Reg.* page 18.

» aujourd'hui les enfans en font autant » avec un petit morceau de verre (*a*) ». Vous vous jouez de vos lecteurs. Les enfans qui allument un peu de bois, en raſſemblant les rayons du ſoleil avec un morceau de verre, étonneront pour un moment le peuple ignorant ; mais les plus ſtupides mêmes ne s'imagineront pas qu'ils faſſent deſcendre le feu du ciel. Au temps des Prophètes on ne connoiſſoit pas les miroirs ardens ; & dès qu'il eſt queſtion de machines, le peuple n'eſt plus la dupe.

« Joſué fit arrêter le ſoleil : un faiſeur » d'almanachs va le faire éclipſer, le » prodige eſt encore plus ſenſible ». Une matière auſſi ſérieuſe demanderoit des objections moins puériles. Le ſoleil éclipſé ne fut jamais un miracle chez les Hébreux : le ſoleil arrêté en ſeroit un, même parmi nous.

Raſſemblez, tant qu'il vous plaira, les laboratoires de phyſique, les foires de Paris, les preſtiges des convulſions, tous les arts de l'Europe, vous étonnerez le peuple, mais vous ne le ſubjuguerez pas.

(*a*) *Reg.* page 91.

Vous avez beau dire que les Européens avec leurs arts ont toujours passé pour des Dieux parmi les barbares ; ces Dieux si puissans ne peuvent cependant changer ni les esprits ni les cœurs. Les barbares regardent, écoutent, admirent, & retournent tranquillement à leurs Pagodes. Qu'on leur donne un maître tel que Jesus-Christ & ses Apôtres, bien-tôt ils seront convertis.

« Je ne sais, dites-vous, si l'art de » guérir est trouvé, ni s'il se trouvera » jamais ; ce que je sais, c'est qu'il n'est » pas hors de la nature. Il est tout aussi » naturel qu'un homme guérisse, qu'il » l'est qu'il tombe malade ; il peut tout » aussi-bien guérir subitement, que mou- » rir subitement (*a*) ». Tout cela n'est ni vrai ni exact. Qu'un homme guérisse lentement & par des remèdes, cela est dans la nature ; qu'il guérisse subitement à la volonté d'un autre, cela n'y est plus. Un homme d'un coup de marteau peut briser une montre ; la rétablira-t-il d'un coup de marteau sans miracle ? De la manière dont les organes du corps hu-

(*a*) 3. *Reg.* page 93.

main ſont faits & compliqués, ils peuvent être aiſément & ſubitement dérangés ; pour les remettre dans leur état naturel, c'eſt autre choſe. Dès qu'ils ſont altérés à un certain point, la mort doit naturellement s'enſuivre ; alors ils ne peuvent être rétablis dans leur premier état, que par l'ouvrier tout-puiſſant qui les a formés. C'eſt là du bon ſens le plus ſimple.

S'il eſt vrai qu'un homme peut tout auſſi-bien guérir ſubitement que mourir ſubitement, que n'ajoutez-vous encore qu'il peut auſſi reſſuſciter ſubitement ?

Vous ajoutez un correctif : « Il y a » pourtant, je l'avoue, des choſes qui » m'étonneroient fort, ſi j'en étois le » témoin ; ce ne ſeroit pas tant de voir » marcher un boiteux, qu'un homme » qui n'avoit point de jambes, ni de » voir un paralytique mouvoir ſon bras, » qu'un homme qui n'en a qu'un repren- » dre les deux ». Cela vous étonneroit ſans doute ; mais cela ne vous feroit pas changer d'avis, parce que vous êtes bien réſolu de n'en diſcéder jamais. Bien-tôt vous nous en ferez l'aveu.

« Cela me frapperoit encore plus, je » l'avoue, que de voir reſſuſciter un

» mort ; car enfin un mort peut n'être » pas mort ». De l'aveu de tous les Phyſiciens qui ont diſſerté ſur les ſignes de la mort, il en eſt qui ſont certains, & qui ne ſauroient tromper. L'odeur fade & dégoûtante qu'un cadavre commence à exhaler preſqu'auſſi-tôt qu'il eſt refroidi, n'eſt pas un ſigne équivoque. Alors il eſt faux de dire que ce mort peut bien n'être pas mort. Où en ſeroit-on, ſi l'on n'étoit sûr de la mort que quand un cadavre eſt capable d'infecter les vivans ?

« Au reſte, continuez-vous, quelque » frappant que pût me paroître un pareil » ſpectacle, je ne voudrois pour rien au » monde en être témoin ; car que ſais-je » ce qu'il en pourroit arriver ? Au lieu » de me rendre crédule, j'aurois grand » peur qu'il ne me rendît fou ». Cette confeſſion n'eſt pas inutile ; elle nous fait comprendre juſqu'où va l'entêtement des hommes à ſyſtème. Ils démentiroient plutôt leurs propres yeux & tous leurs ſens réunis, que de démordre de leurs opinions.

Ainſi, Monſieur, la vérité perce malgré vous. Vous lui rendez l'hommage le plus ſolemnel en affectant de la méconnoître. Vous avouez l'impreſſion terrible

que feroit ſur vous la vue d'un miracle; n'eſt-ce pas confeſſer par là même l'empire abſolu de cette preuve ſur tous les eſprits & les raiſons ſupérieures qu'a eues la ſageſſe divine de s'en ſervir pour convertir le monde ? Il faut de deux choſes l'une, ou que cette preuve rende les hommes dociles, ou qu'elle les rende foux. Vous craignez l'alternative : raſſurez-vous; Dieu n'a pas coutume de faire des miracles pour ceux qui en ont peur.

Vous nous renvoyez à M. Bruhier pour examiner la réſurrection de Lazare; voyons s'il raiſonne mieux que vous. Lazare étoit déjà dans la terre ? *Seroit-il le premier homme qu'on auroit enterré vivant ?* Oui, il ſeroit le premier homme qui ſeroit demeuré vivant dans la terre pendant quatre jours, après avoir été malade, & avoir paru mort de défaillance. Pour ſavoir ſi une narration eſt vraie, il ne faut point en ſupprimer ni en altérer les circonſtances. Il y étoit depuis quatre jours ? *Qui les avoit comptés ?* Ceux qui l'avoient enterré, & dont les Diſciples de Jeſus purent l'apprendre. Cette circonſtance eſt répétée deux fois, la première par l'Évangéliſte lui-même, la ſeconde par la ſœur du mort. *Ce n'eſt pas*

vie des hommes qui paroiſſoient morts, & qui ne l'étoient pas, en qui la ſuffocation n'avoit pas encore éteint toute chaleur naturelle, en qui par conſéquent il reſtoit encore un principe de vie; mais on ne s'aviſera jamais de chercher, & l'on ne parviendra point à trouver le ſecret de reſſuſciter des hommes morts de défaillance & de langueur, comme Lazare, qui ont été quatre jours dans le tombeau, & dont l'odeur cadavereuſe n'atteſte que trop bien la mort.

Vous argumentez dans une note ſur les circonſtances de quelques miracles de l'Évangile. Pour guérir un aveugle, Jeſus emploie de la ſalive, & une autre fois de la boue; il ne le guérit point entièrement par la première opération, il faut la recommencer : à quoi bon tout cela pour un miracle ? la nature diſpute-t-elle avec ſon maître ? ne ſuffit-il pas qu'il veuille ? ou bien oſera-t-on dire que Jeſus veut ſe faire valoir, & amuſer les ſpectateurs ? Choiſiſſez (*a*).

Je réponds que le choix n'eſt pas néceſſaire. Quand il y auroit dans la conduite

(*a*) *Joann.* page 95.

à la ſubſtance même du miracle ? Que Jeſus en ait agi ainſi pour exciter l'attention de ſes auditeurs, pour ſe proportionner à leur génie, pour faire paroître le fait moins miraculeux, ou pour d'autres raiſons, que nous importe ? *Ceci peut être une exagération, & ce n'eſt pas la plus forte que S. Jean ait faite : j'en atteſte le dernier verſet de ſon Évangile.* En contredisant formellement les Hiſtoriens, en les accuſant d'exagération, en ſupprimant ou défigurant les circonſtances, il n'eſt rien que l'on ne puiſſe faire paroître douteux, & même faux. Si l'on appliquoit à l'hiſtoire profane la méthode ſelon laquelle on examine les miracles de Jeſus-Chriſt, y aura-t-il un ſeul événement qui puiſſe encore paſſer pour certain ?

Vous revenez à vos conjectures phyſiques. « On vient de trouver le ſecret de » reſſuſciter les noyés, on a déjà cherché » celui de reſſuſciter les pendus ; qui ſait » ſi dans d'autres genres de mort on ne » parviendra pas à rendre la vie à des » corps que l'on en avoit cru privés (*a*) ? On a trouvé le ſecret de rappeler à la

(*a*) *Joann.* page 94.

ſageſſe, un déſintéreſſement, une grandeur d'ame, un empire ſur ſes paſſions, dont perſonne n'approcha jamais, ne devons-nous pas préſumer qu'il n'a rien fait que pour des raiſons ſupérieures, & ſouvent imperceptibles aux yeux du vulgaire ? On convient que pour la doctrine Jeſus en ſavoit plus que tous les hommes, & dans l'examen de ſes actions l'on veut que nous en ſachions autant que lui.

« Donnez-moi, dites-vous, des miracles, qui demeurent tels, quoi qu'il arrive, dans tous les temps & dans tous » les lieux. Si pluſieurs de ceux qui ſont » rapportés dans la Bible paroiſſent être » dans ce cas, d'autres auſſi paroiſſent » n'y pas être. Réponds-moi donc, » Théologien, prétends-tu que je paſſe » le tout en bloc, ou ſi tu me permets » le triage ? Quand tu m'auras décidé ce » point, nous verrons après (*a*).

Il eſt tout décidé ; on vous laiſſe le choix. On vous ſoutient que tous les faits qui ſont donnés dans la Bible pour des miracles, le ſont, & le ſeront dans tous les temps & dans tous les lieux ; que

(*a*) Troiſième Lettre, page 96.

vous ne parviendrez jamais à prouver que ce ſont des faits naturels, ſinon en altérant les circonſtances, en démentant l'Hiſtorien, en ſuppoſant de l'exagération, toutes voies auxquelles la bonne foi ne permet point d'avoir recours. Quand à force de ſubtilités & de chicanes vous ſeriez venu à bout de jeter des nuages ſur quelques-uns, la multitude, la variété, la continuité, la ſainteté des miracles de Jeſus-Chriſt forment un aſſemblage de caractères impénétrables à tous vos traits. Dans les preuves morales, chacune examinée en particulier peut être ſujette à conteſtation ; leur réunion ne produit pas moins la certitude morale, qui équivaut ſouvent à l'évidence métaphyſique. Tous vos raiſonnemens ſortent de ce principe, qui eſt celui du bon ſens, & ne prouvent rien.

Vous nous faites obſerver qu'en ſuppoſant tout au plus quelque amplification dans les circonſtances, vous n'établiſſez aucun doute ſur le fond de tous les faits. « C'eſt, ajoutez-vous, ce que j'ai déjà » dit, & ce qu'il n'eſt pas ſuperflu de » redire (*a*) ». L'euſſiez-vous répété cent

(*a*) Troiſième Lettre, page 96.

fois, la remarque n'en vaut pas mieux ; l'altération ou l'amplification d'une ſeule circonſtance ſuffit pour changer en un fait miraculeux un fait purement naturel, par conſéquent pour altérer eſſentiellement l'hiſtoire. Quand les Évangéliſtes racontent que Jeſus-Chriſt a raſſaſié cinq mille hommes avec cinq pains, ſi l'on ſuppoſe qu'il n'a raſſaſié que cinq hommes, il n'y a plus de miracle : c'eſt le nombre ſeul qui le caractériſe. Si S. Pierre n'eſt pas allé trouver Jeſus-Chriſt en marchant ſur les eaux, mais en nageant, cette circonſtance changée fait diſparoître le prodige. Que Jeſus-Chriſt ait guéri un aveugle en lui appliquant un remède, ou en lui frottant les yeux avec de la boue, le fait eſt eſſentiellement différent. Suppoſer dans les Évangéliſtes de l'exagération dans les circonſtances des faits, c'eſt donc attaquer le fond même de leur hiſtoire, c'eſt les accuſer d'avoir été, ou tout-à-fait ſtupides, ou témoins de mauvaiſe foi : l'un & l'autre ſoupçon eſt également injurieux à ces grands hommes, & au Maître divin qui les a choiſis.

Selon vous, « Jeſus, éclairé de l'eſprit » de Dieu, avoit des lumières ſi ſupérieu- » res à celles de ſes Diſciples, qu'il n'eſt

» pas étonnant qu'il ait opéré des mul-
» titudes de choſes extraordinaires, où
» l'ignorance des ſpectateurs a vu le pro-
» dige qui n'y étoit pas. A quel point,
» en vertu de ces lumières, pouvoit-il
» agir par des voies naturelles, inconnues
» à eux & à nous ? Voilà ce que nous
» ne ſavons point, & ce que nous ne
» pouvons ſavoir.

Il eſt aſſez ſingulier que vous recon-noiſſiez Jeſus éclairé de l'eſprit de Dieu, ſans vouloir convenir qu'il en avoit auſſi le pouvoir, comme ſi l'un avoit été plus difficile à lui communiquer que l'autre, & quoique Jeſus l'ait ainſi aſſuré pluſieurs fois. Le témoignage d'un Maître ſi ſaint & ſi ſage ne ſuffit-il pas pour nous convaincre qu'il a fait toutes ſes œuvres par le même eſprit & par la même puiſſance; qu'il n'a pas agi, tantôt par des lumières naturelles, & tantôt par un pouvoir divin ? Il a témoigné qu'il guériſſoit le paralytique par le même pouvoir qu'il remettoit les péchés (*a*); qu'il chaſſoit les démons par le doigt de Dieu (*b*); qu'il alloit reſſuſciter Lazare, parce que ſon

(*a*) Matth. 9. 6.
(*b*) Luc. 11. 18.

Père l'avoit exaucé (*a*) ; il a déclaré que toute puiſſance lui étoit donnée dans le ciel & ſur la terre (*b*) ; qu'il avoit reçu de ſon Père le pouvoir ſur toute chair (*c*) ; non-ſeulement il en a fait uſage, mais il l'a communiqué à ſes Apôtres (*d*) ; il leur a ordonné d'en uſer en ſon nom (*e*), & ils atteſtent qu'ils l'ont exercé à ſon exemple. Il n'y a donc ici aucun lieu à l'illuſion. S'il n'eſt queſtion que de quelques opérations naturelles, Jeſus & ſes Diſciples ſont les plus grands fourbes de l'univers : Dieu a donné par eux au monde entier un ſpectacle mille fois plus incompréhenſible que les miracles mêmes.

Vous vous plaignez de nouveau dans une note de l'injuſtice de vos accuſateurs. « Nos hommes de Dieu veulent à toute » force que j'aie fait de Jeſus un impoſ» teur ». Non ſans doute, vous ne l'avez pas dit en propres termes ; mais vous nous avez laiſſé douter ſi ce n'étoit pas un fanatique, & ſi la tête ne lui a pas

(*a*) *Joan.* 11. 41.
(*b*) Matth. 28. 18.
(*c*) *Joann.* 17. 2.
(*d*) Matth. 10. 1. & 8.
(*e*) Luc. 10. 17.

tourné (*a*). Ici vous raiſonnez de manière à nous faire conclure que c'étoit un impoſteur qui a cherché de propos délibéré à brouiller le cerveau de ſes Diſciples, & à faire illuſion à tout le monde.

« Que devons-nous donc penſer, con-» cluez-vous, de tant de miracles rap-» portés par des Auteurs véridiques, je » n'en doute pas, mais d'une ſi craſſe » ignorance, & ſi pleins d'ardeur pour la » gloire de leur Maître ? Faut-il rejeter » tous ces faits ? Non. Faut-il tous les » admettre ? Je l'ignore (*b*)». Commençons par relever une petite contradiction. Ailleurs vous avez ſuppoſé que les Diſciples de Jeſus étoient fort *intelligens dans les choſes ſaintes* (*c*), ici vous exagerez leur craſſe ignorance : c'eſt votre méthode ordinaire. Mais leur ignorance a-t-elle pu aller juſqu'à ſe perſuader que Jeſus leur avoit donné le pouvoir de chaſſer les démons, & de guérir les maladies, quoiqu'il n'en fût rien ; qu'ils avoient effectivement opéré des miracles, quoi-

(*a*) A M. de Beaumont, page 84.
(*b*) Troiſième Lettre, page 97.
(*c*) *Ibid.* page 83.

que cela ne fût pas vrai ? Ce n'eſt plus ignorance ; ou c'eſt aliénation d'eſprit & folie complette, ou c'eſt menſonge & fourberie préméditée.

Les Diſciples de Jeſus étoient ignorans lorſqu'ils ſe mirent à ſa ſuite ; mais dans leurs écrits, dans leur prédication, dans leurs ſuccès, ce ſont des ſages qui étonnent le monde entier. Ou Jeſus leur a communiqué ſa propre ſageſſe, ou il a fait deſcendre ſur eux l'eſprit de Dieu, comme il l'avoit promis. On vous laiſſe le choix. Dans l'un & l'autre cas vous avez également tort de rejeter leur témoignage.

Vous prétendez dans une note, « qu'il » y a dans l'Évangile des miracles qu'il » n'eſt pas même poſſible de prendre au » pied de la lettre, ſans renoncer au bon » ſens. Tels ſont, par exemple, ceux » des poſſédés. On reconnoît le diable à » ſon œuvre, & les vrais poſſédés ſont » les méchans ; la raiſon n'en reconnoî- » tra jamais d'autres (*a*) ». Si la raiſon n'eſt pas aſſez éclairée pour en reconnoître d'autres, l'Évangile, deſtiné à

(*a*) Troiſième Lettre, page 98.

redreſſer la raiſon, doit nous rendre plus intelligens. En rejetant de l'Évangile tout ce que nous ne concevons pas par la raiſon ſeule, nous le réduirons bien-tôt à rien. Ce n'étoit pas la peine de montrer ailleurs tant de reſpect pour lui, dès que vous prétendez en juger tout comme d'un autre livre.

Vous vous efforcez de tourner en ridicule ces démons que Jeſus chaſſa du corps d'un homme, qui ſe jettèrent dans un troupeau de pourceaux, & allèrent ſe précipiter dans la mer. Juſte Dieu ! vous écriez-vous, la tête tourne, on ne ſait où l'on eſt. Cela n'eſt pas étonnant ; dans le chaos ſyſtématique que vous avez formé il n'eſt pas aiſé de ſe reconnoître. Il faut, tantôt regarder les faits de Jeſus comme les mieux atteſtés (*a*), & tantôt en contredire formellement l'hiſtoire ; faire enviſager Jeſus-Chriſt, tantôt comme le modèle des ſages, tantôt comme un cerveau échauffé ; peindre ſes Diſciples quelquefois comme des Hiſtoriens véridiques, d'autres fois comme des ignorans, dont le récit choque le bon ſens ;

(*a*) Émile, tome 3. page 168.

entaſſer les contradictions, & ne jamais ſe dédire : la tête pourroit tourner à moins. Je défie tout homme infatué de vos principes d'oſer lire l'Évangile, ſans être tenté vingt fois de le jeter au feu. Convenir qu'en le prenant à la lettre, la tête vous tourne, n'eſt-ce pas avouer que vous en avez une fauſſe idée ?

Si vous aviez réfléchi davantage ſur le miracle qui vous ſcandaliſe, vous en auriez peut-être mieux ſenti la fin & l'utilité. Vous ſavez que la Judée étoit pleine de Sadducéens qui nioient l'exiſtence des eſprits, par conſéquent des démons, qui attribuoient les ſymptômes des poſſédés à la manie, aux paſſions hyſtériques, à la mélancolie, comme font encore aujourd'hui les incrédules, & que Jeſus-Chriſt a diſputé pluſieurs fois contr'eux. Quand les démons demandèrent à Jeſus la permiſſion d'entrer dans les corps des pourceaux, & que l'on vit ceux-ci courir ſe précipiter dans la mer, ce n'étoit plus le cas d'attribuer ce phénomène à une imagination dérangée ou à une maladie naturelle. Ce ſeul miracle ſuffiſoit pour confondre les Sadducéens, & il eſt très-vrai-ſemblable que ce fut l'intention du Sauveur. Il eſt fâcheux

que vous vous trouviez enveloppé dans leur condamnation.

L'autorité des loix, ajoutez-vous, ne peut s'étendre juſqu'à nous forcer de mal raiſonner. Non aſſurément; mais la loi & la parole de Dieu peuvent étendre leur autorité juſqu'à nous forcer d'avouer que nous raiſonnons mal, lors même que nous croyons bien raiſonner. Tout raiſonnement contraire à la loi & à la parole de Dieu, eſt de toute néceſſité un faux raiſonnement.

Vous concluez enfin : « Tout nous » prouve que nous ne pouvons connoî» tre les bornes des poſſibles ; cependant » il faut qu'un miracle, pour être vrai» ment tel, les paſſe. Soit donc qu'il y ait » des miracles, ſoit qu'il n'y en ait pas, » il eſt impoſſible au ſage de s'aſſurer » que quelque fait que ce puiſſe être, » en eſt un (*a*).

Je vous ai déjà dit que nous connoiſſons aſſez les bornes des poſſibles, pour être certains qu'un mort ne peut naturellement reſſuſciter, un corps humain pénétrer les autres corps, un pain

(*a*) Émile, tome 3. page 100.

d'orge nourrir mille hommes, &c. que cette certitude eſt appuyée ſur le plus ſolide fondement, ſur la ſageſſe & la providence divine, qui ne peut permettre, ſinon pour des raiſons ſpéciales & extraordinaires, des événemens qui bouleverſeroient l'ordre de la ſociété, s'ils étoient fréquens, & ſi nous n'étions pas avertis de leur deſtination.

Nous ſommes convaincus qu'il y a eu, dix-ſept ſiècles avant nous, une révolution célèbre ſur la face de l'univers, dont il eſt évident que les cauſes n'ont pu être naturelles; nous ſommes donc forcés d'avouer qu'une force ſurnaturelle, quelle qu'elle ſoit, y eſt intervenue; que les hommes en ont ſenti le pouvoir, puiſqu'elle a opéré un ſi grand effet. L'auteur de cette révolution eſt connu; c'eſt Jeſus-Chriſt. Par quels ſignes a-t-il frappé les eſprits? Vous en avez aſſigné trois, la pureté de ſa doctrine, la ſainteté de ſes mœurs, l'éclat extérieur de ſes œuvres: lequel a fait le plus d'impreſſion ſur les hommes? On le ſait, ſa doctrine, quoique pure, étoit incompréhenſible, plus propre à révolter la raiſon, qu'à la ſubjuguer. Ses mœurs étoient ſaintes, auſſi-bien que celles de ſes Diſciples,

mais les cœurs vicieux y trouvoient leur condamnation : les Diſciples, comme le Maître, ont été perſécutés & mis à mort. Leurs œuvres paroiſſoient ſurnaturelles, on a dit que c'étoit des preſtiges ; mais des preſtiges ne furent jamais des œuvres de charité & d'humanité, les Magiciens n'en ont opéré que pour faire du mal. Il y avoit donc dans ces œuvres un double caractère qui frappoit tous les eſprits droits & les cœurs vertueux ; auſſi l'hiſtoire nous atteſte que c'eſt ce qui a gagné des ſectateurs à Jeſus-Chriſt dans tous les temps & chez toutes les nations.

Dieu, maître des eſprits, des cœurs, des événemens, a-t-il pu arranger tellement les choſes, que le faux fît plus d'impreſſion que le vrai, que la plus ſainte des Religions s'établît principalement par celle de toutes les preuves qui, aux yeux des ſages, eſt la plus ſuſpecte & la plus ſujette à l'impoſture ? On ne le perſuadera jamais.

Quand nous ne ſerions pas en état de répondre à tous vos ſophiſmes, vous ne répondrez jamais vous-même à ce raiſonnement : Le monde a été converti par les miracles, le fait eſt certain ; donc les miracles ne ſont, ni impoſſibles, ni inuti-

les, ni ſuſpects, ni ſi difficiles à diſcerner.

Paſſons à votre dernière objection, mais il eſt temps d'abréger. Accordons, dites-vous, qu'il y ait de vrais miracles; de quoi ſervent-ils, s'il y a auſſi de faux miracles ou des preſtiges deſquels il eſt impoſſible de les diſcerner ? La même autorité qui atteſte les miracles, atteſte auſſi les preſtiges; & cette autorité prouve encore que l'apparence des preſtiges ne differe en rien de celle des miracles (*a*). Vous avez tort pour ce dernier article: toutes les fois que Dieu a permis que des preſtiges ſe trouvaſſent en oppoſition avec les miracles, il a toujours ménagé des circonſtances qui pouvoient faire aiſément diſtinguer aux eſprits droits de quel côté étoit l'opération divine. Nous le verrons par vos objections mêmes.

Quand Aaron jeta ſa verge devant Pharaon, & qu'elle fut changée en ſerpent, les Magiciens jettèrent auſſi leurs verges, & elles furent changées en ſerpens: l'apparence étoit exactement la même, l'Exode n'y remarque aucune différence. Il eſt vrai, ajoutez-vous, que

(*a*) Émile, tome 3. page 100. & 101.

le

le ſerpent d'Aaron dévora les ſerpens des Magiciens ; mais forcé d'admettre une fois la magie, Pharaon put fort bien n'en conclure autre choſe, ſinon qu'Aaron étoit plus habile qu'eux dans cet art.

Suppoſons tout cela, voici ce qui s'enſuit, que dans certaines circonſtances Dieu a quelquefois permis pour quelques momens, que les miracles des ſes envoyés n'euſſent pas une ſupériorité abſolument évidente ſur les preſtiges des Magiciens, parce qu'il vouloit faire bientôt éclater ſa puiſſance par de nouveaux miracles infiniment plus frappans. C'eſt le cas des Magiciens d'Égypte mis en oppoſition avec Aaron & Moyſe. Bientôt le Seigneur fit paroître d'une manière invincible le pouvoir de ſes envoyés, réduiſit les Magiciens au ſilence, & à faire eux-mêmes l'aveu de leur impuiſſance. La ſingularité même de ce cas, que Dieu n'a permis qu'une ſeule fois, nous fait comprendre que ſa ſageſſe ne ſouffrira jamais la concurrence ni l'égalité parfaite entre les preſtiges & les miracles, de manière que l'on ne puiſſe diſcerner certainement de quel côté eſt l'opération divine. Cela ſera confirmé à meſure que nous avancerons.

Les Magiciens, continuez-vous, ayant imité les deux premiers miracles de Moyſe, furent arrêtés au troiſième : après avoir produit des grenouilles, ils ne purent produire des inſectes ; pourquoi ? c'étoit s'arrêter en beau chemin. Dites mieux, Dieu les arrêta en beau chemin, parce qu'il le jugeoit ainſi à propos. Mais pourquoi leur permettre de venir juſque-là ? pourquoi ne les pas laiſſer aller plus avant ? pourquoi ne pas les arrêter au premier pas ? Toutes ces queſtions ſeroient indécentes. Quand nous ne pourrions pas y répondre, que s'enſuivroit-il ? Que nous n'avons pas aſſiſté au conſeil de la Divinité. Toujours demeure-t-il prouvé par l'hiſtoire même, que Dieu fit évidemment connoître quels étoient les vrais miracles, puiſque les Magiciens eux-mêmes furent forcés de confeſſer que *le doigt de Dieu étoit là*. C'en eſt aſſez pour réſoudre la difficulté.

Mais Dieu a daigné encore nous apprendre les raiſons de ſa conduite. Il vouloit punir un Roi injuſte & une Nation criminelle qui avoient violé le droit des gens & l'hoſpitalité, en réduiſant à un dur eſclavage un peuple étranger dont il n'avoit aucun ſujet de ſe plaindre. Pour

rendre plus éclatante cette punition & la délivrance de ſon peuple, Dieu ménagea les événemens, de manière que ſa juſtice eût lieu de frapper à coups redoublés, & que le châtiment fût égal au crime. C'eſt le ſens du diſcours que Dieu fit adreſſer à Pharaon : *Je vous ai établi pour montrer en vous ma puiſſance, & faire reſpecter mon nom par toute la terre* (*a*).

Si l'on veut permettre une conjecture, il paroît que Dieu vouloit encore confondre l'idolâtrie monſtrueuſe des Égyptiens ; il le déclare par ces paroles : *J'exercerai mes jugemens ſur tous les Dieux de l'Égypte* (*b*). La plupart des plaies dont Dieu les frappe ſemblent avoir une relation marquée avec les objets de leur culte. Ils adoroient le ſoleil ſous le nom d'Oſiris, le Nil, les animaux, les plantes ; Dieu leur dérobe la vue du ſoleil par des ténèbres épaiſſes, il change l'eau du Nil en ſang, il couvre d'ulcères les animaux & leurs adorateurs, il remplit tout le royaume d'animaux nuiſibles, il détruiſit les plantes par la grêle & par les

(*a*) Exode, 16.
(*b*) *Ibid.* 12. 12.

ſauterelles. Dieu ajoute : *Les Égyptiens apprendront que c'eſt moi qui ſuis le Seigneur* (*a*).

Il eſt donc faux que Pharaon, obligé d'admettre une fois la magie, ait pu conclure qu'Aaron & Moyſe étoient ſeulement des Magiciens plus habiles que les ſiens. Dès la ſeconde plaie il n'y fut pas trompé : *Priez le Seigneur*, dit-il aux deux frères, *qu'il me délivre des grenouilles* (*b*).

J'ai répondu ailleurs (*c*) à ce que Moyſe ordonne au ſujet des faux Prophètes, il n'eſt pas néceſſaire d'y revenir. Continuons à vous écouter.

» Jeſus, après avoir déclaré qu'il ne » fera point de ſignes, annonce de faux » Chriſts qui en feront ; il dit qu'*ils feront* » *de grands ſignes, des miracles capables de* » *ſéduire les élus mêmes, s'il étoit poſſible.* » Ne ſeroit-on pas tenté ſur ce langage » de prendre les ſignes pour des preuves » de fauſſeté ?

Cette tentation ne peut avoir lieu, quand on y réfléchit ſans prévention.

(*a*) Exode, 7, 5.
(*b*) *Ibid.* 8, 8.
(*c*) Dans la troiſième Lettre.

1°. Il eſt abſolument faux que Jeſus ait déclaré qu'il ne fera point de ſignes; il a dit au contraire qu'il en faiſoit afin que l'on crût en lui, & il en a fait effectivement; il a commandé à ſes Diſciples d'en faire, & il a prédit qu'ils en feroient: *Guériſſez les malades*, leur dit-il en les envoyant prêcher, *reſſuſcitez les morts, purifiez les lépreux, chaſſez les démons: vous avez reçu gratuitement ces dons, accordez-les gratuitement* (*a*). *Voici les ſignes que feront ceux qui croiront en moi: ils chaſſeront les démons en mon nom, ils parleront de nouvelles langues; ils détruiront les ſerpens; s'ils boivent un poiſon mortel, il ne leur fera point de mal; ils impoſeront les mains aux malades, & les malades ſeront guéris* (*b*).

2°. Il annonce à la vérité de faux Chriſts qui feront des ſignes capables de ſéduire les élus, *s'il étoit poſſible*. Remarquez la reſtriction. Où ſeroit l'impoſſibilité, ſi les faux miracles pouvoient être entièrement ſemblables aux vrais, & ſi Dieu ne faiſoit toujours reconnoître ceux-ci à des marques certaines? La règle que nous avons

(*a*) Matt. 10, 8.
(*b*) Marc 16, 17.

ci-devant établie, eſt donc conforme à la parole de Jeſus-Chriſt.

C'eſt mal à propos que vous ajoutez : » Quoi ! Dieu, maître du choix de ſes » preuves, quand il veut parler aux » hommes, choiſit par préférence celles » qui ſuppoſent des connoiſſances qu'il » ſait qu'ils n'ont pas ! Il prend pour les » inſtruire la même voie qu'il ſait que » prendra le démon pour les tromper ! » Cette marche ſeroit-elle donc celle de » la Divinité ? Se pourroit-il que Dieu & » le diable ſuiviſſent la même route ? » Voilà ce que je ne puis concevoir (*a*).

Faites attention, s'il vous plaît, que cette route n'eſt point la même, puiſque la voie de Dieu eſt toujours marquée par des caractères de ſupériorité, de vérité, de ſainteté, que le démon ne peut jamais imiter parfaitement. L'eſprit des ténèbres ſe donneroit-il la peine de contrefaire les miracles, ſi les miracles ne prouvoient rien en eux-mêmes ? Dieu l'a quelquefois permis, comme il permet que de faux Prophètes oppoſent à ſa doctrine une doctrine plus propre à gagner

(*a*) Marc. pag. 104.

les esprits, comme il permet que des hypocrites copient jusqu'à un certain point les vertus des envoyés de Dieu. Demander pourquoi il permet ces tentations, c'est s'informer pourquoi Dieu veut rendre la foi méritoire aux esprits droits. Quelle récompense mériteroit-on en préférant la vérité au mensonge, si la première ne nous laissoit par l'éclat de son évidence aucune liberté de lui résister?

Vous voyez que l'objection que vous faites contre les miracles, attaqueroit de même les autres preuves de la révélation; elle pourroit même être tournée contre les preuves de la Religion naturelle, qui sont sujettes, de votre propre aveu, à des objections insolubles (*a*).

Il seroit inutile de répondre au dilemme où vous résumez la difficulté; un nouveau tour ne lui donne pas un nouveau poids.

Vous vous récriez à votre ordinaire contre l'injustice de ceux qui vous accusent de rejeter les miracles. « Non, dites-» vous, je ne les ai rejetés, ni ne les re-» jette; si j'ai dit des raisons pour en dou-» ter, je n'ai point dissimulé les raisons

(*a*) Emile, tome 3, p. 30.

d'y croire (*a*).» Vous les avez diſſimulées, Monſieur; je vous l'ai fait voir. En inſiſtant ſur les paſſages de l'Évangile qui vous ont paru prouver contre les miracles, vous avez ſupprimé très-exactement ceux qui les établiſſent : eſt-ce là tenir la balance avec équité entre votre opinion & celle de vos adverſaires?

Mais enfin vous vous bornez à douter des miracles; voici les raiſons de votre doute. « Je vois des faits atteſtés dans les » ſaintes Écritures; cela ſuffit pour arrêter » ſur ce point mon jugement. S'ils étoient » ailleurs, je rejetterois ces faits, ou je » leur ôterois le nom de miracles; mais » parce qu'ils ſont dans l'Écriture, je ne » les rejette point. Je ne les admets pas non » plus, parce que ma raiſon s'y refuſe, & » que ma déciſion ſur cet article n'inté- » reſſe point mon ſalut. Nul Chrétien ju- » dicieux ne peut croire que tout ſoit inſ- » piré dans la Bible, juſqu'aux mots & aux » erreurs. Ce qu'on doit croire inſpiré, » eſt tout ce qui tient à nos devoirs; car » pourquoi Dieu auroit-il inſpiré le reſte? » Or la doctrine des miracles n'y tient » nullement; c'eſt ce que je viens de

(*a*) *Ibid.* pag. 105.

» prouver. Ainſi le ſentiment qu'on peut » avoir en cela, n'a nul trait au reſpect » qu'on doit aux Livres ſacrés (*a*).

Vous faites contre les miracles le même ſophiſme que vous avez fait ailleurs contre les dogmes : Ma raiſon ſe refuſe à croire les miracles ; donc je ſuis fondé à en douter, quoique l'Écriture les atteſte : ma raiſon ſe refuſe à croire des myſtères ; donc je dois en douter, quoique l'Évangile les enſeigne. Pour raiſonner plus conſéquemment, il auroit fallu dire : J'admets que Dieu a parlé par l'Évangile ; or l'Évangile atteſte clairement des miracles, enſeigne expreſſément des myſtères ; donc ma raiſon a tort de s'y refuſer. Dès que Dieu parle, c'eſt à nous à croire, & à tout croire ſans exception. Il eſt incapable de mêler enſemble l'erreur & la vérité ; il ne peut pas même permettre que ſa parole ſoit altérée par ceux qu'il a chargés de l'annoncer ; autrement il auroit parlé en vain.

Voyez, je vous prie, l'inconſéquence de vos raiſonnemens. Il y a dans la doctrine de Jeſus-Chriſt des préceptes admirables & des dogmes incompréhenſibles : vous croyez aux premiers, vous doutez

(*a*) Émile, tome 3, page 111.

des ſeconds. Il y a dans ſes actions des œuvres naturelles, d'autres qui ne le ſauroient être : vous admettez les unes, vous doutez des autres. Il y a dans ſes mœurs des exemples de vertu auxquels l'humanité peut atteindre, d'autres qui lui ſont ſupérieurs : vous devez donc encore ajouter foi à ceux-là, & douter de ceux-ci. Alors, que reſtera-t-il pour fonder l'éloge pompeux que vous avez fait de Jeſus-Chriſt (*a*) ?

Si vous dites que Jeſus-Chriſt a été doué d'une ſainteté plus qu'humaine, parce qu'il étoit Dieu, tous vos doutes deviennent ridicules ; il a donc eu de même une ſcience plus qu'humaine & un pouvoir plus qu'humain ; il a donc pu enſeigner & faire des choſes au-deſſus de la raiſon & de la nature.

Pourquoi Dieu auroit-il révélé autre choſe que ce qui tient à nos devoirs ? Parce qu'il lui a plu ; & dès qu'il a révélé quelque choſe, le croire eſt une partie eſſentielle de nos devoirs.

En ſe bornant à croire inſpiré ce qui tient à nos devoirs ſeulement, il y a au moins la moitié de l'Évangile que l'on

(*a*) Émile, tome 3, page 165.

peut ſe diſpenſer de croire, & l'Évangile ſe trouve rabaiſſé au-deſſous des livres moraux des Philoſophes. Selon vos principes, les Offices de Cicéron doivent plutôt paſſer pour un livre inſpiré, que l'Évangile. La morale, ſi vous voulez, n'en eſt pas ſi ſublime; mais elle n'eſt pas défigurée, comme dans l'Évangile, par un mélange de faits & de dogmes auxquels, ſelon vous, la raiſon ſe refuſe. En compenſant le bien qu'a fait la morale de l'Évangile, avec le mal que vous attribuez aux dogmes & aux miracles, il demeure fort incertain ſi l'Évangile n'auroit pas dû être brûlé pour le plus grand bien de l'univers. Tel eſt le reſpect que vous inſpirez pour l'Évangile.

J'ai déjà remarqué que c'eſt une témérité puniſſable dans toutes les communions chrétiennes, de dire en termes exprès qu'il y a des erreurs dans la Bible.

Pour conclure notre longue diſpute, voici en deux mots le caractère de tous vos écrits. Avec la croyance d'un déterminé Déiſte, vous avez voulu conſerver une partie du langage chrétien; cette bigarrure, au lieu de ſéduire, n'a fait que révolter également tous les partis. Les Catholiques vous regardent comme l'en-

nemi le plus mortel de la révélation ; les Proteſtans, comme un faux frère qui trahit ſa propre Religion ; les impies, comme un confrère timide qui n'oſe pas tout dire. Étonné de ce ſoulèvement général, vous avez voulu faire bien ou mal votre apologie ; & le dépit d'avoir été mal accueilli, vous a précipité dans de nouvelles erreurs.

Il eſt fâcheux, Monſieur, que vous n'ayiez pas mieux connu vos talens. Né avec l'imagination la plus brillante, ſi vous vous fuſſiez borné à des ſujets de littérature & d'agrément, vous auriez eu le plus éclatant ſuccès ; mais l'ambition de dogmatiſer vous a malheureuſement ſaiſi. La nature, en vous formant, crut faire un Poëte, & vous avez voulu être Théologien ; la diſtance eſt grande de l'un à l'autre : vous aurez la deſtinée de tous ceux qui ſont infidèles à leur vocation.

Je ſuis, &c. ce 25 janvier 1765.

FIN.

De l'Imprimerie de CHARDON, rue Galande. 1766.

APPROBATION.

J'AI lu, par l'ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, un Manuſcrit intitulé, *Le Déiſme réfuté par lui-même*, ou *Examen, &c.* & j'ai cru que l'impreſſion en pouvoit être permiſe. A Paris, le premier février 1764.

Signé, TRUBLET.

PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos Amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra; SALUT. Notre amé le ſieur HUMBLOT, nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Le Déiſme réfuté par lui-même*, ou *Examen des Principes d'incrédulité répandus dans les divers Ouvrages de M. Rouſſeau, en forme de Lettres*; s'il nous plaiſoit lui acorder nos Lettres de permiſſion pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre royaume, pendant le temps de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des préſentes; faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance; à la charge que ces préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle ſous le contreſcel des préſentes; que